

TRIOMPHE

DE

L'AMOUR DIVIN

SUR LES PUISSANCES DE L'ENFER,

EN LA POSSESSION DE LA MÈRE PRIEURE
DES URSULINES DE LOUDUN,

Première Partie ;

ET

SCIENCE

EXPÉRIMENTALE

DES CHOSES DE L'AUTRE VIE.

Avec le MOYEN facile d'acquérir la paix du cœur.

OUVRAGES POSTHUMES
DU P. JEAN-JOSEPH SURIN,
DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.



AVIGNON,

SEGUIN AÎNÉ, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.

1829.

PROPRIÉTÉ DE L'ÉDITEUR.

**Bibliothèque des Fontaines
BP 219
60631 CHANTILLY Cedex
Tél. (16) 44.57.24.60**

AVIS

DE L'ÉDITEUR.

LE Manuscrit original des OEuures posthumes que nous publions est composé de quatre Parties.

La première a pour titre: *Triomphe de l'amour divin sur les Puissances de l'Enfer, en la Possession de la Mère Prieure des Ursulines de Loudun*; on y trouve les détails les plus instructifs et les plus piquans sur cette célèbre Possession, la méthode que le Père Surin suivit pour chasser les Démons, et des renseignemens précieux pour la conduite des ames dans les voies spirituelles.

La seconde Partie contient le récit des peines inouïes que les Démons firent souffrir au Père Surin, après qu'il les eut chassés du corps de la Mère Prieure; et la troisième, les graces extraordinaires dont il fut favorisé de Dieu.

La quatrième Partie a pour titre : *Science expérimentale des choses de l'autre vie*. Elle contient de nouveaux détails sur la Possession dont l'Histoire se trouve dans la première Partie. L'Auteur se sert de ces faits prodigieux pour établir la réalité des Démons , et donne ensuite , d'après les dépositions mêmes de ces Esprits infernaux , des notions très-curieuses sur leur nature et leur puissance , et sur ce qu'il appelle l'économie du Royaume des ténèbres.

Cette quatrième Partie étant comme la suite et la conséquence de la première , doit être lue immédiatement après celle-ci. C'est pourquoi nous les avons réunies dans ce Volume. La seconde et la troisième Partie , traitant de sujets un peu différens et qui d'ailleurs ne conviennent pas à toutes sortes de personnes , formeront un Volume séparé.

L'authenticité de ces Ouvrages est incontestable. Leur existence en manuscrit était depuis long-temps reconnue : ils sont cités dans plusieurs livres , et notamment au Chapitre III de la III.° Partie d'une Vie du Père Surin que le célèbre M. Boudon , Grand-Archidiacre d'Evreux , a publiée

sous le titre de *l'Homme de Dieu en la personne du R. P. Jean-Joseph Surin* ; (c'est ainsi qu'il en écrit le nom.) M. Boudon les avait eus entre les mains, et en a même inséré plusieurs fragmens en divers endroits de son livre. Il serait donc superflu d'insister davantage sur ce point. Quant au style, on le trouvera fort négligé, mais nous avons dû le laisser tel qu'il est.

Nous donnons ici l'extrait d'une Lettre de M. Boudon, pour faire connaître l'état où se trouvait le Père Surin quand il écrivit ou dicta ses Ouvrages, et pour préparer le Lecteur à l'intelligence des choses extraordinaires que ces Volumes vont lui révéler.

*Extrait d'une Lettre de M. BOUDON ,
Grand-Archidiacre d'Evreux.*

« Je fais présentement une Neuvaine
» pour honorer Notre-Seigneur Jésus-
» CHRIST en la mémoire du feu Père SU-
» RIN, Jésuite..... J'ai lu quelque chose
» de sa sainte Vie ; c'est un miracle
» étonnant de la Providence. Après avoir
» exorcisé les Possédées de Loudun ,
» il fut lui-même obsédé, et en cette
» qualité il fut exorcisé lui-même. Après

» avoir été délivré de l'obsession des Dé-
» mons , il porta des peines semblables à
» celles de l'Enfer , durant vingt ans, où
» plusieurs fois Notre-Seigneur lui appa-
» rut tel qu'il se fait voir à ceux qu'il
» condamne aux Enfers , d'une manière
» infiniment épouvantable. Pendant ce
» temps , il fut privé de célébrer la sainte
» Messe , et long-temps réduit à ne pas
» pouvoir se mouvoir ; en sorte qu'il le
» fallait assister comme un enfant. Ne
» pouvant pas se déshabiller , il était
» contraint de demeurer toujours vêtu ,
» même durant la nuit. Il passait pour
» un insensé , et quelquefois on le liait
» avec des chaînes. Un de ceux qui le
» gardaient le battait à coups de poing et
» de bâton ; et une fois il lui donna tant
» de coups de bâton sur la tête , qu'il
» pensa le tuer ; et ce fut une merveille
» comme il n'en mourut pas. Mais cet
» homme de Dieu , d'une patience divine ,
» n'en disait pas un mot de plainte , et
» même ne donnait pas à connaître la
» cause des blessures qu'on lui voyait ;
» en sorte que l'on croyait que c'était
» lui-même qui s'était blessé par quelque
» occasion. Je vous avoue que sa vie est
» un des plus grands prodiges de la di-
» vine Providence, dont on trouvera peu

» d'exemples ni dans notre siècle , ni
» dans ceux qui l'ont précédé. Je tiens
» à une bénédiction particulière la Let-
» tre qu'il m'a écrite pour me remer-
» cier de l'approbation que j'avais don-
» née au premier Tome du *Catéchisme*
» *spirituel*. Ah Dieu ! quel Saint ! et quelle
» merveille , et quel miracle parmi les
» Saints ! Ça été cependant durant ce
» temps-là de ses peines infernales , qu'il
» a composé tous ses livres. La divine
» Providence nous a comblés ici en nous
» y faisant trouver un Père qui nous a
» fait mille amitiés , qui les écrivait sous
» lui ; car , comme je l'ai dit , il ne pou-
» vait pas se remuer , pas même la main.
» Et ce qui est admirable , il a dicté ses
» livres dans l'ordre où ils sont , par une
» pure lumière divine surnaturelle ; et il
» disait qu'on lui avait ouvert comme une
» fontaine d'où sortaient ces ruisseaux
» sans aucune peine ; et après tout , il
» dictait tout cela , sans qu'il pût s'en
» servir pour lui-même , et sans que cela
» lui fit aucune impression pour lui don-
» ner le moindre soulagement dans ses
» peines épouvantables. Certainement j'ai
» une grande confiance en ses mérites ,
» et j'espère bien avec le secours de la
» divine Providence , vous en écrire en-

» core quand cette même divine Provi-
» dence nous aura mis en lieu de pou-
» voir le faire..... »

C'est ce qu'il fit par le livre de l'*Homme de Dieu, etc.* que nous avons déjà cité.

Il existe plusieurs autres livres sur la Possession de Loudun; on peut en voir les titres dans la *Bibliothèque historique de la France du P. Lelong*. Leurs auteurs ne sont pas tout-à-fait d'accord entre eux au sujet de cette Possession. Bien des personnes, sans trop s'en rendre compte, ont adopté l'opinion de ceux qui la nient, quoiqu'il soit généralement reconnu que ceux-ci, qui n'ont écrit d'ailleurs que près de 60 ans après l'événement, étaient ou mal instruits ou mal intentionnés. Il n'en est pas de même du Père Surin, qui a été témoin de tout ce qu'il raconte, et dont la sincérité ne peut être suspectée, car ses ennemis mêmes rendaient justice à sa piété et à sa probité. Son témoignage est donc ici du plus grand poids, et doit influencer puissamment sur le jugement que le public est de nouveau appelé à porter sur cette affaire.

Nous finirons par cette observation. Le principal motif qui faisait nier la Possession de Loudun était l'impossibilité ou l'absurdité prétendue des phénomènes allégués en preuve. Cette impossibilité ou cette absurdité peut-elle être légitimement opposée maintenant que les plus incrédules reconnaissent ou du moins n'osent pas contester la réalité de tant d'autres phénomènes analogues et tout aussi prodigieux qui se produisent, dit-on, chaque jour par le moyen du Magnétisme animal? Les faits admis, il ne s'agit plus que de les expliquer complètement. Les effets sont-ils purement physiques, ou surnaturels? Leur cause est-elle matérielle, ou spirituelle? Ces questions peuvent être embarrassantes, ou difficiles, pour bien des personnes, mais elles ne sont ni ridicules, ni frivoles, et l'on n'y répondrait pas convenablement par le sarcasme, ou par le dédain.



TRIOMPHE

DE L'AMOUR DIVIN

SUR LES PUISSANCES DE L'ENFER ,

En la Possession de la Mère Supérieure
des Ursulines de Loudun , exorcisée
par le Père JEAN-JOSEPH SURIN , de la
Compagnie de JÉSUS.

PREMIÈRE PARTIE.



INTRODUCTION.

*Abrégé de l'histoire de la Possession des
Ursulines de Loudun.*

CE fut l'an 1633, durant le règne de Louis le Juste, et pendant que le Cardinal de Richelieu était premier Ministre au gouvernement de la France et faisait des choses très-illustres pour le bien de l'Eglise et de l'Etat, que Notre-Seigneur permit une terrible entreprise de l'Enfer dans la ville de Loudun. Cette entreprise parut en la possession des Religieuses Ursulines qui depuis quelques années y avaient établi un Monastère et qui, au milieu de leur paix, travaillant au bien de l'Eglise dans les

fonctions de charité en l'instruction de la jeunesse de leur sexe , se trouvèrent , par un étrange charme , vécés de l'Esprit malin et possédées du Diable , pendant le temps que M. Martin de Laubardemont faisait la fonction d'Intendant de la justice , et qu'il travaillait à la démolition du château et des fortifications de cette ville.

Ordinairement les maléfices de cette nature , dont il y a quantité d'exemples dans l'Histoire de l'Eglise , sont fondés dans l'impudicité des magiciens qui se servent des Démons pour agir dans les corps ou les esprits des femmes ou filles pour les induire à l'amour charnel.

Plusieurs ont cru que ce même amour charnel était la source de ce charme qui a paru dans cette Maison d'Ursulines ; mais quand on saura la vérité de l'histoire , on verra que ce charme donné aux Religieuses de Loudun a été fondé plutôt en haine qu'en amour.

C'est qu'il y avait eu de grands procès entre deux Ecclésiastiques , tous deux Chanoines de ladite ville de Loudun en l'Eglise Collégiale de Sainte-Croix ; l'un nommé M. Mignon , homme fort sage et vertueux , lequel est encore vivant ; et l'autre , le sieur Urbain Grandier , homme pourvu de bonnes lettres par-dessus la médiocrité , et de lettres bienséantes à un homme de sa condition. Il était aussi bien fait et de bonne mine , doué d'éloquence et de graces dans ses conversations , et de bon esprit. Quoiqu'il fût Chanoine de Sainte-Croix , il était aussi Curé de la première Paroisse , ou de Saint-Pierre-du-Marché. Entre ces deux Ecclésiastiques il y avait eu de grands procès , que M. Mignon avait gagnés devant M. de Poitiers son Evêque ,

et perdu devant M. l'Archevêque de Bordeaux son Primat, devant lequel il y avait eu appel. Ceux qui ont su la vérité de ces différens, ont cru que les vices de Grandier en étaient la source ; car ordinairement on le tenait pour un libertin et un débauché, comme il n'a que trop paru par le procès et par son propre aveu devant les juges. M. Mignon étant tenu pour un homme de bien et de probité avouée de tout le monde, fut aussi choisi par les Religieuses Ursulines pour celui à qui elles donnèrent leur confiance, le prenant pour leur confesseur, ayant un extrême éloignement pour le Curé Grandier, à cause de son air libertin et de sa mauvaise réputation. De sorte que quelque effort qu'il eut pu faire pour avoir accès aux Religieuses, il n'avait pourtant aucune habitude en cette maison, et plusieurs d'entre elles ne l'avaient même jamais vu avant le grand procès où elles furent engagées avec lui. Ce procès vint de ce que l'inimitié qui était formée entre lui et M. Mignon, (quoique dans celui-ci, je crois que c'était plutôt un effet de son zèle que de vengeance,) mit dans l'esprit de Grandier une pensée tout étrange, qui fut de donner des Diables aux Religieuses, et de les faire posséder, se servant d'un art dont personne ne le soupçonnait guères, et dont il fut néanmoins convaincu par après, bien qu'il n'avouât jamais que ce fût la Magie.

Par cet art abominable, il s'avisa, pour se venger de son ennemi, de faire que les Religieuses, qui étaient jeunes et filles de maison la plupart, fussent touchées d'un ardent amour pour lui, et qu'étant ainsi poussées intérieurement, il pût jouir de quelques-unes d'elles, et

qu'étant devenues grosses cela fût attribué à celui-là seul qui paraissait converser avec elles, c'est-à-dire, M. Mignon. Ce dessein étant ainsi pris, fut exécuté de cette sorte : une branche de rosier avec plusieurs roses fut jetée dans le couvent, et toutes celles qui flairèrent ces roses furent saisies de l'Esprit malin. La Mère Prieure fut la première; elle était alors âgée de 25 ans, et s'appelait Jeanne de Belciel, fille du Baron de Cozes en Saintonge; elle était fort mère et fort sage. Après ce fut ses deux parentes, les Mères de Nogent, deux sœurs, puis la Sœur Claude de Razilly, parente du Cardinal de Richelieu, la Sœur Anne de Sainte-Agnès, fille du Marquis de La-Motte-Barassé d'Anjou, la Sœur Marthe, et la Sœur Cathérine, Sœurs laïes. Outre ces possédées, toutes se trouvèrent obsédées, et dans toute la maison il ne s'en trouva guères où il n'y eût marque de possession. Emportées par ce charme, elles avaient de véhémentes inclinations pour Grandier, et outre les pensées et les imaginations que la nature peut donner, mais dont l'Enfer se sert contre les personnes les plus innocentes, Dieu le permettant ainsi, elles ne pensaient qu'à lui, quoiqu'elles ne le connussent pas même de vue, elles ne réclamaient que lui, et elles s'en allaient dans les lieux les plus reculés de la maison et du jardin pour crier après lui et comme pour le chercher; de façon qu'il est arrivé quelquefois, qu'après qu'elles avaient été plusieurs heures ou dans un cabinet du jardin, ou dans un grenier, à soupirer après lui, il leur apparaissait, transporté par le Diable tout-à-coup, ayant pris le temps et le lieu commode, et leur disait ;

Eh bien ! que me voulez-vous ? Notre-Seigneur le permettant ainsi. Mais ces ames, revenant à elles, le rebutaient et le rejetaient avec horreur, parce que ces impressions et ces désirs n'étaient point entrés dans la volonté et n'avaient occupé que le sens qu'ils tenaient assiégé. Il venait aussi à la Mère Prieure, lorsqu'elle était couchée, au milieu de la nuit, et dans une lumière feinte par les Diables se présentait à elle en robe de chambre, et là lui tenait des discours qui ne pouvaient être interrompus de personne : car, pendant ce temps, les autres Religieuses étaient si profondément endormies par le charme, que, quand la Mère eût crié, elle n'eût pu s'en faire entendre.

Toutes ces tentations ont été permises de Dieu, sans que jamais les Démons aient pu gagner un consentement de leur volonté : « De quoi souvent ils m'ont rendu témoignage, dit le Père Surin, en marquant leur rage de ne pouvoir ébranler la volonté d'une fille attaquée de tant de sollicitations portées si long-temps et avec tant de violence. » Mais Dieu a toujours tenu cet ordre, que leur liberté (avec l'assistance de sa grace) eût aussi son lieu tout entier, et qu'il ne se fit rien qui pût donner aucun avantage à leurs ennemis visibles et invisibles contre leur gré.

Ce maléfice fut au commencement découvert par M. Mignon, qui, surpris de ce qu'il voyait en la Mère Prieure, appela M. le Curé de Chinon (M. Barré), homme sage, pieux et grand homme de bien, et tous deux ensemble ils exorcisèrent la Mère en qui les Démons Asmodée, Léviathau, Béhemoth, et autres, firent d'étranges choses, jusqu'à élever le corps de

terre, et répondre en latin aux pensées occultes. Au commencement même, ils répondaient en latin; et sur la question du Rituel: *Quis te Magus immisit?* Le Démon répondit: *Urbanus*. Cela étonna ces deux Ecclésiastiques, qui ne soupçonnaient aucunement Urbain Grandier, quoique d'ailleurs ils n'eussent pas fort bonne opinion de lui. A ce commencement, la chose fut déferée aux magistrats ordinaires; mais le Bailli et son Lieutenant particulier étant fort amis de Grandier, tournèrent tout, autant qu'ils purent, à son avantage.

L'accusation des Démons faite dans l'Exorcisme choquait fort ces personnes, et cela dura jusqu'à ce que le Roi, en entendant parler, donna ordre à son Intendant M. de Laubardemont, de prendre connaissance de cela, et lui envoya une commission pour s'enquérir de ce maléfice et s'y comporter en juge. Grandier étant venu le saluer sans savoir la commission qu'il n'avait peut-être pas encore reçue, M. de Laubardemont, ainsi qu'il le dit ensuite au Père Surin, eut une impression dans l'ame que Grandier était le criminel que Dieu lui envoyait à ses pieds. Ayant reçu sa commission, il ne tarda guères à le faire prendre et conduire au château d'Angers, parce qu'à Loudun il n'y avait pas de prison assurée. A Angers, il fit les interrogations, auxquelles Grandier refusa d'abord de répondre, puis il s'y détermina, et répondit. Cependant M. de Poitiers ayant eu avis de ce qui se passait dans les Exorcismes, se transporta à Loudun: mais comme il y avait plusieurs personnes possédées, (car outre les Religieuses il y avait trois ou quatre séculières,) il envoya quérir un Père Recollet, nommé le

Père Lactance, bon Religieux, qui avait réussi en d'autres Exorcismes, ayant délivré une personne en Auvergne. Ce Père se mit à exorciser fort sérieusement la Mère Prieure, et quelquefois les autres, comme la Sœur Agnès et la Sœur Claire, M. de Poitiers étant ordinairement présent. Ces Exorcismes se firent avec grand éclat et grand concours de toutes sortes de personnes qui venaient de toutes les provinces.

M. l'Intendant, voyant que les accusations du Démon étaient toujours contre Grandier et contre d'autres complices, tant hommes que femmes, pour être proche de l'Exorcisme fit conduire Grandier à Loudun, où il pratiqua une prison fort exacte, et après plusieurs interrogatoires et confrontations des Religieuses, qui disaient avoir vu plusieurs fois ledit Grandier la nuit dans le couvent à heure indue, il reçut un ordre du Roi d'assembler quatorze juges de divers Présidiaux voisins, comme Poitiers, Angers, Tours, Orléans, Chinon, La Flèche, et autres. Cette Cour étant composée, M. de Laubardemont y présidant, les Démons dirent les marques que Grandier avait sur son corps, lesquelles furent vérifiées. Son procès lui fut fait et parfait, et par la voix de tous les juges il fut déclaré convaincu du maléfice donné aux Religieuses; et bien qu'il persista toujours à nier le crime de Magie, quoiqu'il en avouât plusieurs autres, et surtout d'avoir composé un livre contre le Célibat des Prêtres, qui se trouva écrit de sa main dans son coffre, il fut néanmoins condamné à être brûlé vif dans la ville de Loudun : ce qui fut exécuté, étant toujours assisté des Religieux. Sa

mort fut avec si peu de démonstration de piété, que deux heures avant d'être exécuté il chantait la chanson : *L'heureux séjour de Parthenie et d'Alidor*; ce qui marqua en lui très-peu de dévotion et un cœur tout-à-fait profane et mondain. Pendant qu'on l'exécutait, les Démons, dans les possédés, paraissaient extrêmement en peine sur l'événement de son salut. Elles étaient alors dans le couvent, et tout ce qui se passait en son état s'expérimentait sur le visage des possédées. Enfin au moment de sa mort, ils donnèrent d'extrêmes marques de joie de ce qu'il ne leur avait pas échappé ; car ils craignaient le contraire, parce que la sainte Vierge priait pour lui. Elle lui avait obtenu des grâces, il en avait abusé, et les impressions du Démon avaient prévalu sur lui. C'est ainsi qu'ils le disaient.

En ce temps, Loudun était un théâtre où tout le monde accourait : M. de Poitiers tenait l'Exorcisme avec le Père Lactance, M. de Laubardemont y était avec les juges assemblés, et l'on y avait fait venir de toutes parts quantité de médecins pour juger de ces Energumènes.

Le Père Lactance exorcisait tantôt l'une tantôt l'autre, contraignant les Démons de faire des adorations au très-saint Sacrement ; ce qu'ils faisaient avec des convulsions surpassant la nature. Néanmoins la variété des esprits et la foule des survenans faisait un problème de cette possession : plusieurs disaient que ce n'était que sottises et imaginations ; d'autres, au contraire, prenant les choses sérieusement, y voyaient le doigt de Dieu et de prodigieux effets de sa justice. Parmi ces effets des Exorcismes que le Père Lactance faisait avec grande vi-

gueur , il y eut un effet bien notable : c'est que le Démon Asmodée, qui possédait la Mère Prieure dès le commencement avec six autres , promit de sortir publiquement le lendemain , et de donner pour marque de sa sortie et de celle de deux autres Démons , trois ouvertures qu'il ferait dans la poitrine sous la mamelle , et il prit heure pour cela. Cela s'exécuta comme il l'avait promis , et les trois Démons laissèrent trois ouvertures en la peau et percèrent le corset de la Mère , qui était garni de côtes de baleïne ; et quoiqu'on pointillât beaucoup sur cette sortie , en disant que la Mère avait subtilement avec un fer entamé sa peau pour faire croire cette sortie et fourber le monde , elle se trouva délivrée du Démon Asmodée qui auparavant parlait toujours par sa bouche , et qui ne parut plus qu'à la Sœur Agnès qu'il possédait encore.

Peu après la mort de Grandier , arriva celle du Père Lactance , qui avait rendu de grandes assistances à toutes les Religieuses. Il était obsédé par les Démons , et molesté en sa personne ; mais enfin il fut saisi d'une maladie qui l'emporta en peu de temps. M. de Poitiers se retira aussi , et laissa les Pères Capucins dans la charge d'exorciser les Religieuses. M. de Laubardemont mit par provision , avec la permission de M. de Poitiers , un Père de l'Oratoire , nommé le Père Dupin , pour avoir soin de la Mère Prieure , en attendant qu'on y pourvût. Sur cela le Roi ayant connaissance de ce qui se passait , et M. le Cardinal de Richelieu , pensèrent à employer les Pères Jésuites à l'Exorcisme de ces filles. Sa Majesté écrivit pour cela au Père Provincial de Guienne , lui mar-

quant que sa volonté était qu'il députât quelques-uns des siens pour le soulagement de ces pauvres filles possédées. M. le Cardinal écrivit aussi , et sur cela le Père Provincial (Arnault Bohire,) prenant conseil en soi-même, arrêta sa pensée sur le Père Surin, qui était pour lors à Marennes, où il prêchait au peuple. Il voulut bien , suivant la coutume en choses de conséquence, prendre avis de ses Consulteurs ; mais aucun d'eux ne fut d'avis d'y envoyer ce Père, à cause qu'il n'était âgé que de 33 ans , et qu'ils ne jugeaient pas qu'il eût les qualités nécessaires pour cette fonction. Nonobstant cela , le Père Provincial tint bon en son sentiment ; il manda au Supérieur de Marennes, qu'à la réception de sa lettre, il envoyât le Père Surin à Poitiers, exorciser les Religieuses de Loudun.

C H A P I T R E I.

Comment le Père Surin entreprit d'exorciser la Mère Prieure , et de l'état de l'un et de l'autre.

QUAND la Providence divine choisit le Père Surin pour l'emploi de l'Exorcisme, il était en une disposition la plus éloignée de cette fonction que l'on saurait croire ; d'autant que depuis quelques années il était accablé de grandes peines de corps et d'esprit qui le rendaient presque incapable de toutes sortes de travaux. Il avait le corps si faible , qu'il ne pouvait s'appliquer à aucune chose sans sentir beaucoup de douleurs , et ne pouvait faire la moindre lecture à cause de maux de tête continuels ; d'ailleurs son esprit était plongé dans des peines et pressures si extrêmes , qu'il ne savait que devenir ; le tout par un ordre qui lui était inconnu et par des causes où il ne pouvait mettre du remède. Ces angoisses le tenaient particulièrement depuis deux ans que son ame était tellement obscurcie , affligée et serrée , et son corps si gêné et angoissé en toutes manières , qu'il ne pensait pas être capable de vivre long-temps en cet état. Ses travaux avaient commencé depuis quatre ans , mais les deux premières années ils étaient accompagnés de beaucoup de consolation et d'assistance de Dieu. Les deux dernières, ce renfort lui manquant , le mal lui semblait insupportable ; si bien que continuellement il s'adressait

à Notre-Seigneur, afin qu'il lui plût d'avoir pitié de lui, et lui donner le moyen de le servir en liberté.

Un jour, comme il était à genoux dans sa chambre, demandant à Notre-Seigneur qu'il lui plût donner ouverture à son soulagement, si c'était pour sa gloire, et le mettre en un lieu et en un état où il pût être délivré des extrêmes empêchemens qu'il sentait, son Supérieur entra en sa chambre, lui apportant une lettre du Père Provincial, qui commandait qu'il allât à Loudun pour exorciser les Ursulines possédées. Depuis il s'est vérifié que c'était l'entérinement de sa requête, et que cet emploi, par une voie surnaturelle, a été le remède à son mal.

A la première vue de cette occupation, il ne lui parut rien qu'une impossibilité du côté de la nature, à cause du grand travail qu'il fallait subir à l'Exorcisme et en la conversation des Démons; néanmoins, il ne sentit aucun abattement, mais, au contraire, une intérieure confiance fondée en l'obéissance aveugle. Considérant ce qu'il avait à faire, et se mesurant avec cette œuvre que Dieu lui mettait en mains, il sentit un fort attrait à pratiquer cette obéissance avec une entière perte de soi-même, et se proposa de se servir au plutôt de sa vigueur intérieure en cette simple vue. Peu après qu'il fut averti, il connut bien ce qu'il avait à faire, et se forma l'idée du dessein de Dieu, qui était que, par tranquillité et patience, il s'employât au soulagement des âmes qui lui seraient données, en leur inculquant les maximes de la vie intérieure, et que par icelles plutôt que par autre voie, il mettrait les Démons en une

extrême rage ; qu'il serait possible d'obtenir de Dieu leur délivrance après avoir gagné sa miséricorde par un entier assujettissement d'elles-mêmes à ses graces et à sa puissance. Il considéra pour lors l'efficace de cette vie intérieure et l'ascendant qu'elle a sur les Démons , et sentant au dedans que Dieu lui promettait quelque secrète vigueur au maniement de cette sorte d'armes , il partit de Marennes où il était depuis deux ans , et s'achemina vers Loudun. Plusieurs fois , pendant le chemin , sa faiblesse lui était représentée et l'impossibilité de l'affaire qu'il entreprenait ; mais il trouvait de grandes délices à se perdre dans l'obéissance , et disait : « Si je ne peux autre chose , je parlerai de Dieu et de son amour aux oreilles de la possédée , et si je puis faire entrer mes propos en son cœur , je gagnerai une ame à Dieu et lui persuaderai de s'adonner à cette vie heureuse qu'on a intérieurement avec lui ; sinon , je donnerai tant de peines au Diable , par mes propos , qu'il sera contraint de m'écouter , et qu'il aura envie de me quitter la place. »

En cet esprit et en cette confiance , ayant pour principale étude de se tenir recueilli , il continua sa route , et fut coucher à la Rochelle , où il alla à pied , espérant faire ainsi tout ce voyage ; mais il se trouva bien loin de son compte : cette journée l'abattit si fort , qu'il lui fallut prendre un cheval pour se rendre à Poitiers , où on lui donna pour compagnon le Père Bachelier plus âgé que lui , et tous deux se rendirent ainsi à Loudun.

Cependant le Père Provincial ayant pensé de nouveau à cette affaire , écrivit le lendemain au Supérieur de Marennes , que si le Père Surin

n'était point parti , il le retint , ayant changé de volonté ; mais que, s'il était parti , il le laissât aller à Loudun.

Il y avait alors à Marennes une fille de grande piété , qui avait de grandes communications avec Dieu , laquelle se confessait au Père Surin , et suivait sa direction. Il lui avait dit l'obéissance qu'il avait reçue. Elle eut une connaissance de Dieu , que le Père souffrirait d'étranges maux en cet emploi , de sorte qu'elle en fut effrayée , et qu'elle ne put dissimuler en son visage son appréhension. Elle dit au Père , qu'il aurait de grands maux , mais que Dieu l'assisterait. Elle avait vu en vision surnaturelle une main étendue sur lui à la façon d'un poêle comme pour le protéger.

C'était pendant l'Avent de l'année 1634. Le Père Surin étant arrivé à Loudun , y vit les personnes qui avaient été avant lui dans l'emploi de faire les Exorcismes. La première fois qu'il y assista , il connut clairement que ces filles étaient possédées du malin Esprit. Dieu lui donna une si grande tendresse pour elles , à cause de la grande misère de leur état , qu'il ne pouvait s'empêcher de jeter force larmes en les voyant , et de se sentir porté d'une extrême affection à les soulager. Il fut conduit par M. de Laubardemont , Intendant , chez la Mère Prieure des Ursulines , qu'il trouva dans une disposition fort tranquille et dans l'usage libre de son esprit. A sa première vue , il se trouva merveilleusement touché de rendre service à cette ame , et de faire ses efforts pour la porter à l'expérience des biens cachés dans le royaume intérieur de Dieu ; elle , au contraire , par l'impression intérieure du Diable , sentit une

grande appréhension du Père , et ouït une parole en elle , qui disait : Voilà celui qui me ruinera. Cette impression du Démon la fit se résoudre à ne point ouvrir son cœur au Père.

Après cette première visite , le Père considéra la manière que tenaient les Exorcistes ; et comme elle était extrêmement laborieuse , il vit ce qu'il avait prévu , et il lui sembla que par l'expérience qu'il avait faite de soi depuis l'âge de 25 ans , il ne pourrait continuer plus d'un jour en ces Exorcismes. Il s'empêchait tant qu'il pouvait d'examiner son état et d'en pénétrer les circonstances , mais seulement il avait soû de se perdre dans l'obéissance et de se soutenir par la confiance. Il fut déterminé plus que jamais à suivre l'idée qu'il avait eue à Marennes , et se figura que pour lui c'était une affaire d'oraison et de silence , non pas de tumulte et d'action. Il se garda de former aucun dessein , non pas même de l'expulsion des Démons , mais à se bien pénétrer qu'il était entièrement incapable et un pur néant devant Dieu. Il se résolut de ne faire aucune autre entreprise , que de voir les ouvertures qu'il plairait à Dieu de lui donner , et de suivre sa conduite avec la même paix que s'il eût été simple spectateur de ce qui se devait faire. On lui assigna la Mère Prieure : il la prit comme de la main de Dieu , et commença à regarder cette ame , d'un œil , ce lui semblait , de charité , considérant en elle l'amour que Dieu lui portait , et la capacité qu'elle avait de l'aimer. Il crut qu'il devait ramasser toutes ses forces au service et à la culture de cette ame , et forma sur elle tous les plus grands desseins qu'il put avec espérance de la rendre sainte. Il fut à

Saumur saluer la Sainte Vierge, et se mettre sous sa protection; puis étant de retour, il entra, le jour de saint Thomas, Apôtre, en l'exercice de sa charge.

Cependant il y avait une grande affaire qui tenait les esprits occupés et attentifs à Loudun. C'est que le Démon de la Sœur Claire, lequel était terrible et se nommait Zabulon, avait promis, à l'Exorcisme de cette Sœur, qu'il sortirait le jour de Noël, et qu'il écrirait sur le front de cette Religieuse le saint Nom de Jésus. Le Père Exorciste reçut avec joie cette promesse, parce que c'est un bien de grand attrait; et cela fut semé partout, et dans Poitiers on disoit que l'un des principaux Démons de Loudun devait sortir à Noël.

Pendant que le Père Lactance exorcisait avec tant d'éclat, sous l'autorité de M. de Poitiers, on avait interrogé les Démons de toutes les possédées, selon le Rituel, *de die et hora exitus sui*. Chacun avait promis des merveilles et des choses qui flattaient la curiosité de tout le monde: l'un devait emporter la chaire du Ministre sur le haut de la tour qui restait au château; l'autre devait enlever la calotte de M. de Laubardemont; enfin tous avaient promis de grandes choses. Les Démons de la Mère Prieure avaient aussi fait leurs promesses: cependant de tout cela Notre-Seigneur ne permit d'autre effet que la sortie des Démons de la Mère Prieure, mais pas sitôt.

Tout le monde était dans l'attente de voir des choses inusitées; on ne pensait qu'à s'en satisfaire. Zabulon ayant promis d'écrire le saint Nom de Jésus, chacun le mandait partout; néanmoins, comme Notre-Seigneur ne

manque jamais aux siens, il avait permis que les Démons de la Mère Prieure, qui étaient les plus importans de la bande, interrogés sur cette promesse de Zabulon, dirent que c'était un fourbe, et qu'il n'en arriverait qu'un mauvais effet.

Le Père Elisée, aussi Exorciste de la Sœur Claire, vint interroger ce Démon, qui lui soutint toujours que c'était une menterie de Zabulon, et que, contre son gré, il était obligé de l'en avertir. Néanmoins le Père lui dit : C'est toi qui est un menteur ; et se frant à la solennelle promesse de son Diable, il dit à Béhémôth, que cela arriverait, quoi qu'il en dît. A cela Béhémôth lui dit fièrement : Il n'en arrivera que confusion pour toi et pour ton ordre. Mais toute la confusion est au Diable qui est déjà assez confus et décrié, étant tombé dans la damnation, qui est la fondrière de tout mal. Cela néanmoins fit grand bruit à la Cour, qu'un Diable devait sortir. Et sur cela M. le Cardinal de Richelieu, qui avait prié M. l'Evêque de Nismes de passer à Loudun et de voir de la part du Roi tout ce qui s'y passerait, fit que ce Seigneur tâcha d'arriver assez à temps pour voir sortir ce Diable. Il arriva la veille de Noël. Il fut arrêté que l'après-dîner il se ferait une procession où tous les Exorcistes se trouveraient, ainsi que la fille possédée, qui fut menée dans l'église du château, où elle fut placée en lieu élevé, chacun faisant effort d'avoir bonne place pour voir le signe de cette sortie. Toute l'après-dinée se passa en prières, en chants et Exorcismes, jusqu'à cinq heures du soir : mais vainement attendit-on ; rien ne vint, et tous se mirent à dire que les Diabes étaient des menteurs ; et s'en allèrent assez mécontents.

M. de Nismes, ayant vu l'état de l'affaire, écrivit à son Eminence, et lui rendit compte de tout ; et le Roi voulut que le secours fut donné à ces bonnes Religieuses, et qu'on fît venir plusieurs Pères Jésuites ; de sorte qu'on ajouta au Père Surin six ou sept autres Pères, qui furent donnés à quelques autres Religieuses, quelques-uns aussi à des séculières, principalement à Isabeau Blanchard. Le Roi donna appointement pour l'entretien des Pères Jésuites, qui firent une communauté dans Loudun. M. le Cardinal donna deux mille livres par an aux Religieuses qui avaient tout dépensé aux frais qu'il avait fallu faire pour une si grande maladie. M. de Laubardemont employa aussi beaucoup de son bien, et ainsi Notre-Seigneur pourvut aux besoins spirituels et temporels des Religieuses.

Or, il est à propos de mettre ici l'état où le Père Surin trouva la Mère Prieure, afin que par la connaissance de la misère où elle était, on juge de la grandeur de la miséricorde divine.

La disposition naturelle de cette fille était très-excellente du côté de l'esprit, lequel était fort bon ; elle avait l'humeur douce, flexible, le jugement solide, mais la santé grandement faible, la vivacité d'un naturel enclin à toutes ses passions assez grande ; si bien que, quoiqu'elle y apportât de la modération par vertu, néanmoins absolument elle avait fait un tel usage de la grace qu'elle était morte en elle-même ; elle avait suivi un train commun de dévotion, qui, se gardant des plus grands maux et ne faisant pas d'efforts pour les grands biens, ne s'appliquait pas à contenter Dieu de toute sa puissance. C'est là la cause pourquoi le Diable qui

la possédait avait pris un tel empire sur elle , qu'il la tenait entièrement esclave et incapable d'aucune fonction de piété. Il y avait deux ans qu'elle était dans un tel endurcissement de cœur , qu'elle ne pouvait quasi s'élever à Dieu et pratiquer aucun Exercice d'oraison. Elle communiait et se confessait sans aucun sentiment , et ne pouvait tant soi peu s'arrêter au chœur , que le Diable ne prît droit de la troubler et inquiéter ; de telle sorte qu'elle était contrainte d'en sortir ; outre cela elle était continuellement persécutée par de violentes tentations contre lesquelles elle n'avait quasi plus de force , n'étant soutenue que par une extraordinaire protection de Dieu ; enfin les choses étaient à un tel point , que moralement elle ne pouvait plus tenir , ni s'empêcher de tomber entre les mains de ses ennemis. Le plus grand travail de son ame étaient les furieux assauts que lui livrait continuellement l'Esprit d'impureté qui se nommait Isacaron , grand compagnon d'Asmodée , lequel voyant la désolation de cette ame faisait de cruelles entreprises pour la perdre d'honneur et de conscience ; toute la nuit il la tentait violemment , faisant sur son corps des abominations que l'on ne saurait raconter , et portant la nuit dans sa chambre des Magiciens et des Magiciennes qui pratiquaient leurs impudicités à la vue de cette vierge consacrée à Dieu , laquelle cependant était tellement liée , qu'elle ne pouvait ni se mouvoir ni fermer les yeux. On ne saurait rapporter toutes les inventions dont l'ennemi se servit pour la perdre : entre les autres , celle-ci est abominable ; voyant qu'il ne la pouvait fléchir de consentir à ses tentations , il entreprit de

faire ensorte qu'elle parût grosse , afin de la diffamer et déshonorer , et la faire désespérer. Il fit , par une rétention de sang et par une enflure et autres marques , jusqu'à former du lait dans ses mamelles. Cette grossesse si honteuse à une Religieuse paraissait déjà , quand le Père Surin arriva à Loudun , et continua encore quelques mois , pendant lesquels le Diable la provoquait à se désespérer , et la menaçait de lui apporter un enfant mort dans son lit , et de faire croire par ce moyen qu'elle s'était délivrée , et qu'elle avait étouffé son fruit ; ce qu'il eût exécuté , si Dieu ne l'eût empêché par l'assistance de la très-sainte Vierge qui contraignit le Démon , ainsi qu'il l'avoua depuis , de vomir tout ce sang qui s'était ramassé dans son corps , si bien qu'il sortit tout par la bouche dans l'espace de deux heures , le jour de la Circoncision , ce dont furent témoins plusieurs personnes de qualité , entre autres M. l'Évêque de Nismes , et par cette merveille l'innocence de cette fille fut déclarée , et son courage soutenu , et une grande consolation donnée au Père Surin , qui , au commencement de ses Exorcismes , vit cet effet de la bonté divine sur son emploi.

Plusieurs autres choses fort étranges se passaient en l'ame de cette pauvre fille , par lesquelles le Diable exerçait sa tyrannie , et l'allait peu à peu disposant à son entière ruine , si Dieu ne l'eut empêchée. Or , le remède que sa miséricorde apporta à cette extrémité , fut le secours de la grace impétrée par le glorieux saint JOSEPH et administrée par les mains du Père Surin , ainsi qu'on le va dire au Chapitre suivant.

CHAPITRE II.

De la manière de procéder que tint le Père Surin en la conduite de la Mère Prieure , et comment il la mit sous la protection de saint JOSEPH.

Nous avons dit l'état tant du Père Exorciste que de la Mère possédée , qui était véritablement d'extrémité , tant en lui qu'en elle , et en nécessité d'une extraordinaire assistance du Ciel. Il faut voir maintenant comment l'entreprise commença , et les grandes difficultés qui s'y trouvèrent , qui furent telles que le Père jugea aisément que le succès de ses desseins était comme impossible ; car comme il voulait avoir accès dans l'esprit de la Mère , pour reconnaître ce qui s'y passait et pour y faire couler les sentimens qu'il s'était proposés de lui communiquer , il y trouva de terribles obstacles.

Premièrement , l'Esprit malin avait prévenu le cœur de la possédée d'une aversion contre le Père mêlée de défiance , et l'avait portée au dessein de se comporter avec dissimulation ; ce qu'elle exécutait tellement , que ce n'était que paroles artificieuses , ne venant rien de l'intérieur qui pût contenter ce Père , qui désirait prendre parfaite connaissance de l'état de l'ame pour combattre Satan dans la racine et introduire l'esprit de JÉSUS-CHRIST. Le Diable liait tellement le cœur de cette fille , qu'elle ne se communiquait point franchement , et ne

cherchait qu'à s'échapper. Lorsque le Père faisait quelque discours de piété pour gagner et amollir son cœur qu'il voyait sensible, alors le Démon l'occupait pleinement, et se manifestait dans le visage, parlant par la bouche de la possédée, et disant ouvertement qu'il ne souffrirait pas que rien fût reçu dans l'ame qui lui pût être utile. Après plusieurs essais, le Père connut que la porte lui était entièrement fermée; et perdit toute espérance de réussir dans son dessein, en agissant directement avec la possédée; mais il se persuada qu'il fallait d'abord agir extraordinairement vers Dieu, et directement contre le Diable, qui, comme un fort armé gardait sa place et la possédait en paix. Il connut que c'était une grande affaire que de déposséder un Diable, quand il est enraciné dans la nature; et Dieu permit que cette force et puissance du Diable sur l'ame qui est encore dans ses imperfections, fut déclarée, afin que le Père connut combien grande serait sa miséricorde que de l'arracher de là. Il se persuada donc qu'il ne pourrait venir à bout de le chasser par les seuls Exorcismes, mais que Dieu voulait ici donner un ¹⁹¹⁶ extraordinaire secours où l'on verrait Satan défait par la doctrine de l'Évangile et par l'esprit de JÉSUS-CHRIST, et qu'ainsi il faudrait tôt ou tard que cette Religieuse se mît en devoir de se vaincre soi-même et changeât tout-à-fait sa vie, quoique bonne communément, en une plus exacte et plus fervente, afin d'obtenir de Dieu sa délivrance.

Or, avant de voir l'ame en état de travailler à cet ouvrage de la victoire de soi-même, il sembla nécessaire d'attaquer spécialement et

directement le Démon qui fier de ses forces bravait tout, et faire une brèche par où l'on pût entrer dans ce cœur qui était si fortement retranché. Voilà pourquoi le Père s'appliqua entièrement à investir la place et à la mignoter de loin, avec attente de s'approcher quand Dieu en donnerait le moyen. Et d'autant que les armes qu'il avait en sa main pour combattre étaient dans l'intérieur, il crut qu'il devait les employer en deux manières : l'une, en agissant vers Dieu, l'autre, contre le Diable ; disposant toutes les deux à avoir accès dans l'ame, et à lui persuader ce qui serait convenable pour sa guérison. En premier lieu, il se résolut à être sans cesse en oraison ; pour demander à Notre-Seigneur qu'il lui plût de lui donner cette ame, et en elle accomplir l'œuvre pour lequel il avait voulu mourir en croix. Cette oraison ne relâchait jamais, hors le temps de l'Exorcisme, lequel était fort court. Il se sentait poussé d'être continuellement à genoux devant Dieu, et se sentait tellement attaché à cette entreprise, qu'il n'en parlait quasi jamais ; il demandait à Dieu avec larmes qu'il lui donnât cette fille pour en faire une parfaite Religieuse, et il se sentait porté pour cela d'une telle ardeur, qu'un jour il ne put s'empêcher de s'offrir à la divine Mère, pour être chargé du mal de cette pauvre fille et participer à toutes ses tentations et misères, jusqu'à demander à être possédé de l'Esprit malin, pourvu qu'il agréât de lui donner la liberté de rentrer en elle-même et s'adonner à son ame. Dès lors il s'engendra un amour paternel dans le cœur de ce Père vers cette ame affligée, qui lui faisait désirer de pâtir (chose étrange !) pour elle ; et il se pro-

posa que son grand bonheur serait d'imiter JÉSUS-CHRIST, qui, pour tirer les âmes de la captivité de Satan, avait souffert la mort après s'être chargé de leurs infirmités. C'était toute son oraison que de demeurer aux pieds de JÉSUS-CHRIST, attendant sa miséricorde et conservant un grand désir de souffrir des extrémités pour réduire cette âme au service de laquelle il s'était engagé par l'obéissance. Cependant le Diable bravait tout et se disposait à résister, fortifiant toujours sa place et combattant le cœur de cette fille par des assauts où le Père ne pouvait résister que par ses oraisons; car de toutes parts les avenues étaient bouchées.

En second lieu, il attaqua le Diable directement, le débilitant par ses Exorcismes et par des commandemens qui l'affligeaient et l'humiliaient beaucoup; le principal desquels était de le contraindre à rendre hommage à JÉSUS-CHRIST au très-saint Sacrement; ce qu'il faisait avec grande édification des assistans et quelque soulagement de la possédée; mais sa principale batterie était une continuelle direction de cœur contre le Diable, par laquelle incessamment il le battait, soit en mangeant, soit en buvant, soit en allant par les rues; ayant le cœur séparé de toutes les affaires de ce monde, il était continuellement appliqué à diriger son cœur vers Dieu aux fins qu'il pouvait, et il liait ce malheureux Démon, le contraignant de laisser à la fille possédée la liberté d'écouter et concevoir les choses qu'il voudrait lui faire entendre. Cette manière de combattre ainsi âpre et continuelle étonna merveilleusement le Diable; car le Père n'en avait choisi qu'un, qui était le malheureux Isacaron, lequel était en

faction pour lors et battait sans cesse l'ame comme il était battu du Père.

Cet Esprit déclara et dit, que cette nouvelle façon de combattre lui était plus insupportable que tous les Exorcismes, et qu'à la fin il serait contraint de céder; sur quoi il se résolut, puisqu'on l'attaquait de cette façon extraordinaire et intérieure, de chercher aussi des voies extraordinaires pour se défendre, lesquels il employa ainsi qu'il sera dit.

Le Père usait encore d'une autre manière assez nouvelle et conforme au mouvement qu'il avait eu à Marennes; c'est que n'ayant pas la force de se peiner comme les autres Exorcistes à lutter de soi avec le Diable, il se mettait à l'oreille de la possédée en présence du Saint-Sacrement, et là il faisait des discours en latin de la vie intérieure, des biens qui se trouvent en l'union divine, et semblables propos à voix basse; de quoi le Diable était si extrêmement tourmenté, que l'Exorcisme lui était peu de chose au prix. Voilà pourquoi dans peu de temps il pratiqua des inventions pour empêcher que le Père ne pût agir contre lui en cette manière. Tout ce temps se passa en souffrance et en silence, attendant l'opération de Dieu.

Comme le Père voyait de plus en plus les difficultés de son affaire, il s'avisa de la commettre entièrement à la charité et à la protection du glorieux saint JOSEPH, lequel il affectionnait depuis plusieurs années d'une façon particulière, ayant grande confiance en lui et se figurant qu'avec son aide il pourrait venir à bout de tout. Il se mit donc soi et la possédée, (laquelle s'y accorda facilement,) et toute son affaire, entre les mains de ce grand Saint, spécial protecteur

du Père, et de la vie intérieure en laquelle était appuyé tout son dessein.

Le Diable conçut un violent désespoir de cette protection, et néanmoins il ne changea pas sa conduite violente et tyrannique, mais il la poursuivait toujours avec assurance, jusqu'à un accident imprévu qui lui abattit un peu le courage. Ce fut qu'ayant tenu l'esprit de la Mère assiégé par une violente tentation l'espace de quelques jours, et à raison du peu de confiance qu'elle avait au Père la tenant en une étrange angoisse, il arriva que le Père priant devant le très-saint Sacrement eut une impression dans l'ame sur l'état de la Mère, avec une connaissance distincte de ce qui la pressait le plus : si bien qu'il s'en alla la trouver, et comme elle se tenait en grande réserve, il sentit un mouvement de lui dire que c'était telle chose, dont elle demeura extrêmement étonnée et attendrie vers lui. Cela lui changea dès lors le cœur, et la fit se déterminer de se livrer du tout à la conduite du Père avec une entière confiance qui lui dura depuis. Cette résolution fut la source de son bien, car dès lors le Diable commença à perdre ses forces, et l'ame à recevoir aide par le ministère du Père.

Isacarou fit un dernier effort contre elle, et fut tellement surpris de ce changement et en conçut une telle fureur, qu'il ne put s'empêcher de le déclarer ; de sorte qu'il survenait et interrompait les discours que le Père tenait avec la Mère. Il se montrait sur son visage avec une fureur extraordinaire et une confusion qui paraissait mêlée de rage. Le Père, voyant qu'il avait pris un grand ascendant sur lui, lui parla avec une vigueur qu'il sentit être extraordinaire, l'as-

surant, puisque Dieu lui avait donné ouverture du bien de cette ame, qu'il s'en servirait avec avantage, et la mettrait en un état qui serait une grande honte à celui qui avait travaillé si longtemps à la perdre. A quoi le Démon repartit avec grande véhémence et fierté, que s'il entreprenait de mener cette ame selon le dessein qu'il en avait formé, il trouverait bien à qui parler, et qu'il recevrait de la part des Démons un traitement si rude et si étrange, qu'il aurait sujet de se repentir de s'être embarqué en cette affaire, et qu'il le contraindrait de demander à ses Supérieurs d'être ôté de cet emploi. Je te rendrai, disait-il, tout-à-fait misérable; j'ai commencé à te faire sentir mon pouvoir, mais tu verras bien d'autres choses, si tu entreprends ce projet inouï, de perfectionner une ame qui est en état de possession; je t'empêcherai bien d'en venir à bout, car ce serait un trop grand affront pour moi, et j'entreprendrai aussi contre toi des nouveautés qui t'étonneront et qui feront résoudre ceux de qui tu dépends de te faire quitter la place. J'ai de grandes forces, plus que tu ne penses; j'ai le crédit de la magie, et Dieu laisse faire les hommes; tout l'Enfer se bandera contre toi pour mes desseins, tu en sauras bientôt des nouvelles. A cela le Père repartit avec grande confiance, qu'à la vérité il avait formé le dessein de rendre cette Religieuse Sainte, et qu'il ne cesserait tant qu'il aurait de forces jusqu'à ce qu'il eût vu le feu du divin amour allumé en sa poitrine. J'ai résolu, lui dit-il, de te rendre le plus misérable Démon qui ait jamais entrepris de posséder un corps; je te veux préparer en cette ame un nouvel enfer, et je prétends avec

l'assistance que Dieu me promet, de faire à ton Maître la confusion la plus signalée qu'il ait jamais reçue. Tu as pour toi l'Enfer et la Magie, j'ai le Ciel, qui me donnera secours. Dieu m'a donné cette ame, je veux la lui rendre telle qu'il la désire; quant aux travaux dont tu me menaces, je ne les crains point, et c'est mon souhait de souffrir toutes les extrémités, en poursuivant le rachat de cette ame; et tant qu'il me restera un moment de vie, je ne cesserai de fulminer contre toi et de travailler pour cette fille, suivant les desseins que j'ai pour elle. Ce que tu m'as fait de mal pour cette heure, m'a affriandé pour davantage, et je m'offre à Dieu pour sentir tous les effets de ta rage, pourvu que cette ame que tu tiens captive en profite et devienne libre pour vaquer à l'exercice du Divin amour. Ils se tinrent ainsi force propos, l'Esprit malin parlant par la bouche de la possédée; c'était le soir, en un parloir qui répond à l'Eglise, en la seule présence de Dieu et des Anges. Ils se firent un défi général et une déclaration de combat à outrance, lequel eut lieu de la manière dont on le dira. Car le Père, qui avait déjà commencé à être obsédé du Diable, supporta d'étranges efforts: mais pour ce coup l'ennemi demeura fort étonné, et le Père retira une grande consolation et espérance que Dieu et saint Joseph l'aideraient.

Il survint encore une chose en ce temps-là, qui étonna fort le Diable, et lui fit voir que Dieu donnerait au Père un grand pouvoir sur lui, lorsqu'il contraignit ce malheureux Esprit de rapporter trois Hosties consacrées qui lui avaient été livrées par des Magiciens. L'affaire

se passa de cette sorte. Isacaron, qui possédait la Mère et qui était en faction depuis longtemps, était devenu extrêmement fort à résister aux Exorcismes, et tellement insolent, que le Père conjectura qu'il y avait un charme terrible fait par le Magicien, et dont ce Démon prenait avantage. Il le voulut savoir, contre sa coutume, car il ne s'informait pas de telles choses, se fiant en la puissance de l'Eglise. Mais il se sentit poussé de presser cette interrogation, et enfin il reconnut, par la réponse d'Isacaron même, que cela était ainsi, car il dit que depuis environ huit jours, trois Magiciens, dont l'un était à Paris et les deux autres à Loudun, avaient communiqué et gardé les Hosties pour mettre entre les mains du Diable; Dieu, par sa grande bonté, déférant ainsi à la liberté de ses créatures: si bien qu'elles étaient en leur possession, mais qu'il les donnait en dépôt tantôt à l'un tantôt à l'autre, et que maintenant elles étaient entre les mains de celui qui était à Paris, que bientôt on les ferait brûler. Sur cela le Père conçut un grand désir d'avoir ces Hosties, et d'empêcher qu'elles ne fussent déshonorées par la suggestion de Satan, car d'y toucher lui-même, il n'eût osé. Le Père résolut de commander à Isacaron d'aller à Paris, et de prendre soin que ces Hosties fussent conservées, lui disant qu'il l'en constituait le gardien; et soudain le Démon partit du corps. Le lendemain le Père ayant vu qu'il n'était pas présent à son ordinaire, car c'était lui qui comparaisait réglément dans les Exorcismes, et craignant qu'il ne mésavint à ces Hosties sacrées, crut qu'il pouvait ordonner à l'un des autres Démons de les rapporter à

l'Eglise à laquelle elles étaient dues, les mettant entre les mains de ses Ministres. Il enjoignit donc à Balaam, qui était un des autres Démons possédans, d'aller à Paris, et sans rien faire connaître à Isacaron de ce qu'il prétendait sur ces Hosties, lui signifier de se rendre à sa demeure ordinaire dans le corps de la possédée; puis, quand il serait retiré, de prendre ces Hosties quelque part qu'elles fussent, de les porter à l'Exorcisme de l'après-dînée, et de les déposer en lieu décent, pour les lui remettre ensuite. Balaam fit un entier refus, disant que cette commission était trop horrible pour lui; et comme le Père ne put jamais lui faire promettre ce qu'il exigeait, ayant toujours un extrême désir d'avoir ce précieux dépôt, quand il fut de retour dans sa chambre il lui prit un extrême soif de retirer Notre-Seigneur d'entre les mains de ses ennemis. Il lui sembla que ce serait racheter son Rédempteur, et lui rendre en quelque façon ce qu'il avait reçu de lui; pour cela il lui offrit sa vie, le suppliant de la prendre pour ces saintes Hosties retenues en captivité sous le pouvoir des méchans. Il se mit en oraison, et pria son bon Ange de contraindre Balaam d'exécuter les commandemens qui lui avaient été faits, puis il se releva, et ne se souvint plus de sa prière.

L'après-dînée, ayant commencé l'Exorcisme, il trouva tous les Démons absens, le seul Béhémoth gardait la place. Il lui donna charge que si les autres arrivaient, il donna le signe de leur venue. Peu de temps après arriva Isacaron témoignant une grande furie, et bientôt après survint Balaam, lequel ayant paru sur le visage, le Père lui demanda s'il avait exé-

cuté les commandemens. Il répondit oui, qu'il avait apporté les Hosties, et que jamais fardeau ne lui avait été si pesant ; qu'il les avait trouvées sous une paille du lit où ce Magicien les avait mises ; puis interrogé comment il avait fait cela , il répondit qu'il avait été contraint par un Ange , Le tien , dit-il , qui m'a fait ponctuellement accomplir ce que tu m'as ordonné ; alors le Père se souvint de la prière qu'il avait fait à son bon Ange , et dont il n'avait parlé à personne , l'ayant oublié ; car l'interrogeant sur l'Ange , il pensait que ç'avait été l'Ange gardien de la possédée. Quand il fallut savoir le lieu où étaient les Hosties , il y eut beaucoup d'affaire ; tant y a que l'un de ces malheureux Démons , après avoir soutenu long-temps le choc des malédictions et bravé Dieu sur l'outrage qu'il avait reçu des hommes en cet attentat , disant souvent : Nous avons eu Dieu en notre puissance , ceux qu'il a rachetés nous l'ont vendu , et autres telles paroles effroyables , il fut contraint de dire que ces Hosties étaient en un endroit sur l'autel , et ayant reçu commandement de les prendre lui-même par les mains de la possédée , il commença d'étendre le corps de cette fille qui est d'une petite stature , lui posant une main jusque dans une niche qui était sur le tabernacle où le Saint-Sacrement était exposé dans un soleil d'argent , puis , la baissant , il prit sous le pied de ce soleil un papier , et avec un tremblement et un merveilleux respect le mit entre les mains du Père , qui le reçut et trouva dans ce papier trois Hosties , lesquelles il commanda au Démon d'adorer , ce qu'il fit d'une manière qui toucha toute l'assemblée. Dans cette action,

il étendit le corps de la possédée , portant sa main à ce soleil , en telle manière , qu'étant revenue à soi , elle ne put jamais approcher du lieu où elle avait atteint auparavant , et il fut reconnu que le Diable lui avait étendu le corps d'une demi-aune.

Ce succès causa une grandissime consolation au Père , et l'anima beaucoup à la poursuite de son dessein ; les Démons , au contraire , parurent extrêmement humiliés et abattus , et nommément celui qui était alors sur les rangs , donnant le plus d'exercice.

CHAPITRE III.

Comment le Père Surin ayant entrepris de déraciner les Démons, seulement en perfectionnant la Mère Prieure, fut lui-même attaqué et obsédé du Diable; et comment, par la force du Saint Sacrement, il donna commencement à son affaire.

JUSQU'AU temps de ce défi que nous avons raconté au Chapitre précédent, le Père Surin n'avait quasi fait que regarder la place et la contenance des ennemis, sans pouvoir y faire aucune entrée : mais quand une fois la Mère Prieure eut pris confiance en lui, et se fut résolue de suivre entièrement la direction de ses Exorcistes, l'affaire changea de face, et commença tout de bon d'avoir avancement par cette disposition de l'esprit de la Mère.

Le Père bâtit son dessein et se proposa une manière de procéder en la culture de cette ame, toute conforme à celle de Dieu, usant de la plus grande douceur qu'il lui était possible, attirant cette ame aux choses de son salut et perfection, et lui laissant en tout sa liberté. Il s'étudia de découvrir les mouvemens de la grace qui se formaient de la semence qu'il avait jetée par son discours, et puis il avait soin de les suivre. Son premier projet fut d'établir dans cette ame une solide volonté de la perfection intérieure, sans lui proposer rien de particulier, en traitant en général du bien qu'il y a

d'être à Dieu ; à quoi la Mère prenait audience autant que les Démons le lui permettaient, et peu à peu le désir d'être entièrement à Dieu se formait en elle. Le Père, non-seulement en ce commencement mais encore dans toute sa conduite, garda cette pratique de ne lui rien ordonner ; et quoiqu'elle fût fort obéissante et qu'il vît ce qui lui était nécessaire, il ne lui disait néanmoins jamais directement : Faites cela ; et ne lui déclarait pas qu'il voulût aucune chose d'elle ; mais quand il était question de la mettre en quelque nouvelle pratique, il la disposait de longue main, l'invitait doucement, et la conduisait, sans qu'elle s'en aperçut, au point qu'il le désirait ; si bien qu'elle était la première à faire les propositions, et par ce moyen il vint à bout, en peu de temps, de tout ce qu'il voulait, persuadé que c'était l'amour divin qui seul opérait en cette entreprise, et que l'Esprit de Dieu ne gêne point les ames, mais que, par suaves attractions et douceurs, il met nos cœurs dans ses filets.

Au bout d'un long temps, un des Démons lui confessa que cette manière de procéder l'avait supplanté, et que s'il fût venu directement, y proposant les choses même, il eût formé des obstacles terribles et eût prolongé l'affaire de beaucoup, là où ils disaient qu'ils n'avaient jamais vu une ame aller si vite à Dieu. En effet, elle parcourut en peu de temps les trois voies de la vie intérieure et spirituelle, de purgation, d'illumination, et d'union, et le tout avec tant de liberté, que nonobstant les grands travaux qu'il lui fallut subir, elle ne perdit jamais la vue de l'amour divin, qui était le grand ouvrier en cette besogne. Le Père ayant donc conçu

quelque espérance de la miséricorde , après quatre mois d'attente , résolut de mettre son principal appui en Notre-Seigneur Jésus-CHRIST opérant par sa grâce au très-saint Sacrement , et conclut que s'il pouvait introduire par la sainte Communion Notre-Seigneur en cette ame , et faire qu'elle le reçût avec fruit , peu à peu ce Sacrement viendrait à bout de tout , et séparerait les Démons ; et d'autant que depuis deux ans la Mère communiait comme une bête , sans aucun sentiment de piété , il prit pour but de faire en sorte que le Fils de Dieu eût une digne réception dans cette maison où le Diable avait fait tant d'ordures et de ravages , jugeant que ce serait assez d'obtenir quelque disposition convenable à la grandeur de Dieu et à la dignité de cet Hôte , lequel tous les jours entrait dans un logis où ses ennemis le bravaient avec insolence. Il prit donc à tâche d'employer toutes les matinées , au lieu de l'Exorcisme , à faire préparer la Mère à la sainte Communion , l'instruisant , l'émouvant ; et formant en ses oreilles , tant avant qu'après avoir reçu Notre-Seigneur , divers colloques et pieux entretiens , lesquels peu à peu amollissaient son cœur et l'attendrissaient vers Dieu. Cela réussit si bien , qu'en peu de temps la Mère eut son ame toute changée , et la force de cette sainte Viande paraissait aux yeux du Père aussi distinctement et clairement , que l'était celle du pain matériel à soutenir le corps. Ce changement se faisait petit à petit , et le Père voyait croître la vigueur et la dévotion en cette ame , la liberté s'augmenter et la tyrannie du Diable se diminuer , lequel enrageait , voyant une claire destruction de son

royaume ; si bien que le chef des Démonns possédans (c'était Léviathan) qui jusqu'alors ne s'était guères déclaré et qui faisait agir ses suppôts, voyant qu'il y allait du sien, résolut de faire une cruelle guerre au Père, et de le mettre en tel état que par sa volonté et celle des Supérieurs il fût contraint de sortir de Loudun. Pour cela il brassa contre lui diverses inventions dont quelques-unes ne se peuvent bonnement dire, d'autres se déclareront.

Une des principales fut de faire que le Père fût ou possédé ou obsédé par ses suppôts, et en cet état travaillé autant qu'il plairait à Dieu de le permettre ; et se souvenant que le Père avait demandé de porter le mal de cette fille pour sa délivrance, sachant que Notre-Seigneur accorde souvent telles choses, il prit la hardiesse de former un dessein qui ne s'est jamais vu, qui fut de travailler et violenter publiquement un Exorciste exerçant sa fonction. Dieu, pour le bien du Père le lui permit, et continua de suivre l'ordre qu'il tient en toutes ses œuvres, qui est de permettre que ceux qui doivent faire quelque chose pour lui, soient humiliés, criblés et anéantis comme son Fils qui succomba quant à l'extérieur sous les efforts du Prince des ténèbres, avant qu'il le chassât du monde. L'obsession que le Père souffrit fut la plus extraordinaire qui eut peut-être jamais été vue ; et hors la possession entière il ne se pouvait guères davantage. Il y avait déjà quelque temps qu'il était obsédé en secret par Isacaron, et il est à propos de parler de cette obsession particulière avant de venir à l'autre, car par les différentes choses qu'il a souffertes, on verra de quelle impor-

tance est la conquête d'une ame, et comment Dieu laisse affliger les personnes à qui il veut faire du bien.

Voici donc premièrement ce qui arriva au Père, depuis le mois de janvier jusqu'au Vendredi-Saint, que l'obsession parut en des effets étranges extérieurs. Ce fut la nuit du 19 de janvier, qu'après s'être mis au lit, il se sentit investi d'une chose qu'il ne pouvait douter être un Esprit, lequel par des effets qu'il n'avait jamais éprouvés l'émouvait étrangement. La manière était comme d'un attouchement et d'un feu qui de dehors pénétrait les moëllles et entrailles. Cela le surprit et l'affligea bien fort, d'autant qu'il y avait plusieurs années que telles choses semblaient abolies en lui, le Démon voulait comme par force contraindre l'ame à se déclarer pour le mal. C'était d'un côté une horrible violence; mais, de l'autre, un grand motif à l'ame pour se défendre, voyant le Diable armé contre elle, et qui voulait l'induire au consentement d'une chose contraire à sa volonté et à son devoir. Comme le Démon agissait en désespéré, marquant plus sa rage et son désespoir que sa ruse contre l'ame, il se déguisa en forme de serpent qui s'entortillait autour du corps du Père qui mit tout son recours à Dieu, et sentit aussitôt un secours fort extraordinaire de son pouvoir; car après que l'ame eut fait quelque diligence à l'extérieur pour rembarrier le Diable par l'humiliation de sa complice, il se recoucha en toute confiance; l'ennemi revint et se rendit sensible sous la même forme de serpent, s'entortillant dans les membres et faisant des morsures afin d'ôter le repos et d'inquié-

ter la pureté. Le Père alors trouva un merveilleux remède dans son recours à la sainte Vierge, en se figurant son image tenant le saint Enfant Jésus comme il l'avait vu en des tableaux. Soudain que cette représentation fût établie en subsistance dans son imagination, il sentit un abattement des forces de ce serpent infernal qui perdit toute sa vigueur. Nonobstant qu'il multipliât ses morsures, passant et repassant sur les endroits du corps où il voulait faire ses impressions, nulle de ses atteintes ne donna jusqu'au sentiment, et dans peu tout étant paisible, le Père se rendormit.

Quoique cette sorte de tentation soit très-fâcheuse et importune, le Père Surin ne la croyait pas néanmoins si périlleuse que les autres tentations qui se coulent d'une façon conforme à la nature par des imaginations où il est facile d'être déçu.

Le lendemain, à son reveil, le Démon recommença sa batterie; le Père eut recours au même remède qui lui succéda aussi heureusement, et après son oraison, il se rendit à son ordinaire à l'Exorcisme. Il n'eut pas plutôt aperçu l'ennemi sur le visage de la possédée, qu'il l'attaqua par ces paroles: *Quis te impedit?* Ces mots n'avaient de rapport qu'à l'action secrète qui s'était passée la nuit, et dont il n'avait parlé à personne; et les réitérant avec courage, le Démon répondit avec confusion et rage: C'est MARIE. Le Père connut bien que ce malheureux avait été arrêté par l'opération de la sainte Vierge, et alors il lui demanda s'il s'était aperçu de la chose qu'il avait en son esprit, et comment. Il répondit oui; car, dit-il, voyant que je ne pouvais opérer en la partie

sensible, j'ai voulu monter en l'imagination, et j'y ai trouvé ce qui m'arrêtait. Depuis, le Père se servit du même remède qui lui donnait un tel repos, que, comme le dit lui-même, « Nonobstant les prodigieux efforts et abominables inventions dont le Diable tâchait de me molester, soudain que cette image était formée, je devenais insensible, et le Démon sans vigueur. » Il est vrai qu'en une autre occasion il fut obligé d'user d'autres remèdes; ce fut après avoir joui de l'avantage de celui-ci pendant six mois, durant lesquels il se moquait de son ennemi; et non-seulement il en éprouva la puissance contre Isacaron, mais encore contre d'autres que celui-ci envoyait à sa place pour essayer s'ils réussiraient mieux que lui. Il occupait son industrie particulière à couvrir et envelopper cette image, opérant diversement en la fantaisie en en substituant d'autres superficiellement, imprimant et obscurcissant en telle façon l'esprit, qu'il n'y en paraissait aucun vestige; pour lors il donnait quelque atteinte; mais soudain que l'Etoile de la mer paraissait, ce qui ne tardait guères, la tempête cessait.

Une nuit entre autres, il vint un Démon que le Père connut être un des plus puissans, lequel voulut avoir la gloire de remporter la victoire. Il agit avec tant de force avec un corps qu'il avait emprunté, il violenta le Père avec un charme si puissant, qu'il semblait couler jusqu'aux moëllles, et il y avait espérance qu'il donnerait grand sujet de souffrir: mais le Père fut ferme en la vue de son tableau, et ne sentit aucune impression; si bien qu'au bout d'une demi-heure de combat, il se mit à

parler à ce Démon avec une telle assurance, qu'il voyait bien qu'il en était confus. Il sut depuis que c'était Léviathan lui-même, prince des Démons, qui ayant tancé ses suppôts de leur peu de force, voulut leur enseigner comme il fallait faire. D'autres Démons vinrent encore, et l'un d'entre eux, parlant par la bouche de la possédée, (sur le discours qu'il faisait aux assistans au sujet de la connaissance que les Diables ont de nos pensées,) il lui dit: Penses-tu que je n'aie pas vu tes tableaux? faisant allusion à cette représentation dont le Père se servait contre leurs attaques.

Cette forme d'obsession n'était pas seulement pratiquée par les Démons dans les combats qu'ils lui livraient la nuit; mais encore pendant le jour, l'espace de plus d'un an, soit qu'il fût seul, ou avec la Mère Prieure, ou avec les autres Religieuses, traitant des choses de Dieu, et lorsqu'il pesait sur des vérités de grande importance, le Démon déclarait sa rage en prenant la forme du serpent et lui mordant la chair.

Il y avait d'autres opérations par lesquelles ces malins Esprits l'incommodaient et l'exerçaient: ils lui causaient tantôt des maux de cœur, et le plus souvent des oppressions si continuelles, qu'il semblait près d'étouffer, et cela d'une manière indicible. C'était d'une façon qu'il ne pouvait douter que cela ne vînt du Diable, lequel se rendait sensible à lui de plusieurs manières, et ne le quittait ni jour ni nuit, courant par tous ses membres et dans ses entrailles avec une telle vitesse, qu'il aurait pu dire avoir des serpens dans le ventre. Lorsque le Père s'élevait intérieurement à Dieu, le Dia-

ble redoublait ses mouvemens, ou excitait les douleurs, ou se formait tout-à-coup en serpent de la même façon qu'une bête qui, quand on le frappe, se retourne et mord autant qu'elle peut.

Cette continuelle occupation que le Père avait avec cet Esprit immonde obsédant, et la perpétuelle guerre où il était, lui fut très-avantageuse pour servir à Dieu ; si bien que souvent il disait au Diable, que loin que son obsession lui fût dommageable, elle lui servait beaucoup, et qu'il ne doutait point qu'elle ne lui durât jusqu'à la mort, puisque ce lui était un moyen de traiter sans cesse avec Dieu. Le Diable enrageait de cela. Il commença dès lors à le connaître, et depuis il a vu très-clairement, qu'une personne qui se livre tout à Dieu, toute chose lui tourne à bien, et que les effets de la plus grande malice sont pour elle des occasions de profits, par la bonté de Dieu qui emploie sa puissance et sa sagesse pour faire que tout réussisse à l'avantage des âmes qui combattent pour sa gloire.

Un autre effet de cette obsession bien étrange et fâcheux, fut un saisissement continuel de cœur et de tête, au moyen duquel le Diable tenant les facultés intérieures du Père tellement liées et imprimées qu'il ne s'en pouvait servir qu'à grande peine, il avait toujours comme un nuage sur l'esprit et une peine dans la partie active de l'âme qui lui ôtait la vigueur de la spéculation et la force de l'action en traitant avec les personnes. Le Démon avait fait cela pour se venger du Père, parce que, dès le commencement qu'il prit charge de la Mère, il avait entrepris d'aider aussi toutes les autres

Religieuses et de les porter à Dieu et à l'étude de la perfection , et il s'y employait de tout son pouvoir , leur parlant de l'oraison et de la mortification , et surtout de l'usage des croix que Notre-Seigneur envoie , leur faisant encore des conférences toutes les semaines , où il traitait des mêmes sujets , à quoi elles semblaient prendre grand plaisir et dont elles profitaient beaucoup. Cela fit un grand dépit à ces Démon , d'autant plus que toutes s'affectionnant à l'oraison et à la pénitence , la face de la Maison changea ; car ces malheureux Esprits n'avaient pas moyen de troubler la paix et l'ordre domestique comme par le passé. L'exemple de la Mère Prieure donna le branle à tout cela , le Père leur ayant fait voir que , nonobstant leur possession , elles pourraient encore beaucoup sur les Démon . Il s'émut une ferveur parmi elles , et il y en a quelques-unes qui ont réussi à de grands effets.

Or comme le Père travaillait à cela de tout son pouvoir , cette obsession l'en rendit du tout incapable pendant long-temps. Mais quoiqu'il ne pût plus ni exorciser ni faire aucun fruit par ses paroles et ses discours , dont il n'avait pas plutôt formé l'idée que soudain elle lui était ôtée , demeurant stupide et sans vigueur , sentant manifestement que le Démon lui cachait les espèces en les retirant ; ou s'il voulait faire quelque effort pour les conserver , il était saisi au cœur et forcé de tout quitter là , il se proposa cependant de rester à Loudun , en faisant ce qu'il pourrait , jusqu'à ce que Notre-Seigneur y mît ordre. Il trouva moyen de servir à la Mère Prieure , en demeurant à genoux devant le Saint-Sacrement auprès d'elle , faisant orai-

son ou lui appliquant le Saint-Sacrement sur la tête, l'ayant enfermé dans une petite boîte d'argent, en sorte qu'il ne pouvait arriver aucune irrévérence par l'insolence des Démons. Eux cependant se moquaient de lui, exaltant leur puissance, et le provoquant à parler comme devant, lui demandant où était ce courage, cette facilité d'éloquence et les autres choses qui lui donnaient l'avantage; cela humiliait extrêmement le Père, sans lui ôter la confiance.

Il avait toujours assez de force pour la Mère Prieure, quoique lentement, et mettait son espoir à la disposer à la communion qu'elle recevait quasi tous les jours, et Dieu permettait qu'il pût soutenir l'esprit de la Mère à son avancement spirituel. Comme il attendait de se voir soulagé de ses travaux pour parfaire son œuvre, il tomba en d'autres plus grands, l'obsession qui jusques-là était secrète devint publique, et fut suivie d'effets plus notables qui pensèrent ruiner toute l'affaire; car comme les Démons jugeaient bien que tout ce qu'il endurait n'était pas suffisant pour le faire résoudre à quitter l'entreprise, et qu'il ne se souciait de rien que d'être comme il plairait à Dieu de le mettre, ils résolurent de faire des choses capables d'obliger les Supérieurs à l'ôter de là, et de donner crainte à tous ceux qui pourraient être à l'avenir employés à exorciser la Mère Prieure. Ce fut Léviathan lui-même qui voulut obséder le Père, ou le posséder, s'il pouvait, se proposant de faire voir à tout le monde un effet si nouveau, qu'un Ministre de l'Eglise fût tourmenté par le Diable en employant son ministère pour le chasser. Il l'entre-

prit donc, et Dieu le permit pour sa gloire, et pour le plus grand bien du Père, qui en reçut une grande humiliation et un grand sujet de se mépriser soi-même.

La première attaque se fit le jour du Vendredi-Saint, dans la maison des Religieuses, et seulement en la présence des autres Pères de la Compagnie et de quelques séculiers, officiers de M. de Laubardemont. Le Diable avait menacé le Père, quelques jours auparavant, qu'il lui ferait faire la passion; et de fait il le fit souffrir beaucoup durant cette semaine, notamment ce jour du Vendredi-Saint. Comme il se fut retiré seul après la collation, il sentit de grands maux de cœur, qui enfin aboutirent à un grand tourment de ses membres et puissances, en sorte qu'il commença à se débattre et tordre le corps comme une personne possédée, avec certains transports et frémissemens de violence, ce qui étonna si fort tous les assistans, qu'ils le crurent possédé. Il est vrai qu'il avait toujours l'usage de la raison libre, mais on ne l'eût pas jugé aux actions étranges qu'il faisait. Il se portait la main à la bouche pour se mordre, il s'agenouillait avec des impressions extérieures d'une si grande violence, qu'il ne savait que devenir; il avait pourtant le profond de l'ame fort content, et n'avait aucun souci de cela, se moquant en son intérieur de l'opération du Diable. Les Pères qui se trouvaient présens l'exorcisèrent, et à force de conjurations firent retirer les Démons, et le Père revint à son premier état, et reposa la nuit sans que les visites ordinaires des Diables qui ne manquaient jamais et ne lui ont jamais manqué l'en empêchassent. On pensait que ce

ne serait rien ; mais les mêmes effets reparurent en public.

Premièrement, dans l'Exorcisme, comme il prononçait les paroles ordinaires ou faisait le commandement aux Démons, tout-à-coup il perdit la parole, et se sentit lié de telle sorte, qu'il ne pouvait proférer un mot ; alors un Prêtre apporta le Saint-Sacrement dans une boîte d'argent ; soudain que la boîte avait touché ses lèvres il recouvrait la parole ; cela arriva cinq ou six fois de suite, dans un Exorcisme où M. l'Evêque de Nismes, qui était pour lors à Loudun, y fut plusieurs fois, en proposant et lui appliquant lui-même le Saint-Sacrement, ou commandant au Démon de le quitter.

Le Père, disant la Messe dans la Chapelle des Ursulines, fut arrêté tout court, et ne pouvait parler. Il fallut qu'un Exorciste vint faire commandement au Diable de le laisser, et il acheva la Messe. Mais ceci n'est rien au prix des choses qui survinrent dans la suite ; d'autant que les Démons, à la vue des personnes qui venaient de toutes parts aux Exorcismes comme à un théâtre le plus ouvert de la France, par une invention épouvantable saisissant le Père de la manière qu'ils s'insinuent dans les corps quand ils ont permission de les vexer, le faisaient changer de contenance, l'émuvaient et le contraignaient de tomber à terre, où il était forcé de se débattre, tourmenté et agité de telle sorte, que les remèdes ordinaires étaient inutiles. Quand il était saisi, il sentait en son intérieur une véhémence à laquelle il ne pouvait résister, et n'avait repos que sur le pavé où il était enclin.

fortement à se rouler, et là il jetait des cris épouvantables avec des frémissemens et tremblemens qui le faisaient sauter, se trouvant comme avoir une ame nouvelle qui lui donnait des inclinations fort éloignées des siennes. C'était le Démon qui se liait à son ame d'une façon si étroite, qu'il semblait que ce fut non un Esprit étranger, mais le sien propre. Selon l'une de ces ames, il était en grande et profonde paix et fort intimément uni à Dieu, sans souci de tout ce qui se passait; et suivant l'autre, il était en une extrémité de misère et en un malheur irrémédiable. Par l'instinct de cette ame paisible, il étendit le bras pour avoir le Saint-Sacrement que les Exorcistes lui présentaient; et par l'impatience de l'autre, qui semblait être lui-même, il repoussait de celle-ci en même temps Notre-Seigneur comme d'une chose qui lui était odieuse et contraire. Il jetait des exclamations de voix, qui répondaient également à un désir véhément d'être à Dieu, et à une aversion de Dieu tout extraordinaire. Quand par le commandement de quelqu'un des Exorcistes il faisait le signe de la croix sur sa bouche, il lui survenait soudain un mouvement qui lui faisait saisir le pouce de quelques Exorcistes, et il disait des choses capables de donner de l'affliction aux Démons qui le travaillaient et qui ressentaient vivement l'effet de ses paroles, comme s'il les eût dites à lui-même, et en même temps il se moquait de ces ressentimens comme d'une chose qui ne le regardait pas.

Cela lui a fait voir qu'il y avait bien des Démons et de bien différens dans une domination, quoiqu'elle ne soit qu'une substance.

Une chose qui parut singulière , ce fut de voir que le Démon passait tout soudainement du corps de la Mère Prieure, en celui du Père, puis retournait d'où il était parti. Cela parut très-notablement lorsque M. le Duc d'Orléans frère du Roi, vint à Loudun ; le Père en surplis, étant à lui parler, la Mère parut délivrée, et lui fut soudain frappé d'un coup dans le cœur qui le renversa par terre, d'où voulant se relever il fut de nouveau rejeté sur le pavé en présence de Son Altesse et de sa Cour ; les Exorcistes s'occupant à soulager le Père en un moment, la Mère Prieure changea de visage, et devint horriblement monstrueuse ; ce qui donna une grande épouvante à une personne qui lui parlait alors ; et en même temps le Père se trouva délivré, se releva, et alla poursuivre l'ennemi qui occupait la Mère, ensuite ils demeurèrent libres.

Quand le Père était bouleversé par l'opération du Diable, les Démons des autres possédées faisaient des risées sur lui, et se moquaient, en disant : Ne fait-il pas beau voir cela, monter en chaire après s'être roulé en la poussière ? C'étaient surtout ceux de la Mère Prieure qui s'en jouissaient le plus : ils disaient mille insolences contre le Père, et triomphaient de telle manière, qu'ils n'attendaient que l'heure qu'on l'ôterait de son emploi comme incapable de le continuer ; en effet il était réduit à une telle impuissance qu'il n'avait quasi aucune de ses actions libres ; il n'avait que le pouvoir de se tourner intérieurement vers Dieu ; cela même ne lui dura guère, car Dieu laissant agir les Démons à proportion de leur puissance quoique avec limitation convenable à

sa bonté, Léviathan faisait des opérations plus fortes et plus pénétrantes qu'Isacaron et que tous les autres Démons. Il mit un lien si puissant aux facultés du Père, qu'il fut environ un mois sans pouvoir faire un acte ni adresser ses regards vers Dieu, si ce n'est rarement. Quoiqu'il dît la Messe et fit oraison, il demeurait aussi fixe et roide que s'il eût été un marbre, sans pouvoir fixer son cœur à aucun mouvement qu'il pût bien reconnaître. Il avait un profond agrément de l'ordonnance divine, et traitait avec la Mère Prieure des choses de son ame, sans savoir comment; n'ayant quasi point de connaissance ni de conception formées, il semblait que le secours que Dieu lui fournissait pour rendre cette charité à la Mère venait par un canal dérobé et par une voie occulte qui faisait que lui-même ne participait pas aux choses qu'il disait, et qui cependant opéraient beaucoup en la Mère.

Le Démon qui obsédait le Père, lui répandait encore au cœur des amertumes si extrêmes et si désolantes, qu'il lui semblait que toutes les créatures étaient en deuil, et qu'il nageait dans une mer d'absynthe. Cela durait quelquefois huit jours, pendant lesquels il avait de grandes douleurs de tête, bien différentes de celles qu'il avait eues autrefois, et des pesanteurs si grandes en tous ses membres, que sensiblement le Démon se mettait dans ses jambes, le molestait, et le mettait hors d'haleine, seulement pour aller des Ursulines en son logis, qui était tout proche. Il lui donna pendant trois jours un mal de tête si violent et si aigu, accompagné d'une intérieure pression dans l'esprit, qu'il en tira un motif qui lui servit

toute sa vie pour appréhender la domination du Diable, et combien c'est chose horrible de tomber en sa puissance. Il semblait que le Diable, à mesure qu'il lui donnait des élancements de douleur, lui imprimait en l'ouïe intérieurement ces paroles : Il faut quitter la Prieure, et on te laissera en paix. Mais le Père se sentait au milieu de son plus grand travail poussé à souffrir davantage, ce qui le faisait revenir toujours plus animé que devant et plus désireux de souffrir. Il sentait même croître ce désir au-delà des bornes, il sautait, et chantait quelquefois, par la véhémence de ce désir, des paroles conformes à son affection ; mais bientôt le Diable lui saisissait la parole et lui pressait si fort la poitrine, qu'il ne pouvait plus chanter. Le Démon plus enragé que jamais l'empêchait de porter la main aux viandes, quand il prenait son repas, et lui arrêtait le bras quand il voulait boire.

Pendant tout le temps de l'obsession, le Père sentait la résidence du Démon en son corps au-dessous de l'estomac où il se rendait toujours sensible par une petite démangeaison, et de là il se rendait dans tous ses membres, quand il voulait agir. Les effets publics de cette obsession durèrent depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte, temps auquel le Père Provincial vint à Loudun pour voir ce qui se passait, et nommément l'état du Père Surin. Les Démons s'étaient réservés de faire merveille, et de travailler le Père en sa présence, pour le mouvoir à le retirer de son emploi : mais ils furent bien trompés ; car comme en l'Exorcisme que le Père fit devant son Provincial le Diable l'eut menacé de le mettre par terre, le Révérend

Père Provincial le lui défendit par le droit qu'il avait sur le Père, et cela l'arrêta tout court; car comme il se fut couché à son ordinaire et que le Père eut senti les premières atteintes, il s'aperçut que cela en demeurait là. Si bien que depuis il n'arriva rien à la vue du peuple; ensuite le Père Provincial s'en retourna de Loudun sans emmener le Père Surin. Les Démons en eurent un grand dépit, et Isacaron dit que le bon ange du Père l'avait empêché de le travailler devant son Provincial; qu'en toute cette obsession il n'y faisait que de la perte, d'autant que donnant expérience au Père des manières de procéder qu'ils tiennent en vexant et possédant les hommes, il le rendait capable d'assister ceux qui étaient opprimés ou le seraient par eux, et en qui d'ordinaire ils font leurs opérations qui sont difficiles à connaître et qu'on ne peut bonnement savoir qu'après les avoir éprouvées. En effet, cela donna une si grande facilité au Père de remédier tant au besoin de la Mère Prieure qu'à celui des autres personnes affligées de l'Esprit malin, qu'il lui semblait voir clairement tout ce qui se passait en elles.

 CHAPITRE IV.

De la résolution que prit la Mère Prieure de se donner totalement à Dieu , et comment Dieu commença à lui faire de grandes graces , la Mère s'étant livrée à l'oraison et à la pénitence.

NONOBSTANT les obstacles du Diable , le Père poursuivait toujours son dessein , qui était de rendre l'esprit de la Prieure parfaitement assujetti à Dieu. Il avait mis son principal appui en la puissance de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, lequel il tâchait faire entrer en la Mère par l'usage du Saint Sacrement ; et quoique la violence de l'obsession le détournât beaucoup , Dieu lui donnait pourtant assez de force et de liberté pour préparer l'ame de la Mère à cette disposition qui consistait à être attentive au discours qu'il lui faisait tendant à former entière résolution de donner place au vouloir Divin, à une parfaite pureté de cœur et à un total abandon de soi à l'empire de la grace. Ses discours étaient interrompus par mille inventions et insolences que le Démon pratiquait ; mais le Père croyait avoir beaucoup gagné , quand , après six heures de travail et d'attente , il pouvait procurer à la Mère un quart-d'heure de vraie liberté pour former des actes qui la portaient à recevoir Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST ; (car d'une demi-liberté , avec un mélange d'obscurcissement et de dégoût , que le Diable mêle tant qu'il peut en ceux où il a du pouvoir , le

Père n'en faisait pas grand état.) Il sentait que Dieu lui communiquait une secrète vigueur en sa parole, qui passait au travers des obstacles des malins Esprits, et donnait au cœur de la Mère, en opérant en elle, la disposition qu'il désirait; et si cette vigueur lui manquait, quand il eût dit la plus belle chose du monde, il n'avancait rien du tout, la Mère demeurant insensible. Ainsi chaque jour un quart-d'heure lui était beaucoup, et durant l'espace de six semaines il se fit un tel changement en la Mère, qu'elle commença de désirer à se donner tout-à-fait à Dieu; si bien qu'un jour sortant de la sainte Communion, comme le Père l'aidait à faire une action de grâces, parlant à son oreille, et lui formant des colloques avec Notre-Seigneur, il prit une grande impétuosité d'esprit à la Mère, qui lui fit dire ces paroles: Ah, mon Père, aujourd'hui je choisis et je prends entre vos mains la croix de mon Sauveur JÉSUS-CHRIST, et je me livre à lui pour la porter jusqu'à la mort. Elle le disait avec efficace, car ce fut un coup mortel pour le Diable, lequel incontinent la saisit et avec une grande rage la jeta par terre, vautrant et roulant son corps d'une façon étrange. Depuis ce jour, cette ame n'a reculé en chose qu'elle a cru nécessaire au service de Dieu. Ce fut la donation qu'elle fit de soi-même à son Créateur, laquelle le Père avait tant désirée. Il crut qu'elle pouvait tout espérer de Dieu, après ce choix fait entre ses mains; c'est pourquoi il ne douta plus que Notre-Seigneur ne voulût favoriser de ses grâces une ame qui lui était si libérale.

Dans peu de jours la Mère sentit des émo-

tions de cœur qui l'attiraient à la pénitence , et dit au Père , qu'elle sentait en son intérieur que Dieu la voulait entièrement convertir , et qu'il lui donnait des désirs d'aller à lui par la pénitence. Le Père connut que c'était un mouvement de la grace , et ne voulut pas en presser l'exécution , attendant que l'ame y fût portée plus fortement. Or bientôt après il arriva une chose , qui apporta un grand changement en elle , et qui fit une entière ouverture au plus profond de son cœur à Dieu ; ce fut que , comme le Père tâchait par ses propos de fonder l'esprit de Dieu et de préparer le cœur de plus en plus , sans imposer aucune pratique particulière , en attendant toujours qu'il plût à Dieu de faire davantage , un jour qu'il n'y avait personne à l'Exorcisme , la Mère étant au pied du Saint Sacrement , liée sur un banc à l'ordinaire , à cause des fureurs où les Diables la mettaient , et le Père étant auprès d'elle à genoux devant Notre-Seigneur , elle eut une opération divine qui la mit hors d'elle-même , et elle demeura ravie environ un quart-d'heure , où elle eut une vision qui lui changea tout-à-fait l'état de son ame. Il lui sembla qu'elle avait été portée en un moment devant le trône de Dieu , où elle se vit en la présence de la divine Majesté en grande crainte : là toute sa vie lui fut représentée , tous les replis de sa conscience lui furent développés , et elle se trouva en une si grande confusion et angoisse , attendant le jugement de Dieu , qu'elle ne pouvait subsister. Elle connut et sentit clairement combien l'impureté de la créature a d'opposition à la pureté de Dieu , et la seule présence de Dieu lui semblait tellement insupportable ,

que , pour la faire , elle se fût jetée entre les mains des Démons , qui étaient là , ce lui semblaient , pour se saisir d'elle. Elle entendit en ce peu de temps et expérimenta quantité de choses qui seraient fort longues à déduire.

Comme cette opération fut passée , Dieu permit aux Démons de l'inquiéter comme si vraiment elle eût été livrée à leur puissance : si bien que le Père vit un spectacle qui l'étonna beaucoup , car cette fille étant en son bon sens se comportait comme une personne déjà jugée et condamnée de Dieu , avec de telles lamentations et gémissemens , qu'il ne la pouvait aucunement consoler ; le Diable agissant par l'impression violente lui persuadait qu'elle était vraiment perdue ; et comme la vision s'était gravée jusqu'au fond de l'ame , il opérant sur elle violemment , et Dieu continuait à lui imprimer des regrets d'une grande contrition et d'un ardent désir de lui , parmi les désespoirs que les Diables lui faisaient sentir. C'était une chose étrange de la voir , car cela dura cinquante jours , au bout desquels son ame prit force et se rangea peu à peu à une soumission entière à Dieu par les voies suivantes.

Elle eut premièrement des attrait si grands à la pénitence , qu'elle pensait que Dieu la gagnerait par là. Le Père attendit que la voie de Dieu fût plus pleinement éclaircie , et tâchait seulement de porter son esprit à faire un choix absolu de Dieu pour dépendre tellement de lui , qu'elle voulût se démettre de toute liberté entre les mains de celui qui , par ses mouvemens , conduit les ames qui s'y abandonnent. Leurs propos n'étaient que de cela , et des artifices du Démon , qui ne tendait qu'à refroidir cette résolution.

Quelque temps après la vision , le Père forma le dessein et entreprit de combattre les empêchemens qui se pourraient trouver en l'ame contre les opérations de la grace , dans lesquels le Démon s'était rangé ; en sorte que les prenant l'un après l'autre , la place fût rendue à la possession de Dieu. Il s'avisa donc qu'un des empêchemens les plus apparens et ordinaires qui fussent à la Mère , était une certaine gaieté et liberté de nature qui la rendait en sa conversation portée à rire , et l'éloignait grandement de l'esprit sérieux avec lequel il faut prendre les choses de Dieu. Il vit que cet esprit était très-contraire au dessein d'une vie parfaite , et que le naturel demeurait toujours en sa vivacité , et incapable de la componction du cœur avec laquelle il faut se convertir à Dieu. Il y avait un Démon , nommé Balaam , lequel avait pris son siège en cette humeur , et , à cause de l'inclination naturelle de la Mère , l'occupait quasi continuellement. Quand il la possédait , ce n'était que jeux et bouffonneries , et quand il lui laissait la liberté , elle retenait toujours cette humeur en sa vigueur , et conservait l'indévotion et la risée du cœur à la moindre occasion ; de sorte que tout ce que le Père avait pu bâtir était détruit en moins de rien. Le Père jugea bien qu'il fallait attaquer cet Esprit de vive force , et se servir de l'inclination que Dieu avait donnée à la Mère pour la pénitence et qu'il lui avait mise dans le cœur. Il tâcha d'abord de lui faire voir combien cette humeur lui était préjudiciable , et la fit entrer en une grande horreur d'elle-même , si bien qu'elle vint à désirer fortement de se défaire de son ennemi. Le Père la voyant

si bien résolue, lui demanda si elle avait l'usage de quelques pénitences ; elle lui confessa que non, et que depuis la venue des Démons, elle s'était vue incapable d'en pratiquer aucune ; mais que s'il jugeait que cela lui fût convenable, elle n'était plus à elle, et lui obéirait en tout ; qu'elle trouverait une discipline et une haire, et qu'elle avait une ceinture de cuivre avec des pointes. Le Père lui demanda si, quand le démon Balaam la viendrait saisir par son esprit bouffon, elle aurait bien le courage, au cas qu'il lui restât un peu de liberté, de prendre la ceinture et de la porter quelque temps pour amortir la gaieté qui l'assaillirait, surmontant en cela la nature qui servait d'occasion au Démon. Elle le promit, et soudain survint ce Démon, comme si tout était perdu, disant que non, et qu'il l'en empêcherait bien ; mais étant congédié, il laissa une impression dans la Mère, d'une extrême appréhension de cette pénitence, la résolution demeurant néanmoins d'obéir.

Peu après la Mère étant à la récréation, le Diable ne manqua pas de la surprendre, en retenant ces appréhensions vives et donnant une forte inclination de se réjouir avec les autres Possédées. Il y eut un grand combat en elle pour la quitter, le Démon persistant et faisant semblant de ne s'étonner point ; néanmoins comme son soutien était dans la nature qui était molestée par cette peine, peu à peu il se retira, et laissa la Mère libre, qui soudain fut merveilleusement récompensée de Notre-Seigneur, car elle demeura une heure en grande paix et lumière en l'oraison ; ce qui lui donna une telle force et vertu, qu'elle

en parla le lendemain au Père comme d'une très-grande grace , disant que depuis qu'elle était possédée , elle n'avait pu faire oraison que pour lors. Cela lui augmenta le désir de combattre , et le Démon aussi de son côté se porta à lui livrer la plus forte bataille.

Le lendemain , sur la fin de l'Exorcisme , elle demeura grandement faible , comme toute rompue par les membres ; elle faisait compassion au Père , tant elle était abattue. Le Père se doutant que ce fût un artifice du Démon pour jouer son jeu avec assurance , voulut y remédier , et disposa la Mère à rendre un bon combat. Il lui demanda donc , si au cas que Balaam l'attaquât encore , elle aurait le courage de se défendre. Elle répondit qu'en l'état de si grande faiblesse où elle était , il n'y avait pas apparence de prendre cette ceinture qui lui était entrée dans la chair bien avant , le jour précédent , néanmoins qu'elle obéirait jusqu'à la mort. Le Père , avec une grande peine et résistance , lui ordonna de prendre sa ceinture , et la renvoya si faible , qu'elle ne pouvait se soutenir. Il se retira , et pensant au rude commandement qu'il venait de lui faire , et craignant qu'elle ne le pût accomplir , il se résolut , après avoir balancé , à révoquer son ordre. Il retourna donc , et ayant appelé la Mère , il la trouva fort pensive , mélancolique , et travaillée de douleurs , et après avoir sondé son cœur , il lui dit qu'il suffisait qu'il eût éprouvé son obéissance , et qu'elle ne prît point la ceinture. Alors elle lui dit : Ah ! mon Père , vous voulez condescendre à ma nature ; hélas , non , je vous prie , suivez les mouvemens que Dieu vous donne. Le Père fut fort consolé de cette

réponse , et vit bien qu'il avait été trompé ; et le lendemain le Démon lui confessa la vérité. Il dit donc à la Mère : A la bonne heure ; et que , puisque Dieu lui donnait le courage , elle résistât à son ennemi. Aussitôt survint Isacaron avec grande rage , en témoignant que cette manière de procéder allait ruiner ses affaires. Peu après , le Père étant retiré , elle prit la ceinture , et comme elle se promenait au jardin , sentant l'effet de la pénitence contre Balaam , voici une attaque furieuse d'Isacaron , la provoquant à la lubricité d'une telle manière , que la ceinture ne servait de rien pour la réprimer. C'était un aide que le malheureux apportait à son compagnon , pour altérer l'esprit de la Mère , laquelle se voyant ainsi poursuivie , conçut un généreux dépit contre elle-même ; et parce qu'il était tard et que ses Sœurs étaient retirées , elle alla prendre sa discipline , et s'étant mise au chœur devant le Saint Sacrement , elle traita si rudement son corps , que l'ennemi , après avoir long-temps tenu bonne mine , fut contraint de se retirer , et de laisser celle qu'il tentait entre les mains de Notre-Seigneur , qui la consola et réjouit son esprit par sa grace extraordinaire. Le lendemain elle fit au Père le récit de tout ce qui s'était passé ; il reconnut , à la contenance des Démons , qu'ils étaient tout honteux de la victoire qui avait été remportée sur eux. Ils ne se rebutèrent point cependant de ce mauvais succès , mais résolurent de donner un assaut plus violent encore.

Il arriva qu'à deux ou trois heures de là , la Mère perdit une si grande quantité de sang par le nez , à trois diverses fois , dans l'espace de cinquante heures , qu'il semblait que les veines

fussent épuisées. Il lui en resta une telle débilité, qu'elle fut contrainte de se mettre au lit, où le Père fut la voir ; il la trouva en effet malade, et on eût dit qu'elle le serait longtemps. Sur le soir le Démon prit son temps, et Balaam commença à lui donner une envie de rire dans son lit, et le désir d'avoir de la compagnie pour se dilater en une vaine joie. Cela eût semblé peu de chose en une personne qui n'eût pas été résolue, vu la nécessité et l'indisposition : mais la Mère connaissant que cette nécessité était procurée par le Démon, qui lui inspirait cette gaillardise, désireuse d'être fidèle à Notre-Seigneur, et sans avoir égard à son infirmité, s'arma de sa ceinture, qui n'était pas une petite mortification, d'autant que, pour l'ordinaire, elle lui faisait des ouvertures dans la chair, laquelle elle avait plus délicate que l'ordinaire. Ce remède abattit la belle humeur où Balaam voulait la mettre, et ayant passé quelque temps avec Notre-Seigneur en grande suavité, elle tâcha de s'endormir.

Environ minuit, voici une plus furieuse secousse que la première ; car Isacaron, voyant que la malade ne pouvait presque se remuer de faiblesse, conclut qu'il la pouvait tenter à son aise, et la faire brûler de son feu, sans qu'elle le pût éteindre. Il commença donc à la presser, ce qui surprit beaucoup la Mère ; mais comme elle vit que c'était une guerre, espérant que Notre-Seigneur lui donnerait des forces, et prenant sa discipline, elle descendit au Chœur, si bien et si dextrement, qu'elle ne fut entendue de personne, quoique ses Sœurs couchassent en sa chambre. Comme elle se mit à se défendre, et que l'ennemi ne

vouloit pas lâcher prise , et la faisait parfois défaillir , elle continua long-temps , et enfin la place lui demeura , et après avoir fait une longue oraison , elle se remit dans son lit , où le lendemain elle était encore , non à sa liberté , mais au contraire troublée du diable Isacaron , qui se délectait comme si c'eût été un malade. Le Père averti que la Mère était encore mal , monta en sa chambre , et trouva que c'était Isacaron qui faisait ainsi le languissant ; et comme il voulait le faire retirer par ses commandemens ordinaires , et que ce Démon continuait toujours à se plaindre , il sut de lui-même tout ce qui s'était passé la nuit ; de quoi le Père se moqua de lui , disant que son temps était passé , et qu'il ne ferait plus d'outrage à la pureté de cette fille , qu'il ne lui en coutât bien cher ; car ce Démon avait souvent confessé au Père , que quand il tentait une ame et qu'elle se défendait par la pénitence , les coups tomboient sur lui par un ordre de la justice divine ; et que soit par le ministère des bons Anges , soit par une autre voie , les Démons étaient châtiés en semblables occasions. De fait , il racontait que comme il informait Lucifer du mauvais succès qu'il avait eu en l'autre bataille avec la Mère , et que la peine était trop griève , il ajouta : Lucifer ne sait pas avec quelle puissance Dieu aide les ames en la loi de grace , et combien nous avons à souffrir dans les entreprises que nous faisons contre elles. Nous avons du pouvoir avant la venue du Fils de Dieu , mais à la mort de JÉSUS-CHRIST , nous fûmes bien liés aux enfers , et quand nous nous embarquons à tenter les ames , nous nous hasardons à de grands supplices.

Aussi le Père sachant cela , et voyant la grace que Dieu faisait à la Mère , disait toujours à ce Démon , qu'il le rendrait misérable et lui ferait bien payer toutes les insolences qu'il avait faites en cette possession , lesquelles sont incroyables ; et en effet il les paya bien cher , comme on le verra.

Le Démon s'étant enfin retiré , la Mère revint à elle , et se trouva guérie , comme si elle n'avait pas perdu une goutte de sang ; il y avait lieu de s'en étonner , vu qu'elle en avait versé en abondance , comme il a été dit. Elle raconta pour lors au Père son aventure de la nuit passée , conformément à la déposition qu'Isacaron en avait faite.

Après ces exploits , les Démons s'avisèrent d'étonner le Père par diverses inventions ; entre autres , ils firent un charme horrible , par lequel , pendant huit jours , la Mère devint tout autre qu'elle n'était ; son visage parut d'une rare beauté , mais affectée , et avec des attrails et des rayons dans ses yeux et toute sa figure qui surpassait l'ordinaire de la nature , sa parole toute changée avec des propos emmiellés , son port et sa contenance tout autres. Elle faisait mille insolences au Père aux Exorcismes ; mais les principales étaient à voix basse et à la dérobée , quand le monde était retiré. Le Diable pensait par-là dégoûter le Père , et lui faire haïr cette fille ; mais , au contraire , Dieu lui fit la grâce de ne s'en soucier aucunement , et de passer par-dessus tout , comme si ce n'eût été rien. Il se souvenait que la charité va partout , et souffre tout ; il ne recevait de tout cela aucune autre impression pénible , que la compassion pour cette pauvre Religieuse ;

il l'aimait comme sa fille , et il n'eût pas eu plus de douleur de la voir égorgée , que de la voir en cet état. Enfin le charme céda aux Exorcismes , et il semble que ce fût en une communion , que le Diable perdit sa force de continuer ce maléfice.

Après ceci , le Père se remit à combattre d'un même train Isacaron et Balaam , qui se soutenaient l'un l'autre. La Mère avait pris résolution de ne leur point céder en quelque état qu'elle fût , et de leur résister par les armes de la pénitence , quand elle eût dû se mettre en pièces. Cette résolution leur fit perdre courage , et ils se crurent perdus. De fait , en moins de quinze jours , Balaam fut tout-à-fait sur le carreau , et la Mère eut une telle puissance sur lui , qu'il n'avait plus le pouvoir de la troubler ni de traverser ses dévotions. Une fois seulement , la Mère ayant négligé de résister à un petit commencement , il prit son avantage , et l'occupait si bien , que le Père étant venu pour exorciser , et trouvant le Démon occupant la Mère , il en fut bien étonné , mais saisi d'un zèle qui le prit tout à coup , il donna un soufflet au Diable , qui en fut si confus , qu'il fut obligé de se retirer. La Mère remercia fort le Père , et le pria d'en user ainsi et de la traiter en toute rigueur quand elle serait en semblable désordre , avouant la cause de son mal , qui était cette légère connivence. Isacaron fut aussi bientôt rangé à la raison par la même voie , si bien que la Mère acquit une grande paix de ce côté-là , et une liberté nonpareille , tenant sous soi , comme son esclave , celui qui l'avait bravée avec tant d'audace. Elle s'était persuadée que c'était une chose impos-

sible, étant ainsi possédée, de se pouvoir défendre de ceux qui se comportaient comme maîtres; mais quand elle se fut confiée en l'assistance divine, et qu'elle se fut renforcée dans le désir de plaire à Notre-Seigneur, elle trouva qu'il y avait moyen non-seulement de secouer la tyrannie, mais encore de se rendre maîtresse des Démons mêmes, en recevant tout de la grace de JÉSUS-CHRIST, laquelle est forte pour assister une bonne volonté qui cherche à le contenter; et je puis dire, après avoir vu telles choses et autres plus grandes, qu'il n'y a rien du tout d'impossible à une bonne volonté et une ferme résolution, nommément quand elle a l'assistance de la conduite.

Comme le Père vit ces bons succès, et qu'il eut sujet d'espérer que la miséricorde de Notre-Seigneur se préparait bien grande pour cette ame, il parla un jour avec la Mère de faire oraison tout de bon, et d'entreprendre cet exercice. Les Démons en firent des huées comme de choses dont la proposition était ridicule; ils disaient souvent, en se moquant, qu'être possédée, et faire oraison, ne s'accordaient pas pour elle. Cependant la Mère reçut l'invitation du Père avec grande joie et confiance, témoignant son désir de s'y adonner, s'il plaisait à Dieu de lui en faire la grace, ainsi qu'on le dira au Chapitre suivant.

 CHAPITRE V.

De la voie qui fut tenue en la conduite de l'oraison de la Mère Prieure , et de la grande résistance que les Diables y apportèrent.

QUAND cette proposition de s'adonner à l'oraison eut été arrêtée entre le Père et la Mère Prieure, ils regardèrent ce dessein comme le plus avantageux qui se fût présenté, ils s'en faisaient des entretiens comme s'ils eussent dû aller en un pays de délices; de quoi les Démons enrageaient, interrompant leurs discours par des inventions sur la liberté de la Mère, ne pouvant souffrir qu'étant possédée par eux elle eût la hardiesse de parler d'une chose qu'ils haïssaient tant; ils faisaient des menaces, mais on ne s'en étonnait nullement.

Le Père commença donc à l'introduire dans la voie de l'oraison, et jugea bien qu'à cause de la possession où elle était, il devait la mener par la main et la conduire partout. Il lui dit que pour bien réussir en ce dessein, il fallait qu'ils fissent l'oraison ensemble; qu'elle n'aurait qu'à écouter et consentir, et que lui ferait à son oreille la même prière qu'elle eût pu faire étant en sa liberté; qu'il lui fournirait des affections conformes à son besoin et à l'état de son ame dont il avait une pleine connaissance. Il ne se mit nullement en devoir de procéder avec art et méthode, mais il se proposa de se laisser entièrement conduire à l'Es-

prit divin, s'exposant à lui avec soumission et avec la confiance qu'il lui donnerait les moyens convenables au bien de son ame. Ils commencèrent donc un jour, au lieu même de l'Exorcisme, la Mère étant liée sur un banc à cause de la rage des Démons qui tendaient toujours à outrager le Père; lui, à genoux auprès d'elle, prit son sujet sur la conversion du cœur à Dieu, en esprit de pénitence et de désir de se consacrer entièrement à lui. Il prit trois points, qu'il déduisait d'une manière affective, agissant en la personne de la Mère prosternée aux pieds de Dieu comme une pénitente qui demandait miséricorde. Quand un point était achevé, le Diable venait et parlait par la bouche de la Mère, disait mille insolences et propos abominables, dont le Père ne faisait nul état; mais il lui commandait de la part de Dieu, avec autorité et plus grande assurance qu'à l'ordinaire, de ne point empêcher l'œuvre Divine; après quoi le malheureux se retirant laissait la Mère Prieure.

Le Père passait ensuite au second point, lequel étant fini, le Démon revenait, disant que c'était assez, et jetant des cris, il montrait l'horreur et la désolation où il se trouvait; mais il était derechef congédié, et ainsi s'achevait l'oraison. Quelques jours se passèrent de la même sorte; enfin le Père, pour éviter ces interruptions, résolut de prendre le Saint Sacrement, qu'il mit dans une petite boîte d'argent bien fermée, et il l'apposa, au commencement de l'oraison, sur la poitrine de la Mère qui en recevait une merveilleuse dévotion; et lui, à genoux, à son oreille où il se mettait ordinairement, prononçait ce qu'il plaisait à

Dieu de lui suggérer pour élever l'ame de la Prieure qui donnait une attention très-exacte à sa parole, et qui était profondément recueillie. Tout ce qu'il mettait en avant ces premiers jours, tendait à former en elle une disposition de repentance pour sa vie passée et de componction à la vue de la bonté Divine. L'effet de la grace fut si grand en la Mère, qu'aussitôt qu'elle était rangée sur son banc, et que le Père commençait à parler, les larmes lui coulaient des yeux, et ne cessaient jusqu'à la fin de l'oraison. Parfois elle baisait le Saint Sacrement, que le Père tenait sur sa poitrine pour arrêter les Démons qui n'osaient plus apparaître, et elle se fondait en la présence de son Dieu en admiration et en douleur de ses négligences passées. Il arriva, en ce commencement qu'elle était toujours à déplorer sa vie passée, que les Démons lui donnaient une sorte de tourmens, mais que Dieu y mêlait beaucoup de graces. Je ne saurais mieux m'exprimer, qu'en disant que c'était en elle comme les lamentations de Job. Dieu lui donnait une vive représentation du malheur d'une ame, qui ayant reçu beaucoup de graces et de lumières venait à les perdre pour jamais ; et comme les Démons avaient pouvoir de la troubler, ils lui ôtaient la réflexion sur les choses qui lui pouvaient donner espérance, lui laissant l'opinion qu'elle était déjà condamnée et séparée de Dieu. En ce sentiment elle jetait des cris et disait des paroles capables de faire fondre les cœurs. Pourquoi l'ai-je connu, disait-elle, puisque je le devais perdre ? ne m'eût-il pas mieux valu n'en avoir jamais entendu parler ? Et comme le Père la voulait consoler, il s'en trou-

vait du tout incapable, et ne faisait qu'accroître ses larmes, par le souvenir des objets de miséricorde. Alors il approchait le Saint Sacrement de sa bouche ou de sa poitrine, mais cela lui était comme insupportable, et elle fuyait de la présence de JÉSUS-CHRIST, lequel pourtant elle aimait du fond de son cœur grandement. L'excès de sa peine consistait en ce qu'il opérait en même temps et allumait un grand amour en elle, avec un désir de lui très-ardent et une affection extrême de le posséder ; et de l'autre côté, les Démons lui imprimaient la persuasion qu'elle n'en jouirait jamais, et qu'il l'avait rejetée. Elle disait tantôt des blasphèmes, comme certains qui se trouvent en Job, qu'il est croyable avoir été proférés par ce Saint, étant troublé par l'Esprit malin qui non-seulement affligeait son corps mais se coulait même dans son ame ; vu qu'il est vrai, comme Dieu dit de lui, qu'il n'avait péché en tout ce qu'il proférait de ses lèvres. De même cette fille paraissait touchée de Dieu profondément d'un mouvement puissant et d'une indicible soif de le posséder et aimer, et elle croyait pourtant être condamnée pour ses péchés, et sans espérance de le voir. Cette angoisse la purifiait de telle sorte, qu'elle pouvait dire comme Job : Vous me tourmentez d'une manière admirable par un mélange de désespoir et d'amour. O que les voies de Dieu sont étranges, surtout dans le tempérament de sa grace avec les opérations malignes, et qu'il y a sujet de révéler la conduite qu'il tient en la purification des ames, quand il les prépare à l'union de son amour ! La Mère tira un grand fruit de cette conduite, et les Démons tout confus di-

saient que Dieu avait pris occasion de leurs entreprises pour faire couler sa grace en elle, et qu'en telles vexations il y avait plus de la part de Dieu que de la leur.

La principale intention du Père, en tout cet état, était que l'ame se fondât en vraie pénitence et humilité, et ne craignît rien tant que de s'acquitter superficiellement de cette très-importante partie de la vie spirituelle, qui consiste en la conversion de l'ame à Dieu, où la plupart du temps les ames se précipitent de passer, afin d'aller vîtement à ce qui contente davantage ; en quoi elles se trompent étrangement : car il faudrait aller à Notre-Seigneur à dessein de demeurer en pleurs à ses pieds jusqu'à la mort, ou jusqu'à ce qu'il nous en retire lui-même par la force de son amour. On expédie volontiers cette affaire qui est amère et épineuse à la nature ; voilà pourquoi on ne monte guères haut l'édifice de la vertu. Or la Mère fut retenue, par les mouvemens de Dieu et la conduite du Père, fort longuement en cette posture de suppliante et prosternée avec larmes aux pieds de JÉSUS-CHRIST. Durant trois mois elle passait deux ou trois heures par jour à pleurer, ce qui ne venait pas de son naturel, mais d'une véritable touche de l'Esprit divin et d'une particulière dispensation de la grace en la réduction de son ame à Dieu ; et lorsque ses larmes cessèrent, on ne laissa pas que de continuer les mêmes pratiques, ramenant aussi le cœur à la vue de ses misères et à la componction sérieuse de ses péchés. Or, afin d'établir cela d'une manière tout-à-fait solide, le Père fut d'avis que la Mère se mît tous les soirs en devoir de faire un exact examen

de sa conscience, se mettant devant Dieu pour recevoir lumière sur ce qu'il plairait à sa bonté de lui faire connaître sur l'état de sa vie; si bien qu'elle commença dès lors, sur le tard, à se retirer dans un coin du jardin, ou dans un lieu commode et solitaire de la maison; se mettant en la présence de Dieu, elle se comportait comme une criminelle devant lui, attendant sa miséricorde ou sa justice selon qu'il lui plairait. Sitôt qu'elle se mettait à genoux, elle sentait une ouverture se faire à son entendement, et trouvait une instruction aussi distincte que si une personne lui eût parlé, ou lui eût fait voir par le menu le désordre de sa vie, en donnant jusqu'à la racine de ses défauts, ou lui eût déduit les choses l'une après l'autre selon les chefs principaux du livre de sa conscience qui lui était mis devant ses yeux comme en un miroir. Elle redisait tout le lendemain au Père, qui admirait le soin que Dieu avait de cette ame, à qui il communiquait des choses dont elle n'avait jamais ouï parler, avec des notions si claires, si profondément gravées et si conformes à ce que sa Divine miséricorde avait autrefois communiqué à lui-même quand il était au même terme, qu'il semblait que cela eût été puisé en son ame et dans le plus secret de son intérieur, pour être transféré en celui de la Mère. Entre autres consolations que le Père reçut de cette découverte, une des plus signalées fut que toutes les idées de la doctrine spirituelle dont il était imbu et sur lesquels on lui avait souvent formé des doutes et engendré des appréhensions, furent immédiatement de Dieu insinuées au cœur de la Mère qui les déduisait

justement comme elle les avait connues. C'était non-seulement le fondement de sa vie bonne et louable, mais de sa vie intérieurement secrète sur laquelle on fait tant de débats et où l'on prend si souvent une chose pour l'autre, comme en une science très-délicate. Il était étonné de la voir pendant plusieurs jours lui déduire avec une merveilleuse facilité de termes les points de la plus sublime doctrine de l'Esprit, en ce qui concerne l'amendement parfait et l'intime conversion du cœur à Dieu. Son entretien était comme l'ame se devait établir en la foi nue, et marcher en cette foi devant Dieu; ce qui lui était mis en l'esprit d'une manière très-douce, et cependant lui faisait voir l'imperfection contraire dans laquelle elle avait vécu. Les larmes ne quittaient point ses yeux. Généralement, cette doctrine aboutissait à la sérieuse réforme de la nature, à l'affranchissement de toutes les attaches qu'elle pouvait avoir aux créatures et à soi-même, et à la découverte de toute la subtilité de l'amour-propre. Cette lumière était si vive, qu'elle condamnait en elle-même ce qui non-seulement n'est pas blâmé, mais encore ce qui était approuvé et loué par plusieurs personnes qui font état d'être bonnes. Plusieurs maximes en fait de mortifications tenues pour excessives étaient très-suavement établies et imprimées en celle qui se rendait avec la soumission qu'il faut apporter à la vérité. Comme cela fit une certaine liaison de cœur entre le Père et cette ame, lequel ayant dessein dans le commencement de faire couler ces maximes dans l'esprit de la Mère n'attendait que de la voir disposée et capable de les porter, il vit

que le doigt de Dieu les écrivait en elle avec telle conformité, qu'il semblait que c'était une même chose ; ce qui fonda une telle correspondance entre ces deux cœurs, que les Démons ont dit quelquefois qu'ils n'en avaient jamais vu de pareille. Cela se passait dans le temps des examens, qui était non d'un quart d'heure, mais d'une heure entière, et malgré toutes les ruses des Démons qui ne purent jamais la troubler dans cette douce occupation ; c'est pourquoi ils se mirent à la molester extérieurement en plusieurs façons, mais ils n'en retirèrent que de la honte.

Quelquefois, comme elle était à genoux, ils lui donnaient de grands coups de poings sur l'échine, et lui faisaient donner du nez en terre ; et quoique les marques y parussent, elle ne faisait que s'en moquer ; d'autres fois, qu'elle était prosternée contre terre, ils la battaient et tâchaient de l'interrompre par leurs importunités. Une fois, entre autres, étant en un cabinet qui répond à une allée, comme elle était assise pensant à sa conscience, elle aperçut au bout de l'allée une bête épouvantable, de la forme et grandeur d'un lion, qui avait les yeux étincelans comme du feu ; c'était vers les 9 heures du soir. Soudain qu'elle le vit, il prit sa course vers elle, mettant ses griffes sur sa poitrine et l'envisageant avec ses yeux terribles il demeura quelque espace de temps en cet état, que la Mère sans s'émouvoir, mais saisie d'une grande peur, attendait ce qu'il plairait à Dieu ordonner d'elle. Un peu auparavant son esprit avait été assailli de tentations, en pensant comment elle pourrait parvenir à un si grand dessein que celui qu'elle avait entrepris ;

et sur cette pensée, le Diable, pour l'accabler, lui donna cette horrible représentation, qui ne servit pourtant de rien, et n'empêcha pas que le lendemain à la même heure elle ne retournât au même endroit. Là Dieu se communiqua à elle plus abondamment, et continua de l'illuminer par sa lumière qui s'augmentait de plus en plus et lui montrait une excellente pureté. D'un côté cet examen journalier, et de l'autre l'oraison, polirent tellement cette ame, que dans peu de temps elle devint fort éclairée et fervente en l'amour divin. Quant à l'oraison, elle allait toujours croissant, elle n'en faisait d'abord qu'une heure; mais le Père lui en fit faire encore l'après-dinée, outre l'examen. Elle y faisait un tel progrès, en la faisant toujours avec lui, (car il lui était impossible de la faire seule,) que le Père jugea bien que cet exercice exigeait alors un plus grand silence et un lieu plus commode que celui où ils le faisaient, qui était la chapelle et le lieu de l'Exorcisme. Ils pensèrent, entre eux, où ils la pourraient faire séparés du bruit et de la vue du monde. La Mère semblait être déjà fortifiée suffisamment, sans que l'application du Saint Sacrement lui fût nécessaire, d'autant que, durant un long espace de temps, il avait fallu que le Père l'eût toujours à la main, autrement les Démons ne lui auraient point laissé de repos. Ils trouvèrent une chambre qui avait communication du logis de dehors au-dedans du Monastère, où il y avait une grille, et ils se proposèrent de faire là l'oraison, la Mère en dedans, et lui en dehors. Ce petit lieu devint bientôt un lieu de délices, les larmes coulaient en abondance dès qu'ils

étaient à genoux , leur esprit étant tout appliqué à la méditation de la vie , mort et passion de JÉSUS-CHRIST. Ils prenaient un Mystère ou une action du Fils de Dieu , sur quoi le Père commençant un discours affectif , et s'exposant au mouvement qu'il plairait à Dieu de leur donner , se mettait en la pensée l'état de la Mère qu'il connaissait parfaitement , et conformément à son besoin il lui déduisait son propos comme s'il parlait en sa personne , et tirant les affections convenables il revenait toujours au principal mouvement qu'il désirait être imprimé dans le cœur de la Mère , qui était de crier à Dieu miséricorde ; ce qu'elle faisait avec une merveilleuse force et une grande paix , n'ayant peine que de recevoir , et demeurant toujours passive au regard de la parole du Père et de l'opération de la grace ; et le goût de Dieu chassait tous les autres dont son ame était imbuë. Ils parcoururent les principaux points des Mystères de la Vie de Notre-Seigneur , prenant les instructions qui se pouvaient tirer de ses exemples et de ses paroles , et faisant tout aboutir à la confusion propre et à l'humilité du cœur.

Environ ce temps-là arriva la fête de la Purification de la sainte Vierge , avant laquelle le Père dit à la Mère qu'il fallait s'y disposer afin de recevoir quelque faveur de cette sainte Mère de Dieu. Neuf jours auparavant ils firent état d'être en attente de la bénédiction qu'il lui plairait de leur départir ; et en effet ils en reçurent une qui les étonna d'abord , et les laissa tout-à-fait obligés à cette Mère de miséricorde : c'est que justement la veille de la fête , l'état de la Mère changea totalement ; ce fut à l'orai-

son du soir, en laquelle ses larmes cessèrent, sans qu'elles soient depuis revenues, sinon peut-être en quelques rencontres rares. Toutes ses tendresses et débilités se retirant, la Mère demeurant aride et totalement éloignée des disposition précédentes, il semblait qu'il en allait mal pour elle; mais le Père, voyant que cela continuait, lui dit: Voilà, ma fille, le don de la sainte Vierge qui vous a retirée de l'enfance pour vous donner une viande solide. Et de fait, elle connut elle-même une si grande différence dans son esprit et dans son ame, et combien cet état était plus solide que l'autre, qu'elle ne s'en pouvait assez étonner. Bon Dieu, disait-elle, que d'imperfections dans ces larmes, que d'amour-propre dans ces tendresses, que de recherches de soi-même dans ces douceurs! Il est vrai que les larmes étaient sincères, mais l'ame prend un grand appui sur les sens dans lesquels rejaillissait la grace. Ceci est bien meilleur; je n'ai nulle envie de pleurer, mais je sens une grande détermination pour Dieu, et une fermeté qui me fait dédaigner ces suavités passées.

Quelque temps après, en suivant l'ordre de la Vie de JÉSUS-CHRIST, ils vinrent jusqu'aux Mystères de la Passion, où elle sembla voir choses nouvelles. Un esprit plus grand, plus pur et plus dévot sans comparaison se communiquait en cette matière des souffrances du Sauveur, si bien qu'elle disait que tout le reste n'était rien en comparaison de ce qui se découvrait ici. Le Père continuait ses discours, mais plus tendant à l'amour et au goût des plus hautes maximes Evangéliques, suivant que la grandeur du sujet lui en fournissait les pen-

sées ; la Mère s'embrasait de les comprendre et pratiquer, et Dieu les lui imprima bien avant en la vue de ce que Notre-Seigneur avait souffert. Pour nous faire entendre ses discours, celui-ci est un des plus remarquables : ils avaient devant les yeux Notre-Seigneur en l'état auquel, tout chargé de mépris et de douleurs, il parut aux yeux de tout son peuple ; un seul Mystère leur servant pour plusieurs jours. En vue de ce spectacle, le Père, ne sachant où prendre son chemin, s'embarqua insensiblement à représenter à la Mère comment l'homme étant tombé par le péché en un extrême amour de soi-même qui lui faisait oublier Dieu, ne pouvait trouver son remède qu'en une affection contraire, qui est la haine de soi-même, en laquelle entrant par l'assistance de la grace, il vient à se combattre, à résister à ses inclinations, à rechercher les choses contraires à la nature, afin que par ce moyen il se sépare de soi et de l'usage des créatures contraire à l'ordre de Dieu ; qu'il devait pour cela aimer les confusions et le mépris, la pauvreté et les douleurs, et rechercher telles choses : mais parce que ce remède est grandement difficile, Dieu, touché de ce pauvre homme ainsi abusé par l'affection désordonnée qu'il avait pour soi-même, avait pris la nature humaine, et en icelle les choses convenables à la guérison de l'homme, afin que ce malade voyant son Dieu en cet état, prit courage de recevoir la médecine qui lui était nécessaire, et pour cette fin notre divin Sauveur, pressé d'un ardent amour, avait épousé la qualité que les hommes haïssent davantage, ayant été en la maison d'Hérode tenu pour un fou et traité par

les Juifs comme un blasphémateur indigne de vivre, et ensuite il s'était livré aux tourmens. Qu'en cet état il s'était présenté à nous, afin de nous donner courage de nous haïr nous-mêmes et les choses qui nous étaient nuisibles, et de nous faire embrasser celles qui conduisent au salut. Que nous voyant assujettis à une extrême misère, son amour l'avait engagé à en agir ainsi. Que le secret de l'Evangile et le ressort du christianisme étaient de ne se point flatter soi-même, de se haïr généreusement en la vue de son Dieu affligé et humilié par amour; que pour son respect et révérence nous devons faire comme lui, et avoir ses livrées en recommandation, considérant que lui, qui était notre Dieu, les a prises pour notre bien; qu'une ame Religieuse devait pourchasser telles choses avec la même ardeur que les mondains cherchent l'honneur et les grandeurs de la terre; que là dedans on trouve JÉSUS-CHRIST et la félicité en Dieu.

Comme le Père déduisait ces paroles, Notre-Seigneur voulut confirmer cette vérité si importante par une grande grace qu'il fit à la Mère; car il la ravit en soi, et elle y demeura quelque temps; elle dit ensuite au Père, qu'elle avait approché de Dieu, qu'elle l'avait en quelque sorte touché, et qu'elle avait comme reçu un baiser de lui en une manière qu'elle ne saurait dire; mais qu'il l'avait remplie d'une douceur inestimable, ajoutant que cette grace lui avait été départie pour la confirmer en la vérité qu'elle écoutait, et que ce baiser de Dieu est comme une science qu'il affermit en l'ame. Elle reçut de grands effets de cette grace, et une certaine notion de Dieu, qui lui servait beaucoup

dans les besoins qu'elle eut et qui ne furent pas petits; car les Démons entrèrent en une si grande rage et envie contre elle, qu'ils résolurent de jouer de leur reste pour l'empêcher de parvenir au but que Dieu lui avait donné, et pour cela ils usèrent d'artifices et de force.

Premièrement, ils usèrent de ruses, afin de la faire sortir de l'état de componction et d'humilité, lui donnant à penser que toujours pleurer, et si long-temps songer à ses fautes, et tant demeurer en la considération de ses misères, cela lui ferait perdre le courage et la rendrait mélancolique, en lui ôtant les sentimens de confiance que devait avoir un Enfant de Dieu. Ils la faisaient aspirer à des matières plus hautes et plus douces, où elle aurait un grand contentement et un grand fruit. Tout cela était pour reculer la pointe de l'abnégation évangélique et la solide mort de la nature. Comme ils virent que par suggestion ils ne pouvaient rien gagner, parce qu'il n'y avait rien que le Père eût tant en recommandation que cela, ils voulurent tenter une autre voie.

Une nuit que la Mère était en son lit ne pouvant dormir, voici une douce parole, comme si elle eût été de quelque bon Ange, qui attira l'attention de son esprit à écouter; on lui promettait une voie spirituelle très-excellente en laquelle l'ame se trouve bientôt à Dieu. Dieu, lui était-il dit, n'est que douceur; Dieu n'est qu'amour; il faut aller à lui par amour; toutes ces pensées de pénitences et de misères ne font que rabaisser l'esprit. Si Dieu permet qu'il arrive des tentations, il faut les prendre comme un exercice vers lui, se résigner et prendre patience; tant s'émouvoir ôte la paix.

Il y a tant de belles choses en Dieu capables d'élever le cœur, et par une courte voie atteindre à l'union de son amour ! c'est là, ma fille, où l'on veut vous mener facilement et solidement ; confiez-vous en nous ; ceci vient de ceux qui désirent votre salut et veulent vous conduire à une haute perfection. Voilà ce que disait cette voix, bien douce à la vérité ; mais elle fut suspecte à la Mère, qui répondit qu'elle était entre les mains de l'obéissance, qu'elle se laisserait conduire, et qu'elle espérait que Dieu la bénirait par-là.

Ayant raconté tout au Père, celui-ci connut bien que cette voie était celle de l'ennemi qui voulait prendre cette fille au piège où il attrapait quantité d'ames en ce siècle, auxquelles il persuade une mortification superficielle, et qu'il porte à des élévations avant le temps par des subtilités de la nature, qui fait fuir tant qu'elle peut la vigueur de l'esprit, et qui, sous prétexte d'amour, jette l'ame dans la mollesse et dans le trouble, lorsque la vérité vient à se déclarer ; et il avertit la Mère, que si la voix retournait, elle ne l'écoutât pas et la rejetât comme celle du Diable : ce qu'elle fit.

Le Diable se voyant découvert eut recours à une autre ruse. Un jour, sur le tard, le Père voulant se retirer, quoique le temps de l'oraison ne fût pas totalement fini, se proposa de laisser la Mère continuer seule, voulant éprouver si elle pourrait se passer de lui dorénavant. Il lui dit donc, qu'il s'en allait et qu'elle essayât toute seule, en continuant le même sujet, de s'entretenir avec Dieu. Le Diable prit son temps, et voyant la Mère seule, il crut qu'il pourrait la tromper. Il se servit de

la figure du Père, et feignant de vouloir revenir sur ses pas, il entre dans la chambre, et d'une voix pareille à la sienne, dit à la Mère : Ma fille, je reviens; j'ai pensé qu'il valait mieux continuer avec vous, de peur qu'il ne vous arrivât quelque chose; remettons-nous. Elle pensa que c'était le Père, et se disposa pour l'écouter. Le trompeur reprenant le fil du discours qui avait été commencé, le continua d'abord sur le même style, puis biaisant peu-à-peu il porta l'esprit de la Mère à la contemplation des choses Divines; il disait merveille sur ce sujet. La pauvre fille commença à reconnaître la différence, et enfin en une parole qui tendait au mépris de l'Incarnation, elle se défia de l'ennemi; aussi c'était Léviathan, grand ennemi de ce Mystère, et qui entre tous les Démons a témoigné en diverses rencontres une particulière haine envers JÉSUS-CHRIST. Soudain qu'elle fût éclairée, elle lui dit : Allez, vous n'êtes pas mon Père. Le malin Esprit se voyant découvert, la prit par les épaules d'une manière invisible (car il ne passait pas les bras au travers de la grille,) et la tint là par force, lui disant les plus grandes vilainies et abominations qu'il put pendant près d'une demi-heure, puis la jeta par terre en s'en allant.

Quant à la violence, il la pratiqua fort grande; car le dépit le porta quelquefois à venir ôter cette fille d'auprès du Père, pendant l'oraison qu'ils faisaient ensemble, et il la renversait bien rudement sur le carreau. Le même dépit le porta d'autres fois à venir donner des coups contre la grille où ils étaient à genoux, et à faire des bruits dans la cham-

bre pour les détourner. Mais sa grande rage se déclara contre la Mère qui étant déjà un peu avancée dans l'exercice de l'oraison demanda au Père la permission de se lever la nuit pour y employer une heure et chercher dans le silence favorable à la conversation Divine la dévotion qui s'y trouve. Le Père le lui ayant permis, elle ne manqua jamais (si elle n'était extrêmement mal) de se lever sur le minuit et de se mettre à genoux. Pour l'ordinaire elle y était aride, et néanmoins elle persévérait sans se lasser. Aux premières nuits, le Diable fit des efforts pour l'épouvanter, et il lui apparut une fois en une forme si horrible et si épouvantable, que la frayeur lui en demeura quelque temps; ce fut en la figure d'une bête hideuse semblable à un dragon qui avait des yeux étincelans et une grande gueule pleine de flammes qu'il vomissait en s'approchant pour la dévorer : mais comme elle retournait au même devoir, armée de confiance, elle y fut battue avec tant d'excès, que les meurtrissures lui en demeurèrent long-temps sur le corps. Nonobstant cela, elle se remettait à l'oraison, sans se soucier de toutes les violences de ses ennemis.

Cette oraison de minuit lui était parfois très-utile, et elle en sortait avec des goûts de Dieu nonpareils, savourant les choses qu'elle avait méditées le jour. Ce fut à la fin sa viande si douce, qu'elle y passait plusieurs heures sans ennui, comme nous le verrons en parlant de la contemplation où elle fut élevée. Il faut observer qu'en toute cette conduite d'oraison, le Père observait exactement la manière prescrite dans les Exercices de saint Ignace; et

quoiqu'il ne l'eût point fait à dessein, n'ayant eu d'autre volonté que de suivre les impressions que Notre-Seigneur lui inspirait, faisant après réflexion sur la manière qu'il avait tenue, il trouva que c'était la même qui était prescrite dans le livre de saint Ignace; et quoique cette adresse d'oraison préparatoire, de prélude, etc. semble gêner la liberté de quelques esprits, qui, prenant cela avec trop de dessein et de prévoyance, limitent l'opération de Dieu et restreignent son amplitude, toutefois il éprouva clairement que quand cela se rencontre suavement et s'exerce sans contrainte, c'est le plus court et assuré chemin à la vraie contemplation surnaturelle. Il remarqua donc, faisant réflexion sur le passé et considérant la conduite qu'il avait tenue avec la Mère, que son commencement était une élévation à Dieu pour mettre l'ame en sa présence; puis un récit de l'histoire qui devait être méditée, une réflexion particulière sur le lieu de l'action avec les circonstances sensibles, et ainsi l'application de l'esprit aux choses considérables et celle des sens à ce qui peut émouvoir l'affection de la volonté. Il tenait cet ordre, qui est l'ordinaire des Méditations de saint Ignace; car si parfois il insère des discours et raisonnemens, c'est rare; puisque de vingt Méditations il y en a dix-neuf qui sont en cette façon, laquelle attire infailliblement les ames à la contemplation. Ce qu'on dit est véritable, qu'il est mal aisé de fournir une méthode pour l'oraison surnaturelle ou de quiétude; néanmoins on peut dire que s'il y en a eu, ce grand Saint l'a trouvée, et celui qui le pénétrera, en reconnaîtra les trésors cachés; car l'esprit de ce Saint

n'est point de tant raisonner, l'activité du discours empêchant l'opération Divine, mais seulement d'employer les puissances de l'ame en grande simplicité à la vue des personnes, des paroles, des actions, pesant par simple regard ses objets et y appliquant les sens intérieurs pour en tirer admiration, paix, suavité et ferveur.

On va rapporter maintenant comment la Mère est parvenue à cette contemplation si désirable et à cette douce paix où l'ame reçoit de Dieu sans peine les infusions de sa lumière. Mais parce que cette façon de prier fut précédée de grands travaux, et qu'il faut un long exposé pour rendre compte des choses qui s'y passèrent, cela demande un autre Chapitre:

CHAPITRE VI.

Comment la Mère Prieure joignit la pénitence à l'oraison; et du travail qu'elle prit à mortifier son naturel, des grands combats qu'elle eut avec les Démons, et des efforts qu'ils firent pour lui faire abandonner la pénitence.

L ne fallait pas peu de courage à la Mère, pour se maintenir dans la résolution qu'elle avait prise de rendre Notre-Seigneur le maître absolu de son cœur. Quand elle voulut se mettre à l'œuvre, elle trouva bien à qui parler; car les Démons forts et puissans qui la possédaient, résistaient à non plus, et il fallut qu'elle entreprît de les chasser de vive force par la mortification de ses inclinations naturelles et par la destruction des passions où ils s'étaient logés avec une telle assurance, qu'il semblait qu'il n'y eût que la main du Tout-puissant qui les en pût faire sortir. Et ceci est commun à tous ceux en qui le fort ennemi régné par le droit que la corruption de la nature et de la volonté lui donne, et sur lesquels il établit secrètement son royaume; d'autant qu'il s'était découvert en la Mère par une manière de possession tellement spirituelle et morale, qu'il semblait que les Démons n'eussent de force que par le principe qu'ils trouvaient dans la nature. Car vraiment, ils avaient peu d'opération qui ne fût fondée en ce que le péché originel et ses effets laissent en l'ame;

si bien qu'ils prenaient sujet d'agir des habitudes naturelles ou des inclinations vicieuses ; d'où le Père connut que le moyen le plus efficace était de les attaquer non-seulement par la voie directe des Exorcismes , mais principalement par la voie indirecte , leur ôtant la nourriture et le droit qu'ils pouvaient avoir en l'ame.

La Mère ayant reconnu tout cela , et poussée par l'Esprit de vérité qui l'assistait , donna créance à ce que lui disait le Père , de ne plus regarder les Démons comme auteurs des actions dérégées qu'elle faisait même durant son trouble , mais de les attribuer à soi-même , et de s'en humilier comme de choses dont le principe se trouvait en elle. En effet , l'expérience faisait voir qu'à mesure qu'elle travaillait pour se vaincre en ses inclinations , les Démons en devenaient plus faibles et moins capables de l'agiter ; si bien qu'à la fin elle était quasi ordinairement libre et ne molestait plus ses Sœurs comme elle faisait avant qu'elle se fût mortifiée et eût travaillé à la victoire de soi-même. Aussi le Père en prit occasion de braver le démon Béhémoth , qui était extrêmement malin et fâcheux , lui faisant voir la puissance de la grace en ce changement. Ce Démon fut contraint d'avouer que dans la possession ils prenaient leur avantage en ce qu'ils trouvaient dans la nature. Je résisterais , disait-il , aux Exorcismes , mais je ne saurais résister à la mortification.

Le Père avait bien compris que sa principale étude , quoiqu'il révérait beaucoup les Exorcismes de l'Eglise comme très-efficaces contre les Démons , devait être de combattre

le principe contraire à la grace , se figurant que cette voie était comme infallible , et qu'il gagnerait plus par-là que par la qualité d'Exorciste , laquelle fort souvent il exerçait à contre-cœur , voyant une plus grande besogne à l'œuvre de Dieu intérieurement ; aussi y remarquait-il une plus grande assistance du Ciel , ayant plus de force contre les Démons , qui étaient contraints de se taire lorsqu'il les tenait au tribunal de la conscience et qu'il les catéchisait comme soutenant le parti de la nature ; c'est qui leur faisait dire qu'ils se vengeraient au temps de l'Exorcisme des affronts qu'on leur faisait. Ils offraient d'obéir en toutes choses devant le peuple , et de faire tout ce qu'on désirait d'eux , pourvu qu'on quittât cette poursuite du combat des sens et des inclinations naturelles. Ceci nous perd , disaient-ils , nous n'avons plus de gloire à posséder des corps. Nous étions maîtres , et maintenant nous sommes esclaves , et c'est le plus grand affront qu'on puisse faire à notre orgueil. On détruit ma maison , on défait mon nid , s'écriait Isacaron , où voudra-t-on que je loge ? J'étais assez bien accommodé dans la tête d'une Prieure , disait Léviathan , maintenant on veut me réduire au petit pied ; puisque l'on ôte les choses qui me soutenaient et entretenaient , j'aime mieux être dehors que de perdre ici mes droits. Je n'ai de force qu'autant que m'en donne le vice ; si on lui fait la guerre , il faut que je me défende ; si on le ruine , il faut que je succombe ; et c'est le plus grand malheur qui me pourrait arriver dans les entreprises que j'ai sur la terre. Plus une personne se mortifie , plus elle a de pouvoir sur ses passions , et plus elle en a sur moi ,

qui me tiens d'un rang plus élevé qu'elle. Ce m'est un nouvel enfer , et il me vaudrait mieux y être qu'ici. Un des grands malheurs qui me soient arrivés depuis ma création , c'est d'être entré en ce corps. Voilà comme parlaient ces misérables sur la vérité de cette doctrine que le Père ne cessait d'inculquer en la Mère , lui disant que dès qu'elle aurait déraciné tout ce qui pouvait donner pâture en elle au Démon , Dieu lui ferait la miséricorde de l'en délivrer.

Quand elle fut fortifiée en l'oraison et échauffée au désir de la pénitence, il se mit à considérer en détail tous les mouvemens de son ame , dont elle s'obligea de lui rendre un compte si exact , qu'il n'y aurait quart-d'heure en toute la journée dont il ne sût l'anatomie. Elle s'en acquittait fidèlement, et il voyait par expérience qu'il n'y avait quasi un moment où le Diable ne fit quelque chose pour empêcher le dessein du Père , et avancer le sien propre ; si bien qu'il lui fallait une extrême vigilance et étudier le principe de tous les mouvemens de cette ame ; ce qu'il faisait avec autant d'attention que fait celui qui, au travers d'un cristal , considère le travail des abeilles. Cette occupation lui sembla si grande en son objet , en la multitude des choses , en l'économie des deux royaumes , celui de Dieu et celui de Satan , qu'il lui semblait avoir le gouvernement de tout un monde. Aussi était-il sans cesse attentif à cette affaire , y pensant jour et nuit comme s'il eût eu quatre royaumes sur les bras , qui étaient les quatre Démons qui possédaient la Mère Prieure. Il lui fallut les combattre chacun avec ses prétentions et arti-

ficés , et ses intelligences soit avec la magie pour s'en appuyer , soit avec l'enfer pour le consulter , soit avec la nature pour se maintenir subtilement avec elle. Il n'y avait pas un petit geste , pas une parole , dont il ne tâchât de connaître l'origine ; et de fait , il la trouvait souvent. Dans une petite précipitation , il découvrait l'ennemi qui faisait semblant d'être loin , et voulant examiner cela jusqu'au bout , il entra dans de grandes batailles et travaux qui duraient des jours entiers ; car il ne laissait rien passer , pour petit qu'il fût ; de quoi les Diables enrageaient.

Il avait devant les yeux un spectacle admirable , qui était le combat de la grace avec la malice du Diable. Dans l'ame , qui était le champ de bataille , les opérations de Dieu et des saints Anges y étaient si bien réglées et appliquées avec si grande sagesse , justice et bonté , qu'il y avait de quoi ravir les esprits : celles des Démons y étaient terribles , parfois si subtiles et si malignes , que c'était un continuel étonnement ; et la pauvre fille en sa liberté était entre-deux comme la proie qui était disputée par ces deux grandes puissances de la miséricorde et des ténèbres. Le Père était le ministre et le coopérateur de Dieu et des Anges ; pour maintenir l'œuvre de la grace contre les artificieux efforts des Démons. Ce fut là son occupation journalière pendant six ou sept mois , et il s'y adonnait par un sentiment bien éloigné de celui de plusieurs , qui , parlant de son emploi , disaient : Que peut faire un Jésuite tout le long du jour avec une fille possédée ? Quand il entendait dire cela , il pensait à part soi , que l'on ne savait pas

la grandeur de l'affaire ni son importance ; il lui semblait voir clairement le Ciel et la terre en ardeur pour cette ame , l'une par amour , et l'autre par rage , faisant à qui l'emporterait. Il contemplait les voies que tenaient ces deux armées , et le succès de l'une ou de l'autre dépendait de la liberté de cette créature pour qui était la dispute. Il admirait la noblesse de cette liberté qui pouvait donner à perdre ou à gagner à Dieu en une chose qu'il désirait avec telle véhémence , qu'il aurait voulu donner sa vie pour en venir à bout , et il lui semblait que Dieu attendait son ministère pour lui conserver cette proie qui lui était si chère , et lui conquérir cette ame qui , par le long temps de sa condition de possédée , était un spectacle à Dieu , et aux Anges , et aux hommes. Il est vrai que la vue de cette affaire si haute lui faisait oublier toute autre chose , et il demeurait plongé là dedans comme s'il eût été déjà hors de la terre ; il ne se passait jour qu'il ne vît des choses capables de l'occuper en un désert tout le reste de sa vie , et il voyait clairement qu'elle était un modèle de ce qui se passait souvent dans les ames ; et ce qui arrivait secrètement en elles , se découvrait ici comme dans un sujet extraordinaire que Dieu fournissait en nos jours , pour instruire plusieurs en la connaissance de la vie intérieure.

Ceci étant exposé , il reste à voir comme le Père travaillait conformément à ses lumières pour accomplir une telle œuvre.

Premièrement , il fut d'accord avec la Mère , que tout ce qui se pourrait trouver en elle de contraire à la plus haute perfection , serait réformé et arraché sans réserve ; elle , de son

côté, s'offrit à une obéissance entière, et ne s'en départit jamais. Elle pria le Père de n'avoir point d'égard à son corps, en ce qui concernait la pénitence; qu'elle voulait s'y adonner tout de bon, et châtier le complice qui avait fait la guerre à Dieu; que quoiqu'elle fût malade et d'une complexion délicate, elle espérait que Dieu lui donnerait la force de porter des travaux extraordinaires. Elle se mit à coucher sur des ais, elle qui auparavant ne pouvait coucher que sur la plume, et devait être emmaillottée comme un enfant, l'hiver, sans quoi elle n'eût pu dormir. Elle n'approcha plus que rarement du feu, se mit la haire sur les épaules, se donna la discipline trois fois par jour et long-temps, jeûna deux ou trois fois la semaine, portant jour et nuit la ceinture piquante. A tout cela son corps tenait bon, nonobstant les étranges dégoûts que le Diable lui donnait et les obstacles qu'ils apportaient à la moindre pénitence.

Et d'abord, la Mère entreprit de se mortifier dans la nourriture. Elle aimait beaucoup les fruits : elle résolut de s'en abstenir tout à fait; et quoique cela lui fût extrêmement rude, elle passa tout un été sans presque en goûter, et refusa ce qui lui était agréable. Parfois, au milieu du repas, elle avait grand appetit; elle se levait alors de table; elle se retirait même au commencement du repas, si elle était fort tentée de manger à son contentement. Les Diables avaient beau lui donner une faim démesurée, elle y résistait, et n'y avait aucun égard. Elle prenait les viandes à rebours de son inclination, se privant de ce qu'elle aimait, et mangeant de ce qu'elle aimait le moins. Un

jour, à son dîner, elle fut extrêmement provoquée à bien manger, ou à se délecter en quelques viandes. Comme elle cherchait à se mortifier, elle aperçut du fiel de bœuf pendu à un clou, elle le mit sur son pain, et le mangea avec un tel contre-cœur, qu'elle perdit entièrement son appétit. Il y avait des choses qu'elle ne mangeait pas, par délicatesse d'estomac; elle résolut de passer par-dessus toutes ses répugnances, principalement au sujet des poireaux. On lui en servit un jour, et elle les mangea, quoique ordinairement ils lui fissent mal à l'estomac. Le Père étant venu, et lui ayant demandé comment elle se portait, elle répondit: Bien, sauf un mal d'estomac, qui n'est pas grand'chose. Comme elle lui en eut dit la raison, le Père qui se défiait de tout, eut un fort soupçon de croire qu'il pourrait y avoir de l'artifice du Diable; il le dit à la Mère, qui ne savait qu'en penser, mais qui était seulement disposée à faire tout ce qui lui serait commandé. Vous verrez, dit le Père, que ce mal d'estomac pourra se passer par la discipline. Très-volontiers, dit-elle. Lors Béhémot se déclara sur son visage avec grande colère, se plaignant de la cruauté de cet homme qui ne veut rien laisser sans rechercher les causes. Il confessa sa ruse, disant qu'il avait conservé ce mal, afin d'avoir une réserve de quelque chose. Le Père lui commanda de se retirer, et d'emporter ce mal; ce qu'il refusa de faire. La Mère étant revenue à soi alla prendre la discipline, et nonobstant les grands bondissemens de cœur qu'elle avait en y allant, elle s'en revint totalement guérie, et depuis les poireaux ne lui ont point fait de mal. Le Dia-

ble dit ensuite qu'il avait extrêmement désiré de la tromper en quelque chose, sous prétexte de santé, et d'empêcher par ce moyen la pleine abnégation de soi-même; que par-là il retenait plusieurs personnes Religieuses, lesquelles étaient, sous prétexte de santé, engagées en ses pièges, et qu'il savait bien que plus on se rend délicate, plus on est malade, et que les réflexions que l'on fait sur ces incommodités les augmentent et lui donnent sujet de les y retenir. La Mère plus avisée et désireuse de se donner toute à Dieu, fit en sorte de ne rien laisser du tout en cela, dont son adversaire put avoir prise sur elle.

Secondement, elle entreprit une bataille déterminée contre l'affection qu'elle portait à quelques personnes, tâchant de se les rendre tellement indifférentes, qu'elle n'en fût point détournée du pur amour qu'elle avait à Dieu. Elle rompit les attaches fondées sur les qualités de l'esprit et de la nature, en sorte qu'elle n'eut plus aucune pente de ce côté-là, ayant expérimenté que c'était un grand empêchement à Dieu. Un événement lui servit à s'en déprendre tout-à-fait : c'est que le malin Esprit s'étant efforcé de la faire consentir à quelque mal, et n'en ayant pu venir à bout, employa une ruse, qui fut de lui donner une violente colique qui la faisait soupirer et se plaindre la nuit dans la même chambre où il y avait une Sœur qu'elle aimait beaucoup et avec qui elle avait toujours eu une familiarité particulière. Le Diable prit la forme de cette Sœur, et vint à son lit avec des paroles flatteuses, s'offrant à l'assister, et lui demanda ce qu'elle avait avec les mêmes paroles d'amitié

dont l'autre Sœur se servait. La Mère dit qu'elle n'avait besoin de rien; alors le Diable lui dit que sans doute elle avait peur, et continuant son jeu, ajouta qu'elle se mettrait dans son lit pour y passer le reste de la nuit; ce que la Mère lui refusa; et bien lui en prit, car pour peu qu'elle s'y fût prêtée, le Diable avait des desseins étranges sur elle en cette occasion; et il l'eût peut-être enveloppée dans ses pièges. Mais Dieu la garda, et lui fit voir que l'ennemi se sert de toutes les choses qu'il trouve en nous, et les emploie pour nous perdre. Elle sut le matin que la Sœur ne s'était point levée; elle se douta pour lors que c'était le Démon; il avoua la fraude, et c'est ce qui donna sujet à la Mère d'éloigner d'elle toute affection particulière, pour ne plus s'attacher qu'à Dieu.

Une autre difficulté et de grande durée, accompagnée de plusieurs aventures, fut celle de l'orgueil contre lequel il y avait le plus à combattre, comme étant ce qui avait le plus d'avantage sur elle par la condition de son naturel fort désireux de l'honneur et porté à l'estime de soi-même. Elle eut affaire à Léviathan, qui s'était campé en ce vice, et y était en garnison. Il résolut d'empêcher que cette ame s'humiliât pleinement, et parvint au mépris de soi-même. Il lui donna un certain port et gravité, comme d'une Dame Abbessse, qui veut maintenir son pouvoir et faire valoir son autorité. Il coulait si subtilement son venin, que la Mère ne s'en apercevait pas; elle ajustait ses paroles, levait la tête, se tenait propre en sa coiffure, et portait un air bien opposé à l'humilité Religieuse. Elle recevait toutes les compagnies de bonne grace, et don-

nait satisfaction à tout le monde. Elle récitait des passages des Pères, tels qu'elle avait pu les entendre autrefois dans les Sermons; enfin le Diable se servait de tout pour régner en une tête par laquelle il espérait faire beaucoup de mal, s'il se l'eût pu conserver. C'était Léviathan, méchant, orgueilleux, esprit subtil à merveille, qui faisait métier de posséder la Mère sans donner aucun signe de sa présence; et cependant il bouleversait toute la maison par des artifices nompareils. Il mit dans l'esprit de cette fille mille desseins de vanité, sous prétexte de bien et de réforme, afin de la piper et de l'engager finement en un amour perpétuel de soi-même. Il lui avait fait une spiritualité à sa mode, en laquelle elle était si instruite, qu'elle ravissait tous ceux qui l'écoutaient; mais tout cela n'aboutissait qu'à une vaine complaisance, et quoiqu'il y eût beaucoup de l'opération du Démon, il y avait un grand fondement dans son naturel et dans l'habitude qu'elle avait acquise, ayant l'esprit fort délié et capable des desseins de ce malin Esprit, prince de ténèbres, coutumier à faire de semblables merveilles.

Tout cela étant bien reconnu, la Mère pria le Père de l'humilier sans miséricorde, lui donnant permission de publier sa vie, laquelle il savait par le menu; elle le conjura de l'assister charitablement, et de détruire tout l'orgueil qui était en elle; ce qu'il lui promit. Il commença par l'humilier en public, dans les Exorcismes, faisant venir quelquefois les pauvres, et leur faisant mettre leurs pieds sur son visage et sur sa bouche lors même qu'elle était à elle, mais qu'elle avait quelque fumée de

cet esprit hautain. Si elle se plaignait, il lui faisait donner des soufflets par ces pauvres, avec grande confusion pour elle, dont elle était bien aise ensuite, et en remerciait le Père comme d'un grand bienfait. Après cela, beaucoup d'autres épreuves furent pratiquées capables de l'exercer en l'humilité. Il lui enjoignit un jour de demander à genoux à la cuisinière, qui était fort jeune, qu'elle la disciplinât, ce que celle-ci fit avec grande simplicité, s'en acquittant sans respect humain.

Une fois les Sœurs étant assemblées en une conférence spirituelle que le Père faisait, il se mit à chapitrer la Mère, qui se mit à genoux pour écouter ce qu'il disait et qui était bien capable de la mortifier. Elle demanda permission de dire sa coulpé en la présence de ses Sœurs, et de s'accuser des principales fautes de sa vie; ce qu'il lui accorda, et ce qu'elle fit avec beaucoup d'humilité, disant les péchés dont elle pouvait avoir de la honte. Pendant le temps qu'elle travaillait ainsi à se vaincre, elle fit au Père une confession générale si exacte, qu'il dit n'en avoir jamais ouï de semblable. Elle fut un mois à la faire, en en disant tous les jours quelque partie avec une telle netteté et simplicité et douleur, que les Démons qui la traversaient de bonne sorte étaient contraints d'avouer en se lamentant qu'ils n'avaient jamais vu une si grande clarté dans une conscience. Aussi l'on peut dire que la manière dont elle se comportait en ceci était si excellente et accompagnée d'une si grande paix et pénétration d'esprit, qu'elle pourrait servir de modèle si on le pouvait faire connaître. Le jour, elle employait une partie de son examen

à s'exposer devant Dieu pour recevoir miséricorde sur la vue de ses péchés passés, et soudain elle était éclairée d'une certaine partie de sa vie; ce qui allait succinctement; et le lendemain elle se confessait, continuant ainsi jusqu'au bout; et cette confession, elle permit au Père de la révéler, n'ayant aucune intention de l'obliger au secret; ce qu'elle lui déclara toujours, et elle-même était prête de l'aller dire devant tout le monde. Elle apportait une si grande humilité et un esprit si sérieux en cette confession, que le Père admirait l'opération de la grace. Quelquefois, avant de recevoir l'absolution, elle s'en allait au bout de la chambre et revenait devant le Père qui était de l'autre côté de la grille, en marchant sur ses genoux avec une contenance de criminelle, et se prosternant à terre demandait l'absolution avec de grandes pénitences. Or d'autant que Léviathan lui avait entretenu dans l'esprit des desseins légers d'une ambition spirituelle, et dont le fond n'était qu'orgueil et superbe; pour remédier à cela, elle eut inclination de faire vœu pour toute sa vie, si ceux de qui elle dépendait le lui permettaient, d'être Sœur laïe. Le Démon n'eut pas plutôt vu cette résolution, qu'il fit paraître une excessive rage et désolation. Il alléguait des raisons que les faux spirituels mettent en avant pour se soutenir dans l'autorité; il faisait venir à tout point la gloire de Dieu et le salut des âmes, et soutenait sa cause avec des prétextes colorés qui pourtant ne tendaient qu'à conserver en l'âme un amour-propre bien couvert et bien appuyé. Enfin la proposition de ce vœu lui fit une horreur extrême, parce

qu'il mettait à néant l'assemblage de ses machines, et réduisait l'ame à une entière perte de lui-même. Après que le Père y eut pensé, et qu'il eut donné du temps à la Mère pour bien délibérer sur cette entreprise, enfin il consentit à ce qu'elle le fit sous le bon plaisir de ses Supérieurs. Il choisit le jour de la Nativité de Notre-Dame, et comme il fut question de consulter sur la formule de ce vœu, il fit apporter une écritoire afin de la tracer. Il prit la plume, et voulant écrire, il eut comme un nuage devant les yeux qui l'empêchait de voir distinctement; il fut quelque temps en faisant des efforts pour écrire, sans pouvoir en venir à bout; quand il eut la liberté de voir, il perdit celle de remuer les doigts: le Diable faisait tout cela pour s'opposer au vœu. Mais le Père ayant tout surmonté, écrivit la formule, qui contenait que la Mère, pour honorer l'humilité de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère, promettait à Dieu, au cas qu'il lui plût de la délivrer des Démons qui la possédaient, d'embrasser pour jamais la condition de Sœur laïe en l'ordre de Sainte-Ursule, au cas que ceux dont elle dépendait le voulussent permettre. Ce vœu fut prononcé un peu avant la sainte Communion, le Père tenant le Saint Sacrement à la fenêtre de la grille; personne ne l'entendait que lui, et Léviathan ne pouvant souffrir que cet affront lui fût fait, se retira pour quelques jours sans oser paraître, laissant le combat, qu'il soutenait auparavant avec une obstination extrême, mettant au dehors ce qui restait au dedans du venin d'orgueil dans toutes les occasions de bien que la Mère faisait; rendant son visage fier, hardi, dédai-

gneux et vain. Le Père ne l'épargnait en rien ; ce dont il enrageait.

Un jour il vint à la grille, avec une insolence extraordinaire, un port hautain et superbe, un visage assuré, un parler arrogant, dire qu'il n'y avait point de raison de traiter les filles de maison comme cet indiscret Jésuite faisait d'une fille bien élevée ; que c'était une cruauté, etc. tantôt parlant comme Diable, tantôt en la personne de la fille. Le Père le menaça de lui faire donner le fouet, de quoi il entra en une si grande colère, et puis en une telle peur, que le Père jugea bien que cela le piquait au vif ; alors adressant la parole tantôt à la Mère comme à une fille orgueilleuse que l'Eglise avait mise en sa puissance, tantôt au Diable comme à un esclave qui s'était jeté au piège de la même Eglise où il était pris et réduit à la discrétion de ses ministres pour être par eux châtié, il lui fit entendre qu'il ne souffrirait ni de l'un ni de l'autre aucun orgueil, mais qu'il était résolu de le rompre par quelque voie que ce fût ; disant de plus à Léviathan, qu'il lui ferait sentir le pouvoir que Dieu lui avait donné sur lui, qu'il était bien assuré de la bonne volonté de la fille à laquelle il le ferait céder. A quoi ce misérable dit : C'est mon malheur ; maudite bonne volonté ! car il faudra que j'en passe par où voudra cette chienne. Tu peux donc t'attendre, répondit le Père, que je te traiterai comme un rebelle, et t'assujettirai au fouet. Alors le visage de la Mère qui était entièrement hors de sa liberté, devint si blême, qu'il était aisé de voir combien ce malheureux Démon redoutait ce traitement ; et son appréhension fut si grande, qu'elle se pâma ; (commu-

niquant une partie de son sentiment à la Mère, comme c'est l'ordinaire des Démons possédans : quand ils sont unis avec l'ame, ils lui impriment en quelque façon ce qu'ils ressentent, agissant en cela comme incarnés avec un ordre tout-à-fait admirable ;) puis, revenant à elle, elle dit : Mon père, je sens que ce Diable a une forte appréhension de ce que vous avez dit ; il me fait défaillir en cette pensée ; mais je désire que lui et moi soyons humiliés, et autant qu'il est en moi je le condamne et lui enjoint de comparaître et de subir la peine que vous lui ordonnerez. Alors le Démon revint pour lui arrêter la parole, se lamentant d'être ainsi réduit au pouvoir des hommes qu'il méprisait si fort, et surtout d'une petite fille laquelle encore il possédait, répétant souvent : A moi le fouet ! Oui, dit le Père, et par ses propres mains que tu as rendues tiennes par le droit de la possession ; et je t'ordonne de la part du Dieu vivant, et de la part de cette fille ta Maîtresse, en tant qu'elle adhère à JÉSUS-CHRIST, de prendre tout à cette heure, en ce même lieu, une discipline, et, sans user d'aucune insolence, te châtier toi-même en la manière que je sais bien qu'il se peut par ordre de la justice divine, qui t'en fera sentir les coups, et ce pour humilier ton orgueil et punir les résistances que tu fais à la grace. Cette sentence fut comme un coup de tonnerre aux oreilles de Léviathan, qui fit tout ce qu'il put pour en éviter l'effet ; il menaça, il pria, il vint jusqu'à vouloir se mettre à genoux, mais le Père tint ferme, et comme la chambre était séparée par une grille et un rideau devant la grille, il crut ne devoir pas se retirer. Alors

le Démon, après avoir fait instance qu'on fit au moins venir quelque Religieuse pour le châtier, refusant toujours de le faire lui-même, déclara qu'il y était contraint par la présence des Anges, et il le fit à la discrétion du Père, qui le faisait passer partout où il voulait. A la fin il reprit ses habits, et après avoir fait au Père de grandes plaintes d'un si outrageux traitement que depuis qu'il avait été créé il n'avait subi telle peine ni été réduit à se battre lui-même, il dit qu'il savait bien sur qui il s'en vengerait, et qu'il avait en Enfer les magiciens qui l'avaient mis en ce corps par leurs charmes, et qu'il rendrait à milliers les coups qu'il avait reçus; que pour lui il ne désirait plus que la sortie, ne pouvant être désormais que très-misérable, la volonté de cette fille étant déterminée à tout ce qui serait du service de Dieu. Après cela il se retira, laissant la Mère libre. Elle n'avait rien senti de cette discipline, et ne savait ce qui avait été fait et dit, sinon une mémoire confuse qu'elle s'était déshabillée et habillée.

Cette sorte de punition ayant réussi contre Léviathan, fut aussi pratiquée contre les autres, qui la craignaient extrêmement, et disaient qu'elle appartenait bien à leur Maître qui les traitait tyranniquement et déchargeait sur eux sa rage quand il avait reçu quelque déplaisir; que pour eux ils n'en voulaient point. Ils furent néanmoins contraints de la subir, les uns après les autres, le Père prenant occasion de les châtier ainsi pour la résistance qu'ils faisaient de laisser la Mère libre pour ses fonctions de piété, en s'y opposant tantôt ouvertement et tantôt secrètement par de menus

obstacles , tenant la tête ou le cœur saisi. Comme cela arrivait souvent , le Père leur commandait de comparaître , leur ordonnait de se retirer pleinement , et en cas de refus les condamnait de la part de Dieu et de l'Ange Gardien de cette fille à prendre ce châtement qui leur était si odieux.

Le plus fort moyen qu'il eût pour les y contraindre , était de les faire condamner par la Mère elle-même , qui demandait justice quand quelqu'un d'eux l'avait incommodée dans ses dévotions ; et le Père la lui rendait , la constituant juge ; et quand elle avait ordonné , il fallait qu'ils se soumissent , disant : Il est impossible que nous résistions à la volonté de cette chienne. Il n'y a que cela seul qui nous puisse assujettir , car Dieu nous permet de résister à tout le reste ; nous bravons l'Eglise , nous nous moquons des Prêtres , nous tenons bons contre les Sacremens mêmes , mais nous ne pouvons résister à une bonne volonté.

C'était un spectacle admirable de voir Isacaron , qui est un Démon sensuel , non par sa nature mais par son office , quand il était condamné à ce châtement. Il se lamentait d'une façon enfantine ; il priait , il se mettait à genoux , il plaignait sa chair qu'il aimait tant , disait-il ; il se comportait selon l'esprit qu'il imprimait aux hommes charnels ; il était impossible de le faire frapper fort. Cela n'était pas si mal aisé à Béhémoth , qui est un Démon dur , tel que le décrit Job , disant que son cœur s'endurcira comme une pierre et se roidira comme un enclume ; mais le Démon de mollesse était aux abois quand il en fallait venir à l'effet ; c'est pourquoi , dès qu'il en en-

tendait parler, il s'enfuyait, si le Père ne le liait promptement par l'autorité de l'Eglise. La raison de ces différentes humeurs des Démons est prise de la liaison morale qu'ils ont avec notre nature, quand ils se joignent à elle pour l'incliner au mal, et notamment quand ils la possèdent par une sorte d'incarnation, qu'ils affectent pour contrecarrer celle que Dieu a voulu avoir avec notre nature par quelque proportion, comme on dit qu'il y avait en JÉSUS-CHRIST des actions humainement divines et divinement humaines. Ainsi en ces Démons unis et incorporés en l'homme; Dieu les oblige à subir en plusieurs choses les conditions de la nature, et retient en cela leur pouvoir; si bien qu'ils s'ajoutent à nous et se comportent comme nous, ajoutant à la malice de notre être corrompue un certain excès qui marque une naissance plus élevée et une vertu plus forte que la nôtre; mais en la manière de procéder, ils s'accordent aux organes, aux facultés et aux inclinations humaines, et reçoivent de cette liaison des limitations et tempéramens fort grands, selon lesquels ils se montrent aux hommes bien au-dessous de ce qu'ils sont en eux-mêmes. Voilà pourquoi les uns bouffonnent, d'autres hurlent; d'autres craignent, et d'autres s'obstinent, suivant en cela les desseins qu'ils se sont formés et les complexions qu'ils rencontrent dans les sujets qu'ils possèdent. Un Démon blasphémateur et furieux, qui a pour sa principale tâche de porter les hommes à la colère, soutiendra la personne qu'il possède en cette humeur, ne se montrant qu'avec fureur et en produisant les effets conformes à cette passion. Un Démon qui porte

les hommes aux délices, fera s'il peut la même fonction en la personne possédée, et dans sa vie diaboliquement humaine fera des actions de mollesse, cherchera les délices, se passionnera pour cela tout de même que s'il y était porté naturellement. Ainsi, quand on dit : Ce Diable est un gourmand, un querelleur, un bouffon, ce n'est pas que cet Esprit soit enclin à bouffonner, à quereller, etc. mais parce qu'il a pris à tâche d'y incliner les hommes en qualité de tentateur. Lorsque Balaam possédait la Mère, il ne parlait que de boire et de jouer ; Isacaron, que de plaisirs et d'ordures ; Béhémot, que de blasphèmes et de faire du mal à quelqu'un ; et Léviathan, de grandeurs et de fêtes. Ils se comportaient ainsi en toutes choses, sinon qu'ils dissimulaient parfois ; de là venait que l'un craignait le châtement plus que l'autre, parce qu'il était obligé de faire son personnage, et que la justice divine le liait à certaines peines proportionnées à celles dues aux différens vices qu'ils procurent d'entretenir parmi nous.

Reste maintenant le dernier combat que la Mère eut contre soi-même et contre son mauvais hôte, combat qu'elle eut pour déraciner de soi la paresse, que les anciens Pères ont appelée l'esprit d'*acedie*, qui est un des importants empêchemens qui soit en l'homme, et l'un de ceux qui est aussi difficile à surmonter que la vanité. C'est une pesanteur directement opposée à l'esprit de ferveur, par où le Diable fait couler tous les vices et les entretient dans l'ame. Ce fut un des plus fâcheux à vaincre. Son venin consiste en un engourdissement qu'il fait couler dans les sens,

par lequel l'ame désire et souhaite le repos, se laisse couler en un état rétif, en un vague entretien de ses pensées, en une contenance morne et chagrine quand les choses vont contre ses désirs : tout cela émousse la pointe de l'esprit, et tient la chair éveillée. Or la Mère avait quelque chose de ce vice, comme tous les hommes en ont, étant une maladie fort générale. Quand cela se reconnut, tous les Démons se réunirent pour se défendre comme dans le dernier retranchement qu'ils avaient dans la partie sensible, espérant attirer l'ame au sens, et la ramener enfin à leurs volontés ; et comme du côté de l'esprit ils avaient pour leurs plus grands bastions la vivacité de l'intellect fort contraire à l'assujettissement que cette partie doit avoir à Dieu, aussi du côté du sens il y avait la paresse en laquelle ils se confiaient beaucoup. Mais Dieu donna le moyen à la Mère d'en sortir, quoiqu'il lui en coûtât tant, qu'elle le croyait impossible. Bien lui servit que Dieu lui eût donné l'esprit de pénitence, qui est totalement contraire à celui-ci ; car autrement elle n'en fût jamais venue à bout, vu la longue habitude qu'elle en avait dès son enfance, et le peu de réflexion qu'elle y avait mise, ne s'en étant jamais défîée ; aussi est-ce un vice qui hors de son excès n'est point du tout reconnaissable, ne portant jamais à rien de directement contraire ni mauvais ; mais il se coule comme tiédeur, et empêche seulement que l'ame ne s'évertue pour les grands biens.

Voici donc comme ce vice fut reconnu. Le Père s'aperçut un jour que la Mère étant après le dîner dans une assez bonne disposition d'es-

prit , se tenait cependant dans une posture un peu lâche, étant appuyée comme une personne qui a de la fatigue. Lui qui examinait tout de près , voulu savoir la cause de cette contenance ; il lui demanda si elle était lasse ? elle dit que non ; si elle se trouvait l'esprit vigoureux ? elle répondit que oui, et qu'elle était portée à parler de Dieu. D'où vient donc , dit le Père , que vous êtes ainsi appuyée comme cherchant le repos ? Je ne sais, lui dit-elle, j'ai coutume d'être ainsi après le dîner ; cela m'est naturel, je n'y reconnais point de mal. Il peut y en avoir beaucoup, dit le Père, et je suis d'avis que nous en recherchions la racine. Casien, qui est un auteur ancien et fort spirituel, rapporte que de son temps un abbé se plaignant que ses religieux après le dîner ne se pouvaient tenir en leurs cellules, et avaient une envie de s'amuser et de causer, les regardait comme des fainéans, et appelait cela le Démon du midi. Vraiment, dit la Mère, j'ai eu cela toute ma vie, et singulièrement depuis que je suis possédée ; environ une heure après le dîner, il me prend envie de me reposer et d'être oisive, et quelquefois je me mets sur mon lit, et si j'ai quelque mal, alors il me vient dans l'esprit, je me sens tout cela l'après-dînée, et depuis que je sers à Dieu je passe le temps jusqu'à ce qu'on m'appelle à l'Exorcisme, en langueur, envie de causer et de passer mon temps inutilement. Le Père lui dit que c'était un vice. Alors le Diable montant à la tête de la Mère, commença à parler, et dire : Non, c'est nature. Puisque tu parles, dit le Père, tu y es intéressé ; car tu ne t'intéresses que dans le vice. La Mère étant revenue à soi, dit : Mon

Père, si cela est un vice, il le faut combattre, et je vous prie de m'aider, étant résolue à n'en point souffrir. Il lui répondit : Ce vice est directement opposé à la ferveur, et empêche formellement la haute perfection de la vertu. Une personne vraiment spirituelle doit être toujours vive vers Dieu, et portée en tout temps aux vigoureuses actions de son service. Il ajouta que le repas pouvait bien donner quelque pesanteur, mais qu'une indisposition de deux ou trois heures aux objets de piété était un effet blamable, quand il n'y avait point de maladie. La Mère goûta fort cela, et se résolut que toutes les fois qu'elle sentirait une vapeur de ce vice, soit après le dîner soit en allant se coucher, elle y remédierait aussitôt, prenant la discipline et la continuant jusqu'à ce qu'elle en fût quitte ; et elle l'exécuta avec générosité. Le Diable prenait son temps, quand elle avait fait le matin quelque longue pénitence, afin de l'assaillir l'après dîner, ou bien quand elle était incommodée ; mais elle, sans y avoir égard, disait que ni saine, ni malade, ni quand elle aurait la mort entre les dents, elle ne supporterait le vice. Tout ce que le Démon désirait était que l'on eût égard qu'elle était possédée ; mais le Père ni elle ne voulaient regarder les Diables que comme une inclination naturelle, à la vérité un peu forte, mais que, pour eux, on n'en ferait ni plus ni moins ; que c'était de la canaille que Dieu dompterait bien par sa puissance, pourvu que l'ame fût fidèle ; et l'on en vit le bout par ce moyen.

Il est vrai qu'une fois la pauvre fille fut surprise par l'ennemi ; car ayant passé une mati-

tinée en pénitence, elle crut avoir du repos. L'après-dînée le Père vint la voir, et la trouva un peu engourdie; c'était que le Démon commençait à la saisir, pour la faire tomber en paresse. Le Père lui fit connaître qu'elle était en péril; elle s'en apercevait un peu, mais pensant que cela se dissiperait tout seul, sitôt qu'elle eut négligé ce commencement voilà que le Démon s'empare de ses sens, et la fait dormir et ronfler auprès du Père, qui en conçut une grande indignation plus contre elle que contre le Démon. Il avait beau commander à celui-ci, il hochait la tête, et se moquait, et continuait à dormir. Pour elle, c'était en vain que le Père lui parlait; il lui fallut prendre patience. Enfin après un long temps, il la fit revenir à elle, mais le Démon en la laissant lui donna une impression de désespoir, lui aggravant sa faute; le Père ne voulut point la décourager, et lui dit qu'il fallait se remettre. Elle en eut un grand déplaisir, et fut longtemps sans pouvoir faire oraison ni avoir de dévotion, voyant clairement que Dieu était fâché contre elle. Le Père l'exhorta à la pénitence, ce qu'elle fit rudement, prenant la discipline trois heures de suite, et le Père n'avait aucun mouvement de faire cesser que celui de la compassion naturelle, car il sentait que Dieu attendait d'elle cette satisfaction; et nonobstant cela il ne fut pas content lui-même, car, quand ce fut à la communion, au lieu de la lui donner étant à la grille, il la retira, disant qu'elle en était indigne, et la renvoya faire pénitence. Elle s'affligea tout le jour, néanmoins sans trouble, et s'humilia devant Dieu qui voulut bien la consoler, lui faisant

connaître qu'il lui avait pardonné sa faute. Elle ne fut pas alors contente d'elle-même, elle pria le Père de lui permettre qu'on l'attachât à un pilier qui était dans la chambre, pour y être disciplinée par ses Sœurs, ainsi que Notre-Seigneur à la colonne : ce que le Père ne voulut pas ; mais il lui dit de demeurer en paix, et que Notre-Seigneur l'avait ainsi traitée pour lui donner sujet de se défier extrêmement de son naturel, et de ne plus se laisser surprendre à la paresse. Cela lui servit beaucoup.

Cette bataille ainsi terminée, il en restait une autre au sujet de la vivacité de son esprit, en laquelle il y eut plus de l'opération Divine que de la sienne. Il sembla qu'en ce fait Notre-Seigneur, par le moyen de saint JOSEPH, lui départit une faveur dont nous aurons sujet de parler quand il sera question de la contemplation infuse qu'il lui communiqua, et qui mortifia cette vigueur intellectuelle, laquelle porte un grand empêchement à la vie spirituelle, lorsqu'elle n'est pas domptée. Cependant nous acheverons au Chapitre suivant la matière des combats contre les Diabes. Ceux qui restent sont les plus notables. (*)

Outre les choses que nous avons dites, il y en a encore une fort remarquable ; c'est que comme la Mère avait commencé à s'adonner fort à la pénitence, parfois, comme elle était

(*) Le Père Surin, après avoir écrit ces six premiers Chapitres, ne put alors continuer, ainsi qu'on le voit dans sa Vie, à cause des différens maux qu'il eut à souffrir lui-même de l'obsession des Démons, qui le mirent hors d'état de pouvoir rien écrire, depuis le mois d'octobre 1636, jusqu'au commencement du mois d'août 1660, où il reprit le travail, et continua ce VI.^e Chapitre, de la manière qui suit.

en son repos à l'oraison ou autrement, elle se sentait disciplinée invisiblement, et que des coups lui tombaient sur son corps à travers ses habits comme des coups de fouet, et qu'on lui disait : Cela est bon. C'était un effort des Démons pour la lasser et la rebuter de cet exercice. Ainsi diverses autres choses lui survenaient par cause surpassant manifestement les forces de la nature ; mais comme Notre-Seigneur l'encourageait intérieurement, cela débilitait grandement ses ennemis.

Or voici comment Dieu donna ouverture à sa délivrance. Un jour le principal des Démons qui la possédaient, nommé Léviathan, qui était le chef de tous les autres, dit au Père, par la bouche de la Mère, qu'il lui préparait une fusée, qu'il serait bien habile s'il la pouvait développer. Le Père lui dit, qu'il ne le craignait point. Quelques jours après, il lui demanda quelle était donc l'affaire dont il l'avait menacé ; à quoi le Démon répondit, qu'il la voulait auparavant bien appuyer.

L'affaire se déclara ainsi. Il faut se rappeler que le Père avait pris à tâche de délivrer la Mère par la culture de l'intérieur, ôtant les forces du Démon par l'usage de la vertu. Or il advint que sa conduite fut fort décriée et tenue pour suspecte, comme particulière et éloignée de la pratique ordinaire de vaquer aux Exorcismes. Le Père ne négligeait pas celle-ci, mais son principal soin était de faire correspondre l'ame à la grace. Le Démon qui voulait faire renvoyer le Père avec honte, fit prendre mauvaise opinion de sa conduite au Père Provincial qui l'avait envoyé à Loudun. Ce Principal était un homme de mérite, et fort versé en ces

affaires de possession, ayant été autrefois Exorciste avec grand succès. Il crut que le Père Surin ne réussirait jamais dans sa façon d'agir, ainsi qu'il le lui avoua dans la suite ; il résolut donc d'ôter la Mère d'entre ses mains, et de la donner à un autre qui procéderait plus fortement contre les Démons. Il donna ordre au Révérend Père Rousseau, Recteur du Collège de Poitiers, de se transporter à Loudun, et de substituer au Père Surin le Père Deaulup, célèbre personnage, fort zélé et fervent, qui tenait une manière tout opposée, donnant la journée entière à l'Exorcisme, et mettant toute sa force à maltraiter les Démons ; et en même temps il voulut que le Père Surin prît charge de celle que le Père Deaulup exorcisait.

Un matin donc qu'on s'y attendait le moins, arriva le Père Rousseau, portant cet ordre, qu'il déclara soudain au Père Surin, et à la Mère. Ils se soumirent sans résistance, quoique la Mère appréhendât beaucoup la manière du Père Deaulup comme plus violente pour elle qui était de petite santé, et qui commençait à goûter la douceur du repos qu'on lui avait acquis, et dont elle espérait grand effet pour sa délivrance. Néanmoins elle se soumit, ayant fort à cœur l'obéissance. La résolution fut prise de commencer dès le lendemain la nouvelle conduite ; mais le Père Deaulup représenta qu'il désirait, avant de prendre cette charge, de voir agir le Père Surin, et prendre ses mesures en conséquence. Cela fut jugé raisonnable, et le Père Recteur ordonna que le Père Surin continuerait ce jour-là devant le Père Deaulup. C'était sur la fin de septembre, il s'y trouva grande compagnie, même de la

Cour, car Madame de Bouthilliers y était présente. C'était en ce jour que Léviathan espérait triompher, et venir à bout de ce qu'il désirait, qui était de chasser le Père Surin honteusement, et de dire à toute l'assemblée que le Père Recteur était là pour cet effet.

Comme donc le Père eut pris les ornemens et salué le Saint Sacrement, il commença l'Exorcisme, et dès qu'il eut reconnu ce Démon qui ordinairement ne se présentait pas lui-même mais en substituait d'autres à sa place, pour soutenir le choc de l'Exorcisme, il lui commanda, par la puissance de Notre-Seigneur qu'il tenait en sa main, de rendre obéissance à l'Eglise, quitter ce corps qu'il possédait, et faire la marque qui lui avait été prescrite. Alors ce Démon, avec grand orgueil, se mit en posture de parler et dire ce qu'il s'était proposé; mais soudain il perdit la parole et tomba à terre, se pliant et rampant comme un serpent, ne pouvant faire autre chose; il se prosterna ensuite aux pieds du Père, s'étendit sur le marchepied de l'autel, les bras étendus en croix sur la terre, et sortit aussitôt, laissant la Mère libre, qui, revenue à soi, se leva sur ses genoux, et demeurant ainsi, parut avec une croix sanglante sur le front, gravée et imprimée en sa peau, selon la promesse du Démon. Le Père vit cette croix sur le front, qui auparavant était fort blanc et sans aucune marque. La Mère avait, par l'agitation du Démon, laissé tomber sa coiffure, comme il arrivait d'ordinaire; ainsi chacun fut témoin qu'elle n'avait point approché les mains de sa tête, et que cela ne pouvait s'être fait que par le Démon, qui ne donna plus aucune marque de

sa présence ; cela fut une grande joie pour toute l'assemblée, et surtout pour la Mère qui se mit à louer Dieu.

Les Exorcistes qui étaient présens, et le Père Recteur, jugèrent qu'il fallait continuer l'Exorcisme, faire parler les autres Démons, et les interroger sur ce qui venait de se passer. Ainsi le Père Surin reprenant le travail, soudain parut Isacaron, et sur ce qu'on lui demanda qu'était devenu Léviathan, il dit : JOSEPH est venu, et l'a chassé sur le point où il prétendait faire confusion aux ministres de l'Eglise. Cela fit connaître au Père, que c'était une grâce du Saint qu'il avait invoqué. Après cela, le Père Deaulup dit qu'il lui semblait que par-là Dieu témoignait que le service du Père Surin lui était agréable en cette fonction, et qu'il ne prendrait point la charge de la Mère, qu'il n'eut écrit ses raisons au Père Provincial. Le Père Chedoux et d'autres firent de même ; ainsi le Père reçut ordre de continuer, jusqu'à d'autres nouvelles. Cependant le Père Provincial prit l'affaire d'une tout autre façon, et pensant que le Démon n'était sorti qu'à cause de la présence du Père Deaulup, il demeura plus confirmé dans l'idée, qu'il fallait que le Père Surin quittât, ou que pour le moins le Père Deaulup lui fût adjoint. Il voulut en conséquence que ces deux Pères exorcisassent ensemble, le matin, la Sœur de La Croix à qui le Père Deaulup était affecté, et le soir la Mère Prieure. Il le manda ainsi au Père Anginot, Supérieur à Loudun, qui le mit à exécution.

Le Père Surin alla donc assister le matin à l'Exorcisme du Père Deaulup, qui par sa longueur ennuya fort son nouveau compagnon ;

après le dîner ; on pensa à l'autre Exorcisme. Sur ces entrefaites , arriva un Seigneur Anglais , (le second fils de milord Montaigu ;) il était hérétique , et avait avec lui deux gentilshommes anglais aussi hérétiques ; il présenta au Père Surin une lettre de Mgr. l'Archevêque de Tours , qui pria le Père de faire l'Exorcisme devant ce Seigneur. Le Père envoya prier le Père Deaulup de venir au plutôt , à cause que ce Seigneur ne faisait que passer et ne pouvait s'arrêter à Loudun. Mais le Père Deaulup , qui passait ordinairement la journée entière à persécuter les Diables , et qui souvent ne mangeait qu'à sept heures du soir , n'ayant pas achevé son Exorcisme du matin pria le Père Supérieur de lui permettre d'aller suivre sa pointe ; que le Père Surin pouvait aller à la Prieure , et qu'il s'y rendrait au plutôt. Le Père Anginot s'y accorda , et le Père Surin commença seul l'Exorcisme. La Mère se trouva bientôt saisie du Démon Balaam. Ce Démon avait promis au Père , que , pour le signe de sa sortie , il écrirait sur le dos de la main gauche de la Mère le Nom de JOSEPH , au lieu du sien propre qu'il était d'abord convenu d'y écrire au même endroit pour marque de sa sortie. Le Père vit au visage de la Mère de certains symptômes hors de l'accoutumée , ce qui lui donna soupçon que l'heure de sa sortie pouvait être arrivé. C'est pourquoi il se mit à le presser fortement de quitter la Mère , et d'écrire le nom de JOSEPH sur sa main. Le Démon , qui était à genoux , abattit de la main droite la manche de la Mère sur la main gauche ; cela fit croire au Père qu'il voulait cacher son action ; c'est pourquoi , pre-

nant le Ciboire du Saint Sacrement, de la main gauche, avec la droite il releva la manche sur le bras, et avertit de prendre garde à ce qui se ferait. Soudain le Seigneur anglais prit la main gauche de la Mère, et la saisit par le bout des doigts; les deux autres gentilshommes et quelques Religieux s'approchèrent, et virent clairement et distinctement le saint Nom de JOSEPH paraître formé en caractères sanglans sur la main qu'ils avaient vue blanche auparavant; et qui n'avait été aucunement approchée de l'autre main; si bien que cette marque ne pouvait être appliquée à aucune cause visible. Tous ceux qui étaient présens en donnèrent par écrit un témoignage, qui fut déposé au greffe, et un des gentilshommes dit qu'il publierait partout ce qu'il venait de voir, et le dirait même au Roi d'Angleterre. La Mère se trouva délivrée.

Le milord anglais, qui était Catholique caché, revint le lendemain trouver le Père, se confessa à lui, et s'en alla à Rome. Il raconta au Pape Urbain VIII tout ce qu'il avait vu, et fit entre ses mains profession de la Religion Catholique. Ce même milord a été dans la suite fait Prêtre, il a été même du conseil du Roi de France, et a toujours vécu en très-bonne réputation et estime.

Par ces deux événemens, on fut comme forcé de laisser le Père Surin agir seul auprès de la Mère, ce que le Père Provincial fit contre son propre jugement, ainsi qu'il l'a avoué depuis au Père. C'était donc là la trame que Léviathan avait ourdie pour se défaire du Père Surin, laquelle Notre-Seigneur rompit pour sa plus grande gloire.

Une chose singulière, c'est que le jour que devait sortir ce Démon Léviathan, comme le Père voulut dès le matin faire son oraison à l'ordinaire, il se trouva poussé d'une manière si forte, qu'il n'y put résister, et si douce, qu'il le fit volontiers, au lieu de son oraison, à dire le *Pater*, l'*Ave*, et le *Credo*, et le reste des prières qu'il disait étant enfant; Dieu voulant lui faire sans doute connaître par-là, que, pour venir à bout des Démons, il faut s'humilier, et avoir comme un esprit d'enfant.

CHAPITRE VII.

Comment la Mère fut délivrée d'un autre Démon qui la possédait.

APRÈS la sortie de Balaam, le Père Anginot voulut que l'on continuât l'Exorcisme pour interroger quelque autre Démon sur ce qui s'était passé. Le Père Surin poursuivant, selon la volonté du Supérieur, parut Isacaron, qui dit que Dieu avait puni Balaam des insultes étranges et des traverses qu'il avait suscitées à la Mère depuis huit jours. En effet ç'avait été pour lui résister, que le Père avait établi contre ses vexations une Neuvaine à saint JOSEPH, laquelle eut un si heureux succès.

Ensuite Isacaron dit, que pour les deux qui restaient, lui et Béhémot, il ne serait chassé, lui, qu'à l'autel de la sainte Vierge de Saumur, et Béhémot, qu'au tombeau de l'Evêque de Genève. (Saint FRANÇOIS DE SALES.)

Après cela on finit l'Exorcisme. Le lendemain le Père Surin ayant rencontré le Démon en la Mère, lui proposa une pensée qu'il avait eue, qui était de changer le signe de sa sortie, (qui consistait à fendre l'ongle du doigt du milieu de la main gauche de la Mère,) en l'action d'écrire le nom de MARIE sur l'autre main, ainsi que Balaam avait écrit celui de JOSEPH. Cela choqua fort ce Démon, qui protesta qu'il n'en ferait rien : mais le Père s'affermissant dans sa pensée, lui commanda de la part de Dieu de le faire. Ils furent plusieurs jours en

cette contestation, jusqu'à ce que le Démon dit qu'il écrirait le nom de MARIE, non sur la main que le Père voulait, mais sur celle où était écrit JOSEPH ; ce à quoi le Père ne voulut pas adhérer. Mais Notre-Seigneur fit voir que c'était sa volonté que le nom de MARIE fut avec celui de JOSEPH.

Quelques jours se passèrent pour avoir la réponse de M. l'Intendant, touchant la sortie d'Isacaron et de Béhémoth. Comme il était à Paris, il fallut attendre qu'il vînt à Loudun. Lorsqu'il fut arrivé, il trouva de grandes difficultés à continuer les procédures de la justice et à se servir des témoignages des Démons, à cause qu'il y a beaucoup d'embarras en cela, qui lassent et partagent les hommes ; il tira la chose en longueur, ainsi que celle de mener la Mère au tombeau de M. de Genève. Ainsi tout cela demeura bien retardé, quoiqu'il y eût un bon commencement. Le Père continua cependant son travail, jusqu'à ce qu'une nuit, vers le mois de décembre, la Mère eut un songe fort remarquable. Il lui sembla voir saint JOSEPH qui lui disait ces paroles-consolantes, que puisque les hommes ne faisaient pas grande diligence pour conduire à chef sa guérison, il saurait bien l'assister et lui donner moyen d'être délivrée à Loudun même, sans qu'il fût nécessaire d'aller plus loin ; qu'elle en avertisse le Père ; et il ajouta, qu'elle lui dît de prendre courage dans les grandes oppositions et traverses qu'il aurait en son emploi avant l'entière délivrance. Elle s'éveilla pour lors, et sentit sa chambre toute parfumée d'une très-douce odeur. Elle raconta au Père Surin ce qui s'était passé.

Le jour des Rois 1636, le Père étant à prêcher après les Vêpres, la Mère fut extraordinairement inquiétée et saisie d'un trouble violent; ce qui fit paraître son visage blanchâtre et comme défiguré, et tout d'un temps arrêté d'un regard fixe accompagné d'étonnement sur une image de la sainte Vierge. Il est croyable que c'était au moment que les Démons reçurent commandement de sortir. Le Père qui ne prétendait point faire l'Exorcisme ce jour-là à cause qu'il était fort tard, fut obligé de faire sortir la Mère pour l'exorciser dans la chapelle du couvent, où elle commença avec furie à battre le monde qui était en affluence ce jour-là; mais le Père l'ayant conduite doucement à l'autel de la sainte Vierge et fait lier sur un banc, après quelques prières il enjoignit au Démon de se prosterner à terre, ce qu'il fit après avoir bouleversé le corps; et étant à genoux, il se mit à dire avec arrogance? Quoi! veux-tu me faire faire un hommage à MARIE? le Père crut pour lors que c'était la volonté de Dieu que ce Diable très-impur fit quelque hommage à la très-sainte Vierge, et il lui commanda de faire voir à ce peuple combien elle était vénérable. Il se mit lors à parler en l'honneur de la Sainte Mère de Dieu, et finit en disant: Votre puissance me contraint de sortir à vos pieds. Le Père entendant cela, crut qu'il allait véritablement sortir; il courut vite à sa main droite, pour voir s'il écrirait le nom de MARIE comme il le lui avait ordonné, mais en même temps le Diable qui était à genoux sur le marchepied de l'autel, leva la main gauche où était le nom de JOSEPH, et tout au dessus il écrivit en un moment MARIA,

en caractères romains plus gros que JOSEPH. Cela fut vu clairement par un Gentilhomme, nommé M. de Sainte-Marthe, qui était accoudé sur l'autel auprès d'une chandelle ; si bien que tout à son aise il vit former ces caractères qu'il dit avoir été faits tout d'un coup comme si on eût appliqué un cachet. Il se leva de surprise, et tous se tournèrent là. L'Exorcisme fut continué, et Béhémoth qui restait seul en la possession, parut, et dit que la puissance de la Vierge avait chassé Isacaron, et lui avait fait écrire son nom ; que pour lui il avait reçu commandement de Dieu, quand il sortirait, d'écrire Jésus ; ce qui fut accepté du Père de très-bon cœur, et avec autant de joie, qu'il était surprenant que l'on n'eût point encore eu cette pensée.

On a vu comment fut gravé le nom de JOSEPH sur la main de la Mère ; il parut d'abord vermeil, et comme du corail, et se maintint cinq ou six jours en cette belle couleur, puis il se flétrit insensiblement, et on s'attendait que cela s'effacerait, comme quand il arrive des galles aux mains ; mais un jour que la Mère était en oraison, elle sentit un doux fourmillement en sa main, et une élévation de joie dans le cœur, et revit le nom de JOSEPH renouvelé sur sa main. Cette grace continuant ensuite, le nom se renouvela au temps où il semblait aller disparaître, et la Mère jugea, par la consolation et autres effets qu'elle en ressentait, que c'était son bon Ange qui lui rendait ce bon office.

Ce qui se faisait au Nom de JOSEPH, se fit ensuite à celui de MARIE, et tous deux se renouvelaient d'ordinaire aux grandes fêtes, soit

à l'oraison de la nuit, soit à la communion du matin, et avec de telles circonstances, que l'on jugeait toujours que ce renouvellement se faisait par un bon principe. Cela a continué, après que les trois noms y furent faits, comme on verra ci-après.

CHAPITRE VIII.

Des grands travaux qu'il fallut souffrir avant que la Mère fût entièrement quitte des Démon.

APRÈS que Notre-Seigneur eut donné cette consolation de voir la Mère délivrée du troisième Démon qui l'avait possédée , le reste semblait être peu de chose , n'y en ayant plus qu'un : mais l'expérience fit voir que l'on n'était pas au bout de ces affaires , car comme d'une part il s'agissait de faire un voyage au Tombeau de saint FRANÇOIS-DE-SALES auquel on faisait mille obstacles , de l'autre, Béhémoth , qui était le quatrième Démon , donna tant de peines à la Mère Prieure et au Père qui l'assistait , que l'on trouva que le plus fort restait encore à faire :

Premièrement , du côté des Supérieurs , qui n'étaient pas d'avis qu'on entreprît le voyage. On disait qu'il ne fallait point croire les Démon , qu'ils étaient menteurs , que c'était une grande dépense de mener si loin une Religieuse , qui , après le voyage , ne serait peut-être pas dans un meilleur état ; qu'il fallait persister à l'Exorcisme , presser le Démon de sortir , et ne pas s'amuser à des promesses incertaines. Il fallut prendre patience , et se soumettre ; mais à tous les Exorcismes le Démon ne répondait autre chose , sinon qu'il sortirait au tombeau de saint FRANÇOIS-DE-SALES , et non ailleurs ; et cependant il se mit à molester la Mère avec une rage opiniâtre , et le Père était

lui-même incroyablement molesté en son obsession. La Mère avait beau travailler toujours à s'unir à Dieu et à se fortifier en sa grace, elle souffrait des insultes et des obstacles insupportables, de sorte qu'il semblait que Dieu eût tout à fait oublié ces créatures affligées qui n'avaient autre dessein que de le servir. Entre les attaques que ce Démon lui fit, il en vint une qui semblait la plus sensible; ce fut qu'il la mit, par ses opérations malignes, non-seulement en un grand dégoût en son esprit, mais encore en de telles langueurs corporelles, qu'elle semblait mourante; le visage lui devint maigre et petit, l'esprit obtus, le cœur abattu; elle ne sentait ni goût ni saveur; elle avait la volonté entière à Dieu, mais la puissance si émoussée, qu'à peine se pouvait-elle rendre attentive à ce qu'on lui disait. Le Père craignait beaucoup une telle persécution, s'imaginant que tout allait en déroute, et se donnait pour cela une grande sollicitude; enfin comme elle allait toujours en augmentant, un jour qu'il la vit réduite à non plus, il lui demanda ce qu'elle pensait de son triste état; elle lui dit qu'elle ne savait ce que c'était, mais qu'elle était dans la volonté de faire tout ce qu'il lui ordonnerait, pour grief qu'il pût être. Alors le Père, comme en une extrémité, s'éleva vers Dieu, et lui demanda conseil et lumière, puis sentant en soi le courage au souvenir des expériences passées, il demanda à la Mère si tout de bon elle était résolue de s'aider en un état aussi périlleux. Elle répondit oui; et alors, après avoir clairement connu que tout son mal venait du Démon, et sachant que Dieu aide partout où il n'y a qu'à combattre

l'ennemi, il lui proposa de faire un effort, et puisque la seule malice du Démon lui causait cette langueur, de se roidir contre lui et d'aller prendre la discipline, jusqu'à ce que Dieu eût pitié d'elle et la retirât de l'oppression de son adversaire; que c'était un fort combat, et qu'il espérait que Dieu la bénirait.

Elle en fut surprise, ne croyant pas qu'elle pût faire autre chose que prendre du repos; néanmoins, comme elle était obéissante, elle se soumit, et le Père lui conseilla de le faire, lui souhaitant la bénédiction de Dieu, et que cependant il allait prier Dieu pour elle. Cette bonne fille se leva comme elle put, et alla en se traînant au fond du jardin, en une chambre où elle ne pouvait être détournée de personne, et eut le courage de se discipliner pendant une heure, sans sentir aucun effet ni soulagement en son ame; le Père étant resté en prières, il lui venait des craintes d'avoir été trop loin, et pensait à faire révenir la Mère; mais Notre-Seigneur le retenait toujours. La Mère, au bout d'une heure, crut avoir fait tout ce qu'il lui était possible, et que Dieu serait content; mais en reprenant ses habits, il lui vint en pensée qu'elle pourrait faire davantage, et qu'elle eût confiance en saint JOSEPH. Elle quitta de nouveau sa robe, et se remit de-rechef au combat courageusement. Elle n'eut pas continué l'espace d'un *Pater*, que Dieu, voyant sa persévérance, la soulagea. Elle sentit sortir de sa tête quelque chose qui l'accablait, et vit devant elle un monstre épouvantable, comme un dragon, à la vue duquel se sentant animée et ayant sa discipline toute sanglante à la main, elle le frappa courageusement, et

soudain il disparut; après quoi elle se vit libre et totalement remise en ses forces. Elle revint trouver le Père, qui apprit d'elle comme le tout s'était passé, et en bénit Dieu avec elle. Ainsi finit la bataille.

La Mère reprit ensuite ses forces et son courage, et jouit d'une grande paix et vigueur en tout son intérieur, si bien que depuis le Diable lui demeura comme esclave. Elle faisait ses Exercices spirituels avec grande paix, joie et liberté; toutes les nuits elle se levait pour faire oraison, et Dieu la consolait tellement, que quelquefois se mettant à neuf heures du soir en son oratoire, elle se trouvait encore à cinq heures le matin comme si elle n'y eût passé qu'une heure. Outre cela, habituellement Dieu lui donna une telle paix, que quand elle se mettait en oraison, le Démon sortait de sa tête, et la laissait avec Dieu, et cependant il se mettait à son côté en forme de chien noir, demeurant sans se remuer tout en peloton, puis l'oraison finie, il rentrait en la tête de la Mère, et opérât tout ce que son droit lui permet sur les âmes vexées, et que Dieu tient en cette captivité. Pendant ce temps, elle s'affermît de plus en plus dans la voie de l'esprit, et fut sept à huit mois en cette pratique.

Le Père Surin voyait alors croître extraordinairement ses maux personnels, ainsi que les vexations du Diable, lesquelles allèrent si loin, que ceux qui s'intéressaient à son bien demandèrent au Père Provincial (le Père Jacquinot) qu'il le retirât de cet emploi; ce qui fut fait de la manière qu'on va dire.

 CHAPITRE IX.

Comment le Père Surin fut retiré de Loudun , et des choses qui arrivèrent en son absence.

LES maux extrêmes qui accueillaient le Père Surin ayant contraint ses Supérieurs de le retirer de son emploi, on mit en sa place le Père de Reffées, qui était un saint homme et fervent, et qui se plaisait beaucoup à la vigueur des Exorcismes, considérant le bien qui en arrivait au peuple, qui ne se lassait pas de voir le respect que les Démons portaient au très-saint Sacrement. Il en resultait plusieurs conversions. Ce Père se plaisait à donner de l'étendue à son zèle en cela, mais il ne considéra pas pour lors assez la faiblesse de la Mère, qui un jour se trouva dans une disposition de santé bien contraire à celle qu'il lui fallait pour soutenir l'Exorcisme. Cependant, quoiqu'elle dit au Père qu'en pareil état ses Prédécesseurs avaient coutume de la laisser, elle préférait l'obéissance à sa propre vie. Comme le Père avait grand désir de faire alors l'Exorcisme, à cause qu'il y avait ce jour-là une célèbre compagnie, il dit à la Mère qu'elle prît courage et eût confiance en Dieu; et il la mena ainsi au travail, qui fut tel, qu'elle eut une grosse fièvre avec pleurésie; ce qui la mit en peu de jours à l'extrémité. Le Médecin jugeant que son mal était sans remède, on lui porta l'Extrême-Onction; elle vint jus-

qu'aux dernières agonies ; mais il arriva un effet de la grace de Dieu , et une grande merveille qui mérite bien d'être racontée en ce lieu.

Comme on résolut de lui donner l'Extrême-Onction , le 12 ou le 13 de la fièvre , le Père de Reffées et le Père Bastide vinrent jusqu'aux pieds de son lit. Elle reçut ce Sacrement avec grande dévotion et résignation , quoique étant d'une extrême faiblesse , et peu après elle entra en l'agonie ; on vit tous les signes de mort sur son visage , elle fit deux hoquets , on attendait le troisième et dernier ; mais au lieu de cela , cette mourante changea tout-à-coup , et se mit d'elle-même sur son séant ; après quoi elle demeura comme attentive , les yeux levés comme si elle eût été ravie , et son visage parut extrêmement beau ; elle fut ainsi un demi-quart d'heure , laissant les spectateurs en suspens. Ensuite elle dit que saint JOSEPH venait de lui apparaître comme dans un nuage d'or , n'apercevant que la tête et le visage du Saint du côté de la ruelle où était le Père Bastide , sur lequel le Saint jeta un regard et un doux sourire , comme à une personne qui lui était agréable ; puis s'approchant d'elle , il lui mit la main sur le côté où était la douleur , et frotta avec sa main trois fois cet endroit , et l'oignit d'une huile ou baume céleste qui lui donna en un moment la vie et les forces. Elle aperçut aussi son bon Ange , qui était comme un jeune homme de dix-huit ans , d'une grande beauté , ayant une belle chevelure blonde et un cierge blanc allumé en la main ; après quoi tout disparut. Elle retint l'idée du visage de saint JOSEPH , qu'elle

fit peindre ensuite. M. le Duc de Beaufort étant venu quelques jours après voir l'Exorcisme, elle dit que son bon Ange avait une chevelure semblable à celle de ce Prince.

Aussitôt que la vision eut cessé, la Mère se mit à dire : Je suis guérie ; et demanda ses habits , disant qu'elle était sans mal. Elle demanda aussi un linge pour essuyer son côté qu'elle sentit mouillé du baume que le Saint y avait mis. On lui donna ses habits, on oublia de lui donner du linge, ce qui fut cause qu'elle s'essuya avec sa chemise même ; puis étant habillée , elle alla se mettre à genoux à la petite fenêtre qui était en sa chambre et qui a vue sur le tabernacle. On courut vite au Médecin qui était Huguenot, mais très-honnête homme ; les Religieuses se servaient de lui, parce qu'il n'y a aucun Médecin Catholique dans la ville. On ne lui disait rien de sa guérison subite ; en entrant dans la chambre il vit le lit vide, il demanda où était le corps ; la Mère l'entendit, et vint, en disant : Monsieur, je suis guérie , un Saint m'a guérie , saint JOSEPH m'a guérie. Cet homme fut extrêmement surpris , et pensa tomber à la renverse ; il l'interrogea, s'il y avait eu quelque crise ou évacuation ; et sur ce qu'on lui dit que non , il dit : La puissance de Dieu est plus grande que nos remèdes : toutefois il ne se convertit pas, et ne voulut plus retourner aux Religieuses. La Mère se trouvant totalement saine, tout le peuple la vint visiter. A deux jours de là, elle se souvint de l'onction qui l'avait guérie, et qu'elle avait seulement essuyée avec sa chemise ; elle appela la Mère Sous-Prieure , et la pria de visiter avec elle son côté , et de voir ce que c'était

que cette onction. Elles s'enfermèrent toutes deux , et la Mère ouvrant son sein , elles sentirent une odeur admirable , puis ayant vu les marques de ce baume divin qui y étaient restées en cinq grosses gouttes , la Mère résolut de garder cette chemise. On lui en donna une blanche , et ensuite on coupa la chemise où était le baume , à la ceinture , gardant le haut et jetant le bas. On voulut ensuite blanchir ce haut de chemise ; mais craignant de perdre les cinq gouttes précieuses qui jetaient une odeur admirable et qu'elles désiraient fort de conserver entières , elles s'avisèrent de faire un ourlet à l'entour pour marquer leur place , l'élever en l'air et le lier avec du fil , puis tenant ce lien soulevé , elles blanchirent et savonnèrent le reste de la chemise ; et du depuis , on a toujours tenu cette pratique dans les occasions où on a voulu blanchir ce linge à cause de la crasse qui se contractait par la multitude de ceux qui venaient baiser ce baume ou y faire toucher par dévotion des chapelets et autres choses. Quand on blanchissait ce linge , il arrivait toujours que l'endroit qu'on tenait en l'air lié avec des cordelettes , quoiqu'il fût souvent plus sali que le reste , se trouvait aussi parfaitement net et blanc que si le savon y eût passé ; les seules cinq gouttes paraissaient. Cette merveille a toujours duré l'espace de plus de vingt-cinq ans. Il n'est pas croyable combien grande fut la dévotion du peuple envers cette sainte onction , et combien Dieu opéra de guérisons par elle.

La première , et une des plus remarquables , fut en la personne de Madame de Laubarde-mont , qui était à Tours , malade à l'extrémité

de sa grossesse , ne pouvant se délivrer. Son mari était en grande peine pour elle. Dès qu'il eut appris et connu la guérison de la Mère , il écrivit à M. de Morans , Grand-Vicaire de Mgr. l'Evêque de Poitiers , pour le prier d'apporter à Tours la chemise de la Mère où était l'onction ; ce qui fut fait ; et dès qu'on l'eut appliquée sur la malade , elle se délivra en peu d'un enfant mort , qui , au jugement des Médecins , l'était depuis sept à huit jours. Il y avait grand sujet de craindre qu'il n'eût fait mourir sa mère ; si bien qu'on attribue à cette relique le grand succès de sa guérison ,

Bientôt après , on le porta à Thouars , pour une personne mourante , qui fut tirée de l'extrémité. J'en ai vu le récit au long , comme de quantité de choses semblables et prodigieuses , lesquelles je ne puis et ne veut déduire à cause de leur multitude. Il y en a pourtant une signalée , qui arriva en l'Abbaye de Fontevraud à une Religieuse , nommée Mde. de Saint - Aubin , qui avait à la jambe un ulcère étrange qu'aucun remède ne pouvait guérir. Le Père Jacquinot , Provincial , fut prié de venir en l'Abbaye avec la chemise de la Mère ; il ne l'eut pas plutôt appliqué sur le mal ; qu'il guérit en sa présence d'une manière si vite , que tous les assistans en demeurèrent étonnés , parce que la plaie , qui était fort grande , se ferma en fort peu de temps ; et avant que le Père partît , ce qui restait de mal se termina en une petite rougeur qu'on couvrait de la feuille d'une rose. Le même Père vit aussi une multitude de guérisons subites opérées de même , de telle sorte qu'il écrivait au Père Général : J'ai vu des aveugles voir , des boi-

teux marcher , etc. Il y a encore une chose qui mérite d'être racontée , c'est que les Religieuses de Guinne , qui est un Prieuré de l'Ordre de Fontevraud , à deux ou trois lieues de Loudun , désirèrent qu'on leur apportât cette ohemise. Un jour qu'elles n'étaient point averties qu'on leur procurerait cette consolation , le Pere Anginot résolut d'y aller. Il partit le matin : comme il était en chemin , il y avait une Religieuse de ce Prieuré qui était à prier dans l'Eglise ; elle sentit une merveilleuse odeur , ainsi qu'elle le dit dans l'écrit qu'elle en a donné. Comme cette odeur allait toujours croissant , elle voulut s'informer de la Sacristine si elle n'avait pas fait quelque cassolette extraordinaire ; ce que celle-ci nia , et alors le Père arriva , et demanda la Prieure , qui rassembla toutes les Religieuses ; celle qui avait senti l'odeur vint avec les autres , et s'étant approchée pour baiser l'onction , trouva que c'était la même odeur merveilleuse qu'elle avait sentie ; cependant cette odeur n'était sensible que quand on mettait quasi le nez dessus , sinon que plusieurs fois , par opération surnaturelle , on la sentait de loin.

Il arriva encore une guérison prodigieuse en la ville de Saumur. Il y avait une Religieuse Ursuline , qui depuis plusieurs années était à l'infirmerie , affligée d'une grande quantité de maux tous étranges ; elle fut guérie pour avoir avalé un morceau de papier qui avait touché à l'onction , et guérie si absolument , que l'opération divine en demeura très-manifeste.

Le Père de Reffées , qui avait soin d'exorciser la Mère , depuis le départ du Père Surin , pressa un jour plus fortement le démon Béhé-

moth de sortir ; sur quoi ce Démon dit , qu'il ne sortirait qu'au tombeau de l'Evêque de Genève. Le Père lui dit , que puisqu'il devait sortir par les mérites de ce Saint , il voulait qu'il écrivît son nom dessus la main de la Mère , aussi bien que celui de Jésus ; ce que le Démon promit ; et il l'exécuta un an après , lors de sa sortie.

Le Père Surin cependant était à Bordeaux en de grands maux , qu'il cachait le plus qu'il pouvait ; et nonobstant lesquels il faisait quelques prédications et allait au confessionnal. Il alla même prêcher à Bazas l'octave du Saint Sacrement.

CHAPITRE X.

Comment le Père Surin fut renvoyé à Loudun , et finit heureusement son travail par l'entière délivrance de la Mère.

QUOIQUE ce Père ne reçut aucun soulagement dans ses peines , par son éloignement de Loudun , néanmoins ses Supérieurs l'y renvoyèrent pour de justes raisons auprès de la Mère ; espérant que Dieu acheverait par lui ce qu'il avait commencé. M. de Laubardemont l'attendait , espérant qu'au premier Exorcisme le Démon sortirait ; car il ne faisait pas grand fondement sur la parole de Béhémoti , qui disait toujours qu'il ne sortirait qu'au tombeau de saint FRANÇOIS-DE-SALES : le Père croyait , au contraire , que cette parole était certaine , et qu'à cause de la sainteté de l'Évêque , qui faisait grand éclat en ce siècle , il se pouvait que Dieu eût destiné cette gloire à son Serviteur. Il reprit néanmoins les Exorcismes à son arrivée. Le premier jour , il trouva le Démon fort rebelle aux ordres de l'Eglise , et aux choses qui regardent le culte du Saint Sacrement et la vénération des choses saintes ; mais quand il fut question de sortir , il dit toujours que rien n'aurait la puissance de le faire sortir qu'au tombeau du Saint. Le Père représenta cela à M. de Laubardemont ; et lui dit qu'il croyait que c'était un ordre de Dieu , que nul que lui ne pourrait changer. Il l'écrivit aussi au

Père Provincial , et M. le Grand-Vicaire le manda à Mgr. de Poitiers. Mais aucun n'y voulut condescendre, et le Père retomba dans le même état de langueur où il avait été auparavant. Cependant il mit son application à cultiver l'ame de la Mère, espérant plus par-là que par tous autres efforts.

Le jour de l'Assomption, le Père fut prié d'aller prêcher aux Ursulines de Thouars. Il y alla, et pendant son absence, ce jour-là même, la Mère, après avoir communiqué, entendit une parole intérieure qui la mit en grande récollection, et lui disait, que puisque les hommes s'opposaient tant aux voies que Dieu ouvrait pour sa délivrance, il se pourrait faire, si elle et le Père faisaient vœu d'aller ensemble remercier Notre-Seigneur et visiter le sépulcre de Mgr. de Genève, que Dieu la délivrerait à Loudun même, et qu'elle dît cela au Père. Elle lui en fit part à son retour, le Père crut devoir en donner avis à son Provincial, et la Mère écrivit à Mgr. de Poitiers et à M. de Laubardemont. Tous jugèrent à propos que ce vœu se fit, et consentirent à donner permission pour le voyage. Le jour de faire le vœu fut mis au 17 septembre, jour des Stygmates de saint FRANÇOIS, auquel, dans la Sacristie, ayant posé le Saint Sacrement sur le tablier de la grille, le Père d'un côté, et la Mère de l'autre, le Saint Sacrement entre-deux, firent vœu d'aller ensemble au tombeau de M. de Genève, en Savoie, pour y honorer son corps, en cas qu'il plût à Dieu de délivrer la Mère du Démon qui la possédait. Ce vœu fut écrit et mis entre les mains de leurs Supérieurs présens, après quoi ils se mirent

à attendre ce que Notre-Seigneur ferait. Le Père, qui était déjà fort mal, n'avait pas grande force pour travailler à l'Exorcisme puissamment, ni même pour faire profiter la Mère aux choses spirituelles dont elle se rendait de plus en plus capable. Environ le 8 d'octobre, elle désira faire une retraite des Exercices spirituels, pendant laquelle le Père ne l'exorcisa point; mais Dieu, pour confirmer sa pratique, qui était, comme on l'a dit, de mettre le nerf de la force en ce combat avec les Démons plus dans le culte intérieur de l'ame, qu'en la véhémence des Exorcismes qui ne frappent que l'extérieur, quoiqu'ils portent la bénédiction de l'Eglise; Dieu, dis-je, voulut que la Mère fût entièrement délivrée du dernier Démon, et sans que le Père eût aucun recours à l'Exorcisme.

Le signe de la sortie de Béhémoth avait été d'abord l'élévation du corps en l'air, mais il avait depuis long-temps protesté que puisqu'on lui avait donné d'autres signes, qui étaient d'écrire le nom de Jésus et puis celui de saint FRANÇOIS-DE-SALES, il ne se tenait point obligé de faire le premier signe. Le jour de sainte Thérèse, le 15 octobre, qui était vers la fin de sa retraite, le Père disant la Messe, quoique très-languissant, vint pour communier la Mère à la petite fenêtre de la grille; et comme il tenait la sainte Hostie à la main, disant : *Corpus Domini nostri Jesu Christi*, la Mère, contre son ordinaire, (car elle était à la communion presque toujours tranquille,) entra en une furieuse contorsion, changea de visage, se pliant et se courbant jusqu'aux talons, et haussa la main gauche vers le Père,

qui , se rendant attentif , vit manifestement au-dessus des noms de MARIA , JOSEPH , former, en beaux caractères vermeils et sanglans , le nom de JÉSUS ; et comme sa main était tellement tournée , que le pouce était à l'opposé de lui ; il ne put voir former le nom de FRANÇOIS-DE-SALES. Le Diable sortit à ce moment , et la laissa libre. Elle se remit en la posture d'une personne qui , étant à genoux , attend la communion , qu'elle reçut avec amour et consolation , Notre-Seigneur prenant la place de son ennemi ; et depuis , en toute sa vie ; elle n'a plus rien senti des opérations ordinaires des Diables , demeurant absolument quitté de cette maladie , qui est une des plus horribles et des plus dignes de compassion qui soient au monde.

Une chose remarquable ; qui lui arriva au moment que le Père approcha d'elle avec la sainte Hostie à la main , c'est que Dieu permit au Démon de faire en elle une opération , laquelle est assez ordinaire aux Esprits malins ; et qui consiste en la force qu'ils ont d'imprimer en l'ame de la personne qu'ils possèdent les sentimens qui leur sont propres ; car par la vertu qu'ils ont ils peuvent s'appliquer eux-mêmes , comme on applique un cachet à la cire , et imprimer en l'ame qu'ils vexent , soit par tentation ou par obsession ou par possession , le même sentiment qu'ils ont ou par leur malice ou par la justice divine sur eux. Dieu permit donc que ce Démon , réduit à sortir , communiquât et imprimât , en l'esprit de la Mère , les mêmes choses qu'il sentait en soi en la présence de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. La Mère sentit , comme si elle eût été elle-

même méchante et damnée : premièrement , une idée très-forte et puissante de JÉSUS-CHRIST présent , comme de son Dieu , son juge et son plus grand ennemi.

Secondement , elle sentit toute l'indignation de sa colère d'une façon si terrible , que tous les Enfers lui semblaient souhaitables au prix de subsister un moment en sa présence.

Troisièmement , elle sentit tout cela d'une manière si efficace , qu'il lui semblait que mille morts ne lui étaient point si grièves que cette agonie de se voir proche de JÉSUS-CHRIST si lumineux , si grand , si puissant ; et que paraître en même lieu avec lui était un tourment surpassant tous les Enfers. Cela lui dura un moment ; puis soudain le Démon étant sorti , elle perdit cette idée effrayante , et entra dans les pensées de confiance et de paix avec lesquelles elle reçut Notre-Seigneur. Cet évènement lui laissa une très-vive et très-forte impression du malheur effroyable d'un Esprit qui reçoit de Dieu sa condamnation et congé pour être envoyé hors de sa présence pour un jamais ; et elle a avoué que si Dieu ne l'eût assistée alors puissamment , elle eût péri en cette rencontre.

A l'égard du saint Nom de Jésus écrit sur sa main , voici ce qui est à remarquer. On a dit que les deux autres noms qui y étaient déjà se renouvelaient de temps à autre : mais quand cela se faisait , il arrivait qu'ils se renouvelaient plus bas qu'ils n'étaient auparavant. Si bien que peu-à-peu en descendant vers le pouce , il se fit que le nom de JOSEPH étant d'abord comme au milieu de la main gauche sur le dos , celui de MARIA étant gravé montait jus-

qu'à l'extrémité de la main, en sorte qu'il ne restait plus de place pour écrire au-dessus ; mais dans la suite du temps ces noms en descendant laissèrent une grande place au dessus de MARIA, et ce fut alors (c'est-à-dire sept à huit mois après,) que fut mis le saint Nom de JÉSUS en la forme que nous venons de dire, et celui de saint FRANÇOIS-DE-SALES ; puis ils continuèrent à se renouveler tous les quatre ensemble, toutes les fois que s'étant flétris ils venaient jusqu'à l'extrémité ; ce qui a continué vingt-quatre à vingt-cinq ans.

Il arriva une fois que la Mère Agnès était présente, quand le bon Ange vint pour renouveler les marques ; et comme le gland fut ôté, elle coucha sa joue sur la main de la Mère, et sentit un petit fourmillement comme si on gravait sur la peau ; puis ayant regardé, elle vit les caractères parfaitement formés, ayant eu l'avantage d'assister à cette opération et d'en avoir été témoin.

Je dis que c'est le bon Ange qui renouvelle ces caractères, parce qu'il arrive parfois qu'il répand en même temps des odeurs très-suaves et très-douces, qui se sentent au lieu où est la Mère, soit au chœur, soit ailleurs, et même en toute la maison ; et depuis quelques années, ces mêmes marques sont parfumées de l'odeur agréable semblable à l'onction sainte du baume dont on a parlé ; ce qui cause grande dévotion à tous ceux qui en sont les témoins, avec plusieurs autres indices qui ne se peuvent pas bonnement dire, mais qui quelques jours pourront être connus et donner grand sujet de louer Dieu.

Nous avons dit qu'il y a sujet de croire que

la rénovation de ces noms s'est faite par le bon Ange de la Mère, car quoique les premiers le fussent par l'opération de l'Esprit malin, il y a néanmoins grand sujet de penser que leur conservation extraordinaire se doit attribuer au bon Ange, et non pas aux Diables dont elle a été délivrée, d'autant plus que cette rénovation se fait avec disposition intérieure et extérieure de paix, de dévotion et de recueillement, qui est une des marques qui sont données par les personnes spirituelles pour la preuve du bon Esprit. Ce n'est pas qu'il n'y ait eu diverses personnes qui ont voulu philosopher à ce sujet, et qui ont dit que les marques du mauvais Esprit y étaient, en ce que ces noms étaient sur la main gauche, qui est celle qui est affectée par le Diable; que d'ailleurs il commençait par le bas de la main, et non par le haut; car ils disent que le haut est du côté du pouce, et que l'on voit que le nom de JÉSUS est le plus près du petit doigt, et puis MARIA, et que le dernier qui est FRANÇOIS-DE-SALES est le plus près du pouce; de là ils tirent une mauvaise conjecture, mais cela est sans fondement.

Il faut regarder que Notre-Seigneur voulait que ces noms fussent écrits et conservés sur la main, pour la consolation de la Mère, et pour sa commodité ils le devaient être comme ils étaient; autrement ils n'eussent pas été lus et vus par elle aisément. En effet, si quelqu'un voulait les écrire sur sa main, il ne le pourrait qu'en écrivant sur la main gauche, commençant par la racine du petit doigt, et puis continuant jusqu'au pouce, en les mettant sur le dos de la main, afin de lire commodément. Il

ne faut donc point en philosophant aller chercher d'autres causes , sinon que Dieu voulait que la bonne fille les pût lire et se consoler.

J'ai rapporté des preuves que ces noms étaient renouvelés d'une manière entièrement surnaturelle : en voici encore d'autres hors de tout soupçon. Il y avait une Dame de qualité , appelée Madame de Dars , qui demanda à M. de Poitiers la permission de se retirer au Couvent de Loudun. Plusieurs personnes la prièrent d'avoir une preuve indubitable de la vérité ; et elle-même ne la désirait pas moins. Elle pria donc la Mère d'agréer qu'elle disposât de la main sur laquelle les noms étaient écrits. La Mère lui ayant accordé sa requête, elle mit autour du gant , au poignet de la main , de la soie qui fermait tout le gant ; et en deux endroits , elle cacheta cette soie avec de la cire d'Espagne , mettant son cachet dessus. Elle fit cela en un temps où les noms devaient être bientôt renouvelés en une fête prochaine. La fête étant venue , elle pria la Mère de permettre qu'elle ouvrît les sceaux , et après avoir rompu ce qui fermait le gant , elle le tira , et trouva les noms entièrement réparés , ainsi que cela arrivait ordinairement tous les quinze jours , et nommément aux fêtes notables de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge, des Apôtres , de saint Ignace , de saint Louis. Il arriva encore une autre chose , qui donne preuve de ceci. Il y avait une Religieuse dans la Maison , qui soupçonnait que l'artifice y pouvait contribuer peut-être. Voilà pourquoi , un jour qu'on espérait que ces noms paraîtraient renouvelés , elle attendit la Mère , lorsqu'elle entrerait au chœur pour entendre la Messe ,

en laquelle toutes devaient communier. Elle s'approche d'elle à son arrivée, et la prie de lui laisser voir sa main, où, pour lors, elle vit les noms presque entièrement biffés; et dans tout le temps de la Messe, elle eut les yeux tournés sur elle, prenant garde à tout ce qu'elle ferait. La Mère communia avec toutes les autres, et après l'action de grâces toutes sortirent; celle-ci courut vers la Mère, et la pria de lui montrer sa main, où elle vit avec joie et surprise les noms aussi beaux et nouveaux qu'elle eût pu désirer; ce qui la laissa convaincue qu'il n'y avait aucun artifice, et que la Mère ne contribuait en rien à leur rénovation.

Nous dirons donc de nouveau, que c'est un effet de la bonté de Dieu, pour apprendre aux hommes, non-seulement qu'il est juste en punissant ses ennemis, qui sont les Démons, mais qu'il est fort doux à ceux qui le servent; donnant des preuves assurées d'une chose surnaturelle, et continuant tant d'années de faire un bienfait signalé pour la consolation des personnes qu'il avait permis que ses ennemis affligeassent par une aussi terrible persécution.

Le Père Surin dit, au sujet de la rénovation des quatre noms qui étaient sur la main de la Mère Prieure, que cela arrivait tous les quinze jours, avec des effets qui donnaient admiration et consolation à tous ceux qui les voyaient. Ces effets, ajoute-t-il, étaient une très-douce et suave odeur que je juge être comme celle que je sentis en ma jeunesse sur des morceaux du suaire de sainte Thérèse, qui m'avaient été donnés par une

Mère Espagnole, nommée Isabelle des Anges, laquelle était une des premières venues en France. Etant à Bordeaux, elle me donna un morceau de la chair de la Sainte, enveloppé en un linge. Cette précieuse relique avait la même odeur que l'onction de saint JOSEPH, et la même que celle de la main de la Mère.

CHAPITRE XI.

Contenant ce qui arriva avant et pendant le voyage de la Mère en Savoie.

LA Mère ayant acquis une entière paix et liberté, on parla au Père Surin de s'employer encore en l'assistance des autres possédées ; mais son mal ayant crû à toute extrémité, et le Père Provincial étant venu à Loudun, il demanda lui-même à se retirer : ce qui lui fut accordé. Il fut envoyé à Bordeaux, où il ne se trouva capable de rien que de supporter sa peine. Elle monta à un tel excès, qu'il perdit même la parole, et fut muet sept mois, sans pouvoir dire la Messe, ni lire, ni écrire, ne pouvant même s'habiller ni se déshabiller, ni faire enfin aucun mouvement. Il tomba dans une maladie inconnue à tous les médecins dont les remèdes restaient sans effet. Tout l'hiver se passa ainsi.

Cependant on pensa à l'exécution du vœu, fait à Loudun, d'aller en Savoie. Le Père en avait grand désir, espérant y trouver du soulagement à ses maux ; la Mère le désirait aussi beaucoup ; enfin ceux de qui ce voyage dépendait contribuèrent à l'exécuter. Le Père Jacquinet ayant appris que la Mère se rendrait à Paris après Pâques, pour se rendre ensuite à Lyon et de là en Savoie, dit au Père Surin de se tenir prêt à partir, et d'aller à sa rencontre, voulant qu'il prît son chemin par Toulouse, le Languedoc, Avignon, et puis Grenoble. Il lui donna

pour compagnon le Père Thomas , homme doux et charitable, et après la *Quasimodo* ils partirent ensemble de Bordeaux , le Père en assez bonne santé à l'extérieur, mais toujours en de maux extérieurs extrêmes, et ne pouvant parler, ce qui lui ôtait la consolation de faire le moindre fruit en son voyage vis-à-vis de ceux qui s'adressaient à lui. Il se confessait par signe au Père Thomas, et communiait très-souvent.

Etant déjà bien avancé en route, il apprit que la Mère était à Paris , chez M. de Loubardemont. Elle y fut visitée d'une grande partie de la Cour et du peuple, qui allait voir les marques sur sa main ; et pour satisfaire à la curiosité publique, il lui fallut avoir la patience de se tenir à une fenêtre basse, d'où elle faisait voir sa main à tout le monde qui se présentait au nombre de plus de 50 mille âmes par jour. Chacun disait d'elle à sa fantaisie ; plusieurs la traitaient avec respect, et d'autres avec grand mépris. Elle fut chez M. le Cardinal de Richelieu , à Ruel ; il la reçut avec beaucoup de bienveillance , et vit sa main avec joie. La Reine qui était à Saint-Germain , la fit venir ; le Roi voulut aussi la voir ; mais ses courtisans lui persuadèrent de s'en abstenir ; de sorte qu'il résolut d'aller à la chasse pour n'être point attiré à cette curiosité ; cependant , à l'heure qu'il allait monter à cheval , il survint une pluie qui lui fit changer de dessein , et ayant su que la Mère venait d'arriver , il alla tout droit au quartier de la Reine, et fut suivi de toute la Cour, en telle foule, que la Reine qui était enceinte de Louis XIV en fut incommodée ; le Roi voyant la main de la Mère, dit qu'il

fallait vraiment voir cela pour en juger ; puis ayant fait bon visage à la Mère, il se retira. La Reine lui fit grand accueil, et voulut aussi voir l'onction de saint JOSEPH, qu'elle révéra beaucoup ; ensuite elle voulut que la Mère lui promit d'être de retour pour ses couches, désirant que l'onction de saint JOSEPH fût proche d'elle à l'heure de sa délivrance.

La Mère fut encore bien reçue par son oncle Mgr. l'Archevêque de Sens, par M. le Chevalier de Sillery, et par plusieurs grands Seigneurs et Dames. M. le Cardinal de Richelieu fournit l'argent pour le voyage, M. de Sillery lui prêta le carrosse et les chevaux, et Mgr. de Sens lui donna un Gentilhomme pour l'accompagner. Elle fut fort retardée à Paris, de sorte que le Père Surin était déjà à Annecy, qu'elle n'était pas encore partie. Le vœu portait qu'ils iraient ensemble au tombeau ; ce n'était pas l'avis du Père Jacquinot, Provincial, qui avait dessein que le Père n'allât au tombeau avec elle que dans le cas où ils se rencontreraient ensemble à Annecy : mais Notre-Seigneur voulut le contraire, ainsi qu'il va être dit. Le Père, arrivé à Chambéry, y attendit des nouvelles de la Mère, qu'il eût été bien aise d'y rencontrer, à cause du vœu qui portait qu'ils iraient ensemble ; mais il désirait aussi d'obéir au Père Provincial ; ce qui fit que lui et le Père Thomas continuèrent leur route jusqu'à Annecy, où ils furent reçus par la Révérendissime Mère de Chantal qui les logea avec grande charité pendant neuf jours qu'ils y séjournèrent. La Mère de Chantal, bien ennuyée de voir le Père Surin muet, voulut essayer de contribuer à sa guérison par le

moyen des reliques du saint Evêque; les Religieuses pensèrent qu'il fallait lui faire avaler un petit morceau de son sang desséché qu'elles conservaient dans une boîte, ce qui fut fait. Le matin, aussitôt après avoir communié, soudain qu'il fut avalé, il se forma au fond de ses entrailles comme une bulle d'air qui lui remonta par la bouche, lui faisant prononcer distinctement ces paroles: JESUS, MARIA; sans qu'il pût dire autre chose, tant le saisissement de ses facultés était grand. La neuvaine achevée, ils s'en allèrent à Lyon, espérant y rencontrer la Mère.

Ils apprirent bientôt qu'elle était partie de Paris avec M. de Morans, Grand-Vicaire de M. de Poitiers, la Mère Sous-Prieure sa compagne, Madame Amauric, et une jeune Demoiselle; le Gentilhomme de M. de Sens était à cheval. M. le Cardinal de Richelieu lui avait dit en partant: Allez, ma Mère, j'apprends que votre Exorciste le Père Surin est parti; tâchez de le rencontrer, et quand même il aurait été déjà à Annecy, ramenez-le, afin que vous y alliez ensemble accomplir votre vœu tel qu'il est fait.

Cependant la peste se mit à Lyon, et y fit un tel progrès, que les Pères résolurent de n'y point attendre la Mère; ils mirent ordre à leur départ pour un tel jour; mais il survint quelque empêchement légitime. Le lendemain, comme il allait monter à cheval pour s'en aller, survint un messenger qui dit que la Mère venait d'arriver, et qu'elle allait se rendre chez la Révérende Mère Matel, Prieure du couvent du Verbe incarné, près la place Fournière. Il y alla avec le Père Thomas son compagnon, et

y vit arriver la Mère; et comme celui-ci dit qu'ils s'en retournaient, la Mère raconta l'ordre qu'elle avait reçu de M. le Cardinal. Il fallut consulter les Révérends Pères Jésuites de Lyon, qui conclurent que nonobstant le commandement du Père Jacquinot, Provincial, le Père Surin devait retourner à Annecy avec la Mère; et ainsi se manifesta la volonté de Dieu. La curiosité des habitans pour voir les marques sur la main de la Mère retarda le départ, et le Père fut tout ce temps de quinze jours dans le même silence; mais le jour même qu'on sortit de Lyon, les deux Pères étant à cheval, le Père Thomas n'eut pas plutôt commencé le *Veni Creator*, que le Père Surin eut la facilité d'y répondre, et continua de parler ensuite, mais peu à peu, à mesure qu'ils avançaient avec la Mère vers le terme de leur voyage. Ils s'arrêtèrent un peu à Grenoble, où chacun ne fut pas peu surpris de voir parler le Père, qui montrant la main de la Mère et l'onction sainte devant l'autel du Collège, raconta comme elle avait été guérie par saint JOSEPH. Etant arrivés à Annecy, la Mère y fut reçue de la Mère de Chantal avec grande joie, et admise dans le Monastère. Elle y fit une Neuvaine au tombeau du Saint, et eut de fréquentes et étroites communications avec cette vénérable Prieure.

On ne put rester plus long-temps à Annecy, car la foule du peuple s'y rendait si grande, que le Couvent en perdait la paix. Ce fut de même au retour à Chambéry et à Grenoble. Enfin les chaleurs étant excessives, et le Père Surin ne pouvant se tenir que difficilement à cheval, se servit de la commodité du carosse,

et vint avec la Mère jusqu'à Brisolles par Roanne, Moulins et Nevers. On continua le voyage jusqu'à Briare, où le Père Surin se sépara de la Mère, la laissant aller à Paris pour être présente aux couches de la Reine, et il se retira à Poitiers. Il dit la première fois la Messe à Moulins, le jour de saint Ignace, et fit une exhortation au Prieuré de Guinne, ordre de Fontevraud, puis en tous les lieux où il passa, jusqu'à Bordeaux. Y étant arrivé, il reprit ses Exercices spirituels, prêcha toute l'année 1638, et retomba ensuite plus que jamais en d'étranges accidens, qui l'ont tenu jusqu'à maintenant 1660, sans pouvoir sortir de la chambre ni faire le moindre mouvement. Une personne dévote ayant un jour compassion de lui, demanda à Dieu pour son soulagement de participer à son mal, sans qu'elle sût en particulier en quoi ce mal consistait. Aussitôt elle se sentit saisie et entreprise sans pouvoir se remuer; ce qui lui dura un quart-d'heure, au bout duquel elle se trouva libre; Dieu lui faisant par-là connaître le genre de peine où il avait permis que le Père tombât. Aucun médecin n'a pu donner raison de cette peine singulière (*).

(*) Le reste du Manuscrit de cette première Partie renferme un grand nombre de guérisons opérées par la sainte onction de saint JOSEPH, pour servir de preuves, ainsi que le dit le Père Surin, non-seulement à la grandeur des mérites de ce Saint, mais encore, que le Voyage de la Mère par toute la France jusqu'en Savoie était véritablement ordonné de Dieu afin de confondre, par l'authenticité des merveilles qui ont accompagné ce voyage, l'extravagance de ceux qui n'ont la possession de la Mère et son heureuse délivrance. Nous donnerons ailleurs le récit de ces guérisons miraculeuses.

Après la totale délivrance de cette Mère, toutes les autres possédées eurent l'espérance d'obtenir la leur, et prièrent les Pères Exorcistes de ne les plus exorciser, espérant que si on les abandonnait, elles trouveraient la paix et ne seraient plus tourmentées. Elles le disaient toujours, mais les Pères avaient peine à les croire; néanmoins Dieu fit, par sa providence, que le Roi ayant vu la Mère totalement délivrée, jugea inutile la dépense qui se faisait pour l'entretien des Exorcistes à Loudun; ainsi on raya cette partie du compte des finances, et on cessa d'y fournir. Tous quittèrent, et dans peu les filles se trouvèrent en paix et tranquilles, aussi bien que la Mère. Les Religieuses n'étant plus inquiétées, s'adonnèrent au service de Dieu, à l'oraison et à la culture de leur intérieur, et Dieu répandit sa bénédiction sur elles et sur le Monastère. A l'égard des noms qui étaient sur la main de la Mère, ils y demeurèrent jusqu'à la Saint-Jean 1662, où se fit pour la dernière fois leur rénovation; actuellement 1663, ces noms sont tout à fait abolis, sans qu'on en sache d'autre raison, si non que cette Mère, pour être débarrassée de la continuelle importunité de ceux qui, pour les voir, la détournaient de Notre-Seigneur, lui avait demandé avec instance de se voir déchargée de cette peine; « et cela, dit le Père Surin, est une vérité que j'ai apprise d'elle depuis peu par une de ses lettres: tant y a que depuis près d'un an et demi elle est sans avoir ces noms sur sa main, et nous ne savons pas ce que Dieu fera pour l'avenir. »

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.



SCIENCE

EXPÉRIMENTALE

DÈS CHOSES DE L'AUTRE VIE,

Acquise par le Père JEAN-JOSEPH SURIN,
Exorciste des Religieuses Ursulines de
Loudun.



INTRODUCTION.

On peut, par deux voies, connaître les choses de l'autre vie; savoir: par la foi, et par l'expérience.

La foi est la voie commune que Dieu a établie pour cela, à cause que les choses de Dieu et de la vie future ne nous sont connues que par ouï-dire, et par la prédication des Apôtres. L'expérience est pour peu de personnes. Les Apôtres l'avaient; aussi, disaient-ils: *Quod audivimus, quod vidimus oculis nostris, quod perspeximus, et manus nostræ contrectaverunt de Verbo vitæ*; (1) et ailleurs: *Quod scimus loquimur, quod vidimus testamur*. (2) En tous les siècles, Dieu a donné des personnes qui ont eu quelque part à cette expérience. Celui-ci n'en est pas dépourvu: car comme la Théologie est d'accord que par les possessions des Démon, les objets surnaturels, ou pour le moins passant l'humain, nous sont déclarés; Dieu ayant per-

(1) 1. Joan. 1. (2) Joan. 3. 1.

mis une célèbre possession en ce siècle et à nos yeux , au milieu de la France , nous pouvons dire que des choses de l'autre vie et qui sont cachées à nos lumières ordinaires et communes , sont venues jusqu'à nos sens. Nous pouvons aussi avancer ces paroles : « Ce que nous avons vu , ouï , et touché de nos mains , de l'état du siècle futur , nous l'annonçons à ceux qui voudront lire cet ouvrage. » C'est pourquoi nous avons mis la plume à la main , pour expliquer ces choses extraordinaires qui ont passé par notre expérience. Tout cela néanmoins n'est que pour servir à la foi. Car , de même que l'Apôtre saint Pierre , en son Epître (1) , après avoir allégué aux Chrétiens ce qu'il avait vu sur le Thabor , et ce qu'il avait ouï de la voix du Père , et avoir dit que cela venait à *magnifica gloria* , préfère pourtant la foi , à laquelle il les renvoie par ces paroles : « Tout ce que nous disons avoir vu et ouï , n'est que pour vous établir en la foi que vous avez à la parole des Prophètes , à qui vous faites bien de vous rendre attentifs comme à un flambeau qui éclaire nos ténèbres ; » c'est dans le même esprit et avec la même intention , que ces choses que nous avons connues dans une aventure que nous avons eue en ce siècle , et où la providence de Dieu nous a engagé , sont employées en ce Discours , pour affermir la foi dans laquelle la profession de la Religion catholique nous engage , et pour nous rendre meilleurs Chrétiens ; à quoi sont intéressés tous ceux à qui nous parlons en ce livre , et à qui je voudrais rendre un service pour toute l'éternité.

(1) 2. Petr. 1. 17 et seq.

SECTION PREMIÈRE.

Argumens qui prouvent les choses de
l'autre vie.

CHAPITRE PREMIER.

Preuves qu'il y a véritablement des Démons, prises des signes qu'ils ont laissés à leur sortie du corps des personnes possédées.

L'INCREDULITÉ des hommes est si grande , et la dureté de l'esprit contraire à la foi leur est si naturelle , qu'il semble qu'il n'y a rien de plus utile que de leur donner des preuves indubitables des vérités de la foi, et de les forcer, en leur mettant le flambeau devant les yeux , de connaître les choses de Dieu, pour lesquelles ils ont une si grande opposition. Voilà pourquoi je trouve le temps bien employé à travailler à rendre la preuve des choses surnaturelles si forte , que l'esprit ne les puisse désavouer , et aussi que tous les entendemens soient rendus captifs en l'obéissance de cette foi. Et parce que la Théologie n'a présentement point de plus forte preuve pour assujettir les hommes aux vérités surnaturelles, de Dieu et de son Eglise, que celle qui se prend de la Possession des Démons , nous en donnerons des preuves très-claires, et nous en tirerons des argumens pleins de lumière et de force.

Depuis vingt-cinq ans je vois des personnes,

tant bonnes que mauvaises , qui sont toujours dans la disposition de résister à toutes les raisons que nous pouvons apporter pour les convaincre qu'il y a véritablement des Démons , que Dieu a condamnés , par sa justice , à des peines éternelles pour avoir été rebelles à ses volontés , et qui sont aussi destinés de Dieu pour punir les hommes pécheurs qui violent ses Commandemens par un péché mortel. Or , pour venir à bout de donner à cette preuve toute sa force , je veux apporter les argumens de ce que j'ai vu , comme une des plus grandes preuves contre lesquelles il y a moins à objecter , et dont l'intelligence doit rendre les esprits soumis à la croyance qu'il y a un Juge des hommes et des anges , qu'il ne fait pas bon l'offenser , et que , quand par amour de sa liberté on vient à le mépriser , on tombe dans l'extrémité de tous les maux. Notre misère et notre faiblesse est si grande , qu'on ne veut point s'imprimer cette vérité , et que nous tâchons même de l'obscurcir en nous tenant dans les ténèbres de nos sens.

Quelque raison qu'on puisse apporter aux incrédules pour les choses surnaturelles qui ont paru de nos jours , ils se moquent de tout cela ; néanmoins j'ai voulu tâcher d'en convaincre quelqu'un , en rapportant ce qui est arrivé à la Mère Prieure de Loudun , et comme elle a été possédée par des Démons esprits de l'autre monde ; et la preuve , je la prends des signes qu'ils ont laissés sur son corps , lorsqu'ils en sont sortis. Notre - Seigneur , pour terminer enfin ce travail par l'entière liberté de cette fille , a voulu que les quatre Démons qui la possédaient quittassent la place l'un

après l'autre, en donnant chacun un signe visible comme il sortait véritablement, selon la forme de l'Exorcisme dans le Rituel Romain, qui oblige le Démon possédant de dire, avec le signe, l'heure et le jour de sa sortie. Dieu nous ayant fait la grace, après plusieurs travaux, de voir enfin la délivrance de cette Religieuse, il a voulu que ç'ait été avec la satisfaction entière de nos esprits que nous ayons vu l'exécution des promesses que nous avons tirées d'eux de faire chacun leur signe en sortant. Or, comme ce sont signes solides, qui sont hors de toute contestation, faits par voie qui surpasse la force naturelle de notre ame, il y a sujet de dire que ce sont des Esprits qui les ont faits; partant, on doit demeurer d'accord et convaincu qu'il y en a, puisqu'ils ont fait ces signes, et que même Dieu, de sa part, a ajouté des choses miraculeuses qui marquent la vertu du principe surnaturel de grace qu'il a voulu déclarer, aussi bien que le principe de malignité, qui sont les Démons.

Dès le premier entretien que j'eus avec la Mère Prieure, je reconnus que les Démons paraissaient pour m'interrompre, et pour s'opposer à mes discours, qui tendaient à élever l'esprit de la Mère aux choses spirituelles et au désir d'être tout à Dieu. Ces Démons me parlèrent de telle façon, que je ne pus douter que ce ne fût vraiment des Démons; car le premier qui se présenta me demanda pourquoi j'avais laissé à Marennès tant de bonnes ames que je cultivais, pour venir m'amuser ici auprès de filles folles; et sur cet article des bonnes ames que je cultivais à Marennès, je ne tardai guères à découvrir des particularités fort secrètes sur

des personnes qui y étaient , dont la fille possédée n'avait aucune notion , et n'avait jamais ouï parler. Je tirai de ma poche une lettre de la Demoiselle qui avait eu connaissance que j'aurais bien à souffrir en cet emploi , (voyez page 14 ;) et tenant cette lettre en ma main , je la montrai à ce Démon , qui me dit : Voilà une lettre de la Dévote. Je lui dis en poursuivant : *Quænam illa est ?* Il répondit : Ta Magdelène. J'ajoutai : *Dic proprium nomen.* Il dit alors : Ta Bonnette. Cette fille s'appelait Marguerite Bonnet , qui depuis fut envoyée à Bordeaux et y mourut saintement dans la maison de M. Dassaut , paroisse de Saint-Simon , et fut mise dans la propre sépulture de la famille ; puis quelques années après , à cause de la pieuse dévotion que quelques Ecclésiastiques avaient pour sa mémoire , sa tête fut prise et tenue avec respect comme d'une personne illustre en piété et surtout par le don de prophétie dont nous avons plusieurs exemples.

Le Père Franquille , Capucin , exorcisait les Mères de Nogeret , surtout l'aînée , qui était troublée par un Démon nommé Lasa. Avant un demi-quart d'heure , je vis , non par des raisonnemens et des conséquences tirées , comme quelques-uns disent qu'il faut faire , mais au simple aspect , que c'étaient véritablement des Diables qui possédaient ces Relieuses , et en particulier celle-là. Elle était courbée en arrière , et faisait un pli ayant la tête renversée jusqu'en terre , pour le moins jusqu'aux talons , et marchait d'une manière si assurée et si ferme , que cette posture me parut passer tout-à-fait les forces humaines.

Je voyais que l'Esprit, qui agitait le corps, agissait si librement dans cette posture violente, que je jugeai que cela était bien au-dessus de l'humain. Après s'être relevée, elle battait de sa tête si vite et si rudement sa poitrine, et puis les épaules, que cela paraissait incroyable, aussi bien que leurs cris qui ne se peuvent décrire par paroles, tant ils étaient surprenans, n'étant nullement des cris humains. Après avoir vu cela, je restai si pleinement convaincu que c'étaient des Diables, que je ne pouvais pas comprendre comment tant de personnes sages, et même des Pères de la Compagnie, qui avaient resté quinze jours à Loudun à la vue de ces spectacles, m'eussent tant recommandé de ne pas me laisser surprendre, mais de bien examiner s'il n'y avait point en tout cela de fiction. Je demeurai grandement étonné de ce conseil, et qu'on eût encore du doute de la vérité. Pour moi, je ne chancelai jamais là-dessus, et j'eus occasion de m'en confirmer de plus en plus.

J'ai eu des preuves à ce sujet qui se firent en public. Une des premières fut, qu'un homme assistant à mon Exorcisme sur la Mère Prieure, désira de savoir si sa pensée était connue du Diable; et pour qu'il eût preuve de cette connaissance, je le priai de faire quelque commandement au Diable, sans l'exprimer au dehors. Quand cet homme l'eut fait, je commandai au Démon, qui paraissait alors au visage de la Mère possédée, d'exécuter ce que cet homme désirait. Après quelque refus, comme c'est leur ordinaire, le Démon alla prendre l'Évangile de saint Jean, qui était sur l'autel; et c'est ce que cet homme avait commandé au Démon de faire.

Peu après , M. de Nismes dit de faire un commandement en un latin un peu difficile, pour voir si le Démon l'entendrait. Nous concertâmes que je lui dirais : *Appone lævam poplitibus meis*. J'étais assis en une chaise , et la Possédée tout auprès. Après que j'eus dit cela , le Démon , avec vénération et honneur, embrassa du bras gauche mes genoux , laissant la main droite au-dessus , ainsi que je l'avais commandé. Je fis après quantité de choses pareilles , non pas pour me convaincre moi-même ; mais pour satisfaire à d'autres.

De plus , ledit Evêque de Nismes se mit à exorciser la Demoiselle Razilly, qui était troublée. Il se mit en une chaire sur le marche-pied de l'autel , et à ma prière il fit intérieurement un commandement au Démon , et commanda ensuite au Démon , en lui disant : *Exequere quod jussi* ; et dans peu cette fille s'en vint près de lui , et avec des excuses de civilité lui ôta sa calotte , et se mit à lui baiser le milieu de sa couronne ; ce qui était le commandement qu'il avait fait au Démon , dans son intérieur.

Mais revenons à la preuve que je tire des signes que les Démons ont laissés à leur sortie. Il faut savoir que dans la pratique de l'Eglise , en l'Exorcisme des énergumènes , ou des possédés du Démon , c'est la coutume de commander aux Diables de sortir , en quittant le corps de la personne possédée , et non-seulement de sortir , mais de faire un signe de la sortie ; car puisque Dieu permet que ces méchants Esprits se produisent sur le théâtre de la vie humaine et se rendent visibles sur le visage des énergumènes , qu'ils se fassent com-

pagnons de notre vie et aient conversation avec nous, (quoiqu'il ne nous permette pas de nous rendre familiers avec eux,) il veut néanmoins qu'on ait le commerce qui est nécessaire pour agir avec eux, afin de les combattre et de les chasser; pour cela, il faut entrer en traité avec eux, leur faire des commandemens particuliers et des questions, disposant le tout pour la fin qu'on se propose, qui est raisonnable, puisqu'il s'agit de leur expulsion: de sorte que ceux-là sont déraisonnables qui prétendent qu'il ne faut rien dire au Démon, ni avoir aucun traité avec eux, sinon de leur dire qu'ils s'en aillent. Mais celui qui voudrait chasser un homme de sa maison, se contenterait-il de lui dire: Allez-vous-en? Il y contribue encore lui-même, soit en le traitant mal, soit en y apportant la force. De même avec les Démons possédans, il ne suffit pas de leur dire: Sortez; il faut y employer aussi toutes les choses qu'on peut pour les fâcher et les molester; c'est pour cela qu'on use de cantiques spirituels, et qu'on leur tient des propos qui les tourmentent.

Entre les choses qui furent faites pour les fâcher, ont été les signes de leur sortie, qui n'ont point été équivoques, mais réels. Le conseil de Mgr. de Poitiers, qui avait exorcisé et fait exorciser la Mère avec moi, fut de proposer pour signe de leur sortie, des effets qui subsistassent et ne pussent pas passer en un moment; ainsi il arrêta que Léviathan, qui était le premier Démon et le chef de la bande, en sortant ferait une croix sur le front, qui entamerait la peau, comme les marques qu'on fait sur les écorces d'arbres ou de citrouilles. Ce signe fut exécuté selon la promesse; (voyez page 110;)

la croix était gravée sur la peau comme avec un fer pointu , et y resta douze ou quinze jours , pendant lesquels tout le monde la venait voir.

En examinant cette action , il paraît qu'elle n'a pu être faite par l'imagination , n'y ayant personne qui juge que l'imagination ait la force de produire un tel effet ; et si quelqu'un s'obstine à dire que cela se peut , apportant en preuve ce qui arrive aux enfans au ventre de leur mère , lorsqu'elle a quelque envie ou qu'elle se touche en quelque partie du corps , cela n'est point une raison suffisante ; car il n'y a aucune chose pareille en la nature. D'ailleurs la Mère Prieure eut non-seulement cette marque sur le front , lors de la sortie de Léviathan , mais elle a eu ensuite d'autres marques sur la main , lors de la sortie des autres Démons , marques dont il est impossible d'assigner autre cause que celle d'un Esprit qui use de son pouvoir. Partant , il faut demeurer d'accord que c'est le Diable qui exécuta ce qu'il avait promis , selon la puissance qu'il en a , lorsqu'il plaît à Dieu qu'elle soit employée. Ce démon , nommé Léviathan , sortit la veille de Saint-André. Il dit au Père , qu'il était le deuxième en dignité et en rang ; car le premier était un Séraphin , à ce qu'il disait.

Le démon Balaam était le quatrième de ceux qui possédaient la Mère Prieure. Sa fonction dans le monde , (à ce qu'il disait ,) était de tenter les hommes d'ivrognerie ; sa demeure était dans les cabarets pour les porter , en buvant , à se dérégler. Il savait toutes les chansons qui s'y disaient , il les chantait toutes , et il en dit une fois une si grande quantité , dont la Mère n'avait jamais oui parler , que ceux

qui les entendirent en furent étrangement surpris.

Ce Démon ayant paru à l'Exorcisme qui se fit devant le second fils de Milord Montaigu et deux Gentilshommes Anglais, tous trois Huguenots, je lui commandai de sortir, et voyant qu'il le refusait avec grande rage, comme j'avais le surplis, je pris le Saint-Sacrement, et par la puissance de Notre-Seigneur que je tenais entre les mains, et par l'autorité de son Eglise, je lui commandai de déloger. Alors ce Démon se mit en grande furie et agitation, et abattit la manche sur la main de la Mère. Je dis alors à ces Messieurs, que ce Démon avait promis d'écrire sur la main, pour signe de sa sortie, le nom de JOSEPH, au lieu du sien. Il avait eu assez de peine à s'accorder à ce changement, parce qu'il disait qu'au Ciel saint JOSEPH était son ennemi; et comme il avait promis à M. de Poitiers qu'il écrirait son nom (Balaam); ce qui avait été accepté comme une preuve suffisante, parce qu'on ne tire d'eux que ce qu'on peut, ainsi que des méchans payeurs; je crus que ce Prélat agréerait ce changement, étant plus séant que la Mère portât le nom d'un Saint, que celui d'un Diable. Il fit donc de grandes résistances avant de s'accorder à cela, parce qu'il avait beaucoup de déplaisir que son nom ne pût pas aller au Ciel où il n'irait jamais en personne, et où il pensait que la Mère irait bien quelque jour. Néanmoins, voyant que je m'obstinais en cela; il promit qu'en la sortie il écrirait le nom du Bon Homme; ainsi appelait-il saint JOSEPH. (Voyez pages 112 et 113.)

Après qu'il l'eut écrit, la Mère revint à soi,

et eut grande joie de voir le nom de saint JOSEPH écrit sur sa main ; car elle avait une grande dévotion pour ce Saint , qu'elle avait pris pour son spécial protecteur. Après que ce nom fut écrit , il n'en arriva pas comme de la croix qui avait été marquée sur le front de la Mère , et qui disparut au bout de quinze jours , parce que la chaleur naturelle venant à dessécher cette blessure , il n'y resta plus qu'une petite cicatrice qui , à la fin , se rendit imperceptible : mais , quoiqu'après dix ou quinze jours le nom de JOSEPH commençât aussi à se dessécher , et que je craignisse de le voir tout-à-fait aboli , Dieu permit , pour sa gloire , qu'il se renouvela non une fois , mais une infinité de fois pendant longues années. La première fois , la Mère étant en son oraison de la nuit sentit une petite démangeaison à l'endroit où étaient ces caractères , et le lendemain elle vit le nom de JOSEPH en entier comme le premier jour , la peau étant ouverte comme elle l'avait été au premier moment que le Diable le grava. Quand je fus arrivé le matin pour faire l'Exorcisme , la Mère me montra sa main , et je ne fus pas peu surpris d'y revoir ce saint nom , d'autant qu'Isacaron , dans la rage de l'Exorcisme , avait fait à la Mère une furieuse morsure qui avait biffé ce saint nom , lequel ne paraissait plus sur la main que comme une galle envenimée. Le matin tout fut réparé , et le nom parut avec éclat. Les autres fois , au bout de douze ou quinze jours , le nom était réparé , soit pendant l'oraison de la nuit , soit après la communion , et il se maintint toujours jusqu'à ce que le nom de MARIE y fut ajouté de la manière qui a été racontée ci-dessus. (Page 115 et suivantes.)

De tout ce qui a été dit ci-dessus, il faut conclure qu'il y a des Démons, et que ce sont ceux que l'Eglise catholique nous représente par sa doctrine, qui enseigne qu'étant des Anges bannis de la présence de Dieu par leur rebellion, ils sont tombés dans la damnation éternelle. En effet, ils m'ont souvent parlé de leur malheur et de celui des hommes damnés qu'ils ont attirés à leur mal par leurs tentations, en leur faisant encourir la disgrâce de Dieu par les péchés mortels. Pendant trois ans, j'ai été dans l'occasion de traiter de cela avec eux, ne se passant guères de jour que je n'entendisse leurs propos sur leur état naturel, sur leur malice, et sur leur damnation, qui est l'état où la justice de Dieu les tient. Comme j'entrais souvent en communication avec eux, j'ai connu plusieurs choses de la grandeur de leur nature et plusieurs de leurs propriétés, et outre cela des peines de leur damnation, leurs ruses et leurs artifices pour nous perdre, suivant ce que dit saint Pierre: *Quia adversarius vester diabolus, etc.* (1) J'ai eu souvent sur cela des entretiens avec eux, conformément aux vérités que la foi nous enseigne. Je les ai ouïs parler effroyablement et *tragiquement* du malheur d'un Esprit damné, et aussi du bonheur d'un âme qui est au service de Dieu, et qui s'attache à le contenter; des miséricordes ineffables de Dieu sur les âmes qui correspondent à sa grace, et généralement de toutes les choses dont la doctrine Chrétienne nous instruit. Pendant trois ans, je les ai ouïs parler de toutes ces choses, en des

(1) 1. Petr. 5.

termes si forts et si énergiques , et avec des effets si grands et si notables , que , quand je serais toute ma vie à y penser , je trouverais toujours de nouveaux sujets de réflexion et d'admiration , sans pouvoir presque en trouver le bout.

On pourrait opposer peut-être , que ce n'est point une chose si claire que ce soit un Diable qui parle et réponde aux interrogations qui lui sont faites , et que les paroles et réponses que je dis être de l'Esprit malin , il se peut faire que ce soit l'esprit humain de la personne possédée qui , par dessein ou par maladie (comme celle des fous et hypocondriaques ,) s'étant imaginée qu'elle est un Diable ou qu'elle a le Diable avec soi , fait ainsi des discours comme d'une personne inspirée , et soit qu'elle ait quelque secrète intention , soit que trompée par son imagination elle se figure ce que j'ai dit , elle se détermine à contrefaire le Diable , se comportant comme si elle en était un , et ainsi dise des choses extraordinaires par où le simple peuple est déçu , prenant pour choses grandes et de l'autre vie ce qui n'est que feintes et une mélancolie. Voilà ce qu'on pourrait opposer , à cause qu'il s'est trouvé parfois que des personnes fines et rusées ont contrefait , par des desseins inconnus et secrets , d'être ainsi travaillées de l'Esprit malin , et qu'on a objecté que les Religieuses de Loudun , étant bonnes filles , ont pu se laisser à dire par faiblesse ou par humeur hypocondriaque leurs imaginations , se comparant au Diable , et faisant toutes les choses inusitées que font les personnes de cette sorte.

A cela je répons , que ces exemples sont

assez communs à la vérité , mais que dans ce fait particulier des Religieuses de Loudun , ceux qui ont tenu de pareils discours sont des gens qui étaient venus seulement pour satisfaire leur curiosité , et y étant resté peu de temps ont cru néanmoins venir à bout de juger en une matinée de ce qui en était ; et comme les hommes sont naturellement présomptueux et enclins à juger plus en mal qu'en bien , méprisant , par un esprit libertin , cette croyance que les Démonns possèdent les créatures quand Dieu le permet , et qu'il y a un Enfer où il punit les coupables , ils ne veulent point pénétrer toutes ces vérités qui condamnent leur vie déréglée , ains ils se moquent de toutes ces choses , disant que toutes ces filles qu'on croit possédées , ne sont que des fourbes qui trompent de bons Pères trop crédules ; que tous ces sentimens qui autorisent les Diabes sont des chimères et des imaginations d'hommes simples ; que l'on voit tous les jours en semblable matière des imaginations qui passent pour vérités et qui obtiennent une approbation contre la conscience même de ceux qui les publient ; et qu'au fond toutes ces choses ne sont rien que des symptômes naturels accompagnés de l'étonnement des faibles et des exagérations d'une fausse piété ; et qu'enfin cela , pour quelque ressemblance avec la vérité , obtient l'estime d'être véritable.

Pour mettre donc ma réponse dans son jour , je dis (en avouant que les hommes peuvent être trompés par des feintes , et que les imaginations peuvent avoir cours comme la vérité ,) que s'il y a néanmoins des vérités à qui les mensonges se rendent semblables , elles

n'ont point de peine à passer pour ce qu'elles sont. De cette nature sont les choses arrivées à Loudun, dont je puis prouver la vérité, ayant eu tout le temps de l'examen, et mieux que ceux qui, tout bottés, ont voulu en juger pour avoir été une matinée sur le lieu, et sur les premières apparences ont voulu porter des décisions définitives sur une matière de cette conséquence. Je dis que la subtilité et habileté d'une fille n'a pu contrefaire ces choses, moins encore ont-elles été opérées par aucun effet de maladie; étant impossible, s'il y avait eu de la feinte, que la conduite en eût été si réglée qu'on ne vînt enfin à voir que ce n'était pas le Démon. Cela se confirme premièrement, parce que l'esprit du Démon est d'une telle hauteur par-dessus celui d'une fille, et a des termes si fort et si énergiques, que l'esprit humain n'en peut approcher. Il ne sert de rien de dire qu'on les a ouïes plusieurs fois, sans qu'ils donnassent des marques d'une telle énergie; car en fait de preuves d'une vérité, mille témoins qui nient n'en valent pas un qui affirme. Les Démons, pour dissimuler leur réelle présence dans ces corps, se tiennent dans un étage de faiblesse, ne marquant souvent que de la bassesse; et cela pour tromper les hommes, en se cachant à eux; et jamais de leur choix ils ne donnent de ces grandes preuves qui sont indubitablement jointes à la grandeur de leurs forces. Dieu permet cela, et ne veut pas les obliger à paraître toujours forts et puissans, et cela pour des causes que nous ne devons pas épilucher ni pénétrer; de sorte qu'un homme est injuste, qui, pour avoir été une heure ou deux devant le Démon, et n'y avoir

rien vu d'éclatant, s'en va disant qu'il n'y a point de possession. A celui-là, je dirai : Vous n'avez rien vu aujourd'hui, mais hier je vis des choses très-hautes, et par là-même très-convaincantes. Il m'apportera son argument négatif, me bravant moi qui soutiens que la personne est possédée ; mais son argument négatif n'est rien au prix d'un réel et positif que j'ai, pouvant le prouver par plus de cinq cents occasions que j'ai eues de voir l'état sérieux et grand d'un Esprit damné qui m'a paru clairement sur le visage de la Mère Prieure. Ainsi je suis plus croyable que cent autres qui sont venus à différentes heures, disant qu'ils n'ont rien vu, et qui se mettent au rang de ceux qui disent qu'ils ne croient que ce qu'ils voient. C'est l'ordinaire des hommes ; et c'est pour cela que tant de gens se damnent, faute de foi ; ne voyant pas que le mérite de la foi est de croire à ceux qui nous disent, comme les Apôtres, Nous avons vu le Verbe de vie ; nous lui avons parlé. De même, en ces matières qui ne sont pas des objets de la foi, mais qui autorisent la foi, une personne qui en a vu des marques continuelles pendant un si long temps, a plus de poids pour en parler et en doit être plutôt crue, que des hommes qui ne se sont arrêtés sur les lieux que quelques heures ; et les Démons qui connaissent l'incrédulité des gens, prennent plaisir à s'en prévaloir, voyant le peu de dispositions qu'ils ont à croire.

Mais pourra-t-on encore objecter : Quand il serait vrai que ces personnes fussent possédées du Diable, il n'y aurait pourtant aucun appui en leur discours, puisque les Diables

sont tous menteurs , et qu'ainsi on ne peut ajouter croyance à leurs dires. A cela je réponds : C'est déjà beaucoup d'avoir obtenu qu'on croie que ces filles sont possédées d'un Esprit qui est bien au-dessus de l'humain ; ainsi, que ce n'est pas la créature humaine qui parle , mais un Esprit supérieur qui y réside, et qui ne peut être que celui d'un Ange. Nous savons qu'il y en a de bons et de mauvais, et que ceux qui nous ont tant parlé par la bouche de ces filles , sont des Esprits méchants ; s'étant manifestés tels par leurs actions et leurs paroles dissolues , montrant une légèreté dépravée, et disant des ordures infames, tâchant toujours de mal faire et de nuire à autrui , rompant et fracassant tout. On peut encore voir que ces Esprits passent l'humain , par leurs déterminations pour toutes sortes de mal et de désespoir , comme n'ayant plus d'espérance pour aucun bien ; d'où viennent leurs élancements de rage contre Dieu, et une volonté toujours bandée contre lui. Quand on avouera tout cela , on peut conclure que c'est pour cela qu'ils mentent , étant dans une volonté consommée pour tout le mal , ce qui est propre aux damnés. Si on ne veut pas ajouter foi à leurs dires , on demeure donc d'accord au moins qu'il y a des damnés , et partant qu'il y a un Dieu qui les a damnés comme ses ennemis , à raison de leurs péchés contre lui.

Or, sur ces péchés qui les ont damnés , j'interrogeai un jour Isacaron , qui me dit qu'après leur création Dieu leur proposa la volonté qu'il avait de se faire homme , en unissant son Verbe à cet homme auquel il voulait qu'ils rendissent hommage, en le reconnaissant pour

Fils de Dieu. Cette proposition leur étant faite, quelques-uns d'eux y répugnèrent, et le chef de tous, qui était le premier Ange, ayant, par son orgueil, refusé cette obéissance à Dieu, en attira plusieurs avec lui; et Isacaron me dit qu'ayant entendu ce commandement de Dieu, il y résista, et dit en son cœur (en consommant un acte de désobéissance): Non, je n'adorerai point un Dieu homme; et soudain lui et les autres de sa cabale sentirent le feu de l'indignation de Dieu qui les frappa, et qu'après cela Michel, avec les autres Anges qui s'étaient soumis, se leva pour leur résister, et Dieu, favorisant les bons Anges, précipita les mauvais dans l'Enfer, qui est un effet de sa justice divine. Ceci marque qu'il ne fait pas bon se jouer à un si puissant Maître, puisqu'il punit au pied levé ses Anges, les confinant pour l'éternité dans une conciergerie de rage et de désespoir, accompagnés de maux épouvantables; ce qui fait voir qu'il y a un Dieu vengeur. On ne peut pas jeter les yeux sur ce qui se passe dans ces possessions, qu'on ne soit persuadé de cette vérité. C'est un argument puissant dans la Théologie pour la preuve d'un Dieu; car, dans ces Possédées, on voit clairement que ce sont des Esprits qui sont tombés dans la damnation pour avoir offensé Dieu et choqué son autorité, et qu'ils ont été privés de sa grace, puis précipités dans le dernier malheur, qui est le péché, où ils sont restés.

Mais quoiqu'ils soient bannis pour toujours du royaume de la vérité et de l'amour, ayant une haine mortelle contre l'homme; néanmoins, à cause de l'état de possession, ils sont

tombés sous le pouvoir de l'Eglise; Dieu, qui aime cette Eglise, départ sa protection et son assistance à ses Ministres, et rend les Démons assujettis à cette Eglise, soit qu'il donne ce secours à la sainteté de quelques particuliers, comme il a fait à plusieurs Saints auxquels il a assujetti ces mêmes Démons, soit qu'il le donne à l'autorité de l'Eglise son épouse, lui conférant la puissance de les contraindre, en dépit d'eux, comme des esclaves rebelles, à faire diverses actions contre leur gré, comme d'adorer le Saint Sacrement, honorant JÉSUS-CHRIST en ce Sacrement; et moi-même, en exerçant mon ministère, je les ai contraints de se prosterner; (ce qu'ils faisaient en se traînant comme des serpens en sa présence), et en dépit d'eux, je les ai forcés à répondre avec vérité et juridiquement, ainsi que des criminels à leur juge, à qui ils ne peuvent mentir; étant assuré que l'Eglise a ce droit d'exiger d'eux le témoignage de la vérité en certains cas, comme quand il faut déposer contre ceux qui les ont mis dans ces corps par magie, et encore plusieurs autres choses importantes, quand il est nécessaire au bien de la personne possédée. Or, de savoir quand ils disent la vérité, ou quand ils ne la disent pas, il est mal aisé de donner une règle assurée de cela; seulement, je puis dire par expérience, que quand l'Exorciste fait son devoir, s'y comportant avec un esprit désintéressé et prudent, Notre-Seigneur les oblige alors à faire ce que l'Eglise désire par ses Ministres; et souvent, pour le bien des ames, Dieu les contraint de dire (lors même qu'ils le veulent le moins,) de très-grandes vérités; et quand les choses

qu'ils disent se trouvent conformes à ce que la foi nous apprend , nous pouvons avoir une grande assurance que Dieu les soumet à son Eglise et à ses Ministres, et qu'on apprend d'eux beaucoup de vérités ; non que je veuille dire que sur leurs dépositions on puisse faire le procès à personne , comme on a dit faussement que le magicien Grandier avait été condamné sur la déposition des Démons ; mais on peut prudemment tirer d'eux et de leurs paroles , des ouvertures pour poursuivre la justice et faire le procès aux magiciens ; le tout étant à la gloire de Dieu et le bien des ames , par la connaissance de la vérité.

Pour moi ma pratique ordinaire était de faire aux Démons des discours sur les desseins de Dieu en leur création , et sur leur ingratitude en quittant son parti ; sur la béatitude qu'ils eussent obtenue s'ils eussent été fidèles ; sur la gloire éternelle de ceux qui sont en Paradis ; sur leur état de réprobation ; et généralement je faisais à leurs oreilles des discours de toutes les choses bonnes qui leur pouvaient déplaire. Je le faisais aussi pour me soulager ; car d'être deux heures le matin , et autant le soir , à dire toujours : Sortez , sortez ; ce n'est pas chose qui se puisse et qui soit selon la raison ; quoique nous eussions souvent plusieurs critiques qui disaient que nous avions tort de ne pas faire autrement avec eux , et qu'il fallait toujours les maudire. Outre qu'il me fallait aussi soulager par la variété , je trouvais que ces discours avaient un grand effet pour tourmenter les Démons , et je croyais que c'était faire progrès en mon affaire que de me rendre insupportable à ces méchants

ennemis de Dieu. Surtout, je trouvais qu'ils étaient grandement molestés quand je mettais du temps à instruire l'ame de la possédée, la cultivant pour les choses du salut; pour lors le Démon tâchait d'interrompre mes discours, qui n'étaient que de la vertu et de ce qui allait directement contre eux, et cette manière indirecte de les maltraiter, en renversant leur royaume, les intéressait plus que les foudres et les coups qui tombaient directement contre eux par l'Exorcisme de l'Eglise. Cela est évident par le récit que j'ai fait de toute cette Histoire, où je raconte toutes les voies dont je me suis servi pour la délivrance de la Mère Prieure. On voit manifestement que cette voie indirecte, qui allait droit au bien de l'ame, avait incomparablement plus de force pour les congédier, que les Exorcismes et autres choses directes. Je m'avisai de leur faire des commandemens de choses qui leur fussent fort déplaisantes, et d'employer l'autorité de l'Eglise pour les leur faire exécuter, les molesant par-là et les réduisant à non plus. Je les ai souvent obligés à faire des choses qui leur étaient importunes, les questionnant pour en dire d'autres qui leur répugnaient beaucoup. Voici quelques-unes de leurs déclarations concernant la vie spirituelle.

Premièrement, le Diable dit qu'il savait bien que jamais la douceur de l'amour-propre n'avait tant régné parmi les spirituels qu'en ce siècle, et qu'on prenait sujet de quelques personnes éclatantes en sainteté, dans ce temps, pour s'établir en cette douceur, sans considérer combien elles avaient travaillé intérieurement pour acquérir leur élévation; et c'est

par-là , disait-il, que nous en attrapons beaucoup qui négligent la mortification des sens, se croyant plus haut qu'ils ne sont devant Dieu, et , sous couverture de charité, font couler leurs satisfactions jusqu'aux amitiés périlleuses. O! que j'en connais de ceux-là! que j'en visite souvent! Nous travaillons beaucoup parmi les spirituels , et nous savons bien leur faire couler des maximes pour éviter les rigueurs de l'abnégation évangélique.

Les Démons ont plusieurs fois confessé avec frémissement et rage extrême, qu'il n'y avait rien de si ferme sur la terre, qu'une volonté déterminée à servir Dieu; ce qu'ils disaient au sujet de la Mère. Il y a bien de la différence, disait le Démon, entre les manières dont Dieu et ses Anges nous traitent dans l'Exorcisme où nous nous défendons contre les Ministres de l'Eglise qui travaillent à nous punir et humilier, et celle qu'il tient ès affaires de la conscience, où il y va du progrès de l'ame que nous voulons empêcher. La violence qu'il nous fait en l'Exorcisme n'est pas si grande. Interrogé sur la raison de cette différence, il répondit : Parce que l'œuvre de la conscience est ici proprement son œuvre, qu'il soutient par-dessus toutes les autres. Il y a trois mois que nous avons fait vingt maléfices avec des Magiciens, pour empêcher cette œuvre, mais il ne nous a pas été permis d'en achever aucun, et les Anges ne le souffrent pas, voulant que la Mère ait le loisir de faire un fond, après quoi nous espérons qu'on nous en permettra davantage. Je dis alors au Démon : Quand ce fond sera fait, tout votre travail tournera à l'avantage de cette ame. C'est ce

qui nous fait désespérer et enrager ; repartit le Démon ; mais au moins nous avons la satisfaction de molester Dieu , et de jeter notre écume contre lui.

Un jour le Démon dit : Je cours par toute la terre , je vois les affaires des hommes , les guerres , les gouvernemens des états , les édifices , les arts et les sciences , je me moque de tout cela , et je ne m'y arrête point du tout , considérant cela comme une fourmilière ; ce qui m'occupe principalement , c'est de traverser les amours de Dieu vers ses créatures , et je quitte les empires où règne l'idolâtrie , pour venir dans le christianisme importuner et inquiéter une ame dès qu'elle a entrepris de servir Dieu. Il est vrai , je l'avoue , que c'est m'embarquer à de grands assauts et à subir un nouvel enfer ; mais notre joie est d'inquiéter un cœur qui tend à l'union de Dieu.

Nous perdons , dit-il une autre fois , tous nos droits , par ces trois choses : l'oraison , l'humilité , la pénitence.

Interrogé un jour par quelle voie la créature , qui s'est égarée de Dieu , peut retourner à lui , il répondit : Si j'avais ma liberté comme l'homme , je jetterais mes yeux sur Dieu , le considérant en son amour , et tâcherais d'aller à lui par amour ; par la vertu de cet amour , j'emploierais toutes mes forces à produire des œuvres qui lui agréent et le contentent. L'amour est la vie du cœur ; il affermit bien plus un cœur vers Dieu , que la crainte , et il attache l'esprit fortement à quelque chose que ce soit ; c'est pour cela que nous tâchons d'engager les hommes en l'amour des choses périssables. L'amour est accompagné de la dilec-

tion , les choses pénétrant dans le cœur et s'y enchaînant , c'est une nécessité à la créature d'aimer ; c'est pourquoi , moi , qui ne peux aimer le bien , ayant perdu la grace , j'aime le mal , et je tâche de me délecter dans le mal. Mais je n'en puis venir à bout , parce que n'aimant qu'à offenser Dieu , si je n'y réussis pas , je me vois travaillé par le peu d'effet de mon désir ; si j'en viens à bout , je suis chargé de nouveaux châtimens ; de là vient que rien ne me plaît , et que je suis très-misérable. Alors je lui demandai si avant sa chute il avait goûté la douceur du divin amour ; il répondit : Non ; et qu'il en était bien aise ; que présupposé qu'il eût dû le perdre , ce lui serait un extrême malheur de se ressouvenir d'un si grand bien. — Tu as pourtant reçu la charité et la grace ? — Il est vrai , mais je n'en ai jamais produit d'actes dont il m'ait pu demeurer une impression de cette suavité d'amour. — Tu es vraiment très-misérable de ne pouvoir aimer une si grande bonté que celle de Dieu ; tu étais un noble Esprit , capable d'un grand et pur amour ; ton état est des plus déplorables. Ce que je disais pour l'affliger et le tourmenter. De fait , ce Démon commença à se lamenter avec des gémissemens et des larmes étranges , et à confesser qu'il avait fait un grand tort à Dieu , en péchant et en lui ôtant une chose si chère que la créature ; ajoutant ces paroles : Plus l'amour est pur , plus il est grand ; aussi celui que Dieu porte à ses créatures ne se peut comprendre. Il nous créa tous pour se délecter comme un père en sa famille ; et nous lui avons ravi cette délectation , en nous perdant nous-mêmes , et l'homme avec nous.

Je lui demandai quel était le plus fort lien qui tenait la volonté de l'homme ordinairement attachée à la créature. Il répondit : C'est le plaisir des sens. L'ordre que nous tenons pour décevoir une ame, est celui-ci : La première chose que nous tâchons de faire pour la débaucher, c'est de la faire entrer en l'oubli de Dieu ; c'est ce qui précède nos desseins ; nous l'entretenons en cet oubli par le souci des choses de cette vie, par les craintes et les sollicitudes, et par la peine que nous lui faisons voir qu'il y a de se captiver au service de Dieu ; si bien que l'ayant portée à ne se plus souvenir du commandement de Dieu, comme elle ne se peut passer d'aimer, nous l'engageons aux choses de la terre.

Un jour je pressai le Démon de m'expliquer comment se faisait l'oraison infuse ; il me dit qu'elle commençait par une grande tranquillité, laquelle croissait petit à petit, jusqu'à ce que la volonté s'embrasât d'amour ; sur quoi vient le ravissement ; en quoi l'ame doit montrer principalement sa fidélité, parce qu'il arrive qu'elle y mêle souvent beaucoup d'imperfection, en ce que s'arrêtant plus au don qu'à Dieu même, elle s'élançe vers le bien qui lui est présenté, et se perd en sa jouissance, là où, si elle était fidèle à se retirer de son imperfection et intérêt en humilité, elle ne se perdrait pas, mais demeurerait sans extase. Dès que nous voyons l'ame perdre cette bride de la crainte de Dieu, nous lui représentons les grandeurs, les commodités et les plaisirs du monde, et par-là nous l'amenons au péché.

Je lui demandai, s'il y avait un enfer des ames qui eussent fort goûté Dieu, et entièrement

l'amour divin. Il me répondit : Nous en avons qui ont goûté Dieu en la perfection qu'on le peut goûter en cette vie, par union, mais il y en a peu. Telles personnes ne se gagnent guères par surprises, mais par secrète vanité, qui, se glissant en leur ame, les aveugle, leur fait mépriser les autres, et trébucher à la fin. Nous ne manquons pas de nous trouver à la mort des grands amis de Dieu, pour les attraper, si nous pouvons, en cette vanité. Au reste, ceux d'entre eux qui viennent en Enfer, ont sans cesse quelque Démon qui leur rappelle cette suavité de Dieu et les faveurs reçues, pour leur entretenir le ver qui les doit ronger éternellement. Quand une ame sortant du corps nous est livrée, nous savons toutes les pièces de son procès, et cela nous est nécessaire, puisque nous sommes exécuteurs de son arrêt ; nous savons toutes les causes de sa condamnation, afin de lui imprimer vivement à jamais des motifs de sa douleur. On lui représente les graces, les occasions, les lois de Dieu, et en même temps on lui applique les peines et on la charge de tourmens. Nous avons des ames à qui Dieu même s'est montré en son Humanité, et on leur représente cette grande beauté perdue ; elles en ont même des impressions plus vives qu'elles n'en avaient sur la terre, qui ne leur servent que de tourmens ; car le sentiment de la privation des biens est plus grand que celui de la gêne.

CHAPITRE II.

Preuves qu'il y a véritablement des Démons, prises de la connaissance qu'ils ont des pensées secrètes du cœur humain.

JE ne saurais assez dire combien je trouve important de rendre puissantes les preuves qui autorisent les objets de la foi, et qu'il est de grande conséquence de savoir démontrer la vérité de beaucoup de choses qui nous ont été révélées par l'Eglise, et qui composent la Foi chrétienne. Or tout le récit que je fais en ce livre, n'est que pour fortifier la croyance que nous avons de Dieu, de JÉSUS-CHRIST et de son Eglise; et je croirai avoir bien employé mon temps d'avoir mis ces choses par écrit, desquelles suit évidemment cette vérité, qu'il y a un Dieu, et le reste. Cela non-seulement n'est pas inutile, mais de très-grand effet, à cause que naturellement les hommes sont extrêmement faibles dans la foi, et que souvent les meilleurs sont tentés contre la foi, à cause que l'état ordinaire de cette vie est une inclination au présent, et nous abaisse aux biens et aux maux sensibles, en telle manière, que notre ennemi qui voit que l'abîme de tous maux n'est en nous que l'oubli des éternelles vérités, vient facilement à bout de nous corrompre et de nous débaucher de la fidélité que nous devons à Dieu, en nous mettant ce bandeau devant les yeux, pris des choses présentes. Celles qui sont de

l'autre vie ont une telle disproportion avec nous , à cause de leur invisibilité , qu'à peine nous entrent-elles dans l'esprit , et que notre nature , lâche et affaiblie par le péché , se laisse aller et tomber sur les objets créés , et croupit dans l'oubli et l'ignorance de ce qui nous devrait être toujours vivement inculqué.

Pour cela donc , je me suis simplement mis à cet ouvrage , et je veux , aussi fortement que je pourrai , mettre devant les yeux ces choses qui , étant vues et pesées par les personnes qui ont quelque sagesse , les engagent tout-à-fait au dessein de servir Dieu ; et pour cela , je veux l'avouer , quoique souvent en ma vie j'aie eu du combat sur les vérités de la foi , bien que j'aie été élevé assez chrétiennement , je dirai néanmoins que depuis que ces objets m'ont été rendus présens , la difficulté à croire les choses de notre Religion m'a été tellement ôtée , que je puis dire que ces vérités me sont évidentes ; car quoiqu'elles soient toujours obscures et cachées en elles-mêmes , néanmoins leur existence m'est rendue si assurée , que j'ai souvent dit que les cailloux sur lesquels je marche dans les rues ne me sont pas plus clairement connus ni plus vulgaires , si je puis ainsi dire , que les choses de notre Religion me sont rendues manifestes. Car de cette vérité , qu'il y a des Anges perdus , dont la malignité et la damnation me sont indubitables , il s'ensuit qu'il y a un Dieu , qui est une Majesté et une Puissance souveraine , qui , étant offensé par eux , les a ainsi punis , les rejetant de soi , et les condamnant à des peines effroyables. De là s'ensuit aussi , que ce même Dieu , qui est Auteur de la nature , le Créateur de l'homme ,

et qui lui a donné un esprit capable de connaissance et de liberté , ne souffrira point impunis les péchés que les hommes commettent contre lui , ni ceux des hommes qui se laisseront emporter à la tentation et s'abandonneront au mal , oubliant la volonté de leur Créateur , qui étant bon , juste , et pur , ne peut compatir avec le mal et l'injustice ; et partant qu'il emploiera sa puissance à les punir d'une punition proportionnée à sa grandeur offensée. De là s'ensuit encore , que les esprits des hommes , disparaissant à la mort , seront alors en état de recevoir les effets de la divine justice , et seront traités comme ses amis , s'ils sont bons et innocens ; mais s'ils sont méchans et désobéissans , ils seront traités comme les mauvais Anges qui ont été réduits à un supplice éternel , comme il nous paraît clairement par leur rage , par leurs cris , et par la déclaration qu'il nous ont faite de cela. Car quoiqu'ils le cachent le plus qu'ils peuvent , parce qu'ils sont malins , et qu'ils veulent décevoir les hommes , néanmoins par l'autorité que l'Eglise a reçue de Dieu sur eux , ils sont contraints , à la parole de ses Ministres , de faire connaître ce qu'ils sont , c'est-à-dire , malheureux et abandonnés à tous crimes comme à toutes peines.

Ainsi , par l'occasion que la divine Providence m'a donnée de voir , en cette affaire , ce qui est de leur malheur , ayant parlé , trois ans durant , avec eux matin et soir , ayant eu des sujets justes et raisonnables de leur reprocher leurs crimes et de leur parler de leurs tourmens éternels , j'ai appris , (Dieu le voulant ainsi , sans que j'aie eu aucune société avec

eux , les traitant toujours comme ennemis capitaux ,) j'ai , dis-je , appris de leur propre bouche , d'une manière que j'avais sujet de penser que Dieu les obligeait à dire la vérité , mille et mille choses excellentes pour notre instruction , de leur état , de la rigueur de Dieu contre eux , de leur rage contre les hommes , de leur malice acharnée à nous perdre , de leurs inventions pour en venir à bout , des peines qu'ils font souffrir aux pécheurs qui sont en Enfer en leur puissance , de leur économie entre eux , de leur sujétion à leur Chef et à ceux qui parmi eux sont Princes , de leur intelligence entre eux , de leur confusion , de leur délaissement de Dieu , et de la variété des peines des damnés. J'ai eu tels propos avec eux , à l'occasion des Exorcismes ; et souvent à l'occasion de ce que dans les entretiens particuliers que j'avais avec la Mère , ils m'interrompaient pour empêcher le profit qu'elle en pouvait faire. A leurs interruptions , je faisais mes plaintes et mes oppositions ; cela m'embarquait en entretiens avec eux , et dans ces entretiens je n'étais pas toujours comme un comite qui bat , dans les Galères , les esclaves , ou comme un ennemi qui est dans la chaleur de la mêlée , mais comme l'ennemi qui est en propos avec son adversaire sur les différens qui surviennent ; ainsi j'étais engagé à dire plusieurs choses qui en tiraient d'eux d'autres , lesquelles étant fort conformes aux vérités de la Foi , étaient élevantes , souvent instructives , et parfois consolantes , par les réflexions que je pouvais faire là-dessus. De plus , à cause que pour le bien de l'âme que je devais assister , et de qui je procurais le secours et l'avancement , il

m'était nécessaire de faire force questions, et avancer force propos ; il se faisait que de tout cela le Diable avait sujet de marquer ses desseins malins et ses oppositions, et souvent disait des choses très-puissantes pour émouvoir à la crainte de Dieu ; et ces choses sont innombrables. Quelquefois l'embarquement était si grand, que les heures coulaient entières en ces discours, pendant lesquelles il me paraissait plus clair que le jour, que cela ne pouvait partir de l'esprit d'une fille, et que c'étaient des Esprits au-delà de l'humain. Combien de fois m'est-il arrivé de leur parler du bien de l'ame qui est unie avec Dieu, et qui, par l'assiduité à chercher sa conversation en l'oraison, vient à goûter sa suavité et à s'unir à son Être divin ; de quoi ces malheureux Esprits recevaient une si grande peine, qu'ils fondaient en un moment, se retiraient, me laissant seul avec la Mère, avec qui je renouais l'entretien que j'avais commencé et qu'ils avaient interrompu, et, avec un très-grand profit pour elle, je lui faisais apercevoir les oppositions que le Démon faisait à son bien.

Souvent dans l'entretien que j'avais avec elle, Dieu donnait une telle bénédiction à mes paroles, que son ame était prise du goût de Dieu, et même je lui faisais faire oraison, l'aidant par mes paroles et lui prononçant les meilleures choses que je pouvais, et que Notre-Seigneur mettait en mon ame. Son cœur s'enflammait de l'amour divin, et était tout embaumé par la grace, si bien que le Démon qui s'était retiré pour ne pouvoir souffrir ce que je lui disais parlant à lui, retournait pour empêcher la bonne disposition où entraient l'ame de la Mère, et parfois

retournant il sentait ce baume de la consolation divine dans cette ame , ce qui lui était pire qu'un enfer. Il n'est jamais arrivé, (quelque obstination qu'il eût pour empêcher ce profit de l'ame,) qu'il ait pu fermer la porte de son esprit et de ses sens intérieurs ; car alors ne pouvant venir à bout d'étouffer cette grace , il faisait des bruits au-dehors pour détourner notre attention ; mais il a toujours été contraint de céder, laissant la place à Dieu, et pour empêcher cela, il désirait l'Exorcisme, qui était bien une batterie plus directe contre lui , mais non pas si griève ni si contraire à ses intentions et à son repos , comme celle d'un entretien spirituel avec elle. Je lui disais quelquefois : Quoi ! tu veux aller à l'Exorcisme ? ici je ne fais rien contre toi , seulement je parle à l'ame. Il me répondait : Ce que tu fais ici est beaucoup plus contre moi , car je n'ai rien tant à cœur que d'empêcher l'œuvre de Dieu , et c'est bien ici l'œuvre de Dieu , plutôt que l'Exorcisme , qui n'est qu'une guerre contre moi. Ceci est la culture de l'ame, et Dieu aime cela plus que tout le reste ; voilà pourquoi , comme je hais Dieu , je fais plus de cas d'empêcher son amour , que de fuir l'enfer. Ceci m'est plus que l'enfer ; car la première loi que j'ai en moi , est de m'opposer à Dieu, et d'empêcher que l'ame ne le serve , particulièrement quand c'est une ame que je possède. C'est un petit tourment pour moi que l'Exorcisme , au prix d'être associé à une personne qui aime Dieu et le sert, et mon principal soin et dessein est d'empêcher que cette ame ne soit à lui. Je lui répondis : C'est pour cela que le mien principal est de faire que cette ame

connaisse Dieu, l'aime et le serve. La vie éternelle consiste à connaître Dieu et son Fils, comme l'a dit JÉSUS-CHRIST ; ainsi, tant que je serai ici, et tant que j'aurai de vie et de force, je ferai ce que je pourrai afin que cette ame se rende au Bien parfait. Alors il me répondit : C'est ma rage , et c'est pour cela que je ferai le pis contre toi le plus que je pourrai. Nous entrions comme cela en différens et en des contestations qui duraients long-temps ; c'étaient des défis mutuels que j'ai racontés dans l'Histoire. Mais je remarque ici que quand je n'eusse eu d'autre preuve que ces entretiens , il y en avait plus qu'il n'était nécessaire pour connaître que c'étaient vraiment des Démons , c'est-à-dire , des Anges qui étaient damnés ; et comme ces communications avec eux ont été fort fréquentes dans l'espace des trois ans , j'ai rendu cette notion si assurée , que je ne puis que je ne la fasse connaître à qui je pourrai , afin que l'on sache qu'il y a un Dieu dans le Ciel , qui punit les méchans qui lui désobéissent ; et non-seulement qu'il y a un Dieu , mais que ce Dieu a envoyé son Fils au monde pour le salut du genre humain ; que ce Fils a enseigné la vérité aux hommes , prêchant comme il a fait , et a donné , outre cela , son Corps dans le Saint Sacrement. Ce qui m'a encore été rendu manifeste comme si je l'eusse vu. La puissance des Saints a aussi paru , surtout celle de la sainte Vierge, celle de saint Joseph, celle des saints Anges , de qui les effets nous ont été manifestés en tant de façons , que je ne les saurais tous raconter. J'en dirai pourtant quelque chose aux occasions. Mais il faut venir à ce que je me suis proposé au commen-

cement de ce Chapitre, qui est de dire les autres preuves de la présence des Démons, dont la principale est la découverte des pensées du cœur humain.

Pour revenir donc à notre propos de ce signe qui surpasse les forces de la nature humaine, il faut dire que souvent j'ai éprouvé que ces Démons ont connu et déclaré l'intérieur, non - seulement des choses cachées, comme ce qui était contenu dans les lettres qui n'avaient point été vues, mais même les pensées assez secrètes du cœur humain. Or, pour parler de ce signe, il faut savoir que l'opinion des Théologiens est qu'il n'appartient proprement qu'à Dieu de connaître les pensées, et que les Anges naturellement ne les connaissent point. Cela est tenu pour si assuré, que lorsque je disais que les Démons possédans connaissent souvent nos pensées, on me disait que cela ne pouvait être, et que c'était une erreur de l'avancer; et lorsque j'alléguais l'expérience que j'en avais, et encore celle de plusieurs autres Exorcistes, on me répondait que nulle expérience n'était recevable, quand elle choquait l'opinion reçue de tous les Théologiens. Je disais, au contraire, qu'on pouvait bien douter d'une expérience; mais que lorsqu'elle était connue certaine, il fallait donner explication aux Docteurs, et non pas nier l'expérience, si ce n'est en des choses où Dieu a révélé manifestement le contraire; comme nous voyons au Mystère de l'Eucharistie, où, nonobstant l'expérience de nos sens, nous croyons que le Corps de Jésus-Christ est, et non pas le pain. Mais les opinions des Docteurs présupposent l'expérience, et si les Sages

s'accordent en une chose qu'ils auront expérimentée, il faut bâtir la science sur cela. Il est donc advenu si souvent que nous avons vu que les Démons connaissent nos pensées, que nous n'en pouvons faire de doute.

Premièrement, c'était un usage ordinaire à plusieurs, (et il n'y en a aucun qui ne l'ait fait quelquefois,) de dire au Démon : *Obedias ad mentem*; et fort souvent je l'ai fait, me figurant, après, quelque chose de particulier dans l'esprit, et commandant au Démon de faire ce que je lui commandais en ma pensée. Cela, je l'ai fait souvent, au commencement pour ma satisfaction, et puis pour celle des autres; et cela a été fait en telle sorte, que je ne pouvais douter que le Démon ne connût ma pensée et mon intention : cela se faisant aux choses dressées pour lui ou adressées à lui-même, sans rien dire par la parole intelligible au dehors. Lorsque la Mère était dans la maison, ou au fond du jardin, ou sous les gouttières pendant la pluie où le Démon la menait par une extravagance aussi fâcheuse que ridicule, et voulant qu'elle vînt, je commandais au Diable, du lieu où elle ne pouvait m'entendre, de venir et de se rendre en tel endroit que je lui marquais; dans peu le Démon l'amenait, disant : Que me veux-tu ? D'où je concluais qu'il avait connu ma pensée. Même il est arrivé que, traitant avec lui par des paroles, je cessais de parler, et je continuais par la seule pensée. A quoi il faisait des réponses comme si j'eusse continué de parler, et parfois assez long-temps. Aussi je disais à quelqu'un, qu'il pensât ce qu'il voudrait, et alors je disais au Démon, qu'il fit ce qu'un tel désirait et

commandait en sa pensée, et cela était soudain exécuté. A ceci on m'a dit que cela n'est pas par la force naturelle des Anges, mais par une dispensation spéciale de Dieu contre la nature et puissance des Diables, afin qu'on puisse connaître que ce sont des Démons. Mais il n'est pas croyable que Dieu permette sans sujet à ces Esprits des choses au-dessus de leur nature; car nous voyons, en des choses très-viles et vulgaires, qu'ils aperçoivent les pensées des personnes, et qu'ils les disent. Les Religieuses possédées nous disaient, que, dès qu'elles étaient à l'Exorcisme, et qu'elles n'étaient pas encore troublées jusqu'à perdre le sens, elles lisaient, par la vivacité que le Démon leur donnait, dans la tête de tous ceux qui étaient présens, comme si elles eussent lu dans leurs heures, tous les desseins qui y étaient; et je puis ici dire en preuve de cela, ce que j'ai ouï en deux occasions : l'une était d'un de nos Pères qui en usait tous les jours de cette manière; il commandait quelque chose dans son esprit au Diable, et lui disait : *Obedias ad mentem*; et une fois il reçut cinq ou six pensées de quelques actions qu'il voulait commander au Diable, et à chacun il disait à part soi, que non; enfin il s'arrêta à une septième, et alors il dit au Démon : *Obedias ad mentem*. Le Démon après cela dit tout haut toutes les pensées du Père, l'une après l'autre, et à chacune il disait : Mais, Monsieur ne veut pas. Enfin après les avoir dites toutes, sauf la dernière, il dit : Nous verrons, nous verrons; restant jusqu'à la fin de la journée, et puis il accomplit ce que le Père avait commandé, montrant par-là que non-seulement il connaissait les pensées de ce Père,

mais même celles qu'il mettait sous la clef, disant, que non ; ce qui prouve que non-seulement ils connaissent celles qu'on leur adresse, mais celles mêmes qu'on leur veut cacher.

L'autre chose est que dans cette Maison de Loudun, il y avait une fille pensionnaire, qui était possédée, et vivait avec les Religieuses. Un jour il y avait grande quantité de noblesse qui assistait aux Exorcismes ; il y avait force laquais, qui se rendirent tous au parloir où cette fille était, et faisait du bruit ou plutôt le Diable en elle. Tous ces laquais s'assemblèrent pour rire et caqueter avec ce Diable follet. Un de ces laquais folâtrant lui dit : Devine ma pensée ; le Diable qui faisait comme une fille égarée eût pu faire, lui répondit : Que me donneras-tu ? Ce laquais lui promit des dragées ; alors le Diable lui dit, qu'il pensât la chose qu'il voudrait, et ensuite il la devina ; et une partie de l'après-dînée se passa à deviner les pensées de tous ces laquais pour des dragées. Cela est une chose commune et vulgaire, qui ne semble pas demander une permission extraordinaire de Dieu, et par-là on peut conclure que c'est donc une chose naturelle et facile aux Anges de connaître les pensées que l'on a communément. Il est vrai qu'ils ont avoué eux-mêmes, qu'ils ne connaissent pas le secret du cœur, et je ne puis savoir quel autre secret leur est clos que celui des pensées intimes que l'ame a avec Dieu, comme celles que les bonnes ames ont dans l'oraison ; mais pour toutes les pensées communes, il y a grand sujet de croire qu'ils les connaissent toutes. Mais soit que ce soit par

leur force naturelle , ou par la révélation de Dieu , il est constant que les Démons possédans les connaissent ; et que ceux-là les connaissant , comme nous en avons des preuves sans nombre , il reste toujours ce que nous désirons prouver , que ce sont des Démons , et que nous sommes certains de tout le reste de ces importantes vérités qui s'en écrivent et dont la connaissance fait tant à notre salut.

CHAPITRE III.

Preuves qu'il y a véritablement des Démons , prises des effets surnaturels qu'ils ont produits dans le corps des personnes possédées. Conversion de M. de Queriolet.

QUOIQ'IL n'y ait point de plus fort argument de la présence des Esprits supérieurs à notre nature dans ces personnes possédées , que celui que je viens de déduire , il y en a pourtant plusieurs autres qui ne se doivent pas omettre pour confirmer cette vérité , que c'étaient vraiment des Diabes qui possédaient les Religieuses de Loudun.

1.° Il n'y avait guères de ces filles où il ne parût des contorsions que la nature ne saurait imiter. Dès que je fus arrivé , j'en vis une qui faisait une chose qui se trouvait presque en toutes ; c'est qu'elle se courbait en arrière, touchant de la tête ses talons , et se tenant néanmoins sur ses pieds, marchant fort longtemps et aisément, sans changer de posture.

2.° Il n'y en avait guères non plus qui n'eussent une sorte de mouvement , qui était de secouer la tête avec une telle vitesse , qu'il n'y a personne si habile qui le pût faire avec dessein.

3.° Quand elles étaient couchées par terre , elles se roidissaient et se rendaient tellement

pesantes , que l'homme le plus robuste avait bien de la peine à leur soulever la tête.

4.° Elles tiraient la langue dehors , et la grossissaient démesurément , la rendant dure et noire ; ce qui ne se pouvait qu'en amassant quantité d'esprits en cette partie , laquelle n'était aucunement serrée avec les dents ; ce qui se faisait tout-à-coup et en un moment. J'ai vu les plus habiles Médecins avouer que c'était un effet entièrement surnaturel et extraordinaire.

5.° Le démon Balaam faisait en la Mère Prieure une chose qui , quoiqu'en apparence légère , fut jugée , par les Médecins les plus entendus , ne se pouvoir faire par aucune force humaine , qui était de donner une vivacité aux yeux inexprimable , mais qui à la vue portait une preuve indubitable de la puissance du Diable et de sa résidence en ces yeux.

6.° Cette même Mère faisait une contorsion singulière , tordant les bras aux jointures des épaules , du coude et du poignet , faisant un tour en chacune de ces trois jointures. C'était à l'adoration du Saint Sacrement : le Démon appuyant le ventre sur la terre joignait les pieds , et tournant les bras en derrière , joignait aussi les mains avec les pieds et faisait un tour à chaque jointure.

7.° Il y avait encore une chose commune à toutes les Possédées , c'est qu'après toutes les agitations les plus véhémentes et pénibles , jamais elles ne paraissaient émues ; et leur pouls restait calme ; ce qui marquait clairement l'assistance d'un Esprit qui les possédait et les tenait en paix au milieu de ces mouvemens forcés.

Or, de ces preuves prises de l'extérieur, c'est-à-dire, des effets qui se voient à l'œil, j'en tire une conclusion, qu'il y a des Esprits au-dessus de l'humain, et des Esprits qui, par leur faute, sont tombés en l'indignation de Dieu, et damnés; et par cet état, sont réduits dans une extrémité de malice. De cette conclusion, je tire la vérité d'un Dieu et de sa justice, la preuve de la Religion et de l'Eglise, du dernier jugement et de l'enfer, et de toutes les autres vérités que la foi nous propose; lesquelles nous évitons naturellement de savoir, pour n'être point gênés ni contraints en notre liberté; car comme le monde est plein de personnes libertines qui ne veulent croire que ce qui leur plaît, il se trouve entièrement nécessaire que Notre-Seigneur fasse ou permette des choses qui convainquent qu'il y a un jugement et une autorité souveraine de Dieu qui retient même les méchants par la crainte de sa justice. Et comme dans l'état de cette vie Dieu tempère cela par une providence si douce qu'il y a toujours besoin de foi pour adhérer à ces vérités; il se trouve, à cause de cette douce providence de Dieu, que la plupart des méchants chancellent dans cette croyance, et quand Dieu fait des choses qui semblent surpasser les forces de la nature, ils font ce qu'ils peuvent pour ne pas se laisser convaincre, et mettent en cela la force de l'esprit, estimant peu ceux qui sont de facile croyance.

Dieu permit un exemple fort signalé d'une personne autant incrédule et indisposée à la vérité qu'il y en saurait avoir au monde, laquelle étant venue à Loudun, et ayant vu ce qui s'y passait, fut tellement convaincue et

touchée , que sa conversion est une des plus admirables de ce siècle. C'est de M. de Queriolet que je veux parler , et comme Notre-Seigneur le convertit d'une vie très-méchante et abominable ; et je le dirai d'autant plus volontiers , que je l'ai vu et connu avant sa conversion et après. L'histoire de ce personnage nous servira encore d'une très-grande preuve de la vérité que nous avons entrepris de faire voir.

Il vint donc à Loudun , l'an 1635 ou 36 , un homme de Bretagne , pourvu d'un office de Conseiller au Parlement de Vannes. Il était d'une vie si dérégulée et si impie , qu'il ne croyait ni Dieu ni Diable. Il était âgé de 30 à 32 ans , et garçon. Il était venu à Loudun , non comme plusieurs , par la curiosité de voir des Démons , mais pour voir un de ses amis , nommé M. de Silly , qui était fort riche et qualifié dans Loudun ; et , à ce qu'on dit , il était en intention de traiter de se marier. Ayant appris ce qui se passait dans cette ville , il fut sollicité par le fils de son ami , de contenter sa curiosité de voir des Démons. Il avait extrêmement voyagé , et avait été jusqu'en Turquie , dans le dessein de se faire Turc , toujours pensant qu'il n'y avait point de Dieu. Il avait souvent fait , à ce qu'il m'a dit , tout ce qu'il avait pu pour savoir s'il y avait un Dieu et s'il y avait des Diables. Etant allé seul dans une forêt , et s'étant fourré au plus profond du bois , il avait invoqué les Démons , mais sans succès ; et il ne croyait point qu'il y eût une autre Dieu que le bon temps. En suite de cela , il s'était adonné à toutes sortes de vices ; il avait tenu dans son château de Queriolet , la femme d'un Gentilhomme qu'il entretenait ; il avait des inimitiés , et un

grand usage des armes ; il était fort déterminé , jouissait d'une santé à l'épreuve , et avait le corps robuste. Il avait fait le dessein de ne point voir les Possédées , parce que , sur le récit de quelques libertins comme lui , il pensait que ce n'étaient que des filles folles ; néanmoins il se laissa entraîner par son ami à l'Exorcisme. Il ne fut pas d'abord à celui que je faisais , quoiqu'il y vint ensuite , mais il s'attacha à voir celui du Père Ange , qui exorcisait une fille séculière , appelée la Benjamin. Il alla donc , sans aucun dessein spécial , dans l'Eglise de Sainte-Croix , où cette fille était exorcisée , et se mit en un lieu où il pût voir l'Exorcisme. Dans peu le Démon , parlant par la bouche de la fille , lui livra de grandes atteintes qui lui donnèrent sujet de lui demander d'où elle le connaissait ; et lors le Démon lui dit des choses fort secrètes de sa vie , qui l'étonnèrent beaucoup ; et sur les répliques qu'ils se firent de part et d'autre , il conclut que c'étaient véritablement des Diables , et que cela étant , il y avait donc un Dieu ; Et s'il y a un Dieu , disait-il , où en suis-je ? et à quoi doit aboutir une vie comme la mienne ? Cela le fit rentrer en soi-même , et de raisonnement en raisonnement il tira toutes les conclusions que la grace fait ordinairement en une ame , quand la lumière divine y est entrée.

Il communiqua avec le Père Ange , et après quelques conférences avec lui , il se détermina à faire une confession générale , qu'il fit fort sérieusement. Allant de degré en degré , il vint jusqu'à l'entière détermination de changer de vie , et de penser à une sérieuse pénitence. Il laissa tout le dessein de son mariage , revint à

Vannes , mit ordre à ses affaires , et prit une conduite parfaite de servir de Dieu , se retirant en son château de Queriolet , qui était près de la ville. Il s'adonna fort à l'oraison et à la mortification. Il passa ainsi quelques années , allant tous les jours à une chapelle de Notre-Dame , à une lieue de chez lui , et revenait dîner à son logis. Il donna de grands exemples d'un esprit vraiment converti à Dieu et pénitent ; il prenait de fréquentes disciplines et jeûnait tous les jours. Il vendit son office , employa l'argent à payer quelques dettes , et distribua le reste aux pauvres , qu'il assemblait tantôt dans un bourg et tantôt dans un autre ; et là il donnait de grosses aumônes , jusqu'à ce qu'il eût tout distribué.

Après avoir passé quelques mois dans cet état pénitent , il prit un dessein extraordinaire ; ce fut de se déguiser en gueux pauvre et mendiant , et d'aller en pèlerinage à Notre-Dame-de-Liesse. Il partit sans chemise , avec un vieux pourpoint sans manche , et tête nue ; dans cet équipage il vint à Loudun , où Notre-Seigneur l'avait converti. Personne ne l'y reconnut , et il ne se fit point connaître. Il entra dans l'Eglise où le même Exorciste était encore , et se mit au fond de l'Eglise à genoux devant le Saint-Sacrement. Le Diable seul le reconnut , et commença de crier après lui , et de s'en moquer. Le Père Ange y ayant pris garde , et allant à lui , sut , par sa propre confession , qu'il était M. de Queriolet ; il demeura fort surpris de le voir ainsi , mais reconnaissant que c'était un effet de la grace de Notre-Seigneur , il le laissa achever son pèlerinage , qu'il fit avec une grande humilité et pauvreté.

Depuis cela , tous les ans , il entreprenait quelque voyage , tantôt à Rome , tantôt à Saint-Jacques , et à Notre-Dame de Lorette. La première fois qu'il fit le voyage de Rome , ce fut avec une telle rigueur pour sa personne , qu'une de ses austérités fut qu'il ne changeait jamais de chemise qu'il ne fût de retour chez lui. Or , cette fois , comme la vermine le tourmentait , il résolut , en revenant , de se mettre en un lieu commode pour laver sa chemise ; il était auprès d'un buisson , et comme il était près de se dépouiller , quelques personnes l'apercevant , se mirent à crier après lui , l'appelant gueux et fainéant. Il prit cela pour un effet de la providence , et que Notre-Seigneur ne voulait pas sans doute qu'il se soulageât. Il continua donc son chemin , et ne quitta sa chemise que lorsqu'il fût de retour chez lui.

A Rome , il ne voulut rien voir de curieux , pas même le Pape vivant , comme étant mort au monde , visitant les seuls sépulcres des Saints , et ne tirant satisfaction de la vue d'aucune chose. Après avoir fait deux ou trois ans la vie de pèlerin , il résolut de prendre les Ordres sacrés ; continuant ses pénitences et ses pèlerinages tous les ans , sans rien diminuer de ses austérités , sinon qu'il buvait un peu de vin dans ses voyages ; car dans sa maison il ne buvait que de l'eau. Outre cela , il s'employait totalement à soulager les pauvres , et fit de son château un hôpital. Tous les jours il donnait à manger aux pauvres qui s'y rendaient , leur donnant portion , potage et dessert.

Environ l'an 1654 , il passa par Bordeaux allant à Saint-Jacques ; n'ayant trouvé personne de connaissance , et le Portier de notre

Maison le prenant pour un pauvre Prêtre, il passa outre, et fit son voyage; au retour, il sut que j'y étais, et vit nos Pères. Le Père Recteur le reçut, et le pria de loger chez nous; il y resta cinq semaines. C'était au mois de novembre, il fut visité par des personnes de condition, et donna à tous une grande édification à cause de son mépris du monde. M. le Prince de Conti et M. le Duc d'Enguien, pendant qu'il fut au Collège, le tenaient presque toujours à leur table: ces Princes logeaient tout à côté, et avaient une porte de communication dans le jardin; il traitait avec eux en grande simplicité. Aussitôt qu'il était levé, il allait à quelque Eglise où il disait la Messe, et y demeurait jusqu'à midi, et après il allait dîner où il était prié. Ensuite il entra en conversation, profitant beaucoup aux âmes, et touchant les esprits. Il vivait sans respect humain, parlait aux grands et aux Princes, et leur disait la vérité; et dans notre Maison, il nous édifiait fort par ses entretiens, car il marquait clairement qu'il ne se souciait que de Dieu.

Etant de retour en sa maison, il continua d'assister les pauvres, qu'il logeait aussi chez lui; et quoique les pauvres lui dérobaient ce qu'ils pouvaient, il ne s'en rebutait jamais. Il avait une petite chambre où il couchait et faisait ses prières; et souvent, quand il avait quelque pauvre tout pourri et ulcéré, il le faisait coucher avec lui; ce qu'il a fait plusieurs fois sans avoir jamais gagné aucun mal. Une fois sa sœur, qui était une Dame qualifiée, le vint voir avec son carrosse, bien ajustée et parée; il ne la voulut pas reconnaître. Un

certain homme voyant qu'il donnait ainsi tout son bien, entreprit de lui faire un procès, et de soutenir qu'il lui devait une grosse somme, en produisant quelques pièces si bien falsifiées, qu'il était en danger d'être condamné. Messieurs du Parlement le firent entrer, et, sur sa seule déposition, lui firent gagner son procès. Enfin il menait une vie comme s'il eût été crucifié au monde, et le monde à lui. Il montrait toujours un grand sens et une grande prudence. Il allait toutes les semaines passer un jour au Collège de Vannes, où il avait une chambre, et il se rendait à la Communauté sans aucune cérémonie. Il allait aussi de temps en temps aux Pères Carmes de Sainte-Anne.

Enfin, environ l'an 1660, étant allé à son ordinaire visiter ces bons Pères, il tomba malade, et y mourut, muni de tous ses Sacramens, laissant une grande odeur de sainteté. Il fut une fois malade chez nous; ce qui était rare, à cause de sa forte santé. Durant sa maladie, il se laissait gouverner par les Pères, et obéissait exactement au Médecin. Dans les premières années de sa pénitence, il ne prit point de Directeur, car il disait: Je n'eusse jamais trouvé personne qui alors eût consenti à la pénitence que Dieu voulait de moi. A un pécheur comme moi, il fallait une vie extraordinaire.

Sa vie est remplie de grands exemples de vertu. Cet homme a jeté un grand éclat dans la France. Il allait quelquefois à Paris. Une fois il entra par une porte, et sortit par l'autre, sans s'y arrêter. Il était intime ami du Père Bernard, qui était un saint Prêtre très-célebre à Paris. Un jour qu'il y arrivait, ce Père

le reconnut et le mena chez lui, quoiqu'ils ne se fussent jamais vus auparavant.

J'ai regret de dire si peu de choses de lui, mais nous sommes dans l'espérance que quelqu'un écrira sa vie ; ce que je veux remarquer à son sujet , est que la vie de cet homme est un fruit de Loudun. Tant de gens qui font les esprits forts , y sont venus pour voir les Démons et satisfaire leur curiosité, sans en tirer du fruit pour eux-mêmes ; mais celui-ci y a trouvé son salut et sa vie. Après avoir manifestement connu que c'étaient des Diables , il a conclu qu'il y avait un Dieu.

SECTION SECONDE.

Contenant des réflexions sur les vérités qui ont été déduites en la première Section.

CHAPITRE PREMIER.

Qu'il y a un Dieu , tel que l'Eglise le croit et le revère.

CETTE proposition ou réflexion paraîtra peut-être inutile à quelques-uns , parce qu'il semble que par - là on veuille combattre l'athéisme , hors le danger duquel elle ne semble point nécessaire ; que ce n'est pas un mal qui soit tant commun parmi les Chrétiens , et que nous ne sommes en nécessité de combattre ce défaut que lorsque nous le rencontrons dans le monde. A cela je répons , que quoique la profession de l'athéisme ne soit pas une chose ordinaire parmi les Chrétiens , néanmoins c'est une tentation qui se forme assez facilement dans l'esprit ; que si on résiste à celle qui suggère qu'il n'y a point de Dieu , on a plus de peine contre celle qui nous fait rejeter un Dieu comme nous le croyons et que la sainte Eglise le prêche , lequel a la justice et la sainteté fort à cœur , qui a fondé une Eglise qui est la Mère de tous les vrais fidèles , et dans laquelle seule on acquiert la béatitude éternelle. Un Dieu

avec de tels attributs, quoiqu'il soit l'objet de la foi ordinaire de la plupart des chrétiens, n'est pas néanmoins tellement cru, que plusieurs n'y aient de l'opposition, et n'aient parfois de violentes tentations d'en perdre la croyance, véritables tentations contre la foi, auxquelles souvent les bons sont exposés. Il n'y a personne qui n'ait besoin d'y être bien établi et confirmé, à quoi servent extrêmement les choses extraordinaires que Dieu fait en ce monde; et il est très-utile à chacun d'être fortifié dans la foi, parce qu'elle est le fondement de toute la vie Chrétienne, et que la témérité et lâcheté de la plupart des hommes vient de la faiblesse en cette même foi, laquelle il est très-à-propos de soutenir, afin que nous puissions être maintenus en ferveur, qui est, de tous les biens spirituels et surnaturels, celui qui nous manque le plus. Car si nous étions fervens, toutes les choses désirables pour le salut seraient en nous, et nous nous rendrions vraiment capables de la sainteté que le Christianisme nous propose, et à laquelle la perfection nous convie. Ainsi je ne vois rien si à propos que d'avoir de quoi nous convaincre, sans pouvoir rien répliquer, qu'il y a un Dieu, auteur de toutes choses, qui nous a destinés au salut éternel par son Fils, et qui fait justice contre les méchans qui se retirent de l'obéissance à ses Commandemens; ce que nous voyons et démontrons clairement par la connaissance assurée des choses que nous avons dites. Car même la Théologie, qui fait état de prouver les choses de la foi, et de donner aux hommes des raisons convaincantes de l'état surnaturel, confesse qu'elle n'a point de plus

puissant argument et de plus ordinaire , et qui soit quasi devant nos yeux , que celui de la Possession des Démons.

Ainsi , présupposé que l'on veuille donner croyance aux choses de fait que j'ai alléguées , et qu'on ne me tienne point pour trompeur ni pour si faible que j'aie pu être trompé ; il suit , par conséquence nécessaire , que tout ce qu'on peut tirer des Possessions et des Démoniaques se trouve en cette occasion , et peut produire l'effet d'une légitime croyance , pour autoriser la foi , et premièrement , cet article qu'il y a un Dieu , et non-seulement un Dieu tel que celui que croient les déistes , qui le considèrent comme l'Auteur de toutes choses , de qui dépend la vie et l'être de tous les hommes ; mais un Dieu tel que l'Eglise nous le propose , qui a de la bonté et de la miséricorde pour ses créatures , et de la justice aussi pour punir ceux qui l'offensent , comme il paraît évidemment en celle qu'il a exercée sur les Anges , dont quelques-uns sont appelés Diabes , lesquels nous paraissent évidemment Esprits au-dessus de l'humain , secondement , Esprits méchants , et troisièmement , Esprits damnés rejetés de Dieu , dans une extrême peine et éternelle calamité , de quoi ils sont en un désespoir irrémédiable , dont les choses alléguées sont des preuves indubitables : faisant voir que dans une fille , dont la vie est assez connue , ainsi que la naissance et la capacité , et si j'ose dire , la bonté et la probité , il a paru l'espace de trois ans (dont je suis témoin) , qu'elle était saisie d'un Esprit qui parlait par sa bouche et se servait de son corps comme s'il eût été l'ame de ce corps , faisant les fonctions vitales et ani-

males en elle , et soutenant l'ame par l'exécution de telles fonctions qu'elle n'eût pu faire si constamment et si entièrement comme elles se faisaient à cause que de sa complexion elle était faible et malade ; et cet Esprit très-souvent déroband à l'ame humaine de cette fille les fonctions raisonnables , pour en substituer d'autres qui n'étaient pas propres à cette fille et ne pouvaient lui appartenir (comme l'intelligence des langues) , car l'Esprit qui était en elle , qui nous disait être le possédant , répondait , quand il était interrogé , non-seulement aux langues inconnues à cette fille , mais encore aux pensées de l'esprit , qui lui étaient adressées , et souvent même à celles qui ne le lui étaient pas , et qu'il voyait dans l'entendement des assistans , et dans ceux mêmes qui voulaient les lui cacher. Car j'ai éprouvé cent fois en ma personne même , qu'il prévenait mon dessein , et me disait ce que j'avais dans l'esprit pour lui dire. J'ai eu si souvent expérience de cela , que je ne puis faire aucun doute que cet Esprit n'eût la faculté de connaître ce qui était en ma pensée. Je dis que de là je tire , par évidente conclusion , que dans le corps de cette fille était un Esprit plus grand et plus capable que le sien , et par conséquent que c'était un Diable ; parce que , outre cette force naturelle de voir les secrets de ma pensée et autres secrets que j'avais sur moi , comme ce qui était contenu dans des lettres que je venais de recevoir et dont je n'avais donné aucune connaissance , il avait encore les malignités que l'on ne peut légitimement attribuer qu'aux méchans , comme mentir , avoir de la haine contre les hommes , une férocité et une cruauté

propre aux Esprits les plus pervers ; et de plus, des inclinations à maudire Dieu et à blasphémer, montrant des aversions de lui et des rebellions contre tout ce qui est bon et saint, et une haine furieuse contre la sainte Vierge et les Saints ; d'où il s'ensuit qu'étant des Esprits méchants, ils sont encore dans leur malice consommée, et qu'ils sont véritablement damnés. Cette damnation est encore exprimée par des larmes, des désolations et des souffrances très-aiguës dont ils donnent des preuves ; et quoique ces preuves ne montrent pas directement que ces maux ne soient pas contrefaits ou véritables en eux, il est constant néanmoins que s'ils sont feints, ils ne le peuvent être que par des gens capables d'une extrême méchanceté, qui sont abominables et n'ont aucun vestige du bien qui se nomme espérance, et partant ce désespoir ne peut venir que de ce que dit Notre-Seigneur, dans l'Évangile : *Ite maledicti in ignem æternum qui paratus est Diabolo et Angelis ejus.* D'où je conclus qu'il y a un feu éternel.

Je vois par les preuves que j'ai dites, que ce sont ici des Diabes, c'est-à-dire, des Esprits méchants ; il s'ensuit donc que ce feu est la peine dont ceux-ci me donnent la manifeste preuve, étant évidemment très-méchants et très-abominables ; et partant, si ce sont des Diabes qui, outre cela, marquent toutes sortes d'aversions contre JÉSUS-CHRIST, contre l'Église et contre les Sacrements, surtout contre celui de l'Autel, contre les Saints et contre les bons Anges, il faut qu'il y ait un Dieu qui les a condamnés, qui aime et soutient ce qu'ils haïssent, puisqu'ils sont contraires à toutes vertus, justice, piété.

et probité , portés à tous déréglemens et désordres. Il s'ensuit que le Dieu qui leur est contraire est celui que nous adorons , qui a envoyé JÉSUS-CHRIST , son Fils , au monde , et que les Saints sont ses amis ; car nous avons vu que , par l'invocation de saint JOSEPH , les Démons ont été chassés , que leur sortie est prouvée par plusieurs effets miraculeux qui se sont faits à ma vue , sans l'aide d'aucune cause visible et sensible. Il s'ensuit nécessairement que la Religion qui honore les Saints , est celle que Dieu autorise , et qui est opposée au mal , comme il paraît que le mal est en ces Esprits vraiment méchans et portés à toutes méchancetés. Il faut qu'étant absolument mauvais , ce à quoi ils sont contraires soit le vrai bien , et qu'ainsi le vrai bien est celui que l'Eglise autorise et prêche , et que c'est la vérité ; car là où est le vrai bien , là est la suprême vérité , qui est Dieu. De tout cela , il se fait une enchaînement de vérités invincibles pour la preuve de l'Eglise et de la Religion qu'elle professe , et il s'ensuit que ce Dieu doit être craint et honoré et aimé , et que toutes les vérités de la foi sont confirmées , et par-là rendues indubitables parmi les hommes.

CHAPITRE II.

Que ce Dieu est vengeur des crimes , et que le péché est son contraire.

DE cette vérité, qu'il y a un Dieu, toutes les autres vérités suivent nécessairement; car on voit que la nature raisonnable, par la vue de l'univers est assez convaincue qu'il y a un premier principe qui est Dieu, le créateur de toutes choses; mais il y a une seconde démarche à faire, qui est que ce Dieu, dont la grandeur et la puissance sont assez déclarées par la machine de l'univers et par le bel ordre qui y reluit, est un Dieu qui n'a pu supporter l'injustice : *Quoniam non Deus volens iniquitatem tu es*; et que c'est un Dieu tel que l'Eglise nous le représente, qui est saint, aime la sainteté, et la prescrit d'une telle manière, qu'il punit le désordre qui s'appelle péché, lequel est une injustice à laquelle il a opposition : car, comme sa nature est la parfaite droiture et sainteté, il ne se peut que sa puissance ne soit employée à faire valoir cette justice et à se bander contre le péché qui lui est contraire. Cela en particulier se prouve clairement dans les possessions des Démoniaques, où ces Esprits que nous appelons Diables, paraissent punis et maltraités par lui; ce qui ne consiste pas seulement par la déclaration et confession qu'ils en font, en parlant de leurs grandes et extrêmes peines, lesquelles ils ne font pas paraître de leur gré, mais que l'on tire de leur

aveu quand ils sont forcés de parler par l'autorité de Dieu et par celle de l'Eglise, quand ils ont reçu commandement des Exorcistes. Mais quand bien même on s'obstinerait à dire qu'ils disent tout cela par feinte, et qu'ils mentent, on ne peut pas nier que la découverte qu'on fait de leur inclination très-dérégulée et vicieuse qu'ils produisent incessamment ne soit un effet de cette damnation, ou que pour le moins ils ne soient dans un état auquel la méchanceté leur est comme naturellement attachée et si fort liée, qu'il ne se peut faire que ce ne soit une malice consommée; car les désordres moraux qui paraissent en eux montrent qu'ils sont en un état énormément déréglé et éloigné de la bonté et de la droiture. Car Dieu est non-seulement le principe du bien naturel, mais encore du bien moral, qui consiste en la vertu et la sainteté; eux sont dans une extrême séparation de cela, et paraissent comme bannis de ce bien moral, puisqu'ils le foulent aux pieds, non-seulement comme usant mal de leur liberté, mais comme réduits au désespoir de n'y pouvoir jamais parvenir, et en l'incapacité de pouvoir l'acquérir; ce qui est l'état de damnation auquel une terrible peine doit être liée nécessairement, à cause que Dieu étant un Roi juste ne peut qu'il n'ordonne peine au crime et récompense à la vertu.

Dès lors que la vérité d'un premier principe est assurée, il faut aussi que ce principe soit entièrement parfait et d'une durée sans borne; car sa bonté est la convenance et la proportion de toutes les perfections. De cette bonté et de cette sainteté qui lui est naturelle,

il s'ensuit qu'il a opposition au mal et à l'injustice, et, comme par son être il a opposition à cette injustice, par puissance aussi il la combat et la détruit, ou la punit tôt ou tard. Or de la vue de ces Esprits si méchants et si déréglés, il conste qu'ils sont maltraités de ce Dieu nécessairement, et comme il ne peut faire accord et alliance avec le mal, qu'il ne peut point avoir de faiblesse, et que l'impuissance lui est messéante, il faut aussi qu'il combatte le mal et lui contredise; et les Démons étant ainsi maltraités par lui, il fait voir que partout où il trouvera ce mal il le poursuivra par sa justice, et qu'ainsi (l'homme étant d'une nature noble et du même rang que ces Esprits, c'est-à-dire, dans le même ordre moral à cause de la liberté et de l'intelligence, laquelle est évidemment naturelle à l'homme,) quand Dieu trouvera dans l'homme cette malice qui est dans le péché, il la poursuivra par sa justice, et infligera de grandes peines qui seront proportionnées au crime et à la grandeur de son être infini. Cet Etre infini et assorti de toutes les bonnes qualités dues au premier principe, ne peut supporter en un autre être qui soit spirituel, c'est-à-dire, capable d'intelligence et de liberté, un mal tel que le péché, sans le maltraiter; et ainsi, comme nous voyons que l'homme est un être spirituel à cause de la raison et de l'intelligence qu'il a des choses universelles et spirituelles, et par les autres preuves par lesquelles on démontre que l'ame est spirituelle et immortelle, il faut conclure que si en lui se trouve le péché, Dieu y appliquera sa vengeance, comme il l'a fait aux Anges, que nous voyons avoir été damnés et

perdus ; et comme visiblement cela se voit en ces Démons qui en sont malheureux comme ils le confessent , ou qui sont méchans d'une extrême méchanceté déjà assez déclarée par la perversité de leur inclination ; par conséquent, Dieu étant juste, il faut qu'il ait déchargé sur eux sa colère, ou qu'il le doive faire. Il n'y a pas de quoi en douter, ni que l'exécution en doive être différée, puisqu'ils ne sont point sujets à la mort qui porte une différence d'état final auquel le Juge souverain peut retarder cette grande punition. Il y a donc raison de dire qu'ils y sont déjà parvenus, et on peut légitimement soupçonner qu'ils disent la vérité quand ils confessent que par leur orgueil ils manquèrent à l'obéissance qu'ils devaient au Créateur, qui leur ayant proposé le dessein de l'incarnation, de s'associer à l'homme et de leur préférer en cela une nature plus basse que la leur, ne fut pas reconnu par eux avec la soumission qu'ils lui devaient ; si bien qu'ayant manqué contre lui par un crime proportionné à leur état naturel, qui est spirituel, Dieu légitimement les a châtiés, puisqu'il ne leur a pas voulu faire miséricorde ni leur donner temps pour se reconnaître. Présupposé cela, il est très-juste que Dieu les ait damnés, c'est-à-dire, réduits au dernier supplice conformément à sa justice qui en effet est très-grande, mais dans laquelle il s'est voulu tenir, parce qu'il est libre en ce qu'il fait : *Deus ultionum liberè egit*. Il paraît, dis-je, par l'horrible malignité et pente au péché qui est en eux, qu'ils sont dans la malice consommée, et partant, dans la peine, et que la confession qu'ils font de leur état et de l'extrémité des peines qu'ils

marquent souffrir est une preuve suffisante aux hommes, et à nous qui les voyons et les avons vus et sondés plusieurs fois là dessus, qu'ils sont véritablement damnés, et qu'il n'y a point de quoi se jouer avec Dieu, et que quoiqu'il ait traité l'homme autrement que les Anges, en lui donnant le temps de faire pénitence, et l'ayant reçu à pardon par les mérites de son Fils comme un agneau innocent immolé pour tous, ainsi que l'Écriture nous le marque et l'Église le déclare, il ne fait néanmoins que suivant sa justice, ayant laissé vivre l'homme, (puisqu'il est un animal,) quelques années, suivant l'exigence de sa naturelle complexion: quand il est mort et qu'il est entré en un état très-différent de celui de cette vie naturelle, il le punit des crimes qu'il aura commis pendant le cours de cette vie. Il y a toujours cette miséricorde, qui est ce qui désespère les Démons contre Dieu, et qui les brûle d'envie contre nous, à cause que pendant le temps de cette vie il nous attend toujours à pénitence, laquelle, quoiqu'elle ne se puisse point faire sans sa grace, néanmoins il est absolument facile et comme dépendant de notre liberté de la faire, parce que cette grace est, ordinairement parlant, préparée à nous secourir et se tient toujours à notre porte, Dieu nous conviant par les Ecritures et nous faisant mille biens pour nous tirer de nos péchés, et nous offrant les mérites de son Fils auxquels il rend cette déférence que de nous recevoir toujours à merci quand nous irons à lui, qui est une chose fort aisée quand la proposition nous en est faite par la prédication de l'Évangile; et c'est une chose de quoi les An-

ges perdus témoignent une extrême regret de voir que Dieu a refusé à leur nature ce qu'il a accordé à la nôtre, qui est de nous offrir le pardon si nous recourons à lui avec propos d'amendement. Pour eux ils ont été pris au pied levé, et Dieu donne à l'homme le temps pour avoir recours à sa miséricorde; cela les met en rage contre Dieu et contre nous, et par leur déplaisir ils nous font connaître (quand ils paraissent dans les Possessions,) combien est grand leur dépit de ce que Dieu leur a refusé une miséricorde qu'il nous a accordée.

Sur cela je leur ai dit quelquefois, que Dieu avait égard en cela à la fragilité et à la facilité de notre nature, qui étant flexible prend tantôt un parti et tantôt l'autre, et ainsi tombe dans le péché par la seule instabilité de son vouloir, ce qui est fondé en notre faiblesse. Alors un de ces Démons me repartit que je n'alléguasse point cela, mais que Dieu fait miséricorde à qui il lui plaît; ce qui est vrai en quelque façon, parce que Dieu en sa miséricorde n'a égard qu'à sa seule bonté par laquelle il se détermine à faire du bien à qui il juge à propos d'en faire, et quand il laisse une créature dans l'endurcissement, il le fait aussi par sa justice, ne devant rien à personne. Il a voulu faire miséricorde aux hommes, c'est pourquoi il a ordonné la naissance et la mort de son Fils à qui nous devons notre salut et par la bonté et obéissance duquel nous sommes considérés et mis en état de parvenir à la béatitude à laquelle nous étions ordonnés par le premier dessein de Dieu, ce qui fut renversé par l'astuce de Satan.

CHAPITRE III.

Réflexions sur la nature et les forces des Démons, et sur l'économie du Royaume des ténèbres.

LA plupart des hommes sachant que les Anges sont des Esprits, s'imaginent, en pensant à eux, qu'ils n'ont d'autre opération que de penser ou de vouloir, (comme nos esprits font,) sans penser qu'outre cette faculté d'entendre et de vouloir, ils ont puissance, dans leur être, pour agir, et qu'ils ont, outre la faculté de penser et de vouloir, une substance qui est le fond de leur être, sur laquelle sont appuyées leurs facultés; et que cette substance, outre qu'elle se meut, a encore la force pour beaucoup d'opérations, lesquelles sont exécutées par cette même substance qui étant flexible et maniable a tout ce qu'ils veulent, sert d'instrument pour tout opérer: car ils peuvent agir les uns contre les autres, non-seulement en pensant et en contrariant par raison, opposant raison à raison comme nous faisons dans nos disputes, mais en combattant par choc de leurs substances, dont les plus puissantes viennent à bout des plus faibles; et que cette force ou faiblesse se mesure par la dignité de leur être, comme les Séraphins et les Chérubins sont plus forts et plus puissans que les Anges ou les Archanges, et ont une substance pour prévaloir contre les autres qui sont d'une hiérarchie inférieure. Cela se montre donc et se vérifie premièrement dans leurs guerres; se-

condement, dans l'exécution de leurs autres desseins et opérations hors d'eux-mêmes.

En premier lieu donc, il faut s'imaginer que les Anges, dans leur être et leur condition naturelle, peuvent avoir des guerres ou des combats, comme fut celui dont parle l'Apocalypse: *Factum est prælium magnum in caelo: Michael et Angeli ejus præliabantur cum Dracone, et Draco pugnabat, et Angeli ejus.* Or cette guerre ne se fit pas seulement par disputes, les uns soutenant pour Dieu, et les autres contre Dieu, et en se déclarant leurs sentimens seulement par paroles, mais encore par l'usage de leurs substances à se pousser et réprimer les uns contre les autres, soit par l'emploi des qualités contraires dont parlent les Théologiens scolastiques, et en envoyant de loin ces qualités les uns contre les autres, comme les hommes envoient des boulets de canon ou lancent des dards et des flèches; ainsi les Anges se pourront darder des qualités contraires et affligeantes les uns contre les autres. Mais de cette sorte de combats nous n'avons point eu d'expérience dans l'affaire des Possessions; je crois qu'étant ainsi animés les uns contre les autres ils emploient leurs substances et leurs forces pour se heurter, se choquer et se repousser; et qu'ainsi en ce combat de saint Michel contre le Dragon qui était Lucifer, lui et ses Anges voyant que ces méchans Esprits résistaient à la volonté de Dieu, donnèrent de toutes leurs forces contre eux et les repoussèrent. Comme Dieu favorisa le dessein des bons, il ajouta à leur force naturelle, en laquelle peut-être ils eussent été inférieurs à cause des plus puissans selon la nature qui furent ceux

qui se révoltèrent des premiers, comme peut-être les trois premiers Séraphins, et Lucifer peut-être, chef de tous; car les Démons possédans disent que Lucifer, Béalzébuth et Léviathan sont les trois plus nobles en l'ordre des Séraphins, et que pour cela, par leur malignité dans leur malheur, ils sont opposés aux trois Personnes de la sainte Trinité, Lucifer s'opposant au Père, Béalzébuth au Fils, et Léviathan au Saint-Esprit. Voilà pourquoi Léviathan est très-désolant; mais c'est une chose que je ne tiens que de leur rapport.

Pour cette manière de combattre par les substances, et non par les qualités seulement, j'ai quelque petite expérience qui en fait connaître quelque chose. Un jour il y eut une certaine apparence de trouble parmi les quatre Démons possédans la Mère Prieure; il se fit une grande émotion dans celui qui était actuellement possédant, et il semblait comme en peine par ses frémissemens qui se remarquaient comme d'une personne qui est battue par quelques autres, et même il me semble que j'eusse pu compter les coups; et comme je demandais raison de cette émotion extraordinaire, un des Démons dit par la bouche de la Possédée, que le chef battait un autre, c'est-à-dire, que Léviathan battait Isacaron, à cause qu'il avait dit quelque chose contre ses intentions; et pour lors il parut manifestement qu'il y avait grand grabuge entre eux; et cela arrive souvent, que les premiers battent les inférieurs, car Léviathan était Séraphin, et l'autre n'était que Chérubin, et celui qui disait cela était seulement Domination. Ils ont donc, dans leurs différens, non-seulement des

diversités d'opinions et des disputes comme les hommes, en disant : *Nego, concedo* ; mais des efforts comme ceux qui se battent, et cela va à des guerres, quand le différend est contre plusieurs, et leurs armes ne sont que leurs propres substances. Comme les hommes ont des épées et des lances, eux ont dans leur substance moyen de s'accommoder en façon d'armes spirituelles, et pourtant substantielles, par lesquelles ils réduisent les substances ennemies à non plus. Je crois que pour la bataille où Lucifer et la troisième partie des Anges furent précipités en Enfer, il y eut grandes disputes premièrement de paroles et puis de résistances et attaques, où les plus forts signalèrent leur courage, et les plus fidèles, comme saint Michel (*Quis ut Deus?*) marquèrent leur générosité. Mais je crois que dans ce combat Dieu voulant récompenser ses fidèles serviteurs les assista, outre leur force naturelle, de sa grace et de son secours divin, avec quoi ils abattirent et foudroyèrent les ennemis qui tenaient le parti du premier Ange ; et peut-être même que Dieu leur donna les assortimens de la gloire avec lequel ils triomphèrent d'eux si puissamment, qu'ils furent précipités comme des fusées en bas : *Videbam Satanam sicut fulgur de cœlo cadentem* ; et cette gloire victorieuse se déclarant dans le parti des bons, les méchans se sentirent soudain investis du feu de la colère de Dieu, qui, sans leur donner du temps ni de lieu à se retracter, ni de grace pour cela, les mit tout-à-fait en flammes, et leur fit sentir la damnation ; après quoi ils furent précipités au plus loin de Dieu dans le plus bas du monde, qui est le centre de

la terre, et là ils furent mis dans la Conciergerie d'Enfer, qu'ils nomment le gibet de Dieu. Un d'eux m'a raconté cette déroute, et comment le feu de l'indignation de Dieu les investit, et qu'ils furent ainsi foudroyés et éloignés du lieu de la gloire où les autres furent placés, ayant depuis conservé un tel droit d'éminence sur eux à raison de cette gloire, que le moindre des Esprits glorieux peut non-seulement battre et affliger, mais pousser et écarter les plus puissans des Esprits infernaux.

Voilà pour le premier usage qu'ils font de leurs substances, qui est dans l'occasion des combats.

Le deuxième est un emploi des opérations ordinaires qu'ils ont à faire. Pourquoi? c'est que, comme les hommes se servent d'instrumens, comme de marteau pour frapper, de scie pour scier, d'épée pour percer, de glaive pour diviser, eux font cela par leur propre substance, comme instrument de leur action. Cet Ange qui tua tant de gens dans l'armée de Sennacherib, n'avait besoin que de cette propre substance; comme si un homme pouvait percer et tuer avec son doigt: il ne le peut, mais l'Ange, par une partie de sa substance, c'est-à-dire, employant en partie sa substance, peut tuer et blesser. Un homme a besoin de burin ou de plume pour écrire; l'Ange peut faire cela sans autres instrumens que sa substance accommodée en cette façon, et par elle, sans prendre de l'air ou sans l'épaissir par soi-même, il peut faire tout ce que les hommes font avec des instrumens, et scier du bois par soi-même, accommoder sa substance propre en façon de scie et venir à bout de l'effet qu'il prétend. Il faut expliquer ce que j'ai dit, Se

servir de la partie de soi-même. Je ne veux pas dire pour cela que l'Ange ait des parties divisibles en sa substance, comme sont nos corps, mais c'est qu'il peut, selon sa faculté ou puissance, s'appliquer soi-même ou en tout ou en partie, c'est-à-dire, en mettant sa substance, qu'il ne peut mettre qu'entière à cause qu'elle est indivisible, en sa totalité; car il se peut employer *totum totaliter*, ou *totum secundum quid est non totaliter*. Car comme notre ame est toute dans la main, et non pas dans sa totalité, ainsi l'Ange peut être tout dans l'étendue d'une lieue, et tout dans le premier quart de cette lieue; alors il est dans la lieue en sa totalité, en façon néanmoins qu'il peut être en sa totalité, s'il veut, dans ce quart de lieue, comme l'Ange qui s'étend en deux pieds de longueur est tout entier dans la première partie de cet espace mais non pas en sa totalité. S'il veut, il se mettra en sa totalité dans la pointe d'une épingle; et ainsi ils ont comme des applications de leur être ou substance dans tout l'espace qu'ils sont capables de contenir, par exemple, de 15 lieues. Un des plus grands, comme un Séraphin, tel que Léviathan, peut se tenir dans l'espace de 30 lieues, un autre, de 15, un autre, de 12, ainsi chacun selon sa faculté naturelle. Il ne peut pas tenir 30 lieues en carré, mais il se peut étendre comme un serpent autant que cela; et celui qui se peut étendre en longueur 30 lieues, se peut étendre, hors la longueur, d'un espace plus médiocre (pour exemple un rond qui a un quart de lieue de diamètre,) ou bien remplit une grande ville, et la remplit de sa substance. Ce n'est pas pourtant que parmi tous les en-

droits de cet espace il puisse faire toutes les opérations dont il est capable : il peut seulement parler en un endroit, en cent autres opérer, appliquant sa substance à grande quantité de choses, comme un ver, qui a plusieurs pieds, peut en remuer plusieurs ensemble, et chacun de ses pieds est sa substance, tout est animé et se peut aider de soi-même. Ainsi un Ange peut parler à un homme à Bordeaux, et se peut étendre par sa substance jusqu'à Toulouse; il peut par tout le chemin entre l'une et l'autre de ces Villes faire quelque opération, mais non pas parler, parce que la parole demande une application qui ne se peut pas multiplier, comme celle de nuire en frappant. Un homme qui n'a que 6 pieds de hauteur, de sa bouche parlera à un, et du bout du pied frappera un autre; mais n'ayant pas d'organe de la parole au pied ni capacité en l'ame de vaquer a deux choses qui sont deux paroles en même temps, il ne fera que des opérations ainsi proportionnées à sa capacité, sans pouvoir en tout le lieu de sa substance faire ce qu'il peut en une partie. Dans l'une, l'Ange peut y parler et entretenir, employant son entendement à parler, et dans une autre partie de l'espace qu'il occupe, il peut faire quelque autre chose, comme piquer ou fâcher par sa substance, opprimer quelqu'un à Toulouse, tandis qu'il parle à Bordeaux. Cela est raisonnable, et conforme même à la doctrine, et par diverses occasions que nous avons eues de traiter avec eux, joignant cela à un discours que nous faisons qui est raisonnable, nous trouvons qu'il y a apparence que cela est ainsi, et que cela se dit avec quelque fondement.

 CHAPITRE IV.

Continuation des mêmes matières ; et des différentes opérations des Anges , selon leur nature.

IL faut avertir d'abord que toutes les choses que nous disons ici et que je me suis résolu de déduire en cet Ouvrage, ne sont pas toutes d'une telle évidence, que nous en puissions donner démonstration à qui que ce soit. Ce sont des choses que nous avons connues et traitées avec des gens qui par leur inclination se cachent autant qu'ils peuvent, et qui néanmoins (quoique menteurs d'eux-mêmes) se sont réduits en un état où la puissance de l'Eglise par les mérites de JÉSUS-CHRIST et par l'autorité de Dieu prévalant sur eux, les captive et les assujettit de telle façon, qu'elle les tient comme des esclaves qui se sont jetés dans les filets, et qui ayant perdu tous leurs droits, (comme étant dans le pouvoir de la justice de Dieu,) sont dans les fers, et que l'Eglise contraint à dire et faire ce qu'ils ne veulent point. Elle les contraint par ses Exorcismes à adorer le Saint Sacrement, et à dire d'excellentes paroles à sa recommandation, qui sont choses contre leur gré. De même nous avons connu que la puissance de Dieu les humilie sous notre autorité, et les oblige à dire ce qu'ils ne veulent point; de sorte que, dans les démêlés que nous avons avec eux, Notre-Seigneur les force à se déclarer en beaucoup de choses, et

à aller contre leur génie naturel, suivant cette puissance et bonté divine qui les oblige de dire des choses qui sont au bien de plusieurs particuliers et qui cause leur conversion, comme nous l'avons vu en celle de M. de Queriolet. En cela ils ont parlé contre leur inclination et intention, étant réduits par l'autorité de Dieu. De même en plusieurs occasions, par ce principe moral, nous avons tiré quantité de choses que je crois véritables, non que je puisse les démontrer à qui que ce soit, mais par l'inspection du détail. Dans le fait, il est moralement évident que ce même pouvoir de Dieu qui nous paraissait manifestement en certaines choses, était aussi clairement manifesté en d'autres, desquelles nous avons tiré les choses que nous disons. Ainsi quoique nous ne puissions pas de toutes affirmer que cela est comme nous le croyons quant au droit, pour le fait néanmoins nous pouvons donner assurance qu'il est comme nous le disons, parce que nous ne voudrions pas mentir.

Pour ce qui est du principe duquel sont partis les faits, nous ne pouvons alléguer qu'une très-grande probabilité que cela était comme nous le disons, et cela nous peut suffire en une matière aussi obscure et aussi enveloppée qu'est celle des Démons; de sorte que je tiens comme une vérité fort assurée (pourvu que le Ministre de l'Eglise procède sincèrement et avec intention de la gloire de Dieu sans recherche de vanité ou de dissimulation,) que le Diable ne le trompera point à cause de cet état de servitude et de sujétion que ces Esprits ont à cette même Eglise. Nous voyons que le Rituel prescrit quelques questions sur les-

quelles on doit les interroger ; en quoi il est assuré que l'Eglise pense avoir ce droit et qu'elle se fie en la bonté de Dieu qui ne permettra point qu'ils trompent ou qu'ils supplantent. Il est vrai que nous avons trouvé que quelques-uns d'eux , en certaines choses de cette nature , ont trompé ; mais il y avait apparence ou que les Exorcistes avaient des intentions intéressées , qui n'allaient pas avec toutes les conditions qui doivent être gardées en ce fait , ou que l'on manquait à quelques circonstances qui semblent nécessaires pour se fonder en l'espérance qu'ils disaient la vérité. Je dirai aussi que la providence de Dieu , dans une grande affaire comme était celle de toute une Possession de quinze ou seize personnes , avait voulu que quelques-uns des Démons , (comme ceux qui possédaient la Mère ,) fussent moins libres en leur propre malice pour tromper le monde ; aussi c'était une chose qui passait pour certaine avant que je fusse à Loudun , que les Démons qui possédaient la Mère Prieure avaient une particulière obligation imposée de Dieu pour dire la vérité ; et de fait , très-souvent sur les choses que les autres avaient dites avec toutes les formalités qu'on eût pu désirer , ceux de la Prieure disaient toujours que cela n'était pas , et l'expérience avait montré qu'ils servaient pour révéler les mengeries des autres ; ce qui passait comme indubitable parmi les Exorcistes. Cela ne se peut pas , comme j'ai dit , attribuer à la qualité de ces Démons , comme s'ils étaient moins méchants , mais à une providence de Dieu qui en une chose importante comme celle-là , voulait que les Démons donnassent

eux-mêmes, par leurs dépositions, les ouvertures à plusieurs vérités d'elles-mêmes fort cachées; et on a toujours trouvé dans les choses qui pouvaient venir à l'effet, que leurs paroles n'avaient jamais trompé. C'est ce qui donne probabilité aux choses que j'ai dites ici, parce qu'elles sont toutes tirées des connaissances que j'ai eues non-seulement de leur déposition, mais de l'expérience des choses qui se voient en traitant avec eux, et cela en l'espace de trois ans, où je voyais très-manifestement une conduite de Dieu si évidente, que tout se rapportait et se soutenait sans mélange des fourberies qui sont naturelles et ordinaires à ces Esprits quand ils sont abandonnés à leur génie naturel. C'est donc sur quoi nous prenons fondement pour les choses que nous alléguons; nous nous aidons aussi du raisonnement et de la doctrine, pour conjecturer les choses que nous avons dites, et pour les prononcer avec quelque assurance: comme ce que j'ai dit, qu'ils agissent ordinairement par leur substance propre dans les choses que nous voyons, qui sont faites par eux. Car comme ce sont des Esprits forts et puissans, ils y conforment leur propre substance. Comme les hommes adroits font de leur corps et de leurs membres des choses incroyables, eux par leur habileté naturelle et leur capacité font de leur substance et par elle beaucoup de choses qui ne leur sont pas aussi difficiles que nous l'imaginons, comme de faire des corps clairs et de les épaisir, en condensant l'air, et en venant à bout, comme cela, de plusieurs choses qui nous étonnent. J'aime mieux dire que par leurs propres substances accommodées à leur gré,

puisqu'ils en peuvent faire ce qu'ils veulent comme les hommes font une partie de ce qu'ils veulent par leurs membres, eux, à plus forte raison, dans les choses proportionnées à leur nature et à leur capacité, viennent à bout de faire ce qu'ils ont dessein en la manière que j'ai dite.

Outre ce que j'ai dit de leur nature; pour l'économie de ce royaume de ténèbres, ils nous ont dit que leur dépendance de leurs Princes continue, en sorte que naturellement ils sont soumis à eux, nonobstant les désordres de leur péché et de leur damnation, qui met grande confusion par tout leur état. Ils gardent cette subordination des uns aux autres, si bien, que Lucifer qui est le chef, et que Notre-Seigneur a lié aux Enfers par sa puissance (car après avoir vaincu l'Enfer en la Croix, Jésus-CHRIST alla triompher dans l'Enfer même, et attacha ce chef des Démons au centre du monde, et le mit dans l'impuissance de sortir de là pour venir sur la terre comme il faisait auparavant;) si bien, dis-je, que Lucifer gouverne tout et a encore le titre de Prince du monde. Ces Démons nous ont dit qu'aucun ne sort de ce cachot sans sa permission, et ils sont tous après lui sans cesse pour avoir permission de venir sur la terre négocier à perdre les hommes, à quoi ils sont continuellement portés; et soit principe de haine contre Dieu, ou d'envie contre nous, ils sont toujours à demander emploi, et promettent de faire merveilles pour cela; étant piqués par l'envie qui les surmonte et par la rage qui les sollicite. Leur malheur est qu'ils sont battus de toutes parts; car Dieu, par sa justice, les poursuit

toujours, et comme il ne laisse rien d'impuni, il venge sur eux par des peines nouvelles le péché qu'ils font commettre aux hommes; et d'un autre côté ils sont maltraités par leur Prince qui les tyrannise lorsqu'ils ne réussissent pas à faire tout le mal qu'il veut; car leur puissance n'est que pour le mal, à cause que la passion et le dérèglement les anime. Ils m'ont dit que l'Enfer est une continuelle confusion, et que, comme ils sont tous enrégés contre Lucifer à cause que c'est par son induction et son mauvais exemple qu'ils se sont perdus, et que d'ailleurs son empire n'est que cruauté, ils ne lui obéissent qu'à regret, sinon en ce qui est conforme à leur passion, qui est la haine de Dieu; et dans leurs mécontentemens, il se fait des séditions par lesquelles ils se bandent contre Lucifer, et l'assomment, pour ainsi dire, mettant et ramassant toutes leurs forces à lui faire peine; et leur substance, dans la colère qu'ils ont, s'emploie à surmonter et gêner la substance des autres Démons qui leur sont contraires ou désobéissans. Mais leur naturel emploi est la vexation des hommes, qui étant d'une nature si faible comparée à la leur sont leur souffre-douleur et n'ont d'autre métier en Enfer que de pâtir, étant en la disposition et sous la tyrannie de ceux qui leur ont fait commettre le péché, et qui ensuite ont droit de les tourmenter à jamais.

Or ce qui est remarquable, est que les Démons sont infatigables; ils le disent franchement, et j'en ai eu l'expérience dans mon obsession, ayant senti durant huit mois l'opération du Diable obsédant, sans qu'il cessât jamais. Je lui demandai une fois, pourquoi il ne se las-

sait point; il répondit : De quoi servirait notre activité infatigable, si ayant entrepris une chose nous la laissions par lassitude ? Ainsi ce sont des bourreaux qui ne se lassent jamais, et qui ont un perpétuel contentement à fatiguer et faire souffrir les hommes. Il faut que je dise ici ce que m'a dit Béhémoth, qui est le même dont parle Job : *Cor ejus indurabitur tanquam lapis, et stringetur quasi malleatoris incus*; et cela sous la figure de l'Eléphant, comme Léviathan sous celle de la Baleine. Ces deux Démons sont ceux dont Job a exprimé les qualités, et ceux aussi à qui j'ai eu affaire en cette possession. Léviathan était le chef de toute la bande. Or, pour revenir à Béhémoth, il a vraiment une obstination et une dureté très-remarquable. Son biais d'esprit et pour ainsi dire son naturel était d'une trempe comme s'il eût été un marbre, sans jamais se lasser ni se rebuter par les peines. Il agissait en tout par ce principe de la haine de Dieu, sans jamais fléchir par la crainte des tourmens; car des torrens de feu ne lui étaient rien auprès de la volonté qu'il avait de contrarier à Dieu et de faire quelque chose contre lui. Comme toute son activité est déterminée à mal, ainsi qu'aux autres Démons, il avait une constante fermeté en cela. Il y avait des Démons en qui il paraissait un autre génie, comme celui appelé Isacaron; celui-ci avait plus grande mobilité et facilité, et il paraissait quelque teinture de tendresse; car à la représentation que je lui faisais du bien qu'il avait perdu et de la noblesse de son origine, il s'attendrissait jusqu'à jeter de grosses larmes, ce qui n'était à la vérité rien moins qu'un effet de bonté, mais il montrait moins de mal, quoi-

que soudain il retournât à sa malice. Pour Béhémoth, il n'avait aucun bien de son état, toujours même dureté, fierté, inflexibilité, ce qui était sa propre condition, nature et malice. Or je puis dire, à ce propos, une chose que saint Thomas a dite, qui est que les Anges sont différens d'espèce entre eux; et sainte Thérèse le dit des bons Anges qu'elle connaissait et voyait souvent. Les Démons m'ont dit que chacun d'eux diffère de l'autre, comme un chien d'un cheval, et tout cela sous la raison commune d'Esprit ou d'Intelligence; cela vient à dire que chacun des individus remplit toute l'espèce dans l'Enfer. Ils dominent sur les hommes, qui sont leurs esclaves; car leur vie sur la terre est d'aller à la chasse des hommes, comme les hommes vont à la chasse des oiseaux, et ceux qu'ils ont induits à pécher, (ce qu'ils font en se mêlant avec les principes de corruption qui sont en nous, et poussant la liberté à suivre son inclination mauvaise,) ils les tiennent comme leur proie; dans leur Royaume infernal, ils tiennent sous leurs mains ceux qu'ils ont conquis, et ils ont un droit éternel de les tourmenter. Ce malheureux Béhémoth est un vrai tyran dont l'obstination a pour emploi l'inflexible disposition de cœur à tourmenter les misérables à qui il a persuadé d'offenser Dieu. Or son particulier emploi, à ce qu'il disait, était de provoquer les hommes aux juremens, et sa conversation et occupation ordinaire était avec les gens de marine, auxquels il trouvait une fierté qu'il se plaisait d'entretenir; et il se complaisait à leur faire offenser Dieu. Il me dit qu'il avait sa troupe en Enfer, sur laquelle il commandait, et qu'il tourmentait à son gré

qu'il les faisait jurer et blasphémer selon son désir, et que, quant à la terre où il avait son occupation de longue main à cause qu'il était fort versé et routier en divers lieux, il tentait les ermites jadis dans les déserts; et c'était lui qui travaillait saint Antoine qui pour cela était son ennemi au Ciel. Il dit donc que quand il retournait en Enfer pour visiter son troupeau de damnés qu'il avait pris à la chasse sur la terre, comme il s'en retournait de tout loin, il avait un cor qu'il entonnait comme un chasseur ou un pâtre fait pour conduire ou avertir les bêtes qui sont en sa garde; lui de même se faisait entendre et donnait signal de son arrivée, auquel signal toutes ces âmes étaient averties et épouvantées comme des approches de leur principal bourreau, qui en avait sous lui plusieurs autres dont il était le chef, et qui portait une marque d'empire sur eux et sur les âmes qu'il avait conquises. A ce propos il faut que je dise une histoire, laquelle je ne puis pas prouver par autre principe que celui que j'ai dit au commencement de ce Chapitre, auquel principe je défère beaucoup, ce qui fait que je ne crois point perdre le temps à raconter ceci. Un jour que je tenais ce Démon à l'Exorcisme, il entra dans la démonstration d'une rage extraordinaire et la plus grande où je l'aie jamais vu, de sorte que cela me donna sujet (vu les grandes agitations où je le voyais) de lui demander ce qu'il avait. Après que je l'eus obligé sous de grièves peines de ne me point mentir, (car l'excès de sa rage était si grand, que je soupçonnais qu'il fût au terme de sa sortie, comme ordinairement ils montrent alors par des signes externes les effets de

la puissance et de la justice terrible de Dieu sur eux ,) il me dit qu'il venait d'apprendre une nouvelle la plus fâcheuse pour lui qu'il eût ouïe depuis plusieurs années , et qui le mettait en un étrange déplaisir , et que cette nouvelle lui était apportée par un de ses suppôts , (car , comme il était un des Princes et des plus grands Démons de l'Enfer de l'ordre des Trônes , il en avait plusieurs dans les commissions importantes qu'il leur donnait sur la terre.) Ce malheureux venait de lui dire qu'un certain homme qu'il tenait depuis dix-huit ans dans le piège d'un grand péché , venait de mourir , et lui avait échappé , Dieu lui ayant fait la grace de se convertir et de se confesser à la mort. Il me nomma la province de France où il était , et comment il l'avait gagné ; que c'était vers les Cevennes en Languedoc ; qu'il était furieusement piqué du Démon de concupiscence , et qu'ayant succombé à la tentation , il cherchait le moyen de l'exécuter ; ne trouvant aucune femme avec laquelle il pût accomplir le péché , lui Béhémoth se présenta sous la forme d'une créature bien ajustée et propre à contenter son impudicité. Comme cet homme était fort plein de sa passion , il accepta cette offre , et se servit de ce Démon succube , après quoi le Démon en ayant obtenu un pacte qui l'engageait à la servitude envers lui , il lui promit de le servir à même chose quand il voudrait. Le pacte fut fait , et il l'avait tenu comme cela dix-huit ans , après quoi Dieu , par sa miséricorde , l'avait tiré de ce piège par le moyen d'une grande maladie griève et fort douloureuse. Ses violentes douleurs le firent rentrer en lui-même , et lui firent voir le malheur éternel où il s'était

lié pour un plaisir passager dont il allait être privé dans peu, car il voyait que sa maladie était mortelle. Se souvenant des vérités de la foi, il envoya quérir son Curé, et nonobstant les diligences que le Diable put faire pour le détourner de ses bonnes pensées, ce pécheur se convertit et se confessa de son crime, et ayant demandé pardon à Dieu, il mourut en état de grace. Béhémot me dit que cette nouvelle venait de lui être apportée, qu'elle lui causait toutes les marques de déplaisir qu'il donnait; qu'il mettait au rang de ses plus grandes infortunes d'avoir fait la perte d'une ame comme celle-là, après les grandes espérances qu'il avait eues qu'elle ne lui échapperait jamais; mais que la douleur du corps avait guéri l'esprit.

CHAPITRE V.

Réflexions sur la Possession ; et comme c'est une des grandes choses de la puissance des Démons.

DANS l'histoire que nous avons faite de la Possession de Loudun, nous avons dit quelque chose de cette matière, mais non pas assez amplement. Notre-Seigneur a mis une telle différence entre nous et les Anges, que la grossièreté de notre esprit, (qui n'est habitué à agir et même à concevoir les choses que par l'aide de la matière, à cause des fantômes de l'imagination qui sont nécessaires pour comprendre les choses et pour examiner quoi que ce soit,) nous met dans une extrême disproportion d'avec eux, et dans une très-grande difficulté de concevoir ce qui les concerne, comme sont leurs opérations et leurs manières de parler et de se communiquer aux personnes spirituelles, ou même aux humaines. Cela passe extrêmement nos idées ; c'est pourquoi on peut dire que non-seulement il y a un grand chaos entre eux et nous, à cause de l'état surnaturel, mais même à raison du naturel, qui met une extrême différence entre leur façon d'opérer et la nôtre ; car, selon le dire des Philosophes, l'opérer suit l'être. Nonobstant cela, par la raison nous pouvons venir à atteindre beaucoup de choses de leur état, surtout quand elle est aidée de quelque expérience telle qu'est celle qui se trouve dans les Possessions.

Or, ce que j'ai remarqué, c'est que cette même opération de posséder une créature humaine est une très-grande affaire; et les Démons ont avoué que c'est un coup de maître parmi eux, que de pouvoir atteindre à ce point de posséder un homme. Car, en premier lieu, il faut qu'ils aient une parfaite science de l'homme, c'est-à-dire, une connaissance de tous les ressorts de notre ame, de l'usage et de l'emploi de tous les organes de notre corps, et non-seulement du corps, qui a une quantité innombrable de ressorts et de délicates parties, mais de tous les fantômes et espèces qui sont en notre imagination, sans qu'il y ait rien en une ame ni en tout le composé de l'homme qui ne soit, pour ainsi dire, en la main du Démon possédant. En cela je puis excepter ce qui se nomme le secret du cœur, qu'ils avouent eux-mêmes leur être impénétrable ou inaccessible; néanmoins j'ai bien de la peine à dire en quoi il consiste, car je ne puis apercevoir ni désigner par mon attention aucune pensée de celles que les hommes ont ordinairement, qui leur soit inconnue, ni que j'aie raison de dire qu'elle soit profonde jusqu'au point de leur être celée; car l'expérience nous a fait voir que toutes les pensées qui sont ordinairement dans notre esprit leur sont connues, quand il y a quelques fantômes qui les peuvent exprimer. Ils voient par leur faculté naturelle tout ce qui est corporel en nous, et il est assuré que nous ne formons aucun acte en nous, soit de volonté, soit de pensée, qu'il n'y ait l'emploi de quelque organe au dedans, soit du cœur, soit du cerveau. Ainsi, s'ils voient tout ce qui est corporel en nous, quel-

que délicat qu'il soit, comment ne verront-ils pas ce qui ne se peut faire sans quelque mouvement corporel ? Les expériences que nous avons alléguées dans la première Partie font bien voir qu'ils pénètrent nos pensées communes. Quelles peuvent donc être celles qui leur sont cachées, si ce n'est celles où il y a quelque chose de surnaturel, comme sont les effets intérieurs ou intimes de la grace, qui se font *in Sacratio cordis*, les insinuations de Dieu dans l'ame, ou les opérations du bon Ange ? Il est facile de croire que cela peut bien être soupçonné par eux, mais non pas vu et pénétré intuitivement. Mais hors ces opérations secrètes du Saint-Esprit, je ne sais quel peut être le secret dans l'ame qui ne soit point de leur ressort, la nature n'ayant rien qui ne soit mêlé avec quelque fantôme. Or le Démon qui possède une personne a une telle union avec elle et entre si avant en elle, que cela est inconcevable ; car nous voyons par les impressions dont il est agité et qu'il opère dans leurs puissances, que ces ames possédées sont tellement imbues des volontés et des idées des Démons, qu'elles ne peuvent intérieurement s'en séparer, de manière à distinguer ce qui est d'elles, et ce qui n'en est pas. Car le Démon a cette faculté d'imprimer dans l'ame son sentiment et son idée, en sorte que l'ame soit comme si elle était un Diable. Et comme nous savons par la science mystique, que la nature Divine s'unit à l'ame par les opérations de grace si intimement, que l'ame sent une même chose avec Dieu, aussi, dans les opérations diaboliques, il se fait que l'Esprit malin se communique non-seulement par suggestion, ou par impulsion,

qui sont deux degrés différens, mais encore par impression, qui est le troisième degré, bien plus intime que les deux autres; en sorte que comme le cachet s'imprime sur la cire, l'Esprit, soit bon soit mauvais, quand il domine, s'imprime et s'ajuste à l'ame, et grave en elle son acte, et l'associe à cet acte en telle sorte, que l'ame sent cet acte comme s'il était véritablement produit en elle; qu'elle se sent dans tous les intérêts, desseins, sentimens et affections du Diable, tandis qu'il s'unit à elle, comme s'il était homme, et comme si l'homme était Diable; ce qui n'est pas seulement propre aux personnes possédées, mais encore à celles en qui il a une extraordinaire puissance, comme sont les grands pécheurs; et même, dans les justes, quand Dieu le permet aux Démons, ce qui se fait non par possession, mais par une violente obsession ou tentation, comme en Job, en qui le Démon s'imprimait en telle sorte, que le Saint parlait comme s'il eût été haï de Dieu et désespéré, à cause que le Démon s'unissait à son ame et s'imprimait en elle comme un cachet, faisant par un excès de haine ce que Dieu fait par amour aux ames saintes. Cette haine fait que sans rien communiquer du sien et sans rien laisser de malin en l'ame bonne et pure, par cette union causée par la haine et opérée par la puissance d'un Esprit merveilleusement plus grand que l'homme, l'ame est comme si elle était Diable, portant les actes de haine et d'aversion de Dieu, de désespoir et de malice, tant que le Démon y est appliqué, et l'ame sent ces actes et leurs effets comme s'ils étaient produits par elle-même, en sorte qu'elle ne s'en peut séparer, ni les re-

jeter, ni les désavouer; alors elle tombe dans la captivité extrême de l'Esprit malin, par laquelle elle sent la haine, la malice et la rage. Et, qui plus est, comme Dieu imprime sa malédiction dans l'esprit du Diable (*et scribis amaritudines contra me*, disait Job;) aussi fait Dieu en eux, disant des choses extrêmes en sa colère contre le Diable, lesquelles il imprime en lui. Il permet alors que le Diable, par un écho admirable, fait retentir cela en l'ame, y unissant tout le mal qu'il reçoit et tous les effets de la vengeance de Dieu, lesquels sont reçus et gravés en la substance de l'ame, sans y être inhérens, comme choses qui lui appartiennent totalement. C'est la chose la plus délicate de la Possession, que, sans faire aucune brèche à l'innocence de l'ame, il met en elle, par association et par éminence de pouvoir, tout le mal qui est en lui; il fait sentir à l'ame toute l'opposition qu'il a pour Dieu, et lui-même s'imprime et s'unit à elle, lui faisant expérimenter son amertume et sa malignité, sans que l'ame puisse s'en défendre; et néanmoins il n'entame rien de l'ame, et n'intéresse en aucune chose sa pureté ni l'amour qu'elle a pour Dieu, mais généralement il communique toutes choses mauvaises à cette ame par suggestion, par impression, par impulsions, sans qu'elle puisse échapper d'en être et pressée et importunée, mais sans y donner aucun consentement, ce qui fait qu'elle n'en reçoit aucune lésion, la seule liberté pouvant donner un accès préjudiciable au mal en elle.

C'est donc le plus étrange effet de la Possession, et le plus dominant; je dis aussi que c'est le plus affligeant et le plus vexant, sans

que l'ame en reçoive aucun dommage tant que la fidélité la tiendra unie à Dieu. Cela, quoique le Diable par permission divine le puisse aux ames les plus pures et les plus fidèles, communément néanmoins il le peut en toutes celles qu'il possède : voilà pourquoi leur peine est incompréhensible. Il a encore la force d'élever l'esprit de la personne possédée à l'intelligence des langues et à la pénétration des objets sublimes et relevés qui sont propres à leur nature angélique, et cela, non-seulement quand il est dans l'actuelle possession, mais même quand il n'est que comme obsédant; car ces filles possédées, qui n'avaient pas ordinairement des idées si hautes et si sublimes, par l'invasion de l'Esprit malin étaient portées à l'intelligence de fort grandes choses, et quand le Démon s'était retiré elles ne pouvaient point rapporter cela par le menu, mais se souvenaient seulement d'avoir été élevées à de grandes idées sur les œuvres de Dieu, qui ne leur donnaient pourtant aucune dévotion, le Diable les laissant au contraire dans la rage contre Dieu et dans une opposition à lui. Il les tenait quelquefois plusieurs heures dans le dessein de résister à Dieu, leur imprimant mille choses contre son service et mille expédiens pour nuire à sa gloire. Il les tenait appliquées à cela toute une nuit, les mettait dans toutes les idées du Sabbat, et leur tenait ces idées dans l'ame aussi unies que si effectivement elles y eussent été, quoiqu'elles en fussent extrêmement éloignées par leur condition et affection; cela néanmoins, par l'opération du Démon, leur était rendu si propre et si intime, qu'il leur était mis dans le cœur avec la même ardeur

que si elles eussent été Diables : mais le Démon se retirant , tout s'en allait , sans y laisser aucun vestige.

Il y a une autre chose fort remarquable , qui est , qu'encore que toute union soit fondée en amour , celle-ci l'est en haine ; car le Diable ne peut avoir que haine pour les ames ; toutefois Dieu veut que dans les Possessions il y ait quelque vestige de ce qui est dans l'amitié , et il se trouve que dès lors qu'un Démon est possédant , il imprime une affection forcée en l'ame de la personne qu'il possède. Parce que ces ames possédées sont communément fort intéressées en ce qui est des Diables ; elles ont une compassion pour eux , une inclination à défendre et à soutenir leur cause , elles ont un désir que l'on en ait bonne opinion , qu'on ne les tienne point pour menteurs ; et c'est une chose qui leur est imprimée par le Démon , qui leur grave cela dans leurs sentimens. Elles ont généralement une préparation d'esprit à regarder comme une partie de leur être ce Diable qui les possède. Outre cela , les Démons ont ensuite , en vertu de leur possession un certain intérêt en ce qui concerne l'être et l'intégrité de la personne qu'ils possèdent , de sorte , que , (soit par un effet de la providence de Dieu qui les charge de ces personnes , soit par quelque instinct secret ,) ils la regardent et la traitent avec soin de tout ce qui lui appartient , comme si elle était une partie de leur être ; et si on lui fait du mal , ils la défendent comme le Dragon qui avait soin du Jardin des Hespérides. Il paraît en eux une certaine vigilance et attention pour sa santé ; car ordinairement , pendant la Possession , ces personnes sont délivrées de

leurs indispositions naturelles, ont l'estomac bon et fort, et se portent mieux que ne demande leur naturelle complexion. Cela se remarque ordinairement, et l'on voit qu'ils en ont un soin comme s'ils étaient les gardiens de ces personnes.

La pensée de Mgr. le Cardinal de Bérulle, au livre qu'il a fait des Energumènes, me semble fort bonne, lorsqu'il dit que depuis l'incarnation du Verbe il y a plus de personnes possédées qu'auparavant, parce que le Démon a voulu imiter cette œuvre admirable de Dieu qui s'était uni hypostatiquement à l'homme, de quoi la possession des Energumènes est une parfaite image; et je crois que qui considérerait en détail tous les effets de cette possession jusqu'aux plus intimes, le trouverait véritable. Cela me fait croire que les Anges, (tant les bons que les mauvais), ont de grandes unions avec les hommes pour produire des effets, chacun conforme à leurs desseins, le Démon pour le mal, les Anges pour le bien, et qu'il y a force personnes occultement possédées, même des Magiciens et des Hérétiques; à quoi peut servir de preuve ce qui est dans la Vie de saint Vincent Ferrier, qui, prêchant un jour en un grand auditoire, commanda à tous les Démons qui possédaient des personnes en cette assemblée, de se déclarer. Alors tous les Sarrasins qui étaient présents furent bouleversés par terre et sensiblement agités par les Diabes. Il n'y a pourtant ni bon Ange ni Diable, quelque impression et opération qu'ils fassent sur les hommes, qui puisse arriver à la même union que celle du Verbe avec la nature humaine, ni qui puisse venir

jusqu'à la liberté de pouvoir dire avec vérité : Je suis homme ; comme il se faisait en JÉSUS-CHRIST par qui le Verbe divin eut pu dire cela comme il disait : *Principium qui et loquor vobis*. Le Diable peut bien agir comme si le corps qu'il possède était à lui ; s'il ne compose pas avec ce corps un tout physique, il compose pourtant avec lui un tout en quelque sens politique ou moral, car il rend témoignage par sa bouche et répond en sa propre personne, disant : Moi Léviathan ; Moi Béhémoth ; et se signe même par les mains de la personne, se servant des mêmes caractères qu'elle ; et ainsi on peut dire en quelque sens, quand on lui a parlé : J'ai vu le Diable ; car l'Esprit malin se déclare en ce corps et par ce corps, comme l'esprit humain se déclare par le corps qui l'enferme ; avec cette différence pourtant, que le Diable ne peut composer un tout physique avec ce corps pour être dit un animal, comme l'ame ou l'esprit humain le compose, mais comme un tout artificiel qui se fait de deux parties qui sont unies par art ou par volonté, et non par nature. Néanmoins on voit les Démons se lier et s'intéresser en ce qui est du corps, pour dire : Ma main, mon bras, ma tête ; et se servir des facultés subordonnées à la raison, et de ce qui est de l'ame végétative et sensitive, subordonnant cela à l'Esprit angélique, comme par nature il est subordonné à l'esprit humain qui est la raison, et compose avec cela un certain tout dans lequel il y a de très-excellentes et merveilleuses choses, dignes de l'attention et de l'admiration de tous les esprits ; de façon que pour discourir de cela à fond, on peut dire

que cette union de l'Ange avec l'homme, qui ne peut être comme celle de l'ame avec le corps, parce qu'il n'y a aucune subordination naturelle ; ni comme celle du Verbe avec l'homme, en JÉSUS-CHRIST, parce que cela est personnel ; ni comme celle d'une forme habitante seulement, parce qu'il y a quelque union plus que locale ; que cette union, dis-je, est une union qui imite la vitale, parce que le Démon a une certaine vie dans l'homme qui est Diaboliquement humaine et humainement Diabolique, laquelle vie se fortifie à mesure qu'il y a plus de principes qui peuvent causer cette union, lesquels principes sont (pour parler des internes) d'autant plus grands, qu'il y a plus de restes du péché originel et plus de vices, soit qu'ils existent par habitude, soit par inclination ; et plus cette vie est puissante, puis le Diable triomphe et domine dans la possession, et plus il a de force pour résister à Dieu ou à l'Eglise qui agit par la vertu divine. Et plus on débilité ce principe d'iniquité, et l'on se sert de la volonté de la personne possédée pour se défaire de ses vices et imperfections, plus on affaiblit cette vie, qui peut diminuer tellement, qu'enfin il faut que la mort s'ensuive ; ce qui a lieu quand le Démon déloge, lequel peut sortir non-seulement par la vertu de l'Exorcisme, et par l'autorité d'un homme qui a le don d'agir contre les Démons, comme il arrivait aux Saints, mais aussi *per puram defectionem principii interni* ; par la soustraction des forces que le Démon a pour subsister en cette vie et en cet être affecté ; de façon que tous les principes qui les soutiennent venant à

manquer , il faut qu'il sorte , comme l'ame sort du corps quand l'humidité radicale vient à faillir ou que l'ame est privée de la chaleur naturelle qui lui est nécessaire pour se maintenir; et c'est ainsi, je crois, que les Démons sont sortis de la Mère Prieure de Loudun.

CHAPITRE VI.

Continuation du même sujet ; et comment la vie de la Possession fut ôtée peu à peu au Diable , et que sa sortie fut une espèce de mort.

C'EST une vérité qui mérite d'être pénétrée jusqu'au fond, que cette vie de Possession est fondée sur le péché originel et sur les restes qui nous en demeurent ; et que le Diable a un droit général sur tous les hommes, en suite de la victoire remportée sur le Genre humain, en la déroute du Paradis terrestre arrivée en la personne d'Adam, chef de tous les hommes. De ce premier péché est venu un droit à Satan sur les hommes, qui fait que sans la grace de JÉSUS-CHRIST, il serait vraiment et par effet le Prince du monde, ainsi qu'il est nommé par JÉSUS-CHRIST, à cause de la puissance qui lui reste de faire en la plupart, par la tentation, une grande partie de ce qu'il veut. Le péché originel, remis par la grace de JÉSUS-CHRIST communiquée au Baptême, a laissé en nous des restes, par la concupiscence qui en est un effet, lequel donne un droit au Démon de nous molester et souvent de posséder les personnes, comme plusieurs le sont occultement parmi les Infidèles, et, parmi les Chrétiens, ceux pour qui Notre-Seigneur en donne une particulière permission. Cette permission se donne souvent, quand il y a une cause venue de la malice humaine, qui, par la liberté que Notre-

Seigneur a laissée en tous , vient à former les desseins de gagner certaines personnes et de les assujettir aux volontés des méchans , tels que les Magiciens , qui sont des hommes voluptueux engagés au Démon , et qui se servent de lui pour venir à bout de leurs prétentions. La cause de cette permission de Dieu est qu'il laisse aux hommes de faire selon leur liberté. Un méchant homme , par exemple , a dessein de tuer quelqu'un , qui quelquefois est un grand Saint , quelquefois aussi un grand Prince ; pour en venir à bout , il prend un pistolet , le charge , puis le décharge contre qui que ce soit , où sa passion ou sa fantaisie le détermine : Dieu le permet , parce que les hommes sont libres , qu'il les laisse faire , et qu'il concourt à leurs actes libres. De même les Magiciens ont commerce avec le Démon , à qui Dieu laisse aussi quelque liberté , à cause que sa volonté est de concourir avec la volonté de l'homme , qu'il soit ami du Démon son ennemi , et qu'il se serve de lui , qui est ennemi de Dieu , et qu'il s'en serve comme il ferait d'une épée ou d'un pistolet , lorsqu'il prend une telle sorte d'arme , et qu'il la braque contre un autre homme. Un Magicien veut corrompre une fille , ou faire mourir un homme ; il se sert du Démon , avec lequel il a intelligence , et s'en sert comme d'une chose qui est en sa main , et par son ministère il fait posséder les Esprits qu'il ne peut venir à bout de corrompre autrement.

Il est selon l'ordre de Dieu , qu'il permette plusieurs effets semblables ; ainsi se sont trouvées possédées , des filles que le Démon a voulu corrompre pour favoriser un méchant homme , avec qui il a fait pacte de le servir en quoi il

voudrait. Dieu permet cela ; mais comme il est juste et miséricordieux , il ne laisse pas d'aider de la grace acquise par son Fils JÉSUS-CHRIST, ceux qui tombent, par sa permission, en la puissance de Satan possédant. Ainsi a-t-il permis que , par la malice d'un Magicien voluptueux, les Diabes aient été employés pour faire contribuer leurs puissances à corrompre des Vierges qui lui sont consacrées. Il permet au Diable de les tenter, mais il les assiste en telle sorte, que si elles veulent montrer leur fidélité à Dieu, tout tournera à leur avantage et à sa gloire. Cela s'est ainsi fait : les Démons possédant ces Vierges, par le commandement du Magicien, elles ont été assistées par l'Eglise. Comme le Démon est un fort armé, à cause de son premier droit sur la nature humaine, et à cause de la liberté des méchans qui est employée en sa faveur, il donne grande peine, ainsi qu'il l'a montré en cette occasion ; et cependant il ne trouvait pas en elles de grands crimes, (car ce sont des Religieuses qui résistent fidèlement à ses damnables impressions ;) seulement des imperfections et quelques habitudes aux fautes vénielles, qui sont des restes du péché originel que le Baptême a effacé, mais qu'il n'a pas pu abolir dans ses restes ; ensuite de cela, il a droit de se comporter en maître, quoique la bonté et la puissance de Dieu tiennent toujours ses efforts modérés à certain terme qu'il ne peut outre-passer. Néanmoins, présumé la malice du Magicien, il laisse entrer le Diable, lequel use de son droit, s'attachant aux principes du mal qu'il y trouve ; ces principes, quoique légers et n'ayant nulle proportion avec les maux qui rendent les

hommes esclaves de Satan , tels que sont les péchés mortels , la magie et autres abominations , ont néanmoins dans le royaume de Dieu quelque rang notable comme empêchemens de ses grâces parfaites , lesquelles sont proportionnées à l'état d'une Vierge consacrée à Dieu ; pour cela le Démon se tient dans ces défauts , se cantonne dans ces imperfections , et dit hardiment : Je suis chez moi. Mais à cause de quoi ? c'est non-seulement parce que Dieu lui a permis ce poste , à raison de la liberté du méchant qui s'en est emparé avec un Diable qui est une des armes qu'il a en sa main , mais encore à cause des restes d'Adam de qui c'est une fille , et à cause des fautes qui , quoique légères , n'étant pas péchés mortels , sont néanmoins des effets de la corruption humaine. Sur ces effets il prend vie , il établit une vie dans laquelle il se cantonne , il se tient fier sur cela , il a droit de demeurer là dedans ; étant là , il se comporte en Diable , il jure , il blasphème , il fait mille méchancetés , il fait tous les maux qu'il peut , il résiste à l'Eglise , parce qu'il est téméraire et désobéissant , et à la faveur des petits défauts qu'il trouve là dedans , et des imperfections qui sont même dans une ame consacrée à Dieu , il fait en elle , sans rien envahir sur sa liberté (la débauchant , mais contre son dessein , autant que sa corde se peut étendre à ce que cette imperfection lui peut donner de droit et de pouvoir) , il fait , dis-je , en elle beaucoup de choses très-dérégées et très-insolentes. Tout cela est uu effet de la justice de Dieu ; et si les hommes n'entrent pas dans ce secret de son règne , qui consiste autant dans ses permissions qu'en

ses volontés directes , ils ne le peuvent comprendre. Dieu permet tout cela , dis-je , et souffre que le Diable soutienne tous les restes qu'il y a du péché originel , et qu'il donne autant de peine , que Marseille en donna à César , ou Tyr à Alexandre. Mais à qui donne-t-il cette peine ? à l'Eglise et à ses Ministres , aux Pères spirituels qui viendront délivrer cette ame de la tyrannie de cet insolent. Et que feront-ils ces Ministres de Dieu ? ils useront non-seulement des Exorcismes , qui sont la batterie ordinaire de l'Eglise et ses armes contre le Démon , qu'il faut assiéger dans son fort ; mais encore de l'art de la vie spirituelle en la direction ordinaire des ames , laquelle ne peut avoir son effet sans la volonté et coopération exacte de l'ame.

Le Ministre doit donc faire tout ce qu'il pourra pour gagner la volonté de l'ame , tenue captive par le Démon. Ayant gagné cette volonté , il l'emploiera et la fera agir à vaincre les inclinations , qui sont les armes du Démon. Ce ne sera pas seulement à ôter les péchés mortels , s'il y en a , pour tirer l'ame de la servitude intérieure de Satan , qui est pire que la possession , laquelle n'est qu'une malice externe , mais qui est premièrement à ôter ; puis après cela , ayant réduit la personne possédée à une bonne confession , si elle en a besoin , ou si c'est une ame qui n'ait pas grands péchés qui la puissent rendre esclave de Satan et ennemie de Dieu ; il faut voir et bien pénétrer ce qu'il y a d'orgueil , de sensualité , de passions ordinaires , qui donnent occasions à force péchés véniels ; s'il y a quelque secrète ambition ou attachement qui tienne l'ame en des

pièges de Satan , et qui lui donnent lieu à établir son empire , lequel ne sera peut-être pas pour la perdre , mais pour lui donner de grands et de terribles empêchemens à la grace ; de quoi les hommes ne font pas grand état , à cause qu'ils ne voient pas un danger manifeste de damnation ; mais cela doit suffire pour craindre et pour combattre fortement le Diable qui en est auteur , et qui s'y appuie beaucoup ; ce qui est chose contraire à la perfection et à l'union entière avec Dieu , pour l'acquisition desquelles perfection et union Notre-Seigneur est mort. Car dans cette union parfaite consiste le Royaume de Dieu , duquel Notre-Seigneur a tant parlé dans l'Évangile , par les conseils excellens qu'il a donnés aux ames , et dont on fait si peu d'état. Voilà pourquoi les hommes ne songent ordinairement qu'à empêcher la damnation , ce qui est vraiment une affaire nécessaire , mais non la seule que Notre-Seigneur a tant à cœur , et pour laquelle il est mort. La grande affaire donc d'un Père spirituel à l'égard d'une personne possédée , celle d'un Exorciste qui veut entièrement guérir une ame , et ôter d'elle l'empire de Satan pour y établir celui de Jésus-CHRIST , n'est pas seulement de rendre l'ame capable de la grace de Dieu , mais c'est d'arracher d'elle tout ce qui nuit au Royaume de Jésus-CHRIST , et qui peut y maintenir celui du Diable , qui fait mille efforts pour nous perdre et aussi pour empêcher que nous ne soyons bien selon le cœur de Dieu , et dans la possession du bien parfait.

Il faut dire que tous les Directeurs des ames , tant de celles possédées , (dont le nombre se trouvera bien petit ,) que des autres qui sont

en leur conduite , doivent travailler vigoureusement à détruire tout ce que le Démon a de force et de droit dans les ames , en leur déclarant toutes leurs attaches , les faiblesses qui les captivent , telles que la vanité , une secrète ambition , la sensualité , la curiosité , l'inutilité , l'amitié dérégulée , l'attache à la santé , l'amour de leur corps , etc. Par toutes ces choses le Démon empêche le règne de Dieu , et on y trouvera de grands obstacles à tous les desseins qu'on pourra faire pour rendre la place libre à Dieu , et pour ôter les empêchemens qui contrarient la grace parfaite de son amour , en quoi est vraiment son royaume , qu'il prétend établir dans les ames. De sorte qu'ayant écrit l'histoire de cette Possession de Loudun , nous l'avons intitulée , le *Triomphe de l'amour divin sur les puissances de l'Enfer, en la personne d'une fille possédée* ; parce que , quand nous qui sommes les Directeurs des ames , faisons dessein de faire l'œuvre de Dieu dans les ames qu'il met entre nos mains , notre affaire est de disposer la place à la parfaite charité ; et pour cela , il faut détruire le royaume du Démon , qui est opposé à celui de Dieu , et qui maintient de toute sa force dans l'ame les choses qui contrarient la charité ; telles que les imperfections habituelles qui , diminuant toujours cette vertu , empêchent qu'elle n'ait un règne entier dans le cœur. L'ame immortifiée , attachée à son honneur , qui craint trop le mépris et la confusion , qui veut être toujours à son aise et avoir le dessus en tout , qui entretient en soi beaucoup de fiel ou d'impatience , qui met obstacle à la paix intérieure , qui a mille petits desseins par lesquels elle reste cap-

tive et perd la liberté, qui a une curiosité de tout savoir et de se repaître de nouvelles et de bagatelles, qui a une aigreur d'esprit et une témérité à juger par trop de fierté et de hardiesse, qui a un caquet perpétuel, qui a une rapidité en son humeur, laquelle fait qu'elle va comme un torrent en ses entreprises, voulant que tout lui cède, qui ne peut jamais trouver de bout en ses inventions pour venir à chef de ce qu'elle se figure lui être dû ; une telle ame, quoiqu'elle n'ait point de grands crimes, est pleine d'empêchemens à la grace, et jamais la sainte charité, qui est douce et humble, débonnaire et mortifiée, n'établira son empire en elle. Le devoir d'un Père spirituel est donc de préparer les voies au Seigneur, et cette préparation consiste au combat de toutes ses imperfections pour venir à la paix et à la tranquillité sur laquelle est fondée la vraie Jérusalem qui doit être bâtie en l'intérieur de l'ame. Pour cela, il faut faire la guerre à Satan, il faut chasser les Démons par la pratique de trois choses qui furent déclarées par l'un de ces Démons, par la bouche de la Mère. Etant interrogé qui lui avait ôté son empire en elle, et l'avait mis au terme d'être désireux de quitter une place qu'il avait tenue si arrogamment et soutenue si impérieusement, il répondit que c'étaient trois choses, Oraison, Humiliation, Pénitence ; et que par la pratique de ces trois choses, et par l'exercice qui leur donne l'empire dans l'ame, Notre-Seigneur avait repris son droit et établi sa miséricorde en elle. Voilà une très-importante vérité ; il est bien à propos d'y faire réflexion.

CHAPITRE VII.

Réflexions sur cette grande vérité, Qu'une bonne volonté est toute-puissante, et que, contre elle, l'Enfer n'est que comme une puce, qui sans cela est un géant insurmontable.

DE tout ce que nous avons dit il résulte donc, que, dans cette affaire où il s'agit de combattre avec les Démons qui veulent empêcher notre perfection, il n'y a rien dont une bonne volonté ne puisse venir à bout, quand une ame, par le désir de contenter Dieu, cherche à faire ce qu'elle peut pour son service, résistant à tout le mal qui se présente dans sa nature, et s'opposant à tous les empêchemens que le Démon lui peut mettre en avant, avec une disposition intérieure qui se peut nommer une vraiment bonne volonté. Je dis que cette ame est par-là rendue si puissante, qu'il faut que tout l'Enfer lui cède. La raison de tout cela est, parce que Dieu est le plus généreux, le plus fidèle et le plus aimant qui se puisse imaginer; de sorte qu'étant d'ailleurs tout-puissant, il ne se peut qu'il n'emploie sa toute-puissance pour une ame qui, sur l'appui d'une vive foi, bâtit le dessein de faire ce qui est de son bon plaisir; ainsi, quelque opposition qui vienne de ses habitudes ou de ses inclinations, quelque secours que l'Enfer puisse donner à une nature corrompue, quelque infirmité qui soit dans cette ame, si elle a vraiment une sincère

volonté avec une forte détermination et suffisante humilité pour mettre sa confiance en Dieu seul, vu cette générosité qui est en lui avec cette bonté qui ne dédaigne jamais une créature qui se réfugie en lui et qui veut combattre pour lui sous les enseignes de son Fils, il ne se peut faire qu'il ne l'assiste, comme il a fait envers la Mère; car cette fille faible, malade, possédée du Démon, lequel était là comme un fort armé, ayant reçu cette lumière et cette impression de se donner à Dieu pour le servir, par les aides que l'Eglise lui a données de défricher un peu son terroir chargé de ronces et d'épines par l'artifice des Démons, et s'étant mise sous la protection de la très-sainte Vierge et de saint Joseph, en assez peu de temps, c'est-à-dire, en l'espace d'un an, elle est venue à bout de toutes les difficultés qui se trouvent ordinairement dans la voie de la vertu; et par les efforts qu'elle a faits avec le secours ordinaire que l'Eglise présente à tous les Chrétiens, et qu'il dépend de nous d'avoir, qui est l'obéissance à un Directeur, cette fille, dis-je, est venue à bout de toutes les oppositions de l'Enfer et des inventions de quatre puissans Démons, qui, aidés de la Magie, ont fait contre elle ce qu'ils ont pu, par ruses et par violence; nonobstant tout cela, elle a trouvé le chemin de la vertu, et joui des fruits que l'on promet aux âmes pour les encourager à bien faire, ayant vaincu ses ennemis par le secours que Notre-Seigneur lui a donné libéralement; et par l'expérience de l'oraison, par la résistance assidue à ses inclinations, et par la pratique de la pénitence, elle a secoué le joug d'une effroyable tyrannie et senti la dou-

ceur du joug de JÉSUS-CHRIST et de sa doctrine. Il s'est trouvé que , par le moyen de ce libre consentement donné à la grace , et par la résolution de se soumettre à l'obéissance , et par le ferme propos d'embrasser le chemin étroit en portant la croix de JÉSUS-CHRIST , elle est parvenue à la liberté de conscience et à la joie des Enfans de Dieu , et au goût de la consolation du Saint-Esprit. Quoiqu'elle fût bonne fille et vertueuse , il y avait néanmoins en elle certaines petites imperfections que je vois à tout le monde , et dont presque aucune ame n'est exempte , sinon celles qui mènent une vie de grande ferveur ; elle est sortie de toutes ces misères , a rompu tous ces liens , et la retraite des Dragons est devenue celle des Anges. Je n'en puis dire davantage , à cause quelle est encore vivante ; je dirai seulement qu'elle jouit d'une consolation et d'une paix telle , que souvent elle m'a dit , (il y a plus de vingt ans ,) que Notre-Seigneur , en une seule journée , en une seule heure même , l'avait bien payée de tous les travaux qu'elle avait pu souffrir dans cette tyrannie du Démon. Ces travaux sont si grands , que toutes les personnes que j'ai vues en ma vie , quelques misères que j'aie vues en elles , je n'en ai jamais vu qui approchent des maux et des calamités ou la possession des Démons réduit les ames. Personne ne saurait l'imaginer ni le comprendre , s'il ne l'a vu de près.

Je dis que cela est une preuve manifeste de cette vérité , qu'une personne , pour misérable et affligée qu'elle puisse être , pourvu qu'elle ait une vraie et sincère volonté de plaire à Dieu , et pour cela , que sortant de soi-même , elle

s'abandonne à sa divine Providence, et se soumettant avec une vraie obéissance à la conduite d'un Supérieur ou Directeur, elle lui ouvre candidement son cœur et suive ses conseils ; je dis, à l'égard de cette personne, qu'il n'y a aucun mal, imperfection et misère d'où elle ne puisse sortir, et ensuite parvenir à une paix, joie et parfaite liberté d'esprit, nonobstant la croix de JÉSUS-CHRIST, qui ne lui manquera jamais. Si elle s'est donnée à lui pour être sa Disciple imitatrice de ses vertus, amatrice de ses souffrances, et désireuse de lui rendre la gloire qu'il peut attendre de sa créature, et cela bonnement, simplement, sans artifice, ni bandement de tête, ni chose aucune qu'un esprit sage et bien fait puisse raisonnablement redouter, parce que ce chemin de Dieu, nonobstant certaines croix et combats qui se présentent, est si doux, et, pour ainsi dire, si triomphant, qu'il n'y a aucune parole plus véritable qu'on puisse prononcer sur cette affaire, que celle-ci d'Isaïe : *Dicite justo quoniam bene* ; Dites au juste, à celui qui se détermine à la volonté de Dieu, et qui préfère son service à tout, dites-lui que tout va bien ; c'est-à-dire, que toutes ses aventures Dieu les tournera à bien, et que ses travaux, angoisses, agonies, calamités, désastres, abattemens, confusions, jusqu'à ses manquemens mêmes, pourvu que cette ame persévère à chercher le royaume de Dieu et sa justice ; dites-lui que tout va bien, que tout ce qu'il y a de bonheur, de gloire, de consolation et de bénédiction est pour elle. Pourvu qu'elle ne revienne point à son vomissement pour se délecter en la terre et en soi-même, Notre-Seigneur ne lui saurait manquer.

Ce qui est encore à peser ici et bien digne de nos réflexions, c'est que l'ame qui s'adonne au service de Dieu avec quelque désir de perfection, si elle n'est pourvue de cette bonne volonté, c'est-à-dire, d'une entière détermination à résister en tout ce qu'on peut au mal, et à ne rien omettre de ce qu'on croit être du plaisir de Dieu; à moins, dis-je, que cette volonté ne soit ainsi disposée, non-seulement elle ne se trouvera pas avoir le fond qu'il faut pour réussir en son entreprise, mais encore elle sera si basse et si faible, qu'une petite considération de respect humain, ou de propre intérêt, ou de sensualité, l'arrêtera tout-à-fait et fera obstacle à son dessein. De sorte que ce n'est pas peu de chose à une ame qui veut tendre à la perfection, que de bien savoir en quoi consiste cette bonne volonté, qui a la suffisance de fouler aux pieds tout l'Enfer et de détruire toutes les oppositions qui viennent de lui. C'est une telle chose, que je crois qu'il y a force personnes qui passent pour bonnes, et qui le sont aussi, qui manquent néanmoins en cela, et qui n'ont pas cette vraie volonté, n'ayant à la place que des vellétés. Ces ames ont des lumières, à la vérité, bonnes et suffisantes pour tout, mais elles sont lâches, et par la corruption de l'amour-propre n'ont pas cette volonté qui consiste en une vraie détermination de ne rien omettre de ce qu'on verra manifestement être nécessaire pour contenter Dieu, soit en s'abandonnant à l'obéissance, soit en se séparant de toutes attaches. C'est la raison pourquoi il y a si peu de personnes qui atteignent la perfection, à cause qu'elles ignorent ce qu'il faut faire, n'ayant pas

les vraies idées de l'abnégation et de l'abandon entre les mains de Dieu, ou qu'elles se flattent, croyant avoir bonne volonté à cause de leurs pieux sentimens ; mais venant à l'exécution, elles ne se peuvent abandonner elles-mêmes en rien ; et, comme dit un grand spirituel : *Nec Deo se credere possunt, nec hominibus*. Elles ont mille fausses maximes ou erreurs touchant la vertu, dont elles ne veulent aucunement se départir, ni se mettre en état de faire un bon commencement, comme fit la Mère ; car après avoir eu la connaissance du bien et de la perfection, elle fit choix, entre mes mains, de la croix de JÉSUS-CHRIST, se déterminant à faire tout ce qui lui serait commandé pour la plus grande gloire de Dieu. Dès lors, la faiblesse de l'ennemi parut entière, les victoires furent fréquentes, et toute l'affaire fut conduite en tel état, qu'il y a sujet d'espérer que Notre-Seigneur sera content, pourvu que l'âme, avec la grace de la bonté divine, persévère dans son dessein et ne s'en sépare jamais ; car au fond il n'y a rien d'assuré en ce monde, et les ennemis qui ne dorment jamais ni ne se rebutent, n'attendent rien si ce n'est que l'âme prenne confiance en soi-même, et par le bon succès et applaudissement des créatures se rende prenable à de nouvelles attaques et s'endorme à un fâcheux repos, croyant que tout est fait et qu'il n'y a plus qu'à jouir ; ce qui est une chose dont il se faut bien garder, parce que, durant cette vie, le combat ne finit jamais. *Omne sublime videt* ; le Diable voit toute sublimité, et en fait déchoir l'âme qui se fonde en quelque présomption et vaine confiance en soi-même ; de sorte qu'il se faut toujours tenir en humi-

lité , se défiant de soi ; et cela non-seulement ne nuit pas à cet heureux état que l'on fait espérer après les travaux de cette vie , mais il en assure et confirme l'établissement , le tout sur l'appui en la miséricorde de Dieu et à l'abri de sa protection. C'est le plus haut point de la prudence spirituelle , que de conserver cette vigilance sur soi-même avec un œil toujours désireux de son abaissement, et si on se maintient dans l'amour de la pénitence ; si , dans l'exercice et l'expérience du divin Amour , on se trouve porté à se tenir fidèlement avec Dieu , sans prendre aucune liberté préjudiciable aux premiers desseins que la grace donne de contenter Dieu , de s'humilier , de se délecter aux opprobres et à la croix de JÉSUS-CHRIST ; si on conserve l'amour de ces trois pièces de défenses contre le Démon , qui sont Oraison , Humiliation , Pénitence , sans se relâcher dans l'exercice de ces trois vertus , sachant que du plus haut on peut choir au plus bas , si la main de Dieu ne nous soutient , laquelle ne manque jamais aux humbles qui se tiennent petits et n'ont point de plus grande soif que de procurer par amour vers Dieu ce qui est de son plus grand service , fuyant ce que le monde aime , et se tenant à l'écart de ses vanités , étant de petites brebis de Notre-Seigneur qui vivent en son pâturage , et ruminent toujours ces paroles : Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur : *Discite a me quia mitis sum et humilis corde.*

 CHAPITRE VIII.

Réflexion qui prouve cette vérité, Qu'il n'y a qu'à se tenir à l'obéissance vers Dieu, et que le bien des vrais obéissans y est attaché.

CETTE vérité suit manifestement de ce que nous avons dit en l'Histoire (page 143), où il advint clairement que la volonté du Supérieur n'était pas au fond celle de Dieu, car Dieu fit le contraire de ce que le Supérieur voulait; et néanmoins il paraît aussi que le Religieux doit faire ce que le Supérieur commande, quand il n'y a point de mal, car alors Notre-Seigneur supplée par sa puissance à ce qu'il peut manquer au Supérieur de lumière et de force. Il faut se souvenir que j'avais tenu une conduite en cette impugnation des Démons, qui tendait à les chasser, après les avoir débilités plutôt par la coopération de l'ame à la grace que par le travail assidu de l'Exorcisme; de sorte que, quoique je fisse grand cas de la puissance de l'Église et que j'eusse grand respect pour les Exorcismes dont elle se sert, néanmoins j'ai cru que cette voie indirecte était plus puissante; si bien que, sans s'adresser aux Démons directement et sans presque leur parler, on peut beaucoup plus facilement venir à bout de ce que l'on prétend, qui est de les chasser, par le soin de convertir les forces de l'ame et employer l'usage de sa liberté à faire des actes intérieurs ou extérieurs qui répu-

gnent au dessein principal du Démon, qui a pour but de perdre par le péché, surtout quand il entreprend de posséder quelque personne ; par-là, dis-je, on vient plus aisément à bout de lui, puisqu'on lui ôte peu à peu tout ce qu'il a de vie dans la personne possédée, on lui fait insensiblement perdre toute la force qu'il a dans le principe qui lui conserve cette vie, et après avoir sapé peu à peu le fondement de cette vie on le fait mourir là, le contraignant de rendre l'esprit, c'est-à-dire, de se séparer de la personne. Mais je traiterai de ceci autre part. Ce que je veux montrer ici, c'est qu'ayant entrepris de tenir cette conduite et de mettre à chef mon entreprise par ce chemin, le Démon, qui voulait conserver la vie en ce lieu, (comme c'est généralement le dessein de tous les Diabes possédans,) fit tous ses efforts pour me faire quitter la partie, ainsi qu'on a vu ; car il fit d'abord ce qu'il put pour me dégoûter et me lasser, en telle façon que je fusse contraint, pour avoir paix, à demander à être retiré de l'emploi, ou bien, si j'avais le courage de m'y obstiner, que ceux qui s'intéressaient à mon honneur ou à celui de la Compagnie dont j'étais membre se résolussent à m'en faire sortir, afin que lui Démon fût seulement réduit à la forme commune, c'est-à-dire au seul Exorcisme. Il mut à cet effet l'esprit de mes parens, (car j'avais alors père et mère, qui demeuraient à Bordeaux,) lesquels entendant que j'étais prodigieusement vexé par les Démons, firent par compassion ce qu'ils purent pour me retirer de Loudun, et en vinrent à bout ; mais avant cela, les Démons prirent une autre invention, qui était de mou-

voir le Père Provincial qui m'avait mis dans cet emploi, à m'en tirer, imprimant en son esprit, (car ils ont droit d'agir en l'esprit des hommes quand Notre-Seigneur le permet, et Dieu permet force choses en cette matière,) que la façon dont je m'y prenais n'était pas la bonne. Ce Père, qui était un excellent Religieux, avait autrefois délivré une Religieuse possédée, et comme il n'avait pas peut-être tenu la route que j'avais prise, il fut facile à être persuadé, et il ne croyait point, comme je l'ai dit, que Notre-Seigneur voulût se servir de moi pour finir cette affaire. Ce Père ayant donc cela imprimé dans son cerveau, donna tout-à-fait son consentement à cette pensée, et prit dessein d'en mettre un autre à ma place, croyant cela nécessaire pour le bien d'une affaire dont il avait un ordre du Roi de procurer le bon succès, et que c'était le désir public de tout le monde; il croyait aussi que je faisais lâchement l'Exorcisme, et que je m'adonnais à des inventions de spiritualité, qui, quoique bonnes, pouvaient ne pas l'être pour la délivrance de ces filles possédées; enfin il pensait qu'il fallait premièrement les délivrer par l'Exorcisme, et qu'ensuite elles pratiqueraient l'oraison et s'adonneraient à toutes les dévotions; qu'alors ce n'était pas le temps de cultiver l'intérieur; mais qu'il fallait auparavant donner à ces Religieuses la santé et la liberté. Ainsi me parlait-on tous les jours; cependant je continuais ma pratique, espérant venir à bout de mon affaire, comme j'en avais sujet par les motifs que j'ai dit. Toutefois peu de gens étaient de mon avis, et tous, ou presque tous, improuvaient ma conduite, disant que

je m'amusais à des colloques spirituels au lieu d'aller directement contre les Démons; que la délivrance qu'on désirait de ces malins Esprits n'était pas l'affaire d'un Père spirituel, mais d'un Exorciste vigilant, laborieux, infatigable, qui tint continuellement le Démon opprimé, et par-là fit bonne guerre, et qu'assurément, à force de tourmens et de fatigues, il le mettrait dehors.

Tout cela fit donc que le Père Provincial envoya le Père Deaulup à ma place; ou pour le moins le Père Recteur de Poitiers fut envoyé pour l'investir de la place que j'avais, et m'en déposséder. J'ai dit comment il arriva, par une providence de Dieu, qu'en présence dudit Père et dudit Recteur, moi l'exorcisant, le chef des Démons, au moment qu'il croyait triompher et avoir le champ de bataille libre, fut chassé par saint JOSEPH, et que la Mère fut délivrée; ce qui fit que le Père Deaulup ne voulut point prendre ma place qu'il n'eût mandé cet événement au Père Provincial. J'ai dit encore, comme quoi ce Père persista, et dit que la sortie du Diable devait être attribuée à la présence du Père Deaulup, qui était destiné de Dieu pour délivrer la Mère. On a vu aussi comment Notre-Seigneur fit tellement, par sa providence, qu'étant à exorciser en l'absence de ce Père, un autre des Démons sortit encore par mon ministère. Cela montra la proposition que j'ai avancée au commencement de ce Chapitre, et sur laquelle je fais la réflexion que Dieu voulait que le Démon fût chassé par moi, et autoriser par-là ma conduite de travailler à l'intérieur; ce qui advint en effet; car nonobstant la bénédiction que Dieu

a coutume de donner à l'obéissance, et que j'eusse fait ce que j'avais pu pour obéir, n'ayant résisté à rien de ce que le Supérieur voulait, il parut si clair à tout le monde que le Provincial se trompait, qu'il n'osa jamais, après cette seconde fois, persister en son dessein, et qu'il écrivit que je continuasse. Lui-même m'a avoué, qu'il ne pensait nullement que Dieu se servît de moi pour cette délivrance, ni que ma manière de procéder fût la bonne; néanmoins ce fut un effet éclatant qui fit voir que cette façon d'agir ne contrariait point le dessein de Dieu. Il parut encore que le Père Provincial se trompait, et que je n'avais pas lieu d'entrer en son idée, qui était de me départir de la culture de cette ame pour vaquer à l'Exorcisme, puisque Dieu permit que je continuasse comme j'avais commencé, et que cela fit sortir un peu toute l'affaire à un bon effet. Tous les autres Démons étant ensuite sortis du corps, enfin tout réussit selon la conduite qui s'était tenue. Il advint même que tous les autres Exorcistes prirent cette méthode, chacun y travaillant du mieux qu'il pouvait, et qu'ils eurent une heureuse issue ainsi que je l'ai dit en l'Histoire.

Il est constant aussi que pour avoir obéi à la volonté du Père Provincial, il n'advint aucun mal à l'affaire, parce que Notre-Seigneur fit de tels efforts, que ce qui semblait devoir nuire à l'affaire, (savoir, que je quittasse,) donna sujet à la délivrance. Les Supérieurs m'ayant fait exorciser deux fois pour donner moyen au Père Deaulup de prendre sa tablature; la seconde fois Notre-Seigneur suscita un moyen qui donna empêchement à ce Père d'être pré-

sent à ce second Exorcisme que j'eus ordre de faire seul, et auquel un autre Démon sortit encore, de sorte que tous furent convaincus que le Père Provincial se trompait; et ce n'est pas merveille, car tout homme peut se tromper.

C'est donc une imagination de croire que ce que le Supérieur veut, Dieu le veut; car il parut là que le Supérieur voulait que je quittasse, et Dieu néanmoins voulut que je continuasse. Il paraît aussi que Dieu voulait que j'obéisse, car les vérités de la foi sont indubitables; mais c'est à Dieu à faire des merveilles quand il veut que la chose arrive autrement que le Supérieur ne prétend; et quand je ferai ce qu'il commandera, Dieu est assez puissant pour remédier à tout, et ce lui sera du contentement que j'obéisse à l'aveugle, en lui commettant le soin de tout, et me rapportant à lui de tous les événemens des choses qui ne manqueront jamais d'être selon son gré, pourvu que je n'interrompe point, par ma propre volonté, le cours de sa providence Divine.

CHAPITRE IX.

Comment, dans cette Histoire, Notre-Seigneur fit tout le contraire de ce que voulait le Supérieur, nonobstant qu'il veuille toujours qu'on lui rende obéissance.

POUR satisfaire à ce que j'ai mis dans le titre de ce Chapitre, il faut que je fasse mention d'une chose tirée de l'Histoire de la Possession, (Ouvrage que je commençai en 1636, et que j'achevai en 1660, lorsqu'après avoir été, à raison des maux qui me sont venus par l'obsession des Démons, tout le temps entre deux sans avoir eu la faculté d'écrire, et ayant un empêchement à toutes sortes de mouvemens, je le terminai enfin; car soudain que Notre-Seigneur m'eut rendu cette faculté d'écrire, je continuai et achevai cette Histoire;) là je raconte une chose qui prouve cette vérité, et qui donne sujet à faire cette réflexion, que souvent il se peut faire que, comme les Supérieurs sont hommes, ils se trompent, et que par leur sens et volonté ils ordonnent des choses qui sont contraires à ce que Notre-Seigneur veut en effet, quoiqu'il ne dispense pas le Religieux de suivre l'obéissance ni d'exécuter ce que les Supérieurs ordonnent, quand la chose ordonnée ne contient aucun mal. C'est la pratique des Saints et la doctrine de saint Ignace, qu'il faut obéir même aux choses qui ne sont pas bien commandées, c'est-à-dire,

qui ne sont pas selon toute la lumière ou la sagesse qu'on saurait désirer, et que Dieu suppléera au manquement du Supérieur, donnant bénédiction à l'obéissance de celui qui fait, même contre son inclination, ce qui est commandé, et qu'il suffit pour justifier cette obéissance qu'il n'y ait point péché en ce qui est commandé. Nonobstant que le Supérieur contrarie aux desseins que Dieu a, Dieu fait, par sa puissance et sa providence, ce qu'il prétend, et vient à bout de cela par des ressorts qui nous sont inconnus, comme il advint en ce que nous avons dit au Chapitre précédent, et en ce que nous allons décrire.

J'ai marqué, en l'Histoire, que les hommes s'étant opposés au voyage d'Annecy en Savoie pour la délivrance de la Mère au tombeau de saint François-de-Sales, Notre-Seigneur révéla à cette Mère, que si elle faisait vœu d'aller à ce tombeau pour rendre grâces à Dieu, elle serait délivrée au même lieu de Loudun. Le vœu ayant été fait le 27 septembre, elle fut effectivement délivrée le 15 octobre, jour de sainte Thérèse; le Démon Béhémoth ayant laissé écrit sur sa main le saint nom de Jésus et celui de saint FRANÇOIS-DE-SALES; ensuite fut fait le voyage de Savoie, le Père partant de Bordeaux pour Toulouse, Montpellier, Avignon et Chambéry. Or il advint que le Supérieur du Père lui donna ordre de ne se point associer avec la Mère; que cependant si elle se rencontrait avec lui, de faire ensemble leurs dévotions; que si cette rencontre ne se faisait pas, de s'en revenir sans l'attendre. La Mère ayant été long-temps à Paris, le Père avait déjà fait le voyage, et était à Annecy

qu'elle n'était pas encore partie de Paris ; cependant le Supérieur écrivait de temps à autre au Père Surin et à son Compagnon de ne point attendre la Mère , mais de s'en retourner à Bordeaux. Or , pour montrer que Dieu voulait qu'ils s'acquittassent ensemble de ce vœu au tombeau du Saint , il permit que le Cardinal de Richelieu dît à la Mère , qu'il avait appris que pour l'exécution du vœu que nous avions fait , j'étais déjà parti de Bordeaux ; qu'elle se hâtât , et qu'en quelque part qu'elle m'y rencontrât elle me fit retourner pour accomplir avec elle ce que le vœu portait. Voilà donc un ordre d'une personne d'autorité , tout contraire à celui du Père provincial ; cependant nous arrivâmes à Lyon , où l'on nous dit que la Mère était partie de Loudun pour le voyage. L'avis de tous fut qu'il fallait attendre de ses nouvelles ; aussi avais-je besoin de la rencontrer et de lui parler un peu de temps ; le Père provincial écrivait sans cesse de presser le retour ; nous fîmes ce que nous pûmes pour le hâter ; mais sur le point de partir , il se trouva un obstacle qui nous fit attendre au lendemain ; ce lendemain je pris la botte , après avoir dîné , pour monter à cheval ; sur ces entrefaites vint la nouvelle imprévue que la Mère venait d'arriver au faubourg de Fourvières ; alors nous jugeâmes qu'ayant à lui parler , c'était une nécessité de différer à un autre jour notre départ ; ainsi il fallut quitter la botte , pour l'aller voir à l'endroit où elle arrêtait , au Verbe incarné ; soudain qu'elle me vit , elle me dit que , de la part de Son Eminence , elle avait ordre de me mener avec elle accomplir le vœu que nous avions fait ; ce qui fut dit à nos Supé-

rieurs. Ils consultèrent, et jugèrent que nonobstant le conseil du Père Provincial, il fallait faire ce que commandait le Cardinal, de qui le frère, aussi Cardinal, était Archevêque de Lyon, grand ami et protecteur de nos Pères. Ils crurent que c'était une très-évidente obligation de ne se point opposer aux ordres de Son Eminence, et ainsi il fut conclu que je retournerais à Annecy avec la Mère, et qu'avec elle je ferais les dévotions que nous avions vouées. Pour cela je montai à cheval avec mon Compagnon, le Père Thomas, et soudain que nous fûmes en chemin, nonobstant que j'eusse été huit mois muet, que je n'eusse pas pu dire un seul mot tout le temps que je demurai dans Lyon, qui fut de cinq semaines, sitôt que mon Compagnon eut commencé le *Veni Creator*, je répondis aussi distinctement que jamais, et depuis ce temps-là j'ai toujours parlé, en recouvrant peu à peu l'usage entier de la parole. A mon premier voyage à Annecy, la Mère de Chantal me fit avaler un grumeau sec du sang de saint François-de-Sales, ensuite de quoi il me monta une parole nette à la bouche, JESUS MARIA; mais soudain ma bouche demeura muette comme devant. Le ressort pour ouvrir ma bouche fut la compagnie de la Mère; la volonté de Dieu fut alors contraire à ce que voulait le Supérieur: mais Dieu voulait que toutes les diligences se fissent pour obéir, et que je me comportasse pour exécuter de bon cœur ce qu'il voulait; mais la puissance manquant, il fallut prendre patience, et reconnaître cette vérité, que, quoique Dieu veuille que l'on obéisse et qu'on préfère la volonté des Supérieurs à tout ce qui est humain, il faut que

dans la chose commandée où il n'y a point de mal, on commette à Dieu l'événement. Il ne saura jamais mauvais gré au Religieux de faire ce que son Supérieur lui commande, à travers quoi Dieu fera ce qu'il veut, et modérera fort bien l'effet de sa Providence, sans intéresser le vœu que nous avons fait d'obéir pour son amour.

~~~~~

## CHAPITRE X.

*Réflexions sur cette vérité : Pour chasser les Démons, il faut faire usage de la bonne volonté de la personne possédée.*

**L**A vérité la plus importante de toute cette affaire, est que lorsqu'une personne est possédée de l'esprit malin ( ce qui est un des plus grands maux et travaux de la vie ), il faut persuader à cette personne de faire bon usage de sa volonté, pour convertir son esprit à Dieu, et pour pratiquer en son intérieur la vertu, en détruisant l'empire que Satan et surtout le monde a dans nous, non pas tant par l'Exorcisme, ( en y mettant son unique appui, comme quelques-uns faisaient en cette Possession de Loudun, ) que par la bonne volonté de la personne possédée, employée à déraciner les défauts et le principe de tout mal qui sont en nous, pour se lier à la grace, et par elle, avec la coopération de l'ame, faire résistance au Diable, jusqu'à lui rendre la demeure qu'il a prise en la personne, tout-à-fait insupportable; et tant par le combat entrepris contre lui et contre ce qui lui sert d'appui en nous, que par l'assistance de la grace méritée par l'usage de la bonne volonté, le faire déloger du siège qu'il a pris et que Dieu lui a permis de prendre ou par la faute de l'ame qui souffre cette possession ou par la malice des Magiciens ou Sorciers, Dieu déférant à la liberté humaine, laquelle avec très-grande injustice et perversité

vient jusques-là que de placer ainsi méchamment les Démons chez les personnes qui parfois n'y ont donné aucun sujet ; ce que Dieu permet souvent pour leur plus grand bien , si elles sont aidées et si elles veulent user de leur volonté pour vaincre les ennemis du salut, qui ont eu l'insolence de se loger dans des ames consacrées à Dieu et par le Baptême et par la profession Religieuse.

C'est un effet qui paraît vraiment étrange , que Dieu permette au Diable , suscité et employé par les plus méchans hommes de la terre , de se saisir ainsi d'une personne marquée du caractère de Dieu par le Baptême , et ornée de la grace , et parfois même constituée en une profession sainte , et en un état de vertu et de sainteté , comme nous l'avons vu en cette Possession de Loudun , sans que ces bonnes filles eussent donné aucun sujet par quelques dérèglements ou par quelque action licencieuse à une telle permission de Dieu. C'est en quoi sa providence est tout-à-fait adorable , et ses conseils bien profonds , d'avoir permis qu'un méchant homme , par des desseins de malignité et d'envie contre un autre Prêtre confesseur de ces filles , ou de licence tout-à-fait deshonnête pour les corrompre et les deshonorer , ait usé de l'art le plus méchant de tous , celui de la magie , pour donner autorité aux Démons qui d'eux-mêmes sont toujours , par rage contre les hommes , assez disposés à leur nuire , de les vexer et posséder , ce qui est une chose qui aboutit à un si grand désordre et dérèglement , comme est celui de profaner le temple de Dieu , faire que des personnes consacrées à son service , qui sont les épouses de JÉSUS-CHRIST , à

cause du vœu de chasteté et du propos de n'avoir amour que pour lui, et à la vue desquelles tout l'enfer devrait frémir et se mettre en fuite, que ces personnes, dis-je, soient le réceptacle des Démons, perdent leur liberté, et soient tellement à leur disposition, qu'il semble qu'ils y fassent comme les soldats les plus licencieux dans une ville au temps du pillage, sans qu'ils laissent rien d'entier, pour ainsi dire, que le franc arbitre à quoi ils ne peuvent toucher ni attenter; non pas qu'ils ne troublent ces personnes et ne leur fassent faire de très-grandes insolences, folies et déréglemens, mais sans pouvoir néanmoins, par toutes leurs tentations et oppressions, tirer d'elles aucun acte de consentement dont elles soient véritablement coupables devant Dieu. Cela, dis-je, est une chose tout à fait étrange, que Dieu permette cette invasion et ce trouble qui paraît si scandaleux à la vue de tous les Fidèles, et qui déshonore son temple. Cela ne l'est pourtant pas plus que d'autres choses que Dieu permet, laissant faire à leur liberté les hommes qui profanent ses temples. Il laisse faire les hérétiques, qui foulent à leurs pieds le très-saint Sacrement, violent les vierges qui lui sont consacrées, massacrent les Prêtres, font servir les Eglises d'écuries, profanent les autels. Il a permis que les Idolâtres aient fait des choses honteuses dans les Eglises, aient prostitué les vierges, et fait tout ce qu'on peut imaginer d'outrages à leur pureté et à leur sainteté. La grande raison pour tout cela est la déférence que Dieu rend à la liberté de l'homme. Il a permis aux Juifs de crucifier son Fils; il permet que les hommes les plus vils

de la terre entreprennent sur la vie des plus saints et des plus vénérables. Cela doit servir de principe pour justifier la Providence divine en ces permissions, et faire voir que, comme d'une part il permet tout ce que la liberté peut entreprendre, il tempère cela néanmoins par sa conduite avec les limites qu'il lui plaît d'y mettre; car la folie et la méchanceté des hommes n'ont point de bornes, et Dieu tient les Démons en bride de telle sorte, qu'il ménage tous leurs desseins, et les empêche de nuire entièrement aux âmes qui se fient en lui et qui s'assurent en sa protection. Il ne permet pas que rien leur arrive sans que son conseil n'intervienne, pour tourner tout à leur bien; et quand elles lui rendent fidélité dans un si grand désastre, qui est celui d'être possédées, si elles font leur diligence de le contenter, et si l'Eglise les assiste par ses Ministres, elle, comme elle le peut, persuadant par ces mêmes Ministres aux personnes possédées de s'employer sérieusement aux choses du service de Dieu, et à résister au Diable avec la force de la foi, comme dit l'Apôtre, tous les artifices du Serpent infernal et toute la furie de ce Lion rugissant cèdent à la grace et aux désirs d'une volonté fidèle, en sorte que le Démon, perdant peu à peu ses forces, est contraint de céder à la vertu; et les personnes possédées, par cette pratique de vertu, au lieu de la captivité de Satan qui les travaillait, acquièrent la liberté des enfans de Dieu, et deviennent, en JÉSUS-CHRIST et par sa grace, maîtresses des Démons.

Cela paraît clairement dans l'Histoire de Loudun, où nous avons vu (et il y faut faire réflexion), que cette Mère Prieure, qui, au

fond , n'avait donné par sa faute aucun juste sujet au Démon de lui faire la bravade d'entrer dans son corps , et de se servir de ses facultés pour exercer plusieurs choses de sa malice , que cette Mère , dis-je , ayant tourné son cœur tout-à-fait vers Dieu par l'exercice de l'oraison , et ayant peu à peu résisté à toutes les inclinations de la chair et de ses sens , en réglant le tout selon les lois de la perfection chrétienne , et cela par l'instruction et l'assistance du Ministre de l'Eglise , a , non-seulement recouvré sa liberté , pratiqué toutes les plus saintes actions , vaqué à l'oraison et à la contemplation des choses divines , fait toutes les pénitences qu'elle a voulu et que l'Esprit lui a inspirées , et ensuite est parvenue à l'exercice de toutes les vertus propres à sa profession , mais qu'elle a passé d'un état habituel de sécheresse et d'indisposition vers les choses divines , jusqu'à n'avoir pas un sentiment qui marquât jamais la moindre indévotion , ni qui lui fit sentir en son cœur la moindre impression de la violence du Démon qui l'avait possédée sans lui ôter l'advertance et la réflexion de toutes bonnes choses , qui lui en soustrayait l'affection et la pratique lorsqu'elle pensait en faire quelque usage , et qui captivait son corps en la même servitude , comme si tous les Démons en eussent été les maîtres. Nonobstant tout cela , ayant donné sa volonté à Dieu , et ayant soumis son cœur à l'obéissance , nous l'avons vue venir à toutes les tendresses que la grace a coutume de donner à un cœur , à toute la recollection , dévotion et amour , à toutes les bonnes pratiques que la plus grande ferveur peut inspirer , avoir toute la quiétude , la suavité , le silence , et

toute la prudence pour autrui dont son ame était capable, et qu'on eût pu désirer de qui que ce fût, et en venir à cette autorité sur le Diable, que ne pouvant supporter une telle vie et de telles pratiques de sainteté en une personne qu'il possédait, il était contraint de laisser la tête libre pour l'oraison, et durant plusieurs mois avant qu'il sortît tout-à-fait, paraître visiblement à ses yeux en forme d'un chien noir à son côté, mis en peloton comme font les chiens aux pieds de leur maître, ne la pouvant quitter tout-à-fait à cause que Dieu ne le permettait pas, n'ayant pas achevé tout ce qu'il prétendait en cette affaire par lui, et ne pouvant aussi être dedans et faire selon la rage qu'il avait accoutumée, parce que la victoire que la grace avait sur lui en empêchait l'exécution. Cela est une chose qui fait voir la puissance de la grace aidée par une bonne volonté, à qui rien ne peut résister, ainsi que nous l'avons montré.

---

---

 CHAPITRE XI.

*Que de là s'ensuit une grande vérité , qui est que , Dans les personnes mêmes qui ne sont pas possédées , la même bonne volonté vient à bout de tout , et qu'on se délivre des Démons et de leurs embûches par la même voie.*

CETTE grande vérité n'est pas seulement importante pour délivrer les personnes possédées des Démons , mais encore pour toutes celles qui veulent faire leur salut ou arriver à la perfection de la vie chrétienne ; parce que l'opposition que les Démons font à la grace dans les personnes qu'ils possèdent , est la même qu'ils font dans toute autre créature : car il y a , comme nous avons dit ailleurs , trois sortes d'opérations Diaboliques sur les hommes , l'une générale , qui est la tentation ; l'autre , particulière à plusieurs , qui est l'obsession ; et la troisième , à peu de personnes , c'est la possession. Les Démons , par ces degrés , tâchent de parvenir à leur fin , qui est de perdre les ames , y étant poussés par une extrême ardeur et une rage incompréhensible à l'homme ; mais Dieu , par sa bonté , nous assiste tous par sa grace , laquelle étant secondée de notre bonne volonté nous fait remporter la victoire.

Pour bien entendre ceci et en prendre la vraie idée , il faut s'établir sérieusement en la foi de cette vérité que dit l'Apôtre saint

Pierre: *Fratres, sobrii estote, quia adversarius vester Diabolus circuit quærens quem devoret.* C'est qu'il n'y a personne à qui le Diable ne dresse des embûches, et ne fasse le même à proportion que nous voyons dans ceux qu'il possède. Car ce qui se fait là comme en relief, se pratique dans tous les autres d'une façon plus délicate et comme en plate peinture. Dans les Possédés, cela se voit plus passablement, qui est de prendre le droit d'agir selon les dispositions qu'il trouve : il se met dans le sang et dans les esprits, et suit les habitudes contractées; il fait en ces gens-là ce qu'il peut pour les porter au mal ou les captiver dans ce même mal, jusqu'à les tenir ses esclaves à cause du levain de la nature corrompue; c'est ce qui s'appelle *fomes peccati*. Il se mêle tellement avec le principe du mal qui est en nous, que, par la force qu'il trouve dans ce principe, il fait ses impulsions plus ou moins fortement, et provoque au péché; puis ayant fait connaître le péché, il lie l'ame, et la tient esclave dans son habitude, garottant l'esprit par sa puissance et par le droit général qu'il a dans toute la région du mal; et ainsi la plupart des hommes, la plupart même des chrétiens, sont par lui tenus dans leurs inclinations et habitudes contractées d'une manière totalement insensible et imperceptible; car jamais on ne connaît distinctement l'opération du Diable, que lorsque Dieu permet qu'elle aille jusqu'à l'obsession, qui est un degré entre la tentation et la possession. Il y a donc force personnes qui sont occultement possédées, comme celles que j'ai dit que saint Vincent Ferrier découvrit, quand, à son comman-

dement, tous les Sarrasins qui étaient à son Sermon furent bouleversés et agités par le Diable. Il y a plusieurs hommes qui sont de même captivés par le Diable, qui leur obscurcit l'entendement et qui tient leur volonté engagée; et c'est la doctrine des Pères et des Saints, que dans tout ce qui est mal le Diable opère; c'est là ce qu'on appelle les filets du Diable, dans lesquels il tient le genre humain enveloppé, témoin ce que dit saint Antoine : *Quis evadet, et quis intendit? solus humilis*. Ces lacets qui sont si évidens aux Saints, sont néanmoins insensibles et imperceptibles aux autres et à ceux mêmes qui y sont pris. C'est une vérité très-importante et très-commune parmi les spirituels, et nous l'avons touché comme au doigt dans cette Possession de Loudun; car nous avons vu clairement que le Démon possédant était fortifié par les inclinations naturelles et les habitudes, et nous trouvions de la résistance à l'y détruire, à proportion qu'elles étaient fortes. Les Pères spirituels disent pour cela que le Démon tient les ames avec ses cordaux et ses filets, ce qui est le même que dit saint Paul : *Incidunt in tentationem et in laqueum Diaboli, et desideria inutilia et nociva, quæ mergunt homines in interitum et perditionem* (1). Ces lacets sont les désirs que chacun a conformes à ses inclinations, qui viennent du fond de la concupiscence, ou de l'avarice, ou de l'orgueil; et ces désirs sont comme de la glu ou des lacets dont les chasseurs se servent pour envelopper et attraper les oiseaux. Les Démons font ainsi, étant comme des chasseurs d'hom-

(1) I. Tim. 6. 9.

mes; ils attrapent les ames d'autant plus aisément, qu'elles s'en défient le moins; cela ne fait ni bruit ni éclat, et cependant les Démons tiennent les hommes intérieurement captifs. Or ces vérités leur sont tout-à-fait cachées: *Nunc autem abscondita sunt ab oculis tuis* (1); disait Notre-Seigneur. Pour cela, l'Apôtre saint Paul dit que les Démons sont les Gouverneurs du monde: *Adversus mundi Rectorcs tenebrarum harum* (2). Dans les ténèbres communes à tous, le Diable, comme un chasseur, tend ses pièges pour décevoir et pour attraper: *Spiritualia nequitiae, in caelestibus*. Ce sont des malignités spirituelles, qui ne paraissent pas; et on ne les découvre jamais que dans les possessions ou dans les obsessions, lesquelles encore le Démon couvre si bien, que la plupart des hommes s'en moquent, ainsi qu'il est arrivé à Loudun, ou la plupart des curieux faisaient des risées, disant que c'étaient des folies ou des imaginations. Cela est ordinaire, que les Prélats mêmes et les Docteurs se laissent aveugler et décevoir en cela; il n'y a que ceux qui vont voir les Exorcismes avec une vive foi et un entendement net et délivré d'affections ou de préoccupations, qui en puissent profiter. Les mondains disent que les dévots sont des mélancoliques et des gens crédules; ainsi toute l'affaire devient souvent enveloppée et cachée. Combien avons-nous vu de mondains, hommes de beaucoup d'esprit, qui, à cause de leurs vices et de leur suffisance, ne virent point en cette occasion la vérité? Combien de savans mêmes,

(1) *Luc.* 19. 42.(2) *Ephes.* 6. 12.

d'habiles médecins hérétiques et orgueilleux, qui se moquaient des choses qui nous étaient les plus manifestes et évidentes; et cela, parce que nous avons pris le temps, et que nous ne nous arrêtions pas à la surface ni à l'apparence. Les Démons nous avouaient qu'ils ne se cachaient pas tant de nous, parce qu'ils savaient bien que nous étions des gens instruits; mais qu'à ceux qui venaient les yeux bandés, c'est-à-dire, qui étaient engagés au mal, ils se cachaient, pour ne se pas rendre visibles, et pour les laisser dans leur obscurité.

C'était une grande grace de Notre-Seigneur, quand les Démons étaient contraints de donner des marques assurées de leur présence, comme il advint à M. de Queriolet. A cause donc de cette ruse des Démons de se cacher sous nos faiblesses naturelles et sous nos vices, il est très-difficile d'apercevoir leurs pièges qui sont généraux à tout le monde; pour cela le Démon est appelé Prince du monde, à cause de cette générale activité qu'il a de décevoir les hommes, et à cause de cette puissance admirable qu'il a de tromper. Ainsi donc les vrais sages, qui sont éclairés de la lumière surnaturelle, ont les yeux ouverts sur ses pièges, et les découvrent partout, et non pas seulement dans les Possédés, en qui les Démons se cachent si finement, que la plupart des Exorcistes après deux années d'emploi ne découvrent pas tous leurs artifices et ne savent point même distinguer quand c'est le Diable qui leur parle ou quand c'est la personne, tant c'est une matière ambiguë que de connaître le Démon. Pour cela il est nécessaire qu'un Exorciste se tienne à Dieu, et se maintienne dans la lumière de l'oraison,

pour voir cet ouvrage si délicat qui passe en subtilité les toiles d'araignée, et qui est aussi fort à tenir les esprits, qu'il est subtil à fuir et à se dérober à notre réflexion, n'étant point aperçu. Combien plus donc, en l'état plus commun que la Possession, qui est l'état de tentation, sera-t-il difficile de voir les ruses du Démon, cette Araignée d'Enfer, qui a des filets imperceptibles, dont il enveloppe les hommes comme des mouches, qui sont empêtrés malheureusement, et par le Démon assassinés, sans qu'ils s'en aperçoivent, perdant la vie de l'ame avec toute confiance dans les horribles ténèbres de cette vie, et dont ne se garantissent que ceux que la lumière du Ciel accompagne? Il faut donc, pour se tirer des filets de cet ennemi, les apercevoir, et avoir la force de les rompre, recourir à l'oraison et à l'obéissance, et avoir la science de l'Esprit, pour voir enfin par nos actes et nos inclinations le danger d'offenser Dieu; car les ames diligentes et assistées du Saint-Esprit se défient et marchent en crainte, ont recours à l'assistance de la sainte Vierge et des Saints, et ont à cœur l'exercice de l'oraison, afin de conserver la foi: *In omnibus sumentes scutum fidei, in quo possitis omnia tela Nequissimi ignea extinguerè* (1), dit l'Apôtre. Voilà ce qu'il faut; et quand l'ame a fait quelques progrès en la lumière de Dieu, et qu'à la faveur d'une vraie humilité, de l'abnégation et des autres vertus, elle a découvert les lacets du Démon, et vient à connaître ce qui lui est caché ordinairement, alors elle peut éviter les maux où le commun des hommes

(1) *Ephes.* 6. 16.

reste enveloppé, parce que, suivant leurs inclinations terrestres, ils sont dans les plaisirs des sens, dans l'amour des biens temporels, dans l'orgueil et la vanité. Ce sont comme des aveugles attrapés par ce chasseur fin et rusé, qui fait voir ses lacets à la dernière heure, quand on ne peut plus les éviter. C'est pour cela que tant d'ames se perdent, n'ayant pas la lumière pour voir cette toile d'araignée ; et elles ne l'ont pas, parce qu'elles ne s'adonnent point à l'oraison ; et elles ne s'y peuvent adonner, à cause que leurs attaches et leurs passions font un si grand tumulte en elles, qu'il n'y a pas moyen qu'elles se prévalent de la grace pour vaincre les ruses de l'ennemi. Il n'y a donc point de plus grande prudence que celle qui prescrit à l'homme, de se garder des embûches de Satan, et d'avoir une sagacité que le Sage appelle astuce : *Intelligite astutiam parvuli* (1) ; pour se comporter sagement et venir à bout de la principale affaire qu'il y ait en ce monde, celle de se sauver, dont le plus grand obstacle vient de la malice et de la force de cet ennemi duquel il est dit : *Hevam seduxit astutiâ suâ* (2). On oppose à cette ruse la prudence des Enfans de Dieu, par laquelle on supprime toutes ses finesses, et on se défait de ses lacets.

(1) *Prov.* 8. 5.

(2) 2. *Cor.* 11. 3.

## CHAPITRE XII.

*Qu'il y a une Providence qui assiste ceux qui se fient en elle, qui les secourt en de grandes extrémités, et qui jamais ne leur manque.*

**D**E toute l'Histoire de Loudun, et de ce qui est advenu tant aux Religieuses possédées qu'à leurs Exorcistes, il paraît clairement que qui se fie en Dieu et s'abandonne à sa providence, y prenant un appui tel que la foi prescrit, ne sera jamais abandonné et ne succombera pas sous le fardeau des afflictions pour grandes quelles soient; mais qu'il sortira de toutes les épreuves que Dieu donne souvent à ceux qui le servent, avec un tel avantage, que de tout Dieu a tiré leur bien, et que, quelque accident qui soit survenu, tout a réussi à bien. Cela a paru si manifestement en toute cette affaire, que ce n'est pas sans raison qu'on en fait une particulière remarque. Premièrement, cela s'est vérifié abondamment dans ces Religieuses qui, à l'occasion de cette Possession et ensuite de toutes les attaques de l'Enfer contre elles, sont tombées en des inconvéniens humains tout-à-fait extrêmes; car ces pauvres filles ont, ensuite de ce mal, été dans un délaissement et mépris très-grand, quoiqu'elles fussent la plupart filles de naissance et de condition; leurs parens les ont si délaissées, qu'elles ont été comme au rebut de leur siècle, n'ayant presque pas de pain à manger, étant tenues pour des folles et

pour des fourbes, qui, par faiblesse ou sottise, ou bien par malice, ayant quelques desseins, contrefaisaient les endiablées, et volontairement juraient, disaient des paroles insolentes, et menaient une vie de Comédiennes. Cela a duré plusieurs années, et à la fin Notre-Seigneur a tiré un bien de cela: il a fait, par sa providence, que le Roi pourvut à leur subsistance, et que Mgr. le Cardinal de Richelieu donna l'ordre pour l'entretien des Exorcistes; et il donna un si grand zèle à M. de Laubardemont, intendant, qu'il y a consommé une partie de son bien; car ces pauvres filles étaient réduites à un tel état, après avoir épuisé leurs fonds et leurs pensions, qu'elles étaient au point de se retirer chacune chez leurs parens. D'ailleurs, les Juges de ce pays étaient contre elles, et toutes leurs affaires allaient en déroute, si Dieu par sa providence n'eût suscité les secours que je viens de dire; de telle sorte, qu'elles furent assistées pour le spirituel et pour le temporel. Outre cela la protection de la grace a paru si évidente sur elles, qu'elles ont été toujours unies ensemble de telle affection, qu'elles n'ont jamais voulu consentir à se séparer, sous prétexte d'être plus à leur aise chacune chez soi, mais qu'elles se sont tenues ensemble serrées et unies avec un esprit vraiment Religieux pour se secourir mutuellement dans une vie où les Démons les rendaient quasi insupportables les unes aux autres, les divisant par leurs violences. Il y a tant d'occasions en détail où leur patience devait trouver le bout, et où Notre-Seigneur les a secourues, en leur donnant la force pour se lier entre elles, que nous ne les saurions déduire.

Ce n'est pas seulement vis-à-vis de ces Religieuses que paraît véritable cette proposition, que Dieu tourne tout à bien, quand les personnes s'abandonnent à sa providence; mais encore, en ce qui regarde le Père Surin, qui a été réduit, comme on l'a vu en l'Histoire, aux plus grandes extrémités, et que le sentiment presque universel de tous était qu'il ne fallait pas l'exposer à un tel combat; que son emploi était évidemment sa ruine en sa santé, en sa réputation, et en tout ce en quoi un homme peut être considérable; de façon qu'il se trouva que ces paroles du Psaume 126 furent accomplies en lui : *Exinanite, exinanite, usque ad fundamentum in ea*. Par la déduction des choses qui lui sont advenues ensuite de l'obsession et des attaques des Démons, il n'y a eu presque personne qui ne le regardât comme une personne ravagée en tout ce qui est le plus désirable; nonobstant tout cela, son propre sentiment à lui est qu'il ne lui est rien arrivé en toutes ces aventures qui lui ait donné sujet de rétracter rien de la proposition qu'il avait faite en défiant les Diables, et sur laquelle il avait fait fondement en toute cette entreprise, qui est que, s'abandonnant à Dieu et au dessein de lui rendre tout le service dont il se pourrait aviser en cette affaire, il croyait que de la malice des hommes et des Démons il n'en pourrait rien arriver qui lui fût préjudiciable; et qu'au contraire, tout ce qu'il pourrait souffrir, (ainsi qu'on en a vu le détail,) ne pouvait tourner qu'à son avantage, et que Dieu tirerait réellement son bien de tout. Par son expérience, dont il a le cœur pleinement satisfait, il est persuadé et il croit fermement que de tous

ces accidens et travaux Dieu a tiré la parfaite réparation de son ame, laquelle était avant cela tout accablée par des maux auxquels il ne voyait aucun remède, et ne savait où le chercher et le trouver. Il advint néanmoins, qu'après toutes ces persécutions de l'Enfer, où il a presque perdu la vie, qu'après ces désolations, afflictions incroyables, douleurs et maux surnaturels, où les médecins n'avaient aucune intelligence, il est venu à la plus parfaite santé, à une entière paix et liberté d'esprit, à la possession d'une joie inviolable, à une grande vigueur et force pour travailler. Même actuellement, à l'âge de 65 ans, il sort d'une Mission très-pénible, ayant prêché tous les jours à de grands peuples, et confessé, sans la moindre incommodité pour sa santé, quoique depuis sa jeunesse il n'eût jamais été capable de rien de tel. Il a été 20 ans sans écrire ni presque se mouvoir, et à présent il écrit autant qu'il veut, et possède une telle douceur et tranquillité, que depuis l'âge de 8 ans il n'a jamais possédé une plus grande liberté en toutes les fonctions naturelles, et il peut dire que tous les maux qui l'ont rendu comme un spectacle de misères, et qui le rendaient presque abominable à tous, selon l'humain, sont changés en un état de douceur et en la possession de tout bien naturel. Nonobstant cette cuisse cassée, qui, au jugement des médecins, lui devait être une source de douleurs et de langueur, il n'a rien qui le retarde ni dans le travail, ni dans les voyages, ni en la liberté; il est dans un affranchissement de tout remède dont la médecine accable les infirmes de cette sorte. Il se trouve, après tous ces maux qui l'ont accablé si long-temps, en

possession de la plus grande douceur, paix et suavité qu'il ait jamais pu souhaiter ; de sorte même, qu'autant il était l'objet de la compassion des autres, il est au dedans plein de confiance et de joie ; et pour ce qui est du temps où les douleurs de la mort et les torrens de l'Enfer semblaient l'avoir environné, quoique sa désolation fût tout-à-fait infernale et qu'il semblât être parvenu au comble de tout malheur, il y a eu néanmoins une providence si spéciale de Notre-Seigneur envers lui, que celui qui lira la seconde et la troisième Parties (qu'il a cachetées pour n'être point vues durant sa vie, ) verra clairement que cette promesse que Notre-Seigneur a faite à tous ceux qui espèrent en lui, Qu'ils ne seront point confondus ; se vérifie absolument en lui, et qu'il n'a point de paroles pour expliquer suffisamment la bonté d'un tel Maître qui n'abandonne jamais ses serviteurs, si chétifs qu'ils soient.

J'ai voulu dire ceci, afin que cette réflexion sur une si grande vérité de la providence de Dieu fasse subsister cette proposition, Que celui qui se fie en Dieu et s'appuie sur sa protection, quand bien même il serait tombé en tous les maux, et quand même l'Enfer l'aurait pour ainsi dire dévoré et consumé, avec tout cela il reprendra sa vie et sa force, et trouvera que l'état qui succédera à ses maux sera un plein triomphe, comme il a été vérifié en Job, et en JÉSUS-CHRIST, qui, par l'ignominie de la Croix, est monté à la gloire de sa résurrection et à la plus haute fortune qu'ait jamais eu aucun homme sur la terre.

---

---

 CHAPITRE XIII.

*Conclusion sur cette quatrième Partie ,  
qui est une réflexion sur la matière de  
la Possession.*

**I**L est à propos de prendre comme un fondement nécessaire, pour juger de cette affaire de la Possession et des effets qu'elle produit dans les personnes qui sont possédées, qui sont bien au-delà de ce qui paraît d'abord, et qui rendent ces pauvres âmes fort misérables. Il faut donc savoir que l'essentiel de la Possession consiste en une union que le Démon a avec l'âme, ( s'étant intimé par toutes les facultés et organes du corps , ) par laquelle il tient cette âme captive, faisant ses opérations de nature ou de grace, ( car celles de grace présupposent la nature en état d'agir , ) et faisant dans ces mêmes facultés et par ces mêmes organes toutes les opérations qu'il veut dans l'étendue de la capacité de cette âme ; car , quoiqu'il puisse en beaucoup d'occasions fortifier et élever les facultés et organes au-delà de ce qu'elles peuvent selon leur capacité naturelle, néanmoins cela a de certaines bornes dans lesquelles la divine Providence restreint le Démon, et ne lui permet pas tout ce que sa fantaisie et sa malice lui pourraient suggérer. De même aussi, par cette providence, il ménage et tempère le pouvoir du Démon, et le resserre dans la proportion de la nature humaine, de sorte que le Démon possédant est comme humanisé en cela, et

tellement associé à une créature humaine, que sa rage, sa fureur et sa malignité sont comme bornées; et comme le rayon du soleil (selon les lois de l'Optique) est modéré ou rompu par le cristal ou par le milieu qui lui est opposé et à travers lequel il passe, de même l'action et l'opération du Démon ne vient pas à nous toute crue, comme elle est en la malignité ou violence ou véhémence ou puissance que l'Esprit tout seul ou tout pur pourrait avoir. Il arrive même que le Démon ne peut venir à bout de faire par une personne qu'il possède ce qu'il ferait s'il était libre et tout seul, n'ayant que soi, parce qu'il faut qu'il passe à travers la nature humaine à laquelle il communique par la providence de Dieu une partie de son instinct malin, et par conséquent il reçoit par cette même nature les modifications que l'humanité requiert. Ils se plaignaient souvent de cela, disant que leur malice était limitée par la douceur d'une fille; car, comme il ne peut souvent entrer, que l'ame ne découvre quelque chose de son dessein, auquel, s'il y a quelque cruauté insigne, le sentiment naturel de l'ame s'y oppose, et quoique le Démon la fasse passer par-dessus, non-seulement par suggestions ou tentations, mais par un empire absolu, troublant l'advertance et offusquant la raison, et ainsi ôtant la liberté; néanmoins, comme par une certaine réfraction sa férocité naturelle est émoussée et comme repoussée par l'humanité et par la bénignité soit de la nature soit de la grace, il se trouve obligé de déférer à ces instincts, et ne peut entreprendre tout ce qui lui serait suggéré par sa malignité. Or, de dire jusqu'où va ce tempérament, il est

impossible. Il y a tant de causes morales ou physiques qui donnent influence à cela , qu'il est impossible d'en donner une tablature réglée ; car , selon le génie naturel , selon la mesure de la vertu acquise , ou de la grace en laquelle l'ame est établie , selon les divers conseils de Dieu et de l'économie de sa grace dont les secrets sont inexplicables , le Diable peut plus ou moins. Il suffit que l'expérience nous ait donné cette manifeste connaissance , que très-souvent le Démon est retenu et modéré en ses entreprises par la disposition de la personne : comme si elle a respect et considération pour quelqu'un , il sera plus difficile au Démon de faire que l'ame se prenne à lui faire quelque outrage ; s'il ôte toute vue et connaissance de son dessein à l'ame , il pourra plus , que s'il lui laisse un peu de vue. Or généralement il est porté à laisser à l'ame autant qu'il peut de vue , pour la vexer et lui faire plus de déplaisir , voulant qu'elle aperçoive le mal ou les insolences qu'il fait par elle , et qu'elle ne peut néanmoins retenir. Il a encore une autre malice , c'est que non-seulement il laisse la vue de l'ame toute libre pour apercevoir , mais encore il dispose tellement la faculté de vouloir , qu'il n'ôte la liberté qu'à un certain degré , et la met en tel état , qu'elle croit avoir voulu ce qu'elle a fait de mal , quoique effectivement elle n'ait pas voulu ; puis il la gêne par des perplexités et des remords , comme si elle avait donné son consentement ; de sorte qu'il faut que le Directeur de l'ame , ou l'Exorciste , ait la sagesse et la lumière pour voir jusqu'où elle a eu de liberté , et suivant cela il doit diriger sa conscience qui a des entraves.

et des embarras incroyables par cet artifice du Démon qui fait en elle comme s'il en était le maître ; d'où il s'ensuit que l'état de la possession est très-dangereux, le Diable maniant l'ame comme une cire molle pour lui donner telles impressions qu'il veut, donnant ou soustrayant la lumière plus ou moins, à tel point que l'ame ne saurait presque dire si elle a consenti ou non. Cela se fait aussi en des ames non possédées, et qui ne se peuvent débrouiller des scrupules à cause des obscurités qui sont mêlées avec la lumière naturelle ou la surnaturelle.

C'est donc en quoi est l'extrême peine des ames possédées, qui, dans leur intérieur, sont mises en des perplexités auxquelles on ne peut remédier.

Outre cela, le Démon peut donner des aversions de certaines choses, comme de la Confession et de la Communion, et des instincts si contraires à l'esprit naturel de la personne, que ceux qui leur sont familiers les méconnaissent, et les ames ne se reconnaissent pas elles-mêmes à de tels instincts tout-à-fait contraires à leur naturel et à leurs habitudes, et encore à la grace que Notre-Seigneur peut y avoir mise. C'est ce qui cause les extrêmes désolations et les désespoirs ; de sorte que le Démon, par la force qu'il a de s'imprimer en elles, les vexes sans remède. C'est que ni elles ne peuvent dire si elles veulent une chose, ni ceux qui les fréquentent. L'état ordinaire de telles personnes est de tempête ; elles sont dans des angoisses et troubles incroyables ; elles ont des malices déréglées à un tel point, et quelquefois avec de tels déguisemens, que si le Ministre n'est

pas bien attentif et expérimenté, il sera des années entières sans connaître les ressorts que le Démon fait jouer en l'ame pour la molester ou la séduire.

Une des choses les plus importantes à savoir, dans ce métier de diriger les ames des personnes possédées, est ce mélange de l'esprit humain avec le diabolique. L'homme aura autant de talent pour aider les ames, qu'il aura de lumière de Dieu dans l'oraison; autrement il se peut faire qu'il demeurera des années entières sans rien connaître à l'état de la personne. Cela est arrivé avec la Mère Prieure. Ceux qui l'avaient gouvernée avant le Père Surin, n'avaient pu connaître quand elle était en sa liberté, ou quand elle n'y était pas. Ils prenaient sa liberté pour ce qui était une vraie captivité de Satan, et prenaient même pour grace et dévotion, ce qui n'était que finesse du Démon pour couvrir son jeu; car dès qu'il vient à être découvert, il ne voit aucun moyen d'établir ses affaires. Il est donc bien désirable que les personnes destinées pour assister de semblables ames, soient tout-à-fait adonnées à l'intérieur, et à se conduire plus par la lumière de Dieu que par le raisonnement. Qu'ils procèdent plutôt avec paix et sincérité de cœur avec Dieu, qu'avec tumulte et par l'équipage des Exorcismes, qui ont bien certainement leur bénédiction, étant institués de Dieu, à cause que très-souvent l'Eglise y a mis la main; mais qui n'ont pas tant de force que la manière de procéder qui va en esprit faire agir l'esprit contre les Démons par le secours de celui qui est en soi tout Esprit : *Spiritus est Deus; et eos qui adorant eum, in spiritu et veritate*

*oportet adorare.* (1) Cette affaire de Possession est une affaire plutôt d'industrie que de force, plutôt d'adoration que d'action, plutôt d'onction que de science, plutôt de patience et de vigilance que de violence, enfin, plus de Dieu que de l'homme. Ainsi l'homme doit se tenir à Dieu par sa lumière, par sa puissance, et par l'emploi des vérités et de la Doctrine de l'Évangile.

(1) *Joan.* 4. 24.

---

## CHAPITRE XIV.

*Réflexions sur la différence entre les bons Esprits et les Diables.*

**I**L y a encore une belle réflexion à faire, qui est que, comme Notre-Seigneur a permis aux Démons de posséder les hommes, et que, dans cette Possession, il y a de grandes merveilles par l'union qui se fait, et qui est fondée en haine et non en amour, entre les Anges mauvais et notre nature humaine; aussi il est croyable et l'on peut conjecturer qu'il y a quelque sorte de possession des bons Esprits, par laquelle les bons Anges, et surtout l'Esprit de Dieu, s'insinue dans l'Esprit humain quand il est bon et sanctifié par la grace, et par laquelle les saints Anges sont unis avec nous, pour nous aider, non-seulement par une liaison morale, mais encore par une résidence en nous qui les oblige à se mêler et insinuer en nous, en se mêlant dans nos esprits et nos facultés, et en se coulant même dans nos membres, aidant nos ames à des fonctions surnaturelles de la grace pour établir le bien surnaturel en nous, nous en rendre participants, et nous le communiquer abondamment. Je crois donc que cela se fait par les bons Anges, qui, étant nos gardiens et nos protecteurs, nous sont donnés, par la volonté de Dieu et par l'ordre de sa grace, comme nos aides si intimes et si familiers, que, se coulant au-dedans de nous et de nos sens intérieurs, et pénétrant

nos membres et notre sang , ils se rendent en quelque manière les possesseurs des bons qui agissent non-seulement par leur liberté rectifiée par la grace qui est logée en eux , mais encore par eux-mêmes.

Comme les Démons sont des principes malins , lesquels meuvent , inspirent et persuadent , mais aussi possèdent , et quand il se trouve qu'ils ont gagné la volonté de la personne qu'ils possèdent , ils demeurent là dedans comme maîtres absolus , et font la guerre à Dieu avec une insolence extrême ; aussi , quand les bons Anges sont acceptés par une bonne ame et lui sont associés par une véritable piété et un libre consentement au bien auquel ils aspirent , il n'y a pas de doute qu'ils sont comme aides et coadjuteurs à l'œuvre de Dieu en nous , mais encore ils sont comme des principes plus puissans que nous pour faire le bien en nous , et étant admis par une liaison de grace et du saint Amour , ils se rendent à la fin comme possédans , ayant un droit d'agir et faire agir l'ame de la même manière que s'ils en étaient les possesseurs. Ce que nous disons des Anges , est fondé sur quelque expérience que Notre-Seigneur permet quelquefois en ses serviteurs. Nous avons , dans la Vie de Pierre Fabert , premier compagnon de saint Ignace , qu'il priait les saints Anges de se mêler avec son sang et dans ses esprits vitaux et animaux , et par-là , de faire en lui les opérations de la grace pour soi et pour le bien des ames , à quoi il s'employait dans le Ministère apostolique.

Ce que saint Paul dit de l'Esprit de Dieu , qu'il habite en nous : *Propter inhabitantem*

*Spiritum ejus in nobis* ; qu'il nous aide : *Adjuvat infirmitatem nostram* ; qu'il opère, qu'il crie en nous : *Habemus Spiritum Filii ejus clamantem , Abba , Pater* ; tout cela signifie les opérations de Dieu et de son Esprit , agissant en nous et opérant manifestement en plusieurs ames ; et nous ne pouvons douter que quand l'Esprit de Dieu a été reçu et s'est logé en nous , comme il s'était logé en ses Apôtres , que , sans altérer ni brouiller notre nature , il fait beaucoup d'opérations qui lui sont attribuées comme au principe , sinon unique , au moins assistant et possédant nos ames. Je ne doute point que son assistance ne soit plus douce et plus intime que celle que les bons Anges et les mauvais ont en nous , parce que Dieu est en nous comme un être qui nous est plus naturel et plus intime que nous-mêmes ; et quand sa grace se familiarise en nous , il y est plus naturellement et plus suavement maître que nous-mêmes ; de sorte que non-seulement il y est : *Dulcis Hospes animæ* ; mais encore , comme principe soutenant et animant nos esprits , qui sont mus et vivifiés et employés par lui comme par ce qui leur est plus naturel et plus intime qu'eux-mêmes. Ce que l'ame est au corps , l'Esprit de Dieu l'est à notre esprit ; c'est pourquoi l'Apôtre saint Paul disait : *Renovamini spiritû mentis vestræ*. L'Esprit de l'esprit , est l'Esprit de Dieu , qui nous est uniquement donné comme vie et comme une racine vitale de notre être ; et quand il est question de sainteté et de vérité , c'est bien plus qu'il ne le peut être dans la nature ; car , selon cette nature , l'Esprit de Dieu est vivifiant tout par sa force vitale. *Spiritus intus alit* , disait un poète.

Quand il est question de la grace, c'est bien plus que ne peut faire la nature. Par cette grace, l'Esprit nous soutient et nous vivifie; et quand il est habitant en nous par la grace, il fait des opérations vitales et très-merveilleuses, dont l'Écriture est pleine; et l'histoire des Saints, qui faisaient des choses qui surpassaient la nature par un Esprit survenant en eux qui les poussait et les soutenait, les poussant à faire des prodiges, par exemple, un saint Siméon stylite, il est bien manifeste qu'il y avait au-dedans de lui un autre Esprit que le sien, et que cet Esprit était l'Esprit de Dieu (qui est la troisième Personne de la très-sainte Trinité), ou un Ange assistant qui lui était uni intérieurement et lui donnait subsistance et vigueur pour tant de choses admirables qu'il faisait.

Quelle difficulté de dire que le bon Ange sert à cela, et que Dieu le destine à donner secours à l'homme? Si cela est, ne peut-on pas dire que les saints Anges sont alors possédans, mieux que les Démons ne possèdent les personnes, et que les Anges étant dans les personnes, donnent des ravissémens et des extases que nous voyons, et mille autres grands effets? Si nous n'aimons mieux dire que c'est le Saint-Esprit qui fait cela immédiatement, comme c'est lui qui est proprement Amour. Mais, quoi qu'il en soit, c'est toujours l'Esprit de Dieu, soit-il créé ou incréé. Ce qu'il faut remarquer, c'est la différence des bons Esprits et des Démons. Ceux-ci dérèglent, troublent, aveuglent et démontent même la raison, ôtant l'advertance et la liberté; là où les bons Anges perfectionnent, cultivent et relèvent la

raison de sa bassesse naturelle , et , au lieu de troubler l'ame , la rendent encore plus à elle , et la mettent en un parfait usage de sa liberté , si bien que plus le principe est noble et excellent , plus il est dominant et possédant , plus l'ame est à soi , et moins elle est offusquée de soi-même.

C'était bien une admirable chose de voir JÉSUS-CHRIST possédé par le Verbe , qui non-seulement était possesseur de l'Humanité sainte , mais la soutenait hypostatiquement ; ce qui est plus que toute possession ; et cependant le Verbe parlait parfois par la bouche de l'Humanité , quand il disait : *Principium qui et loquor vobis* ; et ailleurs : *Antequam Abraham fieret , ego sum*. Ce n'était pas l'homme seul qui disait cela , comme quand il disait : *Pater major me est* ; mais c'était le Verbe qui parlait et se manifestait aux hommes , dans l'homme , d'une façon surpassant la vertu humaine , et alors le Verbe était bien plus que possédant ; néanmoins les Démons ont une imitation de cela , quand ils répondent par la bouche de la personne pour leur propre chef ; ce qui n'arrive jamais aux saints Anges quand ils possèdent , ( au moins que nous sachions ; ) mais quand ils ont fait parler les hommes de Dieu , ces hommes ont parlé et ont dit des choses dans la plénitude de l'Esprit de Dieu , qui ne pouvaient pas être d'eux ; cela se vérifie par ces mots de l'Écriture : *Non enim vos estis qui loquimini , sed Spiritus Patris vestri qui loquitur in vobis*. Mais quoiqu'ils fussent transportés et mis en grande véhémence , ce n'était pas un trouble tel que celui que donnent les Démons , à cause que les ames saintes ont l'adver-

tance et la liberté ; de sorte qu'elles peuvent dire : Je n'étais jamais plus à Dieu, ni plus à moi, que quand j'ai dit cela.

On pensera peut-être qu'à cause du transport par lequel l'ame est tirée de sa petitesse et élevée à un état divin et sensiblement beaucoup au-dessus de la nature, elle en est troublée ; toutefois elle a expérience manifeste que quoique la partie corporelle soit captivée par cette opération et réduite à un état ou de vigueur, ou de tremblement, ou de dilatation, excédant sa posture naturelle, et que cela se fasse à cause de la forte opération que l'esprit reçoit ; néanmoins quand Notre-Seigneur agit l'ame et se rend dominant en elle, et qu'elle est pénétrée de la plus forte opération de son amour, elle est moins en trouble qu'auparavant, parce que la manière d'agir du Créateur ou des Esprits qu'il emploie pour les effets de sa grace, est de laisser l'ame totalement en son intégrité naturelle, et dans la plénitude de son être parfait ; et alors prenant l'ame au plus haut point de sa liberté et de la netteté de l'esprit, et se l'unissant, il la perfectionne et la rend plus manifestement à soi, quoiqu'en même temps elle soit le plus à Dieu et la plus possédée de lui, ou par son ordre ; ce qui est bien différent des effets du Démon, qui, dans la plénitude de sa possession, rend l'ame moins à elle, lui dérobant la réflexion sur elle-même ; sinon peut-être que l'ame, par la tentation, ait été réduite à une telle malice, qu'elle s'unit à lui librement, et par sa volonté consent au Diable en ce qu'il veut. Alors peut-être, pour consommer en elle la malice, ou, si elle est bonne, pour la vexer

davantage, il lui laisse l'avertance entière ; que si cette ame est méchante , il lui laisse sa liberté tout entière ; et ainsi s'accomplit sa dernière possession comme elle est en Enfer, là où il domine sur l'ame sans lui ôter la réflexion et l'avertance sur les actions de sa malice , non plus que sur sa peine et son tourment.

---

## CHAPITRE XV.

*Réflexions sur la puissance de saint JOSEPH ,  
et sur l'assistance qu'en reçoivent les  
ames qui lui sont dévotes.*

Celui qui considérera bien cette Histoire, et qui jettera les yeux sur cette Possession et sur le remède que Notre-Seigneur y a donné, verra clairement la puissance des Saints qui sont au Ciel, particulièrement de la sainte Vierge et de saint JOSEPH son Epoux, parce que les effets de sa protection ont été si fréquens depuis que la Mère Prieure commença d'avoir soulagement jusqu'à la fin, qu'il semble que toute cette délivrance soit un œuvre de saint JOSEPH et de sa sainte Epouse. Il paraît aussi que ce que cette Reine du Ciel a fait pour marquer son pouvoir, a été employé pour faire éclater le nom et la vertu de saint JOSEPH sur les puissances de l'Enfer. Afin donc qu'on sache ce qui s'est passé dans le cours de cette affaire, il faut remarquer que dès que le Père Surin eut pris ses mesures et jugé de l'importance de cette affaire pour laquelle il n'était pas tant besoin d'avoir la force du corps pour bien crier et tempêter après le Démon, que de la puissance et de l'assistance du Ciel, il se résolut de mettre le tout entre les mains de saint JOSEPH, et fit ce qu'il put pour inspirer à la fille possédée de le prendre pour son protecteur, parce qu'il semblait que Notre-Seigneur voulait établir en ce siècle la dévotion à ce grand Saint,

par les instincts de piété qu'il donnait par toute l'Eglise à plusieurs personnes pour réclamer sa protection. Ainsi ayant vu le nombre des Ennemis de la Mère Prieure, et reconnu leur force et leur malice, il jugea qu'il ne fallait pas prendre d'autre parti que le secours de saint JOSEPH, dont sainte THÉRÈSE, en Espagne, avait tant exalté la puissance et tâché d'insinuer la dévotion. Le Père, depuis quelques années, avait aussi pris à cœur de le prier en ses nécessités, et voyant celle-ci si grande, il se serra le plus étroitement qu'il put à ce grand Saint, lui offrant cette ame si affligée, comme à l'Epoux de la Mère de Miséricorde et au Père nourricier de la Miséricorde même incarnée pour nous sauver de nos misères. Ayant donc persuadé à la Mère Prieure de prendre ce grand Saint pour son Père, il jugea qu'il n'y avait pas de meilleur moyen pour avoir son secours, que de s'adonner à l'oraison, et d'aimer la vie intérieure qui fait que l'ame s'adonne au recueillement en la présence de Dieu, à réformer son fond corrompu par l'amour-propre, en détruisant cet ennemi par la pratique des vraies vertus chrétiennes, qui sont la mortification de l'intérieur et l'amour de la pénitence, autant que le corps en est capable. Il fit ce qu'il put pour insinuer cela à cette Mère, et lui élever l'esprit au désir de la conversation divine et à l'amour d'un esprit pur, fondé en dégageant parfait de toutes choses, pour ne tenir qu'à Dieu et n'aimer que lui. Il crut que ce Saint était le spécial Protecteur des ames qui entreprennent une telle affaire, et qui ont dessein de tendre et de s'unir à Dieu par une paix profonde, que l'ame ne peut acquérir que

par la mort à tous ses sentimens ; en les déracinant autant qu'elle peut de son cœur pour y planter l'amour de JÉSUS-CHRIST, et de la croix, et pour lui rendre un service parfait. Il inculquait à cette fille cette parole : *Venit hora, et nunc est, quando veri adoratores adorabunt Patrem in spiritu et veritate. Spiritus est Deus, etc.* Cela entra fort avant dans le sens intérieur de la Mère, et aussi la dévotion à saint JOSEPH ; de sorte que dès le commencement les Démons prirent cette dévotion à mauvaise augure contre eux, et dès que Notre-Seigneur fit voir quelques bons effets dans le travail du Père, le cœur de la Mère commençant à s'attendrir, les Démons disaient qu'ils sentaient des effets contre eux de la part de saint JOSEPH ; et par là ils connaissaient que le Père avait fait grand plaisir à ce Saint de lui offrir cette ame et de la mettre sous sa protection.

Secondement, les premières opérations notables de la grace qui furent faites en l'esprit de la Mère, quand elle eut résolu de se donner tout à Dieu, vinrent manifestement de saint JOSEPH, comme lorsqu'il lui apparut en songe, et lui parla distinctement, ainsi qu'on l'a dit en l'Histoire. Depuis ce temps, la protection de ce Saint se déclara tout entière en l'expulsion des Démons. Au premier, qui fut Léviathan ; Béhémot dit : JOSEPH est venu, et l'a chassé au moment qu'il voulait faire affront aux Ministres de l'Eglise ; et au moment qu'il sortit, elle eut une impression et assurance dans l'esprit, de la présence de saint JOSEPH qui venait la délivrer. Ce fut aussi un coup de sa protection sur le Père Surin ; car alors, comme nous l'avons raconté, il devait quitter

son emploi. La protection de saint JOSEPH parut encore plus grande en l'expulsion du démon Balaam ; car ce malheureux sortit sur ces entrefaites , et laissa écrit sur la main de la Mère, le nom de JOSEPH. Outre cela , ce fut par le ministère de ce grand Saint que la Mère fut guérie deux fois miraculeusement , ainsi que nous l'avons dit en l'Histoire. Béhémot , qui fut chassé le 15 octobre , jour de sainte THÉRÈSE , le fut par la protection de saint JOSEPH, dont cette Sainte était la fille spirituelle. Enfin, nous pouvons ajouter à tout cela , tous les miracles opérés par la sainte onction ; d'où il faut conclure que cela prouve absolument la protection de saint JOSEPH sur une ame qui lui a été dévote. Il ne faut que lire toute cette Histoire , pour voir que Notre-Seigneur veut exalter la gloire de ce Saint. La Mère le vit si proche d'elle , quand il la guérit miraculeusement et le considéra si bien , le retenant dans son idée , qu'elle l'a fait peindre fort au naïf. L'impression qui lui en est restée dans l'ame, l'a toujours consolée quand elle s'en souvient, et les admirables parfums qui ont accompagné sa présence toutes les fois qu'il s'est déclaré à elle, ont été si ravissans , qu'on ne peut douter qu'ils ne soient venus d'un lieu où il n'y a plus de corruption , où tout est en gloire.

---

## CHAPITRE XVI.

*Dernière réflexion : Que la Providence de Dieu a été singulière en cette Possession, en donnant, dans toutes les occasions, des preuves suffisantes que c'étaient des Démons, et que Dieu et l'Eglise dominent sur eux.*

C'EST une chose qui a été remarquée et que j'ai ouï dire souvent, que, quoique cette affaire fût combattue et très-souvent embrouillée de mille nuages, Dieu a néanmoins gardé une telle justice et providence, que, quoiqu'à toute heure les esprits ne trouvassent pas de quoi se satisfaire et se convaincre que c'étaient des Démons qui possédaient les Religieuses, toutefois, dans les occasions raisonnables et légitimes, il ne manquait jamais d'obliger les Démons de donner des marques de leur présence, en satisfaisant ceux qui le méritaient, Notre-Seigneur le voulant pour sa gloire et le bien de ces ames qui en devaient tirer du profit. Ce n'est pas que parfois, dans les occasions de néant, ils ne se soient produits, et-on n'en a pas toujours connu les causes; mais dans celles de conséquence, ils n'ont jamais manqué à satisfaire, et toujours à justifier ces filles possédées et à faire voir leur innocence; comme aussi à montrer l'autorité de l'Eglise, en donnant de la lumière et de l'admiration sur ce fait auquel Dieu leur avait permis de posséder des personnes qui lui étaient consacrées.

Quand quelque Prélat d'autorité ou quelque Prince, ou d'autres personnes passant le commun, se rencontraient à l'Exorcisme, Dieu ne manquait jamais de donner des effets qui laissaient ces personnes contentes. Cela parut quand M. de Nismes se présenta, ainsi que d'autres Evêques. Quand le Père Provincial des Jésuites passa par Loudun, quand quelques Religieux extraordinaires ou des Pères Chartreux venaient, Notre-Seigneur permit qu'ils eussent satisfaction, et que les Démons aient obéi à leurs volontés. Lorsque MONSIEUR, frère du Roi, vint à Loudun, ils obéirent deux ou trois fois, sans faire grande résistance, disant ce qu'il avait en pensée, et faisant ce qu'il désirait d'eux. Il est vrai que quand il venait des mondains et des esprits fiers et insolens, de quelque condition qu'ils fussent, il ne se faisait rien, et souvent ces libertins en prenaient avantage, disant : Je n'ai rien vu selon mon désir ; ce ne sont que folies. Une fois il y eut un Prélat d'autorité, qui dédaignait tout cela, non par grande dévotion qu'il eût, mais parce qu'il n'en avait pas la fantaisie. Il envoya des Gentilshommes assez vains et hardis, leur donna des billets où il avait écrit des choses secrètes, et qu'il avait très-bien cachetées, avec commandement de présenter ces billets au Démon, et de voir ce qu'ils répondraient. Il ne se fit rien qui fût à son gré ; tout le jour ces Gentilshommes demeurèrent là, et ces Démons ne firent que railler et dire des folies. Cela fut rapporté à ce Prélat, qui en prit occasion de dire hautement que c'étaient des fourbes, se moquant de la simplicité des Exorcistes, et disant, par raillerie, que ce n'étaient que des

mélancoliques. Notre-Seigneur laisse souvent faire les hommes comme ils veulent , mais pour un temps , sa Providence ménageant les choses en sorte que parfois la résidence des Démons était connue , d'autres fois il était difficile de la connaître. Cependant, pour l'ordinaire , rien ne se faisait qu'il n'eût quelque bon effet ; témoin M. de Queriolet , et autres , qui y ont trouvé leur bien et leur salut. Ainsi cette Providence , qui voit tout , ménage toutes choses pour le bien des hommes , s'ils veulent s'en servir.

Un autre effet de cette Providence divine, qui est bien à remarquer , est que , quoique Notre-Seigneur ait permis d'étranges choses qui s'étaient faites par les Démons , ou par des hommes , suppôts de l'Enfer , pour corrompre ces ames , il n'a jamais rien permis qui fût contraire à leur volonté , mais il a toujours obligé qu'on la laissât entière , afin qu'il ne fût point dit qu'elles eussent été forcées au mal. Voilà pourquoi aussi , comme elles ont été fidèles , Dieu leur a donné une victoire absolue sur leurs ennemis ; car quoique Dieu permette souvent que les ames les plus pures et les plus saintes souffrent des outrages et des violences , jusqu'à être violées ; néanmoins Notre-Seigneur n'a jamais rien permis de semblable à l'égard de ces Religieuses possédées ; et quoiqu'il se soit passé des choses étranges , toutefois il n'a pas voulu que leur liberté fût violentée , ayant mis toujours les choses à l'épreuve de leur consentement , qui n'a jamais été obtenu ; ainsi elles sont demeurées au-dessus de tout , et il ne leur est rien advenu qui leur pût donner confusion , quand même il serait su et connu de tout le monde.

Par la considération des choses que j'ai alléguées, et qui sont prises des Démons, ou de leurs opérations, dont quelques-unes ont été si manifestes qu'on en conclut évidemment que les Démons y étaient, on vient à connaître manifestement aussi Celui qui les a créés et qui les a punis. Je ne me suis point hasardé d'avancer d'autres preuves que celles qui sont prises de ce côté-là. Il y a eu des personnes meilleures que moi qui en ont eu d'autres, et qui les ont alléguées, comme celles qui viennent de la grâce et qui se peuvent rapporter immédiatement à Dieu ou à ses Anges, qui sont ses Ministres vers nous dans ce même ordre de la grâce. Cela est bon à sainte Thérèse ou à des personnes de son mérite, qui en ont dit et fourni quantité de preuves de Dieu; mais ce sont preuves à elles-mêmes et aux autres qui croient véritablement le récit qu'elles en ont fait. Pour moi, je ne suis pas de cette sainte école, et je n'ai allégué que celles qui se sont présentées dans un Ministère que l'Eglise m'avait mis en main, et qui sont venues en conséquence de ce Ministère; et si Notre-Seigneur y veut donner sa bénédiction, elles sont assez puissantes pour faire connaître Dieu à ceux qui voudraient me croire, et estimer que j'ai dit la vérité, comme je le proteste du fond de mon ame, ayant fait ce narré dans la sincérité, et dans la vue que Dieu peut être servi par la créance que les personnes auront à mon écrit. Ce n'est pas que je n'aie aussi quelques autres preuves qui viennent du bon côté, et qui sont à moi aussi évidentes que celles que j'ai rapportées ici; mais parce que ce ne sont point des choses qui se doivent avancer sans

ordre exprès, et que je n'en ai eu aucun pour cela, m'étant déterminé à ne faire rien de moi-même, il n'est pas besoin d'en dire davantage; car tout ce que j'ai dit peut bien suffire pour imprimer cette créance, qu'il y a un Dieu dans le Ciel, qui nous a sauvés par son Fils, lequel a fondé son Eglise et a laissé le moyen à tous les hommes de parvenir au salut éternel. Dieu nous en fasse la grace.

## MOYEN TRÈS-FACILE

POUR ACQUÉRIR LA PAIX DU COEUR.

VIVE JÉSUS!

**I**L me semble qu'une personne se nuit de se servir de diversité de méthodes pour pratiquer la vertu, ce qui l'empêche de s'y rendre solide. Ce n'est pas que je vous conseille de s'arrêter si fort à une méthode, que cela empêchât le trait de Dieu qui paraît quelquefois changer; mais après tout il ne change pas le fond de la chose, il ne fait seulement qu'en spiritualiser la pratique. Ceux qui seront fidèles à ce qui suit, pratiqueront en tout temps et lieu toutes les vertus qui y seront convenables, mais dans la paix et dans la sainte liberté des Enfants de Dieu.

1. C'est de nous persuader que nous n'avons qu'une chose à faire, qui est de posséder tout notre Esprit à chaque moment présent, sans permettre à notre volonté raisonnable de rap-

rappeler inutilement le passé, ni de nous occuper pareillement de l'avenir.

Le vrai abandon qui attire de Dieu un regard amoureux sur nous, c'est de laisser le passé à sa miséricorde et à sa justice, autant qu'il lui plaira, et l'avenir à son soin paternel et à sa providence, s'humiliant, en général, de la vie passée, se croyant y avoir plus manqué qu'il ne nous paraît.

Pour l'avenir, n'avoir nulle confiance en ses propres forces, quelque sentiment de dévotion que l'on ait, mais se confier entièrement en JÉSUS-CHRIST, quoique le sensible ne le goûte point. Sur ce fondement divin vous pouvez vous assurer sans présomption que vous êtes plus fort que la terre et l'enfer; et plus cette croyance sera grande, plus vous honorerez JÉSUS-CHRIST, et serez plus secouru de sa bonté dans ses besoins.

2. L'occupation du moment présent en la pratique de la récollection que l'ame a dû prendre en bonne foi, et qu'elle doit réitérer aussi souvent que son besoin le requerra. Cette récollection doit être fort paisible, et plus de l'intime que du sensible.

3. La fidélité à cette récollection consiste à regarder souvent quelle est son occupation intérieure et extérieure, et dès que l'on s'aperçoit tant soit peu désagréable à Dieu, dès l'instant se remettre dans son devoir avec un cœur tranquille, comme si on n'avait point failli, ne faisant nul état de l'inquiétude et multitude des réflexions que donne l'amour propre, en suite des fautes, et sous prétexte de contrition pour en avoir davantage; ce qui est en vérité bien contraire à l'avancement en la vertu, parce que

s'amusant au chagrin et à l'inutile regard de ses fautes passées, cela facilite à en faire plusieurs autres. Un paisible regret du temps mal employé, en s'appliquant à bien pratiquer le temps présent selon son devoir actuel, c'est le vrai amour de Dieu.

4. Il n'y a rien qui fasse plutôt arriver à la paix du cœur, que l'amour de sa propre abjection et de ses misères, telles qu'elles puissent être, hors l'offense de Dieu volontaire. Cet amour de sa propre abjection fait profit de tout, même de ses chutes, lesquelles ne doivent jamais décourager.

Une ame qui aime sa propre abjection se moque du découragement, agit contre icelui. Elle a une extrême joie de n'avoir de soi que l'impuissance et la misère, et de ce que Jésus-CHRIST possède toutes les perfections à l'infini, duquel elle a un continuel besoin; et s'il était à son pouvoir d'avoir quelque force par elle-même, elle n'en voudrait point, parce que sa grande impuissance à tout bien et le besoin continuel qu'elle a de Jésus-CHRIST fait paraître ses divines perfections; et c'est là l'unique contentement de l'ame qui ne recherche que la gloire de Dieu.

Cette manière tend plus à avancer à la pureté du divin amour et au changement des mauvaises habitudes, oui, je dis, en une semaine, que celle d'une vigilance par inquiétude ne ferait en une année. Cela n'est pas difficile à croire à ceux qui ont un peu de jugement. La raison est que ces derniers ont pour fondement et pour fin l'amour d'eux-mêmes, au lieu que les premiers ont Jésus-CHRIST; et il est très-certain que la recherche de l'intérêt de Dieu

fortifie et que le nôtre affaiblit, parce que c'est un désordre.

Le vrai ordre est de faire un entière échange de notre intérêt avec celui de Dieu ; tellement qu'une ame qui s'entretient fidèlement en cette douce habitude ne s'étonne point de se voir assaillie de toutes sortes de mauvais sentimens ; elle les porte comme un poids de ses misères, se tient au fond de son cœur en acquiesçant, et porte le fardeau de ses iniquités, ne se tenant point avec vue à l'entretien de ces choses : aussi, s'y trouvant, elle ne perd pas le temps à regarder d'où cela lui est venu, et s'il y a long-temps qu'elle est dans la distraction, parce qu'ainsi ce serait plus distraction que le temps qu'elle a passé sans s'en apercevoir ; et sur quelque bon prétexte que ce soit il ne faut pas recourir à tout cela sur-le-champ, mais s'humilier en la vue de son infidélité ; car quoiqu'elle ait été sans volonté, cet égarement marque toutefois que notre cœur n'est pas gagné à Dieu. Cette vue ne doit point porter à l'inquiétude, car dès lors notre propre intérêt y régnerait ; elle doit faire retourner promptement et paisiblement à Dieu, au fond de notre cœur, avec l'amour de notre propre abjection, et à l'extérieur s'appliquer sans remise et sur-le-champ à faire son devoir, se rappelant souvent pour voir si on a l'air cordial, ce qui est nécessaire pour satisfaire le prochain et l'attirer à Dieu, et par-là on fait voir la vérité de ces paroles de Notre-Seigneur, qui a dit : Mon joug est doux, et mon fardeau est léger ; ce que l'on expérimentera véritable, et ce qui l'est sans doute, puisque la Vérité même l'a ainsi assuré. La pratique ainsi prise le fera goûter infailliblement.

Après que le sentiment de l'inquiétude de l'esprit est passé, et que l'esprit est en paix, il est nécessaire de rappeler le souvenir des fautes passées, pour s'humilier et pour se condamner, en ayant en vérité toujours sujet, puisque nous avons en nous un fond d'orgueil et d'amour propre qui produit continuellement à l'intérieur et à l'extérieur; et si on ne s'applique fréquemment à approfondir ce point, on ne se rend pas solide à la vertu. Mais si on y travaille avec persévérance, on se portera à une grande estime du prochain, en laissant les mauvaises apparences sans les juger, ne jugeant mal que de soi, se mettant sous les pieds de tous en qualité de rien et de pécheur.

Dans le rappel des fautes passées, il faut considérer comme l'on aurait dû agir droitement, et puis en paix exposer notre misère à JÉSUS-CHRIST et la volonté qu'il nous donne d'être fidèle dès le moment présent, sans s'amuser à regarder la difficulté ou facilité que l'on y a, méprisant tout détour de Dieu, ranimant et animant souvent notre cœur à la pure et désintéressée tendance vers sa souverainement aimable et adorable Majesté.

Je donne avis que l'on se doit faire instruire du général et du particulier devoir de son état et condition, ce qui est absolument nécessaire pour bien employer le moment présent.

FIN.

---

---

# TABLE

## DES CHAPITRES.

---

**TRIOMPHE DE L'AMOUR DIVIN SUR LES PUISSANCES DE L'ENFER**, en la Possession de la Mère Prieure des Ursulines de Loudun, exorcisée par le Père JEAN-JOSEPH SURIN, de la Compagnie de JÉSUS.

### PREMIÈRE PARTIE.

**INTRODUCTION.** *Abrégé de l'Histoire de la Possession des Ursulines de Loudun.* Page 1

**CHAPITRE I.** *Comment le Père Surin entreprit d'exorciser la Mère Prieure, et de l'état de l'un et de l'autre.* 11

**CHAPITRE II.** *De la manière de procéder que tint le Père Surin en la conduite de la Mère Prieure, et comment il la mit sous la protection de saint JOSEPH.* 21

**CHAPITRE III.** *Comment le Père Surin ayant entrepris de déraciner les Démon, seulement en perfectionnant la Mère Prieure, fut lui-même attaqué et obsédé du Diable, et comment, par la force du Saint Sacrement, il donna commencement à son affaire.* 38

**CHAPITRE IV.** *De la résolution que prit la Mère Prieure de se donner totalement à Dieu, et comment Dieu commença à lui faire de grandes graces, la Mère s'étant livrée à l'oraison et à la pénitence.* 51

**CHAPITRE V.** *De la voie qui fut tenue en la conduite de l'oraison de la Mère Prieure, et*

- de la résistance que les Diables y apportèrent.* Page 64
- CHAPITRE VI. *Comment la Mère Prieure joignit la pénitence à l'oraison ; et du travail qu'elle prit à mortifier son naturel, des grands combats qu'elle eut avec les Démons, et des efforts qu'ils firent pour lui faire abandonner la pénitence.* 83
- CHAPITRE VII. *Comment la Mère fut délivrée d'un autre Démon qui la possédait.* 115
- CHAPITRE VIII. *Des grands travaux qu'il fallut souffrir avant que la Mère fût entièrement quitte des Démons.* 120
- CHAPITRE IX. *Comment le Père Surin fut retiré de Loudun, et des choses qui arrivèrent en son absence.* 124
- CHAPITRE X. *Comment le Père Surin fut renvoyé à Loudun, et finit heureusement son travail par l'entière délivrance de la Mère.* 131
- CHAPITRE XI. *Contenant ce qui arriva avant et pendant le voyage de la Mère en Savoie.* 141

---

SCIENCE EXPERIMENTALE DES CHOSES DE L'AUTRE VIE, acquise par le Père JEAN-JOSEPH SURIN, Exorciste des Religieuses Ursulines de Loudun.

INTRODUCTION. 149

SECTION PREMIERE.

*Argumens qui prouvent les choses de l'autre vie.*

CHAPITRE I. *Preuves qu'il y a véritablement des Démons, prises des signes qu'ils ont laissés*

- à leur sortie du corps des personnes possédées. Page 151
- CHAPITRE II. Preuves qu'il y a véritablement des Démons, prises de la connaissance qu'ils ont des pensées secrètes du cœur humain. 176,
- CHAPITRE III. Preuves qu'il y a véritablement des Démons, prises des effets surnaturels qu'ils ont produits dans le corps des personnes possédées. — Conversion de M. de Queriolet. 188

## SECTION SECONDE.

*Contenant des Réflexions sur les vérités qui ont été déduites en la première Section.*

- CHAPITRE I. Qu'il y a un Dieu, tel que l'Eglise le croit et le révere. 198
- CHAPITRE II. Que ce Dieu est vengeur des crimes, et que le péché est son contraire. 204
- CHAPITRE III. Réflexions sur la nature et les forces des Démons, et sur l'économie du Royaume des ténèbres. 210
- CHAPITRE IV. Continuation des mêmes matières; et des différentes opérations des Anges, selon leur nature. 217
- CHAPITRE V. Réflexions sur la Possession; et comme c'est une des grandes choses de la puissance des Démons. 228
- CHAPITRE VI. Continuation du même sujet; et comment la vie de la Possession fut ôtée peu à peu au Diable, et que sa sortie fut une espèce de mort. 239
- CHAPITRE VII. Réflexions sur cette grande vérité, qu'une bonne volonté est toute-puissante, et que, contre elle, l'Enfer n'est que comme une puce, qui sans cela est un géant insurmontable. 247

- CHAPITRE VIII.** *Réflexion qui prouve cette vérité, Qu'il n'y a qu'à se tenir à l'obéissance envers Dieu, et que le bien des vrais obéissants y est attaché.* Page 254
- CHAPITRE IX.** *Comment, dans cette Histoire, Notre-Seigneur fit tout le contraire de la volonté du Supérieur, nonobstant qu'il veuille toujours qu'on lui rende obéissance.* 260
- CHAPITRE X.** *Réflexions sur cette vérité: Pour chasser les Démons, il faut faire usage de la bonne volonté de la personne possédée.* 265
- CHAPITRE XI.** *Que de là s'ensuit une autre grande vérité, qui est que, Dans les personnes mêmes qui ne sont pas possédées, la même bonne volonté vient à bout de tout, et qu'on se délivre des Démons et de leurs embûches par la même voie.* 271
- CHAPITRE XII.** *Qu'il y a une Providence qui assiste ceux qui se fient en elle, qui les secourt en de grandes extrémités, et qui jamais ne leur manque.* 278
- CHAPITRE XIII.** *Conclusion sur cette quatrième Partie, qui est une réflexion sur la matière de la Possession.* 283
- CHAPITRE XIV.** *Réflexions sur la différence entre les bons Esprits et les Diables.* 289
- CHAPITRE XV.** *Réflexion sur la puissance de saint JOSEPH, et sur l'assistance qu'en reçoivent les âmes qui lui sont dévotes.* 296
- CHAPITRE XVI.** *Dernière réflexion: Que la Providence de Dieu a été singulière en cette Possession, en donnant, dans toutes les occasions, des preuves suffisantes que c'étaient des Démons, et que Dieu et l'Eglise dominant sur eux.* 300
- MOYEN très-facile pour acquérir la paix du cœur.** 304

FIN DE LA TABLE.







